هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10396 — 36 PAGES — MARDI 4 JUILLET 1978

Les compagnies aériennes régulières pourront fixer librement leurs tarifs

LIRE PAGE 29

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dialogue de sourds entre les deux Amériques

Le bilan de la session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, qui s'est achevée samedi 1er juillet à Washington, pouvait difficilement être plus décevant. M. Carter avait dans son discours d'ouverture, le 21 juin, mis en avant, conformément à sa « philosophie », la question des droits de l'homme. La délégation américaine, par souci d'efficacité, a laissé ensuite le Venezuela mener le bon combat, mais les débats ont rapidement sombré dans l'académisme et la rhétorique.

Trois pays surtout, Chili, Paraguay et Uruguay, ont subi des remontrances. D'autres, tels que l'Argentine, le Brésil, la Bolivie ou Haïti, sont pourtant loin d'être irréprochables. Les Etats-Unis et les quelques pays démocratiques du continent voulaient paradoxalement faire voter des résolutions sur les droits de l'homme par des pays qui les violent quotidiennement. Le Chili a approuvé le rapport annuel de la commission interaméricaine des droits de l'homme, en s'abstenant sur le passage qui le concernait. L'Argentine, le Brésil et l'Uruguay se sont, assez logiquement, abstenus. Peut-on dire pour autant que chacun des vingt et un pays qui ont voté le rapport (sur les vingt-cinq qui étaient représentés à Washington) ont l'intention d'appliquer les principes qui ont inspiré ce texte ?

Les représentants des organisations humanitaires ont manifesté leur découragement devant cette hypocrisie doublée d'inefficacité : seule l'Argentine a rejeté un texte demandant aux Etats membres d'autoriser la commission à envoyer des enquêteurs. Le comble a été atteint par le délégué du Paraguay, pays dirigé avec une rare brutalité depuis 1954 par le général Stroessner, qui s'est étonné qu'on puisse imaginer que les droits de l'homme étaient susceptibles d'être violés dans son Etat...

L'attitude de Washington n'était pas non plus dépourvue d'arrière-pensees. De nombreux diplomates latino-américains estiment que la question des droits de l'homme permet aux Etats-Unis d'esquiver le débat sur leur emprise économique sur le continent.

L'O.E.A. a adopté deux résolutions sur les sociétés multinationales et les règlements douaniers, qui visent, sans les nommer, les Etats-Unis. L'Assemblée recommande, en termes assez vagues, aux multinationales de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures des pays où elles opèrent. Il s'agissait surtout, pour les Etats latino-américains, d'obtenir que les conflits provoqués par les activités de ces sociétés soient réglés sur place, et non au siège lointain de celles-ci. Les Etats-Unis, qui se sont abstenus, ont exposé leur position dans un document annexe : ils contestent formellement l'idée d'une juridiction exclusive du pays-hôte. Le rapport de forces entre les Etats intéressés et les multinationales jouera donc en dernier ressort.

La seconde résolution, qui critique le protectionnisme douanier des pays riches, c'est-à-dire essentiellement les Etats-Unis, exprime une crainte souvent ressentie par les Latino-Américains de voir leurs exportations vers le puissant voisin du Nord limitées par une réglementation tatillonne. Les pressions des syndicats et du patronat nord-américains se conjuguent sur la Maison Blanche pour rendre plus difficiles ces exportations, pourtant vitales pour les intéressés.

Le vieux dialogue de sourds entre les deux Amériques se poursuit plus que jamais. La coopération économique reste un rêve, et les discours sur les droits de l'homme ne sont guère suivis d'effets.

Lire page 17

dans notre supplément
EUROPA
Un article du secrétaire américain au Trésor, M. MICHAEL BLUMENTHAL

Les affrontements entre Syriens et phalangistes au Liban

• Les bombardements de Beyrouth ont fait une centaine de morts
• Washington et Jérusalem expriment leur profonde préoccupation

Suscitant un vif mécontentement en Israël, où le vice-président Mondale achève sa visite officielle, le président Carter a déclaré, vendredi 30 juin, qu'un retour à la conférence de Genève pourrait devenir nécessaire si aucun progrès n'était fait dans la négociation au Proche-Orient (voir en page 3 l'article de notre correspondant à Jérusalem).

Le président Sadate doit recevoir M. Mondale, qui quitte ce lundi Israël pour Le Caire. Le raïs pourrait, selon une « source autorisée » égyptienne, citée par l'agence Reuter, rencontrer en Europe le président Carter, qui doit se rendre les 16 et 17 juillet à Bonn pour le sommet des pays industrialisés.

Après quelques heures d'accalmie, les bombardements syriens du quartier chrétien de Beyrouth ont repris ce lundi matin 3 juillet, moins violents que la veille.

Selon les habitants d'Achrafieh contactés par téléphone, les tirs sont principalement dirigés contre le quartier de Saïfi où se trouve le siège central du parti des Phalanges. La radio des Kataeb, qui a pu reprendre ses émissions lundi matin après avoir réussi à réparer les dégâts causés par un obus syrien, a affirmé être la cible d'un intense pilonnage.

Aucun bilan des victimes n'a été fourni par les autorités. Des estimations officieuses de source chrétienne font état d'une centaine de morts et plus de trois cents blessés.

A Washington, le département d'Etat américain a exprimé dimanche soir sa « profonde préoccupation » et a invité toutes les parties à respecter le cessez-le-feu. A Jérusalem, le gouvernement israélien a également exprimé « sa vive préoccupation, à la suite des attaques répétées contre les chrétiens et de la détérioration de la situation au Nord-Liban ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Beyrouth s'est embrasée dimanche après-midi et a connu sa plus dure bataille depuis les journées sanglantes de 1975-1976. Les combats se sont cependant limités au secteur chrétien de la capitale, qui a été pris sous un déluge de feu alors que dans les quartiers palestino-progressistes, une vie à peu près normale se poursuivait dans le vacarme de la canonnade.

La conflagration tant redoutée entre les troupes syriennes de la FAD et les milices chrétiennes a débuté dimanche à 16 heures, après un premier affrontement qui, samedi, avait été violent, mais bref et localisé. Tout est parti des abords de la Maison des Phalanges, siège central du parti sis entre le port et le centre ville, en bordure du secteur chrétien. Depuis les affrontements de la veille, les phalangistes avaient renforcé la garde en l'entourant d'une sorte de ceinture de sécurité. Selon la version de Damas, l'incident qui a mis le feu aux poudres a été l'enlèvement de deux soldats syriens, mais les Phalanges nient avoir pris des otages ou fait des prisonniers.

Samedi déjà, les affrontements avaient suivi la brève arrestation du chef des milices libanaises, M. Bechir Gemayel, appréhendé à un barrage de la FAD. Les miliciens phalangistes s'étaient alors répandus dans les rues, certains portant des cagoules comme durant la guerre de 1975-1976, et les forces syriennes ont répliqué en bombardant le quartier chrétien d'Aïn-Remmaneh. Une intervention du président libanais Sarkis auprès du président syrien, M. Assad, devait alors permettre de faire cesser le feu. Toutefois la bataille reprenait avec une intensité accrue dimanche, après une matinée calme. Dans la soirée, tout le secteur conservateur chrétien était devenu un véritable enfer. La disproportion des moyens en présence — l'arsenal dont disposent les Phalangistes, pour impressionnant qu'il soit, n'est pas comparable à l'armement des troupes syriennes — a rapidement transformé la bataille en un pilonnage méthodique de Beyrouth-Est, par l'artillerie syrienne de tout calibre (blindés, mortiers, canons, fusées, orgues de Staline...) ; accompagné de quelques combats de rue à l'arme légère entre soldats syriens et miliciens phalangistes et P.N.L.

L'incendie du port

Terrorisée, la population a tout de suite gagné les abris. « J'en ai vu d'autres, et notamment les bombardements aveugles de triste mémoire. Mais je n'ai rien connu de pareil », nous a déclaré une vieille dame. Tel est également l'avis de la plupart des habitants de Beyrouth-Est qui trouvent inadmissible que pour « briser l'échine d'un parti et de ses milices, à supposer qu'on ait raison de le faire, on inflige à toute une population un traitement inhumain ».

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

La démocratie turque à l'épreuve du feu

Cinquante morts en juin, et il n'est pas de jour où, à coups de pistolet ou de poignard, des étudiants ou de jeunes ouvriers ne soient assassinés, sans parler des attentats à la bombe : telle est la situation actuelle de la Turquie, où les groupes extrémistes, de droite ou de gauche, se déchaînent. Une stratégie serait à l'œuvre pour provoquer une intervention des militaires et la nomination de partisans de la manière forte, lorsque interviendra, dans quelques semaines, la période des promotions dans le haut commandement.

Notre envoyé spécial en Turquie, Bernard Brigouleix, a enquêté sur les origines et les buts de cette agitation. (Lire page 5.)

Le contentieux entre l'Élysée et le R.P.R. s'alourdit

Le jour même où prenait fin à l'Assemblée nationale et au Sénat la première session de la sixième législature, marquée par de sérieux tiraillements entre le R.P.R. et les autres composantes de la majorité, M. Jacques Chirac a alourdi d'un élément supplémentaire son contentieux avec l'Elysée et l'Hôtel Matignon.

Parlant samedi à Castelnaudary, le maire de Paris, qui doit être reçu mardi après-midi 4 juillet à l'Elysée, a pris le contre-pied des propos que M. Giscard d'Estaing avait tenus pendant son séjour en Espagne. Reprenant avec une particulière vigueur des objections qu'il avait déjà formulées à diverses reprises, depuis le début de l'année, il a estimé que l'entrée de ce pays dans la Communauté économique européenne constituerait une « profonde erreur ».

(Lire page 7 l'article de PATRICK FRANCES : La nouvelle donne.)

AU JOUR LE JOUR

Le chemin des écoliers

La libération des tarifs aériens risque de créer une situation comparable à celle que décrit pour le téléphone le fameux sketch du « 22 à Asnières ».

En d'autres termes, on peut prévoir le jour où il sera moins coûteux de se rendre de Bordeaux à Strasbourg par charter, via New-York ou Rio que par le vol régulier d'Air Inter.

Bien sûr, on mettra davantage de temps, mais l'inconvénient sera largement compensé par les agréments du voyage, surtout si le contrat inclut en prime un séjour d'hôtel tous frais compris.

Ainsi disparaîtra un des reproches majeurs qu'on fait aux transports aériens, dont la rapidité exclut le pittoresque. Le chemin des écoliers étant mis à la portée de toutes les bourses, seuls les millionnaires pressés prendront la voie directe, au besoin supersonique, et les autres, enfin, redécouvriront le plaisir de la promenade, sans lequel il n'est pas de beau voyage.

ROBERT ESCARPIT.

LES GRILLES DU TEMPS

Un entretien avec Dominique Wolton

La nouvelle génération des sociologues, formée autour de 1968, a laissé la place, dans les médias, aux nouveaux philosophes. N'ont-ils rien à dire de la société où nous vivons, ou celle-ci refuse-t-elle de les entendre ?

Nous avons interrogé un jeune chercheur en sociologie, Dominique Wolton, âgé de trente ans. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé en sciences économiques, docteur de troisième cycle en sociologie, M. Wolton a publié — outre de nombreux articles de revues — deux ouvrages sur des sujets qu'apparemment rien ne relie : en 1974, à vingt-sept ans, « le Nouvel Ordre sexuel », une sévère critique de la « sexocratie », et trois ans plus tard « les Dégâts du progrès », recherche sur l'impact des mutations technologiques dans les entreprises, en collaboration avec la C.F.D.T. (1).

Thèmes éloignés, mais méthode unique : dans les deux cas, Dominique Wolton est parti d'une analyse sur le terrain. Il a observé, d'une part, le fonctionnement du planning familial ; d'autre part, il a enquêté auprès de militants ouvriers et techniciens de la C.F.D.T. Cette démarche proche de la vie éloigne ses travaux de la théorisation.

Aujourd'hui maître-assistant à l'université de Paris-XIII, Dominique Wolton est aussi chargé de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Les rapports entre les hommes et les femmes, le rôle de l'intellectuel dans la société, la liaison culture et technique : sur ces trois thèmes principaux, les réponses de Dominique Wolton fuient le sectarisme et l'esprit de système.

(1) Les deux ouvrages ont été publiés par les éditions du Seuil.

I. — « Il faut tout le poids des modèles, des petites lâchetés et des répressions pour nous faire habiter nos rôles d'hommes et de femmes »

« Il y a quatre ans, à une époque où la sexologie était en vogue, vous avez été premier à dénoncer la m... tée des « sexocrates » dans votre livre le Nouvel Ordre sexuel. *Qu'entendez-vous par là ?*

— La sexualité n'a jamais été quelque chose à part dans la société. Elle a toujours été socialisée d'une manière ou d'une autre. Simplement, les formes de socialisation ont changé. Hier, c'était essentiellement la morale, la religion. Aujourd'hui, il y a une double rupture. D'abord, une nouvelle relation entre sexualité et reproduction grâce aux progrès et à la légalisation de la contraception et de l'avortement. Ensuite, le changement de normes. On passe d'un système moral et religieux à un système dominé progressivement par la science, la technique, la rationalité et la logique médicale. Les deux systèmes n'étant d'ailleurs pas forcément contradictoires malgré les apparences.

» Les sexocrates, ce sont tous les professionnels — l'idée de profession est importante — qui en font une activité et gagnent de l'argent à partir de la compétence qu'ils affirment avoir sur la sexualité. Compétence qui leur permet de « savoir » sur la sexualité des autres, de leur dire ce qui ne va pas, pourquoi, et, bien sûr, de les « guérir » !

— Est-ce une compétence que vous jugez excessive au plan des résultats ?

— Parler de résultat supposerait qu'on puisse analyser objectivement un « avant » et un « après » ! La mise en place de la sexocratie, ou disons de tous les métiers autour de la sexualité, s'appuie sur un certain nombre d'idées assez récentes : la sexualité est quelque chose qui existe en soi ; c'est objectif et connaissable ; c'est la même chose pour chacun ; des spécialistes, au sommet desquels trônent les médecins, peuvent élaborer un ensemble de connaissances et de techniques transmissibles. Mais au nom de quoi quelqu'un, dans ce domaine, sait-il pour quelqu'un d'autre ? Et que veut dire ce savoir ?

Propos recueillis par
BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 2.)

VOLTAIRE ET ROUSSEAU

Glorieuses fautes

par JEAN GUÉHENNO, de l'Académie française

« La faute à Voltaire, la faute à Rousseau. » Glorieuses fautes, si elles ont commandé depuis deux cents années beaucoup de ce qui s'est fait pour la liberté et le bonheur des hommes, si elles furent un éclatant refus du monde comme il va, de la tradition hypocrite, des préjugés intéressés et de la sottise.

Un grand colloque rassemble, à Paris, les savants français et du monde qui, de l'histoire de ces deux pensées, ont fait l'objet de leurs recherches. On souhaiterait que toute la France se sente associée à cette célébration. Nous vivons tous encore des idées et des rêves de ce bourgeois généreux et de ce roturier humilié. Nous savons ce que nous leur avons dû à certaines heures les plus sombres de notre vie, quand il nous a fallu tenir bon et ne pas ramper, et j'écris cet humble hommage par une sorte de gratitude, pour vivre quelques heures avec eux, dans leur souvenir.

Dans notre innombrable gent écrivassière, quelques très rares écrivains en viennent à exister pour ceux qui ne les ont pas lus, ou à peine, ou qui ne connaissent pas même leur nom. Dans l'histoire d'un peuple, de sa langue, de sa pensée, l'intensité et la générosité de leur génie relancent, pour tous, la roue de la fortune, résistent à la médiocrité, commandent au temps et à l'avenir.

(Lire la suite page 13.)

LIRE PAGE 12 :

Redécouvrir
Bob Dylan à Paris

idées

SEXUALITÉ

Un entretien avec Dominique Wolton

(Suite de la première page.)

— Les sexologues sont les confesseurs d'aujourd'hui...

— Dans le vaste mouvement de prise de parole collective autour de la sexualité (remise en cause de la famille, du rapport homme-femme...), il y a eu une parole qui, incontestablement, a émergé : une parole de libération ; une parole de protestation. Mais la contestation d'anciens systèmes de valeurs, d'ailleurs pas toujours visible et spectaculaire, se traduit souvent par une période d'incertitude et la recherche d'explications. D'où, probablement, l'accueil actuel à la sexologie qui ne durera qu'un temps.

» Donc, il y a convergence de deux phénomènes de nature différente : un mouvement de remise en cause, qui, finalement, vient du mouvement de libération en général, de libération de l'individu, de remise en cause de la famille, des autorités... et l'émergence d'une science de la sexualité liée au pouvoir médical. Mais le second n'est pas du tout la réponse au premier !

— Au fond l'Evangile de ces confesseurs-sexologues serait une science.

— Oui. L'autorité dont disposait le curé autrefois est peut-être celle dont dispose aujourd'hui le sexologue. A cette différence près que le sexologue est apparemment amoral. Il parle au nom de la science, de la connaissance, toutes choses qui sont des valeurs essentielles dans la société actuelle et très difficilement remises en cause. D'où l'autorité « naturelle » du sexologue, surtout s'il est un médecin ! C'est là qu'il y a une confusion : l'autorité qu'on accorde au médecin du fait de l'enjeu de la mort, on a tendance à la lui accorder sur la sexualité, qui n'a quand même rien à voir avec la maladie.

» Il n'y a pas de lien du tout entre la compétence en matière de maladie et ce qui concerne un des actes fondamentaux de la liberté de chacun, c'est-à-dire ce qu'on fait de son corps, de ses sentiments, de ses relations interpersonnelles. En plus, les modèles sociaux, culturels et de relations proposés par les sexocrates ne correspondent qu'à un modèle étroit, moral, bourgeois, familialiste, tout empreint de pédagogie et finalement très conventionnel.

— Donc, selon vous, nous ne vivons pas une époque où la sexualité a été libérée ? Ou plus exactement : le fait d'en parler donne seulement l'illusion d'une libération.

— Ce que l'on peut simplement dire, c'est qu'il y a eu des conflits fondamentaux, dans l'histoire contemporaine, pour remettre en cause les modèles antérieurs en matière de sexualité : luttes pour la contraception, l'avortement, l'homosexualité, remise en cause du rapport homme-femme. Ce sont des choses essentielles. Mais en filigrane apparaissent, et c'est souvent comme cela, hélas, d'autres mécanismes de pouvoir et de contrôle. Il ne faut cependant pas être pessimiste, car d'autres conflits sociaux et résistances viendront bientôt battre en brèche l'assurance des sexocrates et de tous ceux qui veulent gérer nos relations interpersonnelles.

La sphère publique et privée

— C'est une mise en cause de la place des spécialistes dans la société. Il y en a de l'enfance, de l'adolescence, du travail, de la pédagogie, de la sexualité, de l'éducation, de la rééducation, de la préparation à la retraite, de la retraite, de la mort. A chaque étape de notre vie un spécialiste doit-il nous apprendre à vivre ?

— Chacun dans sa vie sent bien qu'il y a une frontière intangible entre ce qu'il essaye de faire dans ses relations personnelles, affectives, sexuelles, bref, au niveau de son expérience, et ce qui relève de la société, de la collectivité. En matière de sexualité, les droits concernant notamment l'égalité homme-femme, la contraception, l'avortement, l'homosexualité, l'émancipation des mineurs... doivent permettre d'assouplir, du point de vue légal et social, les contraintes auxquelles les gens se heurtent pour faire ce qu'ils ont envie de faire. Mais au niveau personnel — c'est là la différence importante — il ne faut pas que des spécialistes des institutions, des lois, s'occupent de ce que chacun fait ou essaie de faire.

» La différence de nature entre la sphère publique et la sphère privée, qui a toujours existé historiquement, est aujourd'hui très importante à renforcer, au moment où la société, par ses institutions, ses lois, a tendance — non pour des raisons machiavéliques d'ailleurs, mais souvent pour des raisons de bonne foi — à étendre, par les mécanismes, législatifs, réglementaires, de redistribution, des revenus ou d'éducation, la prise en charge de tous les aspects de la vie individuelle.

» Autrement dit, il faut distinguer plusieurs plans. Celui de la société pour changer les lois et montrer l'importance des dimensions collectives, des inégalités sociales dans des problèmes qu'on a trop tendance à individualiser. Car les conditions de travail, de logement, de transport... déterminent en bonne partie les conditions de la vie relationnelle et sont plus importantes pour comprendre la détresse humaine que les savantes analyses sur comment et pourquoi « être normal ». C'est par la prise en compte de ses dimensions collectives que l'on peut s'opposer à toutes les manipulations qui prennent l'individu hors de son environnement. Toute référence à la réalité sociale brise la certitude d'un universel de la sexualité.

» Mais tout ne s'explique pas par l'analyse sociale ! Il demeure un espace, celui de l'expérience personnelle qu'il faut absolument préserver, c'est-à-dire la liberté de l'individu, même si celle-ci débouche sur la solitude. Ce qui n'est, après tout, pas plus contraignant que le mythe de la complémentarité du couple et de l'harmonie sexuelle que l'on nous ressasse dès l'enfance !

— Il ne faut pas négliger la demande des individus : ils veulent être pris en charge.

— Ce n'est pas évident. De toute façon, il est bien difficile d'interpréter ce que veulent « les gens ». On peut simplement dire que la demande est apparemment d'aide. Mais c'est peut-être plus compliqué, et rien ne dit que les individus qui recourent aux « spécialistes » perdent tout sens critique et soient aliénés. On peut même imaginer un jour un détournement de tous ces services dans un sens qui n'était évidemment pas prévu !

» Concernant la demande, il y a par contre un risque d'élargissement du domaine investi par les spécialistes. Comme il n'y a pas de correspondance entre l'aspiration à autre chose, les modèles de libération proposés, trop limités et normatifs (on est jeune, libre, riche et beau...), et la vie quotidienne de la grande majorité des gens marqués par un travail, une fatigue, et des soucis bien éloignés de l'Eden de la jouissance, la « libération » ne vient pas...

» Alors on recherche encore plus loin « les causes » et les remèdes. Si on n'a pas pu libérer le sexe, c'est à cause du corps ! Donc libérons le corps ! Et voilà toute une kyrielle de techniques et de méthodes, comme s'il y avait « un corps », existant en soi, et représentant la même chose pour chacun. Mais c'est encore insuffisant. Alors on redécouvre la psychanalyse qui, rabotée, caricaturée, est bientôt intégrée à la vaste quincaillerie de l'interprétation. Et de s'apercevoir que la sexualité, ce n'est pas tellement le sexe, ni le corps, mais les sentiments et les relations imaginaires, et donc l'importance du verbe. Il faut alors parler, « se débloquer », verbaliser. On passe ainsi de l'orthopédie du sexe à celle du corps puis à celle de la langue. Après avoir réduit la sexualité aux rapports sexuels, on souhaite s'occuper progressivement de tous les actes de la vie quotidienne parce qu'on a découvert que « tout est sexuel ». Mais qu'on nous foute un peu la paix ! D'autant que cette apparente reconnaissance de la sexualité se fait au travers du maintien des schémas les plus classiques et bien-pensants. Ici, tout nommer, c'est tout normer.

» Le risque, c'est la bonne conscience, les montagnes d'explications, et l'illusion de croire que l'on peut faire l'économie de l'expérience avec les difficultés et les déchirements inhérents à toutes les relations effectives. Car ce qui pointe souvent derrière le rapport sexuel, c'est la détresse affective, le désarroi, le désir de communiquer. Et que peuvent contre cela les sexocrates ? Ce n'est même pas en tenant compte des différences sociales que l'on résout ce problème, car c'est le mécanisme de dépendance qui est en cause plus que ce qui se dit.

— Ne pensez-vous pas que, à pousser très loin votre raisonnement, on risque d'aboutir à une désocialisation d'un certain nombre d'activités ?

— Non, il faut simplement situer le *niveau* où résident les inégalités sociales et culturelles, s'y battre, mais ne pas tout mélanger. Aujourd'hui, un des grands problèmes est la prise en charge par la société de tous les problèmes humains. D'où la nécessité de maintenir cette séparation « public-privé » qui a toujours existé, et qui n'a rien à voir avec le refus derrière lequel la droite s'abrite souvent pour justifier la perpétuation des inégalités sociales et culturelles. Pourquoi ce changement est-il important ? C'est la question du principe de légitimité. Aujourd'hui, la société se légitime elle-même à travers les connaissances qu'elle produit. Les décisions politiques ne se font plus au nom de quelque chose d'extérieur, mais au nom de la connaissance de la société. A partir de ce moment, il n'y a plus de limite à l'emprise de la collectivité sur elle-même. Toutes les décisions politiques sont des décisions d'ordre social, et donc impliquent une extension de la socialisation jusqu'aux problèmes privés. D'où la nécessité de poser certaines limites.

— C'est ce que la droite appelle la lutte contre le collectivisme.

— Pas tout à fait. Mais pourquoi la droite ne pourrait-elle pas poser sur certains aspects des questions justes ? L'intelligence et la clairvoyance ne sont pas fonction uniquement des critères politiques ! De toute façon, sur ce problème, ce sont les anarchistes et les anarcho-syndicalistes qui, bien avant la droite, ont posé la question des limites de l'État et de la prise en charge de la collectivité par elle-même. Il faut rappeler cela, même si ce courant a été ensuite dominé par la pensée marxiste beaucoup plus étatiste.

— Vous avez étudié de près le rapport homme-femme dans la société. N'observe-t-on pas un début de renversement de domination ? Est-ce qu'au phallocratisme de toujours n'a pas succédé un terrorisme féministe ?

— Je dirais plutôt le terrorisme de certains discours féministes, ce qui n'est pas exactement la même chose. Il faut distinguer trois niveaux. Au plan collectif, la domination sociale sur les femmes est une réalité évidente, inadmissible, et presque toutes les réformes fondamentales restent à faire.

» Mais réduire cette domination sociale au rapport homme-femme est insuffisant pour comprendre ce qui se passe au plan collectif. D'abord, parce que le rapport homme-femme n'est pas seulement un rapport social. Ensuite, parce qu'à ce niveau il faudrait plutôt comprendre la place qu'occupent les femmes parmi d'autres groupes sociaux dominés. Mais là où le discours féministe dérape, c'est qu'au lieu de s'attaquer à cette injustice majeure il glisse rapidement aux rapports privés, et en fait même le noyau explicatif de la domination des hommes sur les femmes ! Pourtant, chacun sait bien, par son expérience, que les choses sont ici plus complexes, et que dans la famille il est souvent bien difficile de savoir qui a le pouvoir...

Contentieux et relations imaginaires

» Que l'on songe à l'éducation des enfants, qui restent le plus souvent la propriété de la mère, à la gestion de la bourse, du temps, des loisirs et, plus simplement, de toute l'organisation de la vie quotidienne. Cela reste vrai, même si la femme travaille. Et il est insuffisant de répondre : *« C'est parce que les hommes ne veulent pas. »* L'autorité dont les femmes disposent dans cet espace n'est pas négligeable, car il concerne tout le temps et la vie hors travail. Curieusement, il y a une absence d'analyse de ce qui se passe à ce second niveau (notamment par les hommes, qui restent enfermés dans un lâche silence) et qui contraste avec le luxe de détails dont on dispose sur le pouvoir des hommes en général.

» Enfin, au troisième niveau, celui des relations interpersonnelles, c'est encore plus complexe. C'est le problème de la rencontre des êtres, de la solitude, des rapports de force affectifs, et chacun des partenaires dispose en général de moyens de pression sur l'autre. Quant au rapport sexuel, si difficile et si souvent raté, il est bien délicat d'en faire l'exemple-type de la domination, en dehors du viol, dont, par simplification, certaines féministes voudraient faire l'archétype du rapport homme-femme. Chacun et chacune a ici un contentieux à la mesure de ses relations imaginaires à l'autre.

— La position des féministes, depuis une quinzaine d'années, a peut-être contribué à donner mauvaise conscience aux hommes, y compris dans la sphère privée.

— Sans doute, c'est le rôle de tout discours critique d'être au départ violent et unilatéral, mais, avec le temps, il peut se diversifier. En tout cas, la mauvaise conscience est insuffisante parce que c'est une position seulement morale avec son cortège de culpabilité. Une des raisons qui a sans doute permis la perpétuation des relations imaginaires entre nous, c'est que les femmes et les hommes n'avaient pas la même place dans les rapports sociaux. Il était donc difficile de casser les images complètement fausses que nous recevions réciproquement, notamment dans la première éducation, qui, il faut le rappeler, est dominée par les mères et les institutrices.

» Tant que les hommes, dans le travail, n'étaient pas confrontés aux femmes en tant qu'égales ou supérieures, la situation pouvait se perpétuer. Inversement pour les femmes. On élève une fille avec une vision idiote de ce qu'est l'homme, dans sa sûreté et son autorité. Je n'ai jamais vu un homme sûr de lui, sauf un homme stupide. Quant à l'autorité « masculine », elle est d'autant plus spectaculaire qu'elle est vaine et dérisoire. Par contre la jouissance du pouvoir n'a rien de spécifiquement masculin...

— Les hommes ne sont-ils pas fragiles aujourd'hui ?

— Peut-être. En tout cas, les grands mouvements socio-culturels depuis trente ans ne les mettent pas en avant ! C'est surtout la femme, avec la maîtrise de la reproduction et le mouvement de libération culturelle, qui a bénéficié des changements. Les hommes, on n'en parle pas, sauf pour dénoncer leur responsabilité. D'ailleurs, eux-mêmes ne parlent pas. Le silence des hommes est actuellement quelque chose de très douloureux. Il y a pourtant beaucoup à dire ! A commencer par le travail. L'éducation du petit garçon, c'est de lui faire croire que c'est là, et uniquement, qu'il se réalisera. Même si l'écrasante majorité des hommes a, hélas ! un travail sans intérêt en attendant une retraite souvent désespérante. Les hommes sont « embringués » dans un modèle d'épanouissement qu'ils ne peuvent habiter et qui les piège, comme les femmes, par exemple, avec celui de mère et d'épouse.

Propos recueillis par
BRUNO FRAPPAT.

Prochain article :

II. - « L'ACTE DE PENSER EST NÉCESSAIREMENT UN ACTE DE COURAGE »

Reconnaître les homosexuels ?

par FÉLIX MARIN (*)

ACCEPTER, à titre personnel de chrétien, d'écrire sur l'homosexualité relève, selon les avis, de la provocation, de la naïveté ou du courage un peu niais qui a plus à perdre qu'à gagner. Au-delà de ces réactions premières, sinon primaires, l'œil qui me lit aura intérêt à se demander, non seulement pourquoi j'écris là-dessus, mais pourquoi, lui, est en train de me lire.

Si le terrain est aussi brûlant, si aucune écriture, aucune parole ne peut être neutre — surtout si elle prétend s'en défendre ! — dans ce domaine, disons, au départ et pour faire image, que l'homosexuel nous semble être le juif de la sexualité. Non seulement par les réactions de rejet que sa seule présence provoque, ou par cette curieuse attirance-refus qu'il suscite, mais par le rôle de ferment qu'il peut jouer dans la pâte humaine, individuelle et collective.

« D'où parles-tu ? » C'est l'interpellation classique aujourd'hui.

— Je parle en banal bisexué, qui en témoigne moins pour lui-même — mon passé n'est pas mon avenir, là comme ailleurs ! — que pour bien d'autres, connus et reconnus, les uns à titre personnel, les autres au titre pastoral. Disons, pour être encore plus clair, en parcourant une terre aussi vaste et sauvage encore, qu'il ne s'agit ici que des homosexuels proprement dits, exclusivement homosexuels, qui se reconnaissent et se disent tels. Une minorité donc, car, s'il fallait parler de la bisexualité, il faudrait parler de tout... ou presque. Et je parle enfin de cette seule question : les homosexuels demandent à être reconnus comme tels. Cela interroge tout le monde : couples, parents, éducateurs, pasteurs, théologiens, femmes et hommes politiques, créateurs, etc. Ma réponse — ou plutôt l'ouverture sur d'autres questions ! — implique donc mes fonctions dans la pastorale et la théologie. »

L'homosexuel est le juif de la sexualité. Cela veut dire, entre autres choses, qu'il est objet de racisme, ou de protectionnisme, selon les cas.

Le rejet, essentiellement sans doute par peur, provoque la défense, le ghetto et vice versa. Ce mécanisme psycho-sociologique fonctionne plus ou moins pour tous les types de minorités. Il est et sera d'autant plus violent qu'inconsciemment chacun se sentira plus ou moins menacé ou impliqué. Banalités.

La situation de ghetto, qui a ses lois de solidarité nécessaire et ses conséquences de persécution qui finissent par ruiner les avantages des précédentes, est telle qu'il n'est pas étonnant d'arriver au point d'évolution où, contradictoirement, les membres du ghetto réclament la reconnaissance, à la fois pour prétendre en sortir — d'où un certain prosélytisme, ressenti comme provocateur ! — et pour, en fait, y vouloir rester. Il y a ainsi une manière de revendiquer, et, bruyamment, son homosexualité qui a l'air de vouloir faire comme si celle-ci était le seul critère d'identité.

C'est intellectuellement non seulement contradictoire, mais, socialement, pouvant être ressenti comme colonisateur.

Imaginons qu'une société ait la faiblesse de vouloir reconnaître le corps homosexuel constitué comme une réalité collective spécifique et, partant, exclusive. Que fera-t-elle sinon, avec les meilleures intentions, introduire un cheval de Troie dans la cité ? En effet, le ghetto ne devenant plus ghetto, fort de sa reconnaissance par la collectivité sociale, prendra inévitablement racine, puissance et extension. Il ne faut pas grand-chose à certaines étapes de l'évolution psychologique — surtout dans l'adolescence, qui n'a pas d'âge ! — pour que, dans les légions de bisexuels la ligne de crête les conduise vers l'une ou l'autre plaine. Et nul ne pourra contester qu'au moins sur le plan de la fécondité charnelle il est des plaines qui ne peuvent devenir logiquement que des déserts. Sauf à réduire les autres vallées à des réserves de peuplement et d'esclavage.

Aucune société, soucieuse de son avenir, ne peut consentir à prendre de tels risques. Ou bien on réduit à nouveau la femme à la seule fonction de reproductrice.

Le juif me questionne gravement par ce qu'il y a de juif en moi, héritier — sous bénéfice d'inventaire ! — de sa civilisation, de son histoire, de sa foi et de ce « plus bel Enfant des hommes », Christ, qu'a choisi cette chair-là.

L'homosexuel m'interroge, analogiquement, de la même manière, et la question nouvelle qui naît en moi peut devenir : quel est le sens — direction et signification ! — de ce qu'il peut y avoir encore d'homosexuel en moi, et quel est le sens des homosexuels dans la société, dans l'Histoire et l'avenir de l'homme, en exigence de libération par l'espérance christique ?

La reconnaissance de la réalité homosexuelle, dans les individus, et non pas en tant que prétention collective constituée, m'apporte ceci : un vaccin anti-raciste, la redécouverte de la femme, l'interrogation fondatrice sur la solitude du célibat et la pauvreté de tous les marginaux de la sexualité (célibats subis, malades, handicapés, prisonniers, exilés et émigrés, etc.), une réflexion et une action sur la fécondité et la créativité, et l'appel enfin à la bourlingue théologico-spirituelle, faite de désappropriation, de refus des pouvoirs officiels, et de nomadisme. L'invitation à une errance de fils du Fils de l'Homme, où il n'y a pas d'épaule où reposer sa tête.

Ne pouvant répondre seul, au nom de la société, je ne puis, dans le cadre de ce point de vue, qu'indiquer les têtes de chapitre du SENS que je découvre, et vous inviter à vous essayer à répondre à ma question.

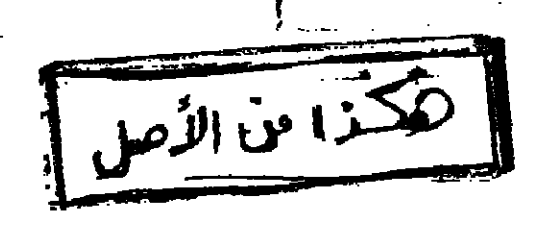
Merci pour eux, merci pour nous, merci pour moi.

Homosexuels, ne comptez pas sur nous pour nous rendre voyeurs.

Ne comptez pas sur nous — et sur vous ! — pour vous faire exhibitionnistes de la cause.

Et nous avons besoin aussi, bien sûr, de vos réponses.

(*) *Théologien (Nantes).*



Le Monde

étranger

LES CONFLITS AU PROCHE-ORIENT

PENDANT LA VISITE A JÉRUSALEM DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN

Une allusion de M. Carter à la reprise de la conférence de Genève suscite de vives appréhensions

De notre correspondant

Dans une interview accordée vendredi 30 juin à des rédacteurs en chef de journaux américains, le président Carter a déclaré que les propositions définitives de l'Egypte pour un règlement *du conflit du Proche-Orient* seront transmises aux Israéliens par l'intermédiaire des Américains après la visite du vice-président Walter Mondale en Israël et en Egypte. Le président Carter a ajouté que cette démarche sera sans doute « insuffisante », car les propositions égyptiennes ne seront pas acceptées de prime abord par Israël : « Nous nous efforcerons alors, a-t-il indiqué, d'organiser une rencontre — au moins au niveau des ministres des affaires étrangères — pour étudier un compromis entre les deux propositions. »

« En cas d'échec, a précisé *le président, nous demanderons* aux Nations unies d'intervenir, notamment par l'intemédiaire de la conférence de Genève. »

Jérusalem. — *« La Maison Blanche joue sur nos nerfs. »* Après les dernières déclarations du président Carter, c'est ainsi que peuvent se résumer les réactions israéliennes, ce lundi 3 juillet, au quatrième jour de la visite officielle du vice-président américain à Jérusalem. Tandis qu'à *Jérusalem* M. Walter Mondale s'applique à rassurer les Israéliens sur les intentions de son gouvernement, à Washington, *M. Carter profère des menaces* à peine voilées pour inviter M. Begin à faire preuve de plus de souplesse.

Ce « *chaud et froid* » est douloureusement ressenti dans les milieux politiques de Jérusalem. Les dirigeants israéliens attendaient certes avec inquiétude la venue de M. Mondale mais ne prévoyaient pas qu'elle serait à ce point l'occasion de mettre en évidence le différend israélo-américain. En effet, l'évocation de la conférence de Genève n'est guère appréciée par les Israéliens. Elle implique que l'Union soviétique (qui préside la conférence avec les Etats-Unis) participerait de nouveau à la recherche d'une solution et que la Syrie, le plus intransigeant des pays de la confrontation, serait invitée *à revenir à la table des négociations*. En outre, le problème de la représentation palestinienne serait à nouveau posé. Autant de *sujets d'inquiétude pour* Israël, qui souhaite des accords de paix séparés avec chacun des pays arabes, refuse une participation des organisations « *terroristes* », et n'apprécie guère l'intervention des grandes puissances, surtout celle de l'U.R.S.S. On note à ce propos que les déclarations du président Carter semblent marquer un retour à l' « *esprit* » de la déclaration commune américano-soviétique sur le Proche-Orient d'octobre 1977. Ce document, qui reconnaissait « *les droits légitimes du peuple palestinien* » et demandait le retrait des territoires occupés par Israël depuis 1967, avait provoqué à *Jérusalem les plus vives appréhensions*.

« Une menace grave »

Certaines réactions dans la presse israélienne traduisent l'*amertume, sinon* la *colère*, devant l'attitude américaine. Reçu à la Knesset dimanche matin, M. Mondale a voulu atténuer l'effet de la prise de position du président des Etats-Unis : « *A mon avis*, a-t-il dit, *elle ne constitue pas un changement de la politique américaine.* » Ces paroles, qui autorisent toutes les interprétations, ne pouvaient rassurer ses interlocuteurs. Plusieurs membres du *Likoud* ont estimé que la « *petite phrase* » de M. Carter était « *une menace grave* » adressée à Israël, et ils ont jugé que le président américain venait de confirmer l'abandon de l'attitude de neutralité à laquelle doit se *tenir un médiateur*.

Après deux heures d'entretien dimanche après-midi, MM. Begin et Mondale ont indiqué, au cours *d'une conférence de presse* improvisée devant le bureau du premier ministre, quelles seraient les prochaines étapes vers la reprise des négociations, en se gardant toutefois d'en préciser les dates. Les deux hommes d'Etat ont déclaré que l'on attendait désormais la communication à Washington du plan de paix égyptien, celui-ci devant être ensuite transmis à Jérusalem, où il sera « *étudié* » avant une éventuelle rencontre à Londres des ministres des affaires étrangères égyptien et israélien (1). En cas de réussite, cette rencontre devrait préparer une véritable reprise des négociations directes.

Au cours du dîner officiel offert dimanche soir à la Knesset en l'honneur du vice-président américain, M. Begin a évité de faire allusion aux divergences de vues entre Jérusalem et Washington, et a exprimé avec insistance sa volonté de parvenir à un règlement de paix et soulignant qu'il n'avait pas « rejeté » *a priori* les propositions égyptiennes.

Pour sa part, M. Mondale a ment de paix, soulignant qu'il a tenus depuis son arrivée à Jérusalem, déclarant notamment : *« Il n'y a jamais eu entre deux nations une amitié aussi grande que celle qui unit Israël au peuple américain depuis trente ans. Nous faisons partie de la même famille. »* Il a réaffirmé que les Etats-Unis ne permettraient pas que la sécurité d'Israël soit menacée (sans préciser là encore qu'elle serait l'importance des *livraisons d'armes qu'Israël attend*). Puis il a de nouveau écarté l'idée d'un Etat palestinien, condamnant à ce propos de nouveau *l'O.L.P. pour les derniers* attentats commis à Jérusalem.

Mais le vice-président américain a retenu l'attention en soulignant longuement l'importance de la résolution 242 du conseil de sécurité des Nations unies, dont le gouvernement de M. Begin fait une interprétation particulière, selon laquelle l'obligation du retrait israélien des territoires occupés ne s'applique pas à tous les « fronts » — restriction déjà vivement regrettée à Washington.

D'autre part, M. Mondale a mis l'accent sur la nécessité de saisir les « *chances de paix* » en disant : *« Qui sait quand elles se représenteront ? »* Sur ce point, il a précisé que Washington continuera à favoriser la négociation directe entre Le Caire et Jérusalem, mais il a ajouté : *« Si le besoin devait s'en faire sentir, le gouvernement américain fera lui-même des propositions. »* *Cette précision correspond* très exactement à l'une des principales appréhensions de M. Begin, qui craint que Washington ne cherche à imposer un compromis, après avoir constaté l'incompatibilité des plans de paix israélien et égyptien.

FRANCIS CORNU.

(1) Il semble que — contrairement à ce qu'a tout d'abord indiqué M. Mondale — le gouvernement israélien n'ait pas encore donné son accord définitif pour cette réunion à Londres et qu'il attend d'avoir auparavant reçu les propositions égyptiennes.

Les affrontements entre Syriens et phalangistes au Liban

(Suite de la première page.)

Tard dans la soirée de dimanche, le port de Beyrouth brûlait à nouveau (un dépôt sur les quatre reconstruits depuis la guerre a été détruit de même qu'un cargo *qui n'a pas* appareillé assez vite) et les obus pleuvaient sur tous les quartiers du secteur chrétien (Achrafieh, Sioufi, Tabaris, Badaro, Musée, Furn el-Chebback, Ain Remmaneh, Hôtel-Dieu). Des incendies s'allumaient, *notamment au siège du P.N.L.*, des voitures étaient déchiquetées parfois avec leurs occupants, trois hôpitaux au moins (l'Hôtel-Dieu de France, Saint-Georges et Jiitaoui) recevaient des coups directs. La radio phalangiste, sans doute touchée, s'arrêtait d'émettre, *ce qui aggravait l'inquiétude de la population*. Le chef du Front libanais, M. Camille Chamoun, lançait un appel *« au monde civilisé et en particulier aux Etats-Unis, défenseurs des libertés »*, pour qu'ils *« arrêtent le génocide »*.

Installées dans tous les points stratégiques dominant Beyrouth, les troupes syriennes n'ont arrêté le feu *que vers minuit après que le président* Assad eut personnellement ordonné à son état-major de cesser le feu à la demande du président Sarkis. Les bombardements se sont alors progressivement atténués mais n'ont complètement cessé que vers sept heures du matin.

L'épreuve de force était un fait devenu *inéluctable* depuis que la Syrie, *implicitement mise en cause* dans l'affaire des trente et un villageois chrétiens massacrés dans la Bekaa, avait contre-attaqué, accusant les Kataëb de vouloir la « *partition du Liban* ». « *La Syrie ne permettra jamais aux conspirateurs de partager le Liban ou de conclure un accord de paix avec l'ennemi sioniste* », écrit la presse de Damas, qui a *adopté un ton très dur*. « *Des groupes de phalangistes et de P.N.L. se sont attaqués à la FAD (...) pour imposer leur hégémonie au peuple libanais par le sang. La FAD a riposté et les a réduits au silence* », affirme le commentaire de l'Agence syrienne d'information, ce lundi matin.

La réduction des positions phalangistes *ne se limite pas à Beyrouth*. Au cours des derniers jours, à la suite de l'assassinat de Tony Frangié à Ehden par un commando phalangiste, les troupes syriennes ont commencé à pénétrer en profondeur dans tout le gouvernorat du Nord-Liban, *notamment* dans quatre circonscriptions chrétiennes (Becharré, Koura, Chekka, Batroun) où les Phalanges sont bien implantées. Dans la cinquième circonscription (Zghorta), ce parti avait été réduit à l'impuissance par M. Soleiman Frangié, allié des Syriens, et ses membres avaient dû quitter leur formation ou se réfugier ailleurs.

Quant à l'Etat libanais, le chef du gouvernement, M. Selim el Hoss, a dressé le constat de sa totale paralysie tout en observant que la gravité de la situation ne lui permettait *« même pas »* de démissionner.

LUCIEN GEORGE.

M. RAYMOND EDDÉ : le président Sarkis devrait demander le retrait des troupes syriennes.

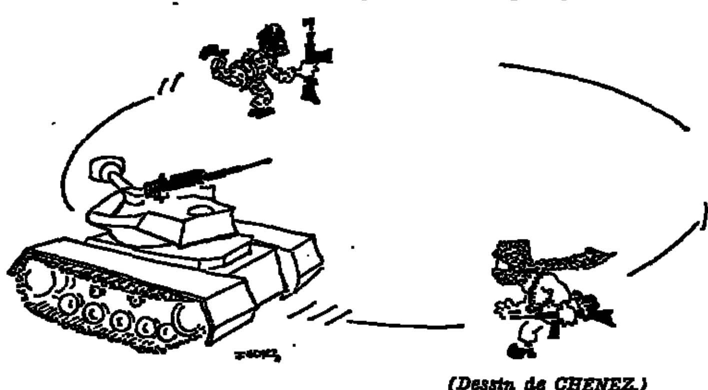
M. Raymond Eddé, dirigeant du Bloc national libanais (maronite modéré), en exil en France, nous a fait la déclaration suivante :

« La responsabilité des événements sanglants au Liban incombe avant tout aux dirigeants phalangistes. Ce sont eux qui les premiers ont demandé et obtenu l'intervention de l'armée syrienne au Liban. Tout récemment encore, ce sont eux qui ont organisé l'assassinat de Tony Frangié, provoquant ainsi une violente réaction de la part de Damas. Cette réaction n'est toutefois pas motivée par l'amour que portent les Syriens à l'égard de la famille Frangié, mais plutôt par la volonté d'utiliser le massacre d'Ehden comme prétexte pour supprimer le militarisme et la dictature phalangistes.

» Cela dit, je continue à soutenir que l'objectif de la Syrie est d'occuper tout le Liban jusqu'au fleuve Litani, laissant le sud du pays à Israël. Un tel partage du Liban est conforme au « plan Kissinger », que j'ai toujours dénoncé, plan que l'administration Carter ne semble pas avoir désavoué.

» Maintenant que la Syrie a donné la preuve de ses véritables intentions à ceux qui, au Liban et ailleurs, en doutaient encore, il incombe au président Sarkis de demander le retrait des troupes syriennes, en exécution des engagements pris par le président Hafez Assad.

» Le fait de se retrouver seuls entre Libanais chrétiens et musulmans, et entre Libanais et Palestiniens, puisqu'il semble exclu que le Liban puisse maintenant obtenir une véritable force de paix arabe ou des forces de l'ONU supplémentaires qui s'installeraient dans le reste du pays, comporterait beaucoup moins de risques pour le Liban. »



(Dessin de CHENEZ.)

Les quinze membres « modérés » de la Ligue arabe « *suspendent* » *toutes leurs relations* avec le Yémen du Sud

Les « modérés » du monde arabe se mobilisent contre le communisme : tel semble être le bilan *du conseil extraordinaire de la* Ligue arabe qui, réuni au Caire, a déclaré, dimanche 2 juillet, le régime d'Aden coupable de l'assassinat, *le 24 juin*, du président nord-yéménite, le lieutenant-colonel El Ghachemi. Quinze membres sur les vingt-deux que compte la Ligue arabe étaient présents. Outre les membres du « Front de la fermeté » (Syrie, Libye, Algérie, Yémen du Sud, O.L.P.), l'Irak et Djibouti (dernier pays admis à la Ligue arabe), ne participaient pas à la réunion extraordinaire.

Les mesures décidées contre le Yémen du Sud sont sans précédent : gel des relations diplomatiques des pays membres de la Ligue avec le régime d'Aden, suspension des relations économiques et culturelles, arrêt de l'assistance technique. Ce verdict a été rendu sans aucune pièce à conviction dans le dossier qu'a présenté le Yémen du Nord et en l'absence de l'accusé. Le conseil de la Ligue s'est fondé uniquement sur les résultats de l'enquête menée à Sanaa, *pour condamner* le Yémen du Sud.

En fait, c'est le procès d'un *régime et non* d'un *crime que* le conseil de la Ligue a instruit samedi et dimanche. Dans ses deux réunions à huis clos, le conseil semble avoir beaucoup plus évoqué l'infiltration communiste dans le monde arabe que les circonstances de la mort du *président du* Yémen du Nord.

Le ministre égyptien des affaires étrangères avait, dès le début des travaux, condamné le Yémen du Sud, qui, a-t-il dit, *« a ouvert ses portes à l'infiltration soviéto-cubaine »*.

Dans son allocution, son collègue nord-yéménite, M. Abdallah El Asnaj, a demandé à ses pairs de prendre des mesures très fermes contre *« la bande de marxistes hors-la-loi au pouvoir à Aden »*.

A Aden, un communiqué du Front national de libération, rendu public dans la soirée de dimanche, a accusé les *« forces impérialistes »* de concentrer des troupes à la frontière du Yémen du Sud en vue de *« commettre une agression »*.

Par ailleurs, la composition du nouveau *conseil présidentiel sud-yéménite* a été rendue public dimanche. Il comprend outre M. Ali Nasser, qui en assume la présidence, MM. Abdel Fattah Ismail, secrétaire général du Front national ; Mohamed Salem Moutih, membre du bureau politique du Front national et ministre des affaires étrangères ; Ali Antar, membre du comité central *du Front national et ministre* de la défense, et Ali Abdel Razzak Bazib, membre du bureau politique du Front national et ministre de la culture. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Les journalistes de couleur se refusent à toute collaboration avec leurs collègues blancs

De notre correspondant

Johannesburg. — Les journalistes africains, métis et indiens d'Afrique du Sud ont fermé la porte à toute collaboration avec leurs collègues blancs sur le plan syndical ou politique.

La Writers Association of South Africa (WASA), qui affirme regrouper les deux *tiers des quelque* deux cents journalistes « non-Blancs » du pays, a tenu secrètement ce week-end son congrès dans un hôtel situé près de Durban, défiant ainsi les autorités qui avaient interdit la réunion prévue à Port-Elizabeth.

Ce congrès, réunissant environ cinquante délégués, a donné lieu à une nette radicalisation des journalistes, *dont le président*, M. Zwelakhe Sisulu, a affirmé d'entrée de jeu que leur action faisait « *partie intégrante de la lutte des Noirs contre le régime minoritaire blanc* ».

Les résolutions votées illustrent ce durcissement à l'égard non seulement du gouvernement, accusé de continuer à « *harceler* » les journalistes noirs, mais aussi des journalistes et des libéraux blancs eux-mêmes.

Ainsi M. Donald Woods, ancien éditeur du *Daily Dispatch* d'East-London, qui a quitté l'*Afrique du* Sud il y a six mois, après avoir été frappé d'une mesure de bannissement, a été dénoncé comme un « opportuniste » et *accusé* d' « *exploiter de façon scandaleuse le nom du héros du peuple Steve Biko* ».

La WASA, fondée après l'interdiction en octobre dernier de l'Union of Black Journalists (U.B.J.), et qui refuse des membres blancs, a également décidé de ne « *rien avoir à faire* » avec la South African Society of Journalists (S.A.S.J.), *qui compte* une forte majorité de Blancs. Le congrès a refusé de faire partie de la Fédération internationale des journalistes (*FIJ*), *si celle-ci* accepte la S.A.S.J. dans ses rangs, lors de son prochain congrès de Monte-Carlo.

L'attitude de la WASA illustre parfaitement la position intenable des libéraux blancs dans le pays. La S.A.S.J. était un *syndicat de* journalistes « *enregistré* » auprès de Pretoria et donc, aux termes de la loi, fermé aux Noirs. Ce n'est qu' il y a deux ans, au lendemain des émeutes de 1976, qu'une majorité s'est dégagée en son sein pour s'ouvrir aux Noirs et abandonner en conséquence sa position de syndicat reconnu. Mais c'était trop tard. Entre-temps, les journalistes noirs s'étaient organisés séparément et le fossé entre les deux groupes est allé en s'élargissant.

Les journalistes noirs constituent, il est vrai, une force nouvelle en Afrique du Sud, où leur nombre était très limité jusqu'en 1976. Les émeutes ont forcé les journaux à ouvrir leurs portes aux Noirs, les reporters blancs ne pouvant couvrir facilement les événements des cités noires.

Mais les hommes de presse de *couleur évoluent* dans une liberté surveillée âprement dénoncée au congrès de la WASA. Six d'entre eux demeurent en détention sans procès, *dont trois — MM. Joe* Tholoe, président de l'U.B.J., Willie Bokala et Jan Tugwana — depuis plus d'un an, sans que personne ait pu les approcher, ni leur avocat ni leur famille. Les trois autres détenus sont Mlle Thenjiwe Mthintso, Mme Juby Mayet et M. Isaac Morde.

(Intérim.)

AU TCHAD

Le gouvernement de N'Djamena et le Frolinat renouent le dialogue à Tripoli

La conférence sur la réconciliation nationale tchadienne réunissant des représentants de N'Djamena et du Frolinat, prévue initialement pour le 7 juin dernier, devait s'ouvrir lundi 3 juillet, à Tripoli, avec près de quatre semaines de retard. Cette réunion, présidée par M. Abdulgassim Mohamed Ibrahim, vice-président soudanais, sera consacrée à l'« *examen de l'ensemble du problème tchadien* ». La délégation gouvernementale tchadienne est conduite par le lieutenant-colonel Wadal Abdelkhader Kamougue, ministre des affaires étrangères, celle du Frolinat par son président, M. Goukouni Oueiddei.

L'annonce, samedi, de cette conférence est intervenue alors *que l'ancien chef rebelle Hissène* Habre, rallié en janvier au régime du général Malloum, séjournait à Khartoum. Selon certains informations non confirmées, M. Habre y aurait rencontré des personnalités du Frolinat.

Cependant, en dépit de la présence de quelque mille cinq cents soldats français, l'insécurité persiste dans plusieurs provinces du Tchad sous contrôle des autorités de N'Djamena. Aucune des routes reliant la capitale aux provinces du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud n'est tout à fait sûre. A moins d'une dizaine de kilomètres de la capitale, des barrages de l'armée tchadienne ont été mis en place pour empêcher les infiltrations de rebelles dans la ville.

Infiltrations des rebelles dans le Sud

Seuls les convois sous escorte militaire peuvent rejoindre Moussouro, dans le Kanem, non loin du lac Tchad. Pour arriver à *Abeche, capitale du Nord-Est*, les transporteurs se regroupent en convois et paient un droit de passage, tant aux forces tchadiennes qu'au Frolinat. *En dépit* des contrôles, le Frolinat s'est fortement implanté dans la zone sud, reconnaît-on en privé à N'Djamena.

Après ses échecs récents face aux forces franco-tchadiennes à Salal, Ati et Djadaa, le Front a, en effet, repris ses opérations de pénétration et de recrutement dans les villes et villages de la zone sud.

La présence du Frolinat dans la brousse a contraint à prendre des mesures de sécurité. Les avions militaires reliant N'Djamena aux principales villes de la zone sud sont contraints de voler à des altitudes précises et qui varient de jour en jour pour éviter les missiles SAM-7 et les batteries antiaériennes du Frolinat.

A N'Djamena, l'inquiétude, qui était vive ces derniers mois parmi l'importante communauté française — environ quatre mille personnes, — a cédé la place ces derniers temps à un regain de confiance dû à la présence des troupes françaises.

Pour leur sécurité, les militaires *français stationnés* à N'Djamena ont reçu l'ordre de ne pas se rendre dans la « ville africaine ». Il leur est interdit de quitter leur cantonnement en groupe de moins de quatre hommes. Un couvre-feu, d'ailleurs peu respecté, a été fixé à minuit pour tout militaire français.

Un plan d'évacuation d'urgence a été élaboré par les autorités *françaises. Il prévoit notamment* le rassemblement des ressortissants des pays occidentaux en plusieurs points de la ville. — *(Reuter, A.F.P.)*

ASIE

Chine

La presse publie un texte de Mao faisant l'éloge de la direction collective et des méthodes pragmatiques

De notre correspondant

Pékin. — Le parti communiste chinois a célébré, samedi 1er juillet, son cinquante-septième anniversaire. C'est un cap car autant d'années se sont désormais écoulées depuis son accession au pouvoir qu'entre sa fondation et l'entrée de l'armée rouge à Pékin en 1949.

A la différence de l'an passé, où l'événement avait été totalement passé sous silence, cet anniversaire est célébré notamment par la publication dans le mensuel du parti, *Drapeau rouge*, comme dans tous les journaux pékinois, d'un très long texte de Mao Tsé-toung datant du 30 janvier 1962 : c'est l'année des réajustements après les erreurs du Bond en avant, les épreuves imposées par la rupture avec l'Union soviétique et plusieurs récoltes successives aussi catastrophiques les unes que les autres. Mao Tse-toung, qui s'adresse à une conférence de travail de sept mille responsables réunis à Pékin, fait lui-même son autocritique. « Je connais peu de chose, *dit-il en substance*, et je suis le premier responsable des erreurs qui ont été commises. Mais c'est par l'expérience que nous avancerons, que nous apprendrons et que nous parviendrons à améliorer nos méthodes. » « *Il ne suffit pas d'avoir une ligne générale. Nous devons aussi disposer d'un ensemble complet de principes, de politiques et de méthodes spécifiques adaptées à notre situation.* » Et de mentionner divers règlements qui venaient alors d'être mis au point sur la gestion des communes populaires, sur les entreprises industrielles, sur l'éducation supérieure, sur la recherche scientifique, etc. Les références à Liu Shao-chi, qui avait supervisé la préparation de ces documents, ont seules été gommées dans la version du discours publiée aujourd'hui.

L'autre volet principal du discours, qui lui donne d'ailleurs son titre, est fait de développements successifs sur la pratique du centralisme démocratique à tous les niveaux. C'est de là qu'est tirée une des principales citations qui figuraient, en février dernier, dans le rapport de M. Hua Kuo-feng à la cinquième Assemblée nationale populaire : « *Sans une large démocratie populaire, la dictature du prolétariat ne pourrait se consolider et le pouvoir serait instable... Pour unir tout le parti et tout le peuple, il est indispensable de promouvoir la démocratie et de laisser les gens s'exprimer.* » Autour de ce thème sont formulées, dans un langage très direct, toute une série de recommandations sur la pratique de la direction collective, sur les vertus la critique et de l'autocritique, sur la « *prudence* » à observer en matière d'arrestations et d'exécutions capitales, sur la ligne de masse, etc.

Mises à part les références — disparues — à des personnages condamnés ou à des pays avec lesquels les relations ont changé — une phrase sur la Yougoslavie « *devenue un pays bourgeois* » a été supprimée, — le texte est assez d'actualité aujourd'hui et ne détonne aucunement avec les principaux discours entendus ces derniers mois. On y relèvera seulement plusieurs allusions, dans un contexte positif, à Confucius — dont la réhabilitation est ainsi annoncée.

« Réviser » les principes révolus

Sur le fond, la lecture de ce long texte doit être éclairée par des documents annexes parus ces derniers jours. Vendredi en particulier *le Quotidien du peuple* avait publié un commentaire où était déjà développé le thème suivant lequel les erreurs et les épreuves traversées, y compris les « *onze années à vous couper le souffle* » de la révolution culturelle, l'époque Lin Piao et celle de la « bande des quatre », contribuent finalement à « *accroître la combativité du peuple chinois* ». Selon *le Quotidien du peuple*, cependant, cela prouve avant tout que « *le courant de l'histoire est irrésistible* », d'autant plus que le peuple en est la force motrice et qu'en conséquence il serait vain *de s'y opposer*, car se serait s'opposer au peuple lui même. Suivait l'énumération de différents types de personnages qui vont à l'encontre de ce courant, hésitent à le suivre, ou encore lui restent étrangers en raison des « *contaminations* » qu'ils ont subies. L'avertissement est net. Ces gens-là doivent opérer un « *changement complet de leur position idéologique* », cela peut être difficile mais c'est obligatoire.

Un autre point, plus important peut-être encore, doit être révélé. Le texte de Mao Tse-toung qui a été choisi pour ce cinquante-septième anniversaire est l'un des moins « doctrinaires » qui soient. Il y est beaucoup plus question de politique, de problèmes pratiques et méthodes de travail que d'idéologie, et les références à la littérature classique et à l'histoire chinoises y sont bien plus fréquentes que celles au marxisme-léninisme. C'est à peine s'il est fait allusion au révisionnisme (en 1962) pour expliquer comment l'Union soviétique rend service à la Chine en tant qu' « *exemple négatif* ». Or le problème de la doctrine — plus exactement de l'attitude qu'on doit adopter envers la doctrine — est depuis quelques temps à l'ordre du jour. Dans un premier temps, la démonstration a été faite que la théorie était inséparable de la pratique, l'une devant s'appuyer sur l'autre. On reconnaît là l'influence du pragmatisme de M. Teng Hsiao-ping, mais c'est un langage que peu de dirigeants chinois, à commencer par M. Hua Kuo-feng, songeraient à récuser. Le 24 juin toutefois, *le Quotidien du peuple* a été plus loin dans un article de dix-sept mille caractères emprunté au commentateur du *Journal de l'armée de libération* — d'où proviennent en ce moment les idées les plus audacieuses — où l'on pouvait lire cette phrase étonnante : « *Compte tenu de la pratique, nous devons réviser les principes révolus du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Tse-toung ; non seulement nous devons le faire, mais cela est normal, nécessaire et inévitable.* » La formule a d'autant plus surpris que le terme employé en chinois pour exprimer la notion de « révision » est le même que celui qui sert à désigner le « révisionnisme » soviétique.

Un tel langage est à tout le moins inhabituel. Tout dépend, bien sûr, du sens qu'on veut lui donner, mais la publication du discours prononcé en 1962 par Mao Tse-toung suggère un parallèle. Comme l'indiquait alors le président du P.C.C., le jeu du centralisme démocratique devait précisément servir à corriger les erreurs commises les années précédentes. C'est aussi ce qui est tenté aujourd'hui par rapport à l'époque où, soutient-on, la « bande des quatre » exerçait une « *dictature fasciste* ». Certains estimeraient-ils toutefois que l'on n'avait pas été assez loin en 1962, puisque au demeurant l'aventure de la révolution culturelle commençait à peine quelques années plus tard ? C'est bien ce à quoi on semble penser lorsqu'on parle de « *réviser des principes révolus* » — non pas seulement la manière de les appliquer, — et lorsque *le Quotidien du peuple* pose la question de savoir si « *une catastrophe comme celle qui fut causée par Lin Piao et la bande des quatre pourrait encore se reproduire* ».

ALAIN JACOB.

LA TENSION ENTRE HANOI ET PÉKIN

Des gardes-frontières vietnamiens auraient ouvert le feu sur des paysans chinois

Le ministre adjoint des affaires étrangères du Vietnam, M. Phan Hien, devait entretenir, ce lundi 3 juillet à Bangkok, les dirigeants thaïlandais des conflits et litiges opposant son pays au Cambodge et à la Chine. Radio-Hanoï, captée à Hongkhong a indiqué samedi que les forces vietnamiennes avaient tué ou blessé plus de sept cents soldats cambodgiens au cours des accrochages frontaliers ayant eu lieu dans la dernière semaine du mois de juin. Revenant sur ces affrontements, la *Voix du Cambodge* a consacré, dimanche, son éditorial « *aux grandes victoires remportées par l'armée révolutionnaire et le peuple héroïque, qui ont pu déjouer la tentative de coup d'Etat organisé par le parti communiste du Vietnam (fin mai) et mettre en échec l'invasion des régions frontalières orientales du 15 au 29 juin* ».

Cependant, le Vietnam a marqué le second anniversaire de sa réunification par un commentaire du quotidien *Nhan Dan* affirmant que « *les autorités cambodgiennes ont déclenché une guerre contre les régions frontalières du sud-ouest du Vietnam* ». « *La Chine*, ajoute le journal, *a forcé les Hoas* (populations d'origine chinoise) *à quitter le Vietnam pour la Chine et a procédé à des coupes sombres dans des douzaines de projets d'assistance.* »

La tension entre Hanoï et Pékin aurait donné lieu à un petit incident armé, le 27 juin, sur la frontière sino-vietnamienne, a révélé, samedi à Kunming, capitale de la province du Yunnan, un officiel chinois parlant à des journalistes étrangers. L'incident, le seul qui ait été jusqu'alors rendu public de source chinoise, n'a pas fait de victimes. La police vietnamienne aurait tiré en direction de paysans chinois qui avaient franchi la frontière par mégarde.

D'autre part, les membres du consulat général vietnamien à Kunming ont quitté la ville, vendredi, à la suite de la décision de Pékin de fermer les consulats vietnamiens en Chine du Sud. Celui de Canton a déjà été évacué et celui de Nanning, capitale du Kwansi, devait l'être lundi.

Un message adressé à Hanoï par les dirigeants soviétiques, à l'occasion du deuxième anniversaire de la République socialiste du Vietnam, assure que « *l'U.R.S.S. a soutenu, soutient et soutiendra constamment le Vietnam* ». — *(A.F.P.)*

EUROPE

Portugal

Après huit mois de crise

M. SA CARNEIRO REPREND LA PRÉSIDENCE DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE

De notre correspondant

Lisbonne. — Après huit mois de crise, de démissions et de déclarations intempestives, M. Francisco Sa Carneiro reprend la présidence du parti social-démocrate (P.S.D.), écartant de la direction de cette formation politique toutes les personnalités considérées comme modérées, qui s'opposaient à sa stratégie de combat contre la Constitution, le président de la République et le gouvernement de M. Soares.

Le sixième congrès du P.S.D., qui a eu lieu à Lisbonne les 1er et 2 juillet, a, en effet, réintroniser « *le premier militant du parti* » : M. Sa Carneiro sera désormais le seul responsable de l'orientation politique du P.S.D. en ce qui concerne « *les grands problèmes nationaux et internationaux* ». Une « *commission politique nationale* », chargée des « *problèmes quotidiens* », a été constituée : elle ne comprend que des personnalités ayant la confiance du président.

Les membres du courant « modéré » — MM. Mota Machete, Sousa Franco, — qui se considèrent eux-mêmes comme les « *vrais sociaux-démocrates* », semblent avoir accepté leur défaite : l'hypothèse d'une scission ne paraît pas envisagée pour l'instant. Sans contester ouvertement l'élection de M. Sa Carneiro à la présidence du parti (qui a été obtenue par 603 voix sur 656 délégués), ils ont voulu, néanmoins, marquer leur poids au sein du P.S.D. Aussi ont-ils refusé les tentatives de conciliation de dernière heure, en présentant leur liste propre aux élections pour le conseil national du parti. Le résultat (186 voix, contre 442 pour la liste de M. Sa Carneiro), donne aux « modérés » presque un tiers des places dans cet organe consultatif. Ils gardent d'autre part la majorité au sein du groupe parlementaire du parti.

Le P.S.D. s'apprête désormais à « *provoquer par des moyens constitutionnels* » la chute du gouvernement P.S. - C.D.S., qui, « *appuyé par les internationales socialiste et démocrate chrétienne, favorise le secteur public et les multinationales, au détriment des secteurs privé et coopératif* ». Ce gouvernement, dont la politique extérieure faciliterait « *les appétits des grandes puissances et les intérêts expansionnistes de l'Union soviétique* », doit, selon le P.S.D., céder la place à un « *gouvernement de salut national* », constitué par les « *trois partis démocratiques* » : le P.S., le P.S.D. et le C.D.S. Faute d'obtenir satisfaction, les sociaux-démocrates exigeront des élections législatives anticipées.

Enfin, les amis de M. Sa Carneiro envisagent l'hypothèse d'une révision anticipée de la Constitution. Ils entendent en supprimer « *certains principes d'inspiration marxiste* » et « *réduire le poids excessif du secteur public* ». — J. R.

AMÉRIQUES

Canada

L'enlèvement de Mme Maschino

M. Zeghar semble avoir bénéficié de complicités

Me Proulx, avocat canadien de M. Zeghar, l'homme d'affaires algérien accusé d'avoir enlevé, le 24 avril, à Montréal, sa sœur Dalila, mariée à un Français, M. Denis Maschino, pour la ramener en Algérie, a rendu publics de nouveaux éléments d'information tendant à accréditer la version selon laquelle la jeune femme serait partie de sa propre volonté.

Il a fait état du témoignage d'une sœur de la victime, Mme Zahia Hamidi-Khodja, qui réside ordinairement à Paris. Celle-ci affirme que Mme Dalila Maschino lui a demandé, début mars, par téléphone, de lui faire parvenir un passeport algérien. Mme Hamidi-Khodja aurait transmis cette demande à son frère, M. Hocine Zeghar, qui aurait fait le nécessaire. Elle aurait finalement remis le passeport à sa sœur en avril 1978, lors d'un voyage à Montréal.

On relève à Montréal que le passeport a été remis le 13 mars 1978 à El-Eulma, village d'origine de la famille Zeghar. L'ambassade du Canada à Alger y a apposé un visa de tourisme deux jours plus tard. Ces opérations se sont faites en l'absence de l'intéressée, qui n'avait aucune raison de demander un nouveau passeport, puisqu'elle en possédait déjà un, envore valide, sur lequel était apposé, depuis 1975, u nvisa d'immigrante au Canada. Mme Dalila Maschino n'ignorait pas, d'autre part, qu'il n'est pas nécessaire de produire un passeport pour quitter le Canada.

L'ambassade d'Algérie à Ottawa a de surcroît confirmé qu'il était impossible d'obtenir un passeport par correspondance, par procuration et, à plus forte raison, par téléphone.

Il semble donc évident que M. Zeghar a bénéficié, pour mener son entreprise, de complicités et de protections diverses, qui lui ont permis de s'affranchir des législations algérienne et canadienne.

● A PARIS, quelque cent cinquante femmes se réclamant de la Coordination des femmes arabes (1) ont manifesté samedi 1er juillet devant l'ambassade d'Algérie, pour protester contre l'enlèvemen et la « *séquestration* » en Algérie de Mme Maschino, qui, bien que déjà mariée à un ressortissant français, serait, selon cette organisation de femmes, mise en demeure d'épouser un autre homme, choisi par son frère. La Coordination des femmes arabes dénonce « *le mutisme des autorités algériennes sur cette affaire* », ainsi que « *l'absence de statut juridique et social des femmes en Algérie.* » *social des femmes en Algérie* ».

(1) Maison des travailleurs immigrés, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.

Sept pays sud-américains signent à Brasilia le pacte amazonien

De notre correspondant

Roi-de-Janeiro. — Les ministres des affaires étrangères de sept pays sud-américains (1) devaient signer à Brasilia, ce lundi 3 juillet, le pacte amazonien — un des grands projets de la diplomatie brésilienne dans le continent, en gestation depuis une quinzaine de mois.

Les objectifs du pacte sont en principe d'ordre techniqu. : réaliser un « *développement intégral* » de l'Amazone en coordonnant les initiatives des pays membres en : ère de communications, de navigation fluviale, de développement de l'agriculture et de mise en valeur des ressources naturelles. Mais, au-delà des objectifs officiels, certes importants en soi, le pacte répond, de toute évidence, à une motivation plus politique. C'est ce qui explique sans doute l'insistance avec laquelle la diplomatie brésilienne a appuyé le projet, depuis les premiers sondages qu'elle a réalisés auprès des pays voisins, au début de 1977.

D'une part, le pacte a une importance géopolitique évidente pour le Brésil, dont les frontières se trouvent, pour les trois quarts, dans la région amazonienne. De l'autre, il lui permet de s'affirmer comme un pays-clef dans la région. Déjà membre, avec les pays du « cône sud », de l'organisation régionale du bassin de La Plata, le Brésil devient aussi le promoteur d'un regroupement des pays du nord et de l'ouest du sous-continent. Il se présente comme un pôle dynamique dans l'évolution de la région et peut espérer, de cette manière, écarter tout danger d'isolement face à l'Amérique hispanophone — danger que risquait d'accentuer la nouvelle diplomatie américaine plus portée à reconnaître à Caracas ce rôle de « pays leader » que l'administration républicaine attribuait naguère à Brasilia.

Pour parvenir à ses fins, le Brésil a dû vaincre nombre de réticences de la part de ses partenaires, notamment celles du Pérou et du Venezuela. Ces derniers craignaient que le poids du géant brésilien ne lui confère un rôle déterminant au sein de l'organisation amazonienne. Ils craignaient aussi que le pacte n'ait pour effet d'encourager l'installation de populations brésiliennes dans les zones frontalières des pays voisins, comme ce fut le cas dans la province argentine de Misiones ou dans l'est de la Bolivie. De plus, les cinq pays membres du pacte andin, qui deviennent tous aujourd'hui membres du pacte amazonien, craignaient que le second ne se substitue progressivement au premier. Ce qui aurait permis au Brésil de s'immiscer dans le système communautaire graduellement mis sur pied, non sans peine, par les pays andins.

Le Brésil a finalement réussi à rassurer ses partenaires. Il est bien spécifié que le pacte aura des objectifs essentiellement techniques, et non d'intégration économique (l'expression « *intégration physique* » a été finalement retirée du texte du projet). De plus, les décisions y seront prises à l'unanimité, afin de sauvegarder les intérêts des petits pays. Malgré ces restrictions, la signature du pacte représente une victoire pour la ténacité de M. Azeredo da Silveira, ministre des affaires étrangères brésilien.

THIERRY MALINIAK.

(1) La Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Equateur, la Guyana, le Pérou et le Venezuela.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● PRES DE SIX MILLE MILITANTS PERONISTES ont célébré, le 1er juillet à Buenos-Aires, le quatrième anniversaire de la mort du général Peron, a annoncé l'agence Noticias Argentinas. Les manifestants ont réclamé la « *liberté pour Isabel* », la troisième femme du leader argentin, qui lui avait succédé à la présidence, le 1er juillet 1974, avant d'être renversée par le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976. Après une messe, des heurts se sont produits entre policiers et manifestants. Deux personnes auraient été arrêtées. — *(A.F.P.)*

Belgique

● 32 000 PERSONNES ont participé le 2 juillet au traditionnel rassemblement nationaliste flamand de Dixmude. Le président du comité d'organisation du pèlerinage a exprimé son opposition à l'égard de l'accord historique survenu l'an dernier, à Bruxelles, sous le nom de « pacte d'Egmont », entre les principaux partis de chacune des trois régions de Belgique (Flandre, Wallonie et Bruxelles) en faveur d'une fédéralisation progressive du pays.

Mais, pour la première fois depuis longtemps, le drapeau national belge a été hissé sur la façade de l'hôtel de ville de Dixmude à côté du drapeau flamand *(A.F.P.)*

États-Unis

● TROIS JOURNALISTES SOVIETIQUES, deux correspondants de l'agence Tass et un des *Izvestia*, ont été convoqués au département d'Etat pour un réexamen de leur accréditation, a-t-on appris samedi 1er juillet à Washington. Cette démarche est vraisemblablement liée au procès en diffamation intenté à Moscou à deux journalistes américains. — *(A.F.P., Reuter.)*

Iran

● DES DESORDRES D'ORIGINE RELIGIEUSE se sont produits vendredi à Chiraz (centre du pays) et à Kermanshah (Kurdistan), a rapporté dimanche 2 juillet la presse de Téhéran. Dans ces deux villes, des foules rassemblées autour des mosquées (cinq cents personnes à Chiraz, cinq mille à Kermanshah) ont envahi les rues en lançant, selon la presse, des « *slogans antipatrictiques* ». Elles ont été dispersées par la police qui a fait usage de gaz lacrymogènes. A Kermanshah, où les services dans les mosquées commémoraient la mort du sixième iman chiite, Moussa Ibn Djaffar, douze personnes ont été arrêtées. Deux manifestants auraient été blessés. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Japon

● LES MANIFESTATIONS LES PLUS VIOLENTES depuis son ouverture de l'aéroport ont eu lieu près de Narita, le dimanche 2 juillet. Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées. — *(Reuter.)*

● LA CHINE ET LE JAPON sont convenus de reprendre le 21 juillet à Pékin leurs négociations en vue de la conclusion d'un traité de paix et d'amitié, a annoncé, vendredi 30 juin, le ministre nippon des affaires étrangères, M. Sonoda. — *(Reuter.)*

Maroc

● M. HENRI SIMONET, ministre belge des affaires étrangères, est arrivé dimanche 2 juillet à Rabat pour une visite officielle de trois jours au cours de laquelle il doit s'entretenir avec le roi Hassan II, le premier ministre, M. Ahmed Osman, et le ministre des affaires étrangères, M. M'Hamed Boucetta. Les récents événements du Zaïre et l'intérêt que portent à ce pays le Maroc et la Belgique donnent une importance particulière à la visite de M. Simonet. — *Corresp.)*.

Zaïre

● LE COMITE RESTREINT du bureau politique du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.), parti unique zaïrois, s'est réuni samedi 1er juillet pour examiner l'état des relations entre Kinshasa et Bruxelles. Le comité a fait un « *constat sévère en relevant tous les points qui enveniment les relations entre les deux pays* ». Selon l'agence Zaïre-Presse, une rupture des relations diplomatiques n'est pas à exclure. Le général Mobutu reproche notamment à la Belgique sa trop grande tolérance envers les activités des groupes d'opposition zaïrois réfugiés sur son territoire. — *(A.F.P.)*

Italie

Pertini est proposé [illegible] comme candidat unique de la [illegible]

[illegible]

...elle controverse entre [illegible]

[illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Italie

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Sandro Pertini est proposé par les socialistes comme candidat unique de la gauche

De notre correspondant

Rome. — Après six scrutins *infructueux, un septième* a été prévu ce lundi 3 juillet, à 16 heures. Les partis de gauche se sont donné un candidat unique *pour le Quirinal en la personne* du socialiste Sandro Pertini. La démocratie chrétienne a immédiatement réagi, proposant *« des contracts bilatéraux »* entre les formations de la majorité parlementaire, suivis d'une *« réunion collégiale »*. Tant que les négociations *n'auront* pas abouti, les grands électeurs gouvernementaux adopteront la même attitude que pendant le week-end : l'abstention.

Les trois scrutins de samedi et de dimanche ont donné en effet de curieux résultats. Le communiste Giorgio Amendola a frôlé les 360 suffrages tandis qu'une cinquantaine de votes se dispersaient, allant à *des personnalités* inattendues comme le gouverneur de la Banque d'Italie (2) ou le commandant en chef des carabiniers (2). *On a assisté au long* et inutile défilé des abstentionnistes (démocrates-chrétiens et socialistes), moqués sinon *hués par les parlementaires du P.C.I.*

Ne s'abstenaient-ils pas pour masquer la perte qu'enregistraient d'un scrutin à l'autre leurs candidats : MM. Gonnella et Nenni ? Le parti socialiste a décidé alors de se donner un candidat officiel. Seul M. Sandro Pertini, héros de la résistance et ancien président de la Chambre des députés, pouvait avoir l'aval des communistes. C'est donc lui qui a été choisi, malgré ses quatre-vingt-deux ans et sa « sortie » antisocialiste pendant l'affaire Moro. *Il semble que le P.S.I. ait voulu* prendre de vitesse une candidature de M. Ugo La Malfa, président du parti républicain, qui *lui apparaît, à tort* ou à raison, comme l'homme du compromis historique.

M. Sandro Pertini peut compter sur les voix socialistes (94), communistes (335), social-démocrates (26), indépendantes de *gauche (26), radicales (4) et* d'extrême gauche (7). Au total 492 suffrages, alors que la majorité requise est de 506. Mais il *faut* retirer *une dizaine* d'absents. Pour que le candidat unique de la gauche soit élu, vingt ou trente francs-tireurs démocrates-chrétiens devraient donc voter en sa faveur. Voulant prévenir une telle éventualité, l'état-major de la *D.C.* a ordonné à ses troupes l'abstention. Il n'a pas d'inimitié particulière pour M. Pertini, mais ne peut se rallier aussi simplement *à une opération* de gauche décidée contre lui.

La négociation entre les partis *de la majorité* peut donner trois résultats : un accord sur le nom de M. Pertini ; une rupture qui conduirait la démocratie chrétienne à faire entrer en lice son secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini ; *ou* un compromis, c'est-à-dire le choix d'un laïc non socialiste. Et le mieux placé dans ce cas reste M. La Malfa, qui joue fort bien depuis le début de cette élection : il ne se montre pas au Parlement, où ses hommes vont d'un groupe à l'autre avec des sourires et des sous-entendus.

Cette élection présidentielle met *en relief tous les vices de la* politique italienne et tous les inconvénients de l'union nationale. Normalement, deux ou trois *candidats auraient dû s'affronter* dès le départ et le meilleur serait devenu chef de l'Etat. On a assisté au contraire à une bataille confuse sous le couvert de l'*« unité démocratique »* : pas de candidat déclaré mais d'innombrables manœuvres de couloir.

La majorité parlementaire, se réclamant de 90 % de l'électorat, a montré combien elle est fragile. Elu dans un affrontement — que tout système normal tolérerait mais que *l'union* nationale interdit — le nouveau président *n'aurait plus qu'à dissoudre* les Chambres. Chaque parti soupçonne du reste le voisin d'agir en fonction de cette échéance. *Mais la volonté de la conciliation* l'emportait lundi matin sur les polémiques.

ROBERT SOLÉ.

● *Le bruit a couru à la Chambre* que l'ancien roi Umberto de Savoie (qui, cependant, n'a jamais abdiqué) avait envoyé le 1er *juillet une* lettre aux grands électeurs pour leur demander de faire preuve *« de courage et d'indépendance »* en votant pour lui. *L'information a été formellement* démentie par son représentant à Rome, M. Roberto Lucifero. Il s'agit en fait d'une initiative de l'Union monarchiste italienne (U.M.I.). — *(A.F.P.)*.

	Quatrième	Cinquième	Sixième
	1er juill. 1978	2 juillet 1978	
Présents	986	978	954
Majorité requise	506	506	506
Votants	480	477	467
Abstentions	508	501	487
Giorgo Amendola (P.C.I.)	355	358	350
Guido Gonella (D.C.)	—	—	—
Pietro Nenni (P.S.I.)	—	—	—
Condorelli (M.S.I.)	—	—	—
Blancs	77	70	73
Nuls	4	2	3
Divers	44	47	1

Parmi les « divers », figure notamment M. Sandro Pertini, ancien président de la Chambre, proposé comme candidat commun par les socialistes, avec 4 voix au quatrième tour, 6 au cinquième tour, 10 au sixième tour.

La démocratie turque à l'épreuve du feu

I. — DEUX OU TROIS MORTS PAR JOUR

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Ankara. — Un après-midi, dans le quartier de Cebeci, au cœur de la capitale turque, sous l'œil indifférent des passants, des étudiants d'extrême droite collent des affiches du Mouvement de la jeunesse idéaliste (ex-Foyers *de l'idéal)*. Des policiers arrivent. *Les colleurs d'affiches s'esquivent*, cependant qu'un groupe de leurs amis, posté à un carrefour voisin « en protection », commence *à cribler* de pierres les policiers. Ceux-ci dégainent leurs pistolets, *s'accroupissent* derrière les voitures en stationnement. De part *et d'autre, des coups de feu claquent*, dispersant instantanément les badauds mais non l'un ou l'autre des deux « fronts ». Les *étudiants* d'extrême droite se replient dans un foyer universitaire peu éloigné, et qui passe pour un de leurs bastions. Les *forces de l'ordre, qui tentent* d'encercler le bâtiment, doivent faire face à une grêle de pierres. Des tirs d'armes automatiques se font entendre. Il faudra des heures aux policiers — et des renforts massifs — pour parvenir à pénétrer dans les bâtiments et y interpeller quelque quatre cent quatre-vingt-dix étudiants ! On pourra toujours perquisitionner : on trouvera bien quelques chaînes de vélo et du matériel de premier secours ; mais d'armes à feu, point...

Non loin de là, le même jour, dans un autre bâtiment, on inaugure en grande pompe un restaurant universitaire. M. Gunuz Okçun, ministre des affaires étrangères, représente le gouvernement. Il est entouré de nombreuses personnalités qui doivent, comme lui, prendre un premier repas dans la vaste salle à manger nouvellement construite. Tout ce beau monde, ministre en tête, devra pourtant se contenter d'une fourchette pour manger sa viande. Fâcheux oubli ? Retard dans la livraison du *matériel* ? Non : la tension actuelle ne permet pas à l'administration de fournir des couteaux à des étudiants qui, la *veille encore, se sont battus sur* les marches de la faculté.

Encore s'agit-il là d'incidents qui n'ont pas fait de morts. Mais, quelques jours plus tôt, à Istanbul, une voiture s'était arrêtée devant la terrasse d'un café fréquenté par les étudiants de gauche ; ses occupants (dont plusieurs jeunes femmes) avaient ouvert le feu, tuant trois consommateurs et en blessant huit autres. A Ankara, peu auparavant, un garçon de douze ans avait été tué par balles lors d'un affrontement entre étudiants, le jour même où l'on retrouvait les cadavres de deux de leurs condisciples, horriblement torturés, et où, à Kayseri, un policier était tué par des nationalistes qui donnaient l'assaut à l'école normale d'instituteurs dont ils avaient été exclus la veille.

Journaux et agences égrènent jour après jour la morne litanie des attentats, assassinats, émeutes sanglantes, enlèvements, manifestations et contre-manifestations qui dégénèrent en batailles rangées, opérations punitives, etc., et tentent de tenir la comptabilité des victimes.

Chaque organe de presse, chaque parti, a son propre bilan. Celui-ci est encore plus accablant *s'il est présenté* par des adversaires de la majorité. Les partisans de M. Ecevit, actuel chef du gouvernement, estiment à deux *cent soixante-dix environ le nombre* des tués depuis le début de l'année, mais pour les amis de son prédécesseur, M. Demirel, ce *chiffre st aujourd'hui de près de* quatre cents. Soit, s'il faut se livrer à cette sinistre arithmétique, une moyenne de plus de deux morts quotidiens, souvent trois, et des « pointes » de cinq, six, voire huit morts certains jours, comme après l'assassinat en avril dernier du maire de Malatya et de trois membres de sa famille.

Avant le traditionnel point d'orgue du 1er mai, mars et avril avaient constitué une période particulièrement sombre, puisqu'ils *avaient vu, outre ce quadruple* meurtre et les sanglantes émeutes qui l'ont suivi, l'assassinat d'un procureur général adjoint à Ankara, et celui de cinq étudiants dans une attaque à la bombe (qui devait faire également vingt-quatre blessés, dont plusieurs très grièvement atteints). A ces vicitimes s'ajoutent, jour après jour, celles dont on ne parle guère, cadavres isolés retrouvés — parfois dans quel état ! — au fond d'un garage ou d'un fossé, et qui « feront » cinq lignes dans telle ou telle publication, selon qu'ils seront considérés comme des morts de gauche ou des morts de droite.

L'« anarchie »

La rubrique « anarchie » (c'est le mot consacré ici, et lui n'a, du moins, pas d'étiquette) a pris sa place dans les journaux, entre les accidents de la route et les recettes de cuisine. Les commentaires sur l'explosion de violence fournissent encore l'occasion d'un éditorial ou d'une tribune libre, de temps en temps ; mais une certaine accoutumance est apparue. Jusque dans les pages de dessins humoristiques que publient les organes de presse turcs. Ainsi ce « petit chef » fasciste qui gourmande, sans rage excessive d'ailleurs, un de ses hommes de main à la mine contrite et au revolver encore fumant devant un cadavre allongé : *« Idiot, je t'avais dit de tuer le militant mao, pas le vendeur de Marlboro ! »*.

Ces scènes de violence et de mort ne sont pourtant pas à l'image de la Turquie quotidienne. Elles ne rendent pas compte de l'atmosphère de la rue. Les auteurs de guides touristiques, toujours prompts à qualifier tout pays de *« terre de contrastes »*, pourraient avantageusement compléter leur recension des contradictions turques par celle qui existe entre les résultats statistiques de la violence et l'inquiétude que celle-ci suscite dans la classe politique d'une part, la sérénité et même l'optimisme *d'une grande partie de* la population, d'autre part.

Fatalisme oriental, résignation millénaire à l'inévitable ? Ou bien confiance obstinée en des institutions démocratiques encore fragiles, mais qui semblent recueil*lir un vaste soutien populaire ?* Il pourrait bien s'agir surtout d'indifférence à ce que l'homme de la rue considère volontiers comme un perpétuel règlement de comptes entre deux grandes factions rivales, et qui lui sont, pour l'essentiel, étrangères : l'extrême droite et l'extrême gauche. Il est vrai que ces affrontements trouvent un terrain favorable du fait de la difficulté qu'éprouve le pays de s'adapter au monde moderne, auquel, voici un demi-siècle, Mustapha Kemal a résolu de l'ancrer.

Par de nombreux aspects, la Turquie s'apparente au tiers-monde, à commencer par sa démographie galopante : avec un taux de croissance de 25 pour *mille, sa population double tous* les vingt-sept ans. Malgré une mortalité infantile qui demeure élevée, plus d'un Turc sur deux a moins de *vingt* ans. Les villes, Ankara en tête, ont connu un essor prodigieux et souvent anarchique.

Une crise de civilisation ?

La mise en place des structures démocratiques se heurte à de vives résistances dans certaines provinces, dominées par des potentats locaux dont il est courant d'entendre dire, aujourd'hui encore qu'ils « pèsent » quinze, vingt ou trente mille voix. La libération de la femme turque, qui fut en avance sur celle de bien d'autres pays sur le plan législatif, sous l'influence du kémalisme (les *femmes* ont obtenu le droit de vote en Turquie dix ans avant les Françaises, par exemple), demeure, hors d'Ankara et d'Istanbul — *et encore...* — bien souvent lettre morte, ou peu s'en faut. La minijupe ou le jean délavé peuvent bien régner sur le cam*pus de l'université de ces deux* villes, dans l'Est, de très nombreuses femmes restent, surtout à la campagne, entièrement voilées de noir.

« D'une manière générale, il s'est créé un prodigieux décalage entre la Turquie bourgeoise et dynamique des villes et la Turquie populaire et conservatrice des campagnes », explique un ancien gouverneur provincial, M. Ergun Gökdeniz. *« Il s'est aussi créé un décalage entre les jeunes et les adultes, d'autant plus qu'il existe chez nous une tradition qui pousse les jeunes à intervenir très tôt dans la vie publique. Les Jeunes Turcs en ont été, à leur façon, une illustration. »*

Les efforts de la Turquie pour se raccrocher à l'Occident en général et à l'Europe en particulier ont provoqué, ces dernières années, un mélange détonnant de deux types de civilisation, de deux modes de pensée et de vie. Tout cela ne saurait suffire à expliquer le terrorisme, mais cette façon de *« prendre le vingtième siècle en marche »*, selon la formule d'un membre du gouvernement, cette urbanisation et cette industrialisation brutales ont pu créer suffisamment d'insatisfactions et de déracinements pour constituer un terrain favorable.

D'autant plus que, depuis quelques années, le système scolaire et universitaire se révèle fort mal adapté aux ambitions de la Turquie moderne. Ce n'est certainement pas un hasard si la partie la plus spectaculaire du terrorisme a pris pour terrain de manœuvre l'université.

« Nous avons un système d'enseignement qui est purement et simplement anachronique » : ce n'est pas un contestataire qui l'affirme, mais M. Necdet Ugur, ministre de l'éducation nationale. Assi sous un grand portrait de Mustapha Kemal, où le « père des Turcs », campé sur fond d'étoile et de croissant, un chapeau haut de forme à la main, ressemble vaguement à un prestidigitateur, M. Ugur explique : *« Nous assistons à la naissance d'un homme turc nouveau. Cette naissance a lieu, comme toujours, dans la douleur. Elle nous impose des révisions déchirantes, des adaptations difficiles. Actuellement, notre système éducatif fabrique plus d'insatisfaits que de nouveaux cadres pour la nation. Les injustices et le dogmatisme de notre enseignement ont leur part de responsabilité dans le développement du terrorisme. »*

C'est cette pente néfaste que se proposent de remonter les auteurs d'une réforme de l'enseignement, qui sera soumise aux députés turcs lors de la prochaine rentrée parlementaire. Cette réforme s'articule autour de trois idées : ouvrir davantage l'école sur « la vraie vie », en faciliter l'accès aux *jeunes des milieux* modestes et aux adultes, adopter une pédagogie moins directive et faisant davantage appel à l'expérimentation qu'à l'enseignement théorique. Vaste programme (surtout si l'on songe aux insuffisances budgétaires auquel il risque de se trouver confronté, mais auquel M. Ecevit, lui-même, est fort attaché, et dont on estime, dans les cercles officiels, qu'il est de nature à désamorcer l'une au moins des machines infernales du terrorisme : la contestation universitaire la plus violente.

Le cas des écoles normales

La division quasi officielle entre facultés de gauche et de droite a contribué au blocage actuel de la situation. Il est à peu près impossible, aujourd'hui, de faire passer des examens ensemble à des étudiants gauchistes et nationalistes. Les « minoritaires » sont, dans leurs facultés respectives, dispensés de suivre les cours lorsque la vie y devient trop difficile, *pour eux, voire menacée*. C'est particulièrement vrai des étudiants de gauche dans les citadelles droitistes d'Elazig, Erzurum, *Bingöl, etc.*

Au cœur du terrorisme universitaire, on trouve les écoles normales d'instituteurs. Soixante-sept *établissements, répartis dans* tout le pays, qui ont été, plus encore que les autres, l'objet d'une politisation intensive. Dans la plupart des cas, cette politisation s'est exercée au profit de l'extrême droite, chez les élèves comme chez les maîtres. Les nouveaux responsables de l'éducation nationale sont portés à y voir l'effet de la politique suivie par le gouvernement précédent, sous le règne de M. Demirel ; ce dont on se défend naturellement avec énergie au Parti de la justice, dont il est le leader. Pourtant, les postulants devaient, naguère, subir une sorte de contre-examen d'entrée, celui-ci, et portant notamment sur des matières permettant de sonder leurs inclinations politiques ; pratique que le Conseil d'Etat avait en vain condamnée à la suite de plaintes.

La remise en ordre dans ces écoles normales d'instituteurs a donné lieu à des scènes d'une rare *violence. Dans l'une d'elles*, à Aydin, des éléments de droite exclus sont revenus le lendemain attaquer le bâtiment à la dynamite, *blessant trente de leurs* condisciples (dont plusieurs sont morts, depuis, des suites de leurs blessures). Ailleurs, de véritables *batailles rangées ont eu* lieu, faisant d'autres victimes. Le nouveau ministre se défend de vouloir pratiquer une sorte de *spoil system* (1) *à l'échelle des écoles* normales. *« Il s'agit simplement*, explique-t-il, *de muter ailleurs les éléments les plus politisés, afin d'éviter que ne se reconstituent des bastions fascistes. Il faut mettre un terme à ce clientélisme politico-universitaire et réintégrer ceux qui ont été éliminés, les années précédentes, sur la seule base de leurs opinions. »*

Que de futurs instituteurs se trouvent à la pointe du combat terroriste en dit long sur les difficultés auxquelles se heurte le gouvernement de M. Ecevit pour venir à bout de la violence. Mais c'est aussi significatif de la crise des valeurs que traverse la Turquie de 1978. La condition des enseignants s'y est singulièrement dégradée. *Sur le plan matériel* : la hausse de leurs traitements est loin de rattraper les quelque 50 % d'inflation enregistrés depuis le début de l'année. Sur le *plan psychologique* et moral : la diffusion du savoir, même si elle reste limitée à un petit tiers de la popula*tion totale, le prestige naissant de* situations mieux rémunérées avec la perspective de voyages, la naissance d'une caste de grands universitaires, ont porté un rude coup à l'image sociale des instituteurs, que la révolution kémaliste avait, pour un temps, idéalisée à l'époque de la bataille pour l'alphabétisation.

(1) Aux Etats-Unis, système qui attribue au parti gagnant aux élections de très nombreux postes administratifs.

Prochain article :

L'AFFRONTEMENT DES EXTRÉMISMES

Nouvelle controverse entre Moscou et Bonn au sujet du statut de Berlin

De notre correspondant

Bonn. — Moins de deux mois après *la visite de M. Brejnev* à Bonn, les rapports germano-soviétiques à propos de Berlin sont, une fois de plus, plongés dans une certaine confusion. Dans l'immédiat, certes, les dirigeants de la République fédérale ne réagissent qu'avec une indifférence, au moins apparente, aux critiques très vigoureuses qui viennent d'être formulées à leur égard par l'ambassadeur de l'U.R.S.S. en R.D.A., M. Abrassimov. Dans une récente interview télévisée, celui-ci a soutenu que certaines initiatives de la R.F.A. viseraient à réviser *« illégalement »* le statut de Berlin.

Le problème soulevé par M. Abrassimov *fait réapparaître au sein de* la coalition socialiste-libérale des divergences qui n'ont jamais été complètement surmontées.

A la veille de la visite de M. Brejnev, elles avaient éclaté au grand jour. Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher ne cachait pas qu'il convenait de poser au Kremlin des questions claires à propos de *la politique soviétique* à Berlin. M. Schmidt s'empressa cependant de faire savoir qu'il n'insisterait pas auprès de son invité pour obtenir que les projets d'accord sur la coopération scientifique, juridique et culturelle — en suspens depuis plusieurs années *déjà*, parce que Moscou *refuse* de les étendre à Berlin-Ouest — soient enfin signés.

Après le départ de *M. Brejnev, le* chancelier laissa entendre qu'il aurait dissipé les soupçons du Kremlin *touchant* les *projets occidentaux* à Berlin. A son avis, M. Brejnev aurait laissé entendre qu'il ne s'opposerait *pas à ce que Berlin-Ouest* occupe une *place particulière* dans la Communauté européenne. Comme le constate à présent la *Frankfurter Rundschau*, l'impression du chancelier était sans aucun doute erronée.

Il est vrai que, en ce qui concerne le fond des différends dont Berlin est le théâtre, M. Abrassimov n'a rien dit de vraiment nouveau. L'ac*cord des Quatre a, depuis le début*, été l'objet d'interprétations contradictoires. Le texte prévoit que les *« liens »* qui existaient lors de la signature entre Berlin-Ouest et la République fédérale, seraient maintenus et développés. La version *soviétique comporte toutefois* un terme, *sviazi*, qui, selon les Allemands de l'Est et les Soviétiques, *devrait* se traduire par *« liaison »* plutôt que par *« lien »*. Depuis lors, la R.F.A. s'efforce sur tous les plans de consolider ces *Bindungen* avec *l'ancienne capitale alors* que, aux yeux du camp oriental, elle aurait seulement le droit de maintenir *ses Verbindungen*, c'est-à-dire ses communications.

M. Abrassimov s'est donc élevé tout d'abord contre ce qu'il appelle les *« démonstrations »* spectaculaires de la R.F.A. La récente visite de M. Schmidt, accompagnant la reine *Elizabeth à Berlin, lui a fourni* l'exemple éclatant d'une politique s'efforçant, selon lui, de faire *croire que Berlin-Ouest ferait partie* de la République fédérale, ce qui est expressément contraire dans l'accord des Quatre sur l'ancienne capitale du Reich.

Un second objet de litige résulte du fait que, cet automne, le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Stobbe, deviendra, — conformément à un système de rotation en vigueur — président du Bundesrat à Bonn. En tant que tel, il devrait assumer le rôle du chef de l'Etat fédéral en cas d'incapacité de ce dernier. *Mais* si l'ambassadeur soviétique peut, certes, critiquer un tel état de choses, celui-ci constitue précisément l'un des *« liens »* qui existaient déjà avant la conclusion de l'accord des Quatre et dont le maintien paraît, selon l'interprétation occidentale, parfaitement légitime.

Enfin, M. Abrassimov s'est élevé *de façon encore plus vigoureuse* contre le fait que trois représentants de Berlin-Ouest siégeraient au Parlement européen élu. Il n'a pas précisé cependant que, afin de respecter le statut de la ville, les trois occupants occidentaux ont veillé à ce que *les représentants berlinois* ne soient pas élus au suffrage direct mais désignés par le Sénat, ce qui ne modifie guère la situation, les Berlinois qui siègent au Parlement européen non élu étant déjà désignés.

Il reste qu'à *Moscou* et à Berlin-Est on veut voir dans les initiatives de Bonne des manœuvres en vue de *transformer les secteurs occidentaux* de l'ancienne capitale en un Land de la R.F.A., ce qui irait directement à l'encontre du statut actuel de Berlin.

L'élément nouveau dans ces controverses est que M. Abrassimov a recouru cette fois à un langage particulièrement ferme. Quand il dit que *« dans l'intérêt de la stabilité »* les *actions de la République fédérale à Berlin ne* sauraient être tolérées, il est inévitable que, derrière une telle formulation *diplomatique*, certains *perçoivent* la menace d'une nouvelle crise à Berlin. Sur les bords du Rhin, on préfère donc relever les récents propos de M. Brejnev à *Minks soulignant qu'en dépit de* certaines *« phases négatives »* les rapports germano-soviétiques seraient d'une grande importance pour la détente en Europe.

S'agit-il d'une contradiction véritable dans la diplomatie soviétique ? Ou peut-être même au sein des groupes dirigeants à Moscou ? Personne n'exclut complètement de telles *hypothèses. Pour l'instant toutefois* les experts en « kremlinologie » de Bonn inclinent à croire que, tout en poussant sa politique de détente, Moscou serait résolu à ne pas désamorcer une fois pour toutes en Allemagne une situation qui, dans le *meilleur des cas, restera durant les* années à venir aussi délicate que dans le passé.

JEAN WETZ.

● *Les pays nordiques membres du Conseil de l'Europe* (Suède, Norvège, Danemark et Islande) ont désigné un candidat commun *pour le poste de secrétaire général* du conseil, dont le mandat vient à échéance le 15 septembre 1979. Il s'agit de M. Olof Rydbeck, ambassadeur de Suède à Londres, qui fut de 1970 à 1976 représentant de son pays à l'ONU. *L'assemblée parlementaire* du Conseil de l'Europe se prononcera sur les candidatures recueillies en mai prochain. — *(Corresp.)*.



Le Monde

politique

LA PREMIÈRE SESSION DE LA

Une lueur

« Jamais on n'avait fait en trois mois aussi peu de travail », aurait déclaré, selon « la Lettre de l'Unité », M. Gaston Defferre président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Le jugement est sévère, inspiré sans doute par la déception d'une « ouverture » avortée et la réalité d'une machine législative, qui, plus que jamais, réduit l'opposition à un rôle de figurant. Sévère et excessif, dans la mesure où il refuse de prendre en considération les difficultés inhérentes à tout début de législa ture. D'un côté, il faut, à l'Assemblée, reconstituer les commissions permanentes et réamorcer la pompe législative, tous les textes antérieurs étant frappés de caducité ; de l'autre, comment reprocher à un nouveau gouvernement son impréparation sans faire fi des élections et lui dénier le droit de tenir compte, dans ses projets, des enseignements du scrutin ?

Une approche plus réaliste des problèmes montre que le bilan de cette session est loin d'être négligeable et qu'il peut favorablement se comparer à celui de la première session de la précédente législature : en 1973, on avait enregistré trente-trois adoptions définitives ; en 1978, quarante-sept. Si l'on écarte les ratifications d'accords internationaux, simples formalités la plupart du temps, les scores s'établissent respectivement à vingt-six et vingt-sept.

Au-delà des chiffres, au-delà des textes votés (et la consultation de la liste ci-dessous montre que certains sont loin d'être anodins), il faut également citer une déclaration de politique générale soumise à l'approbation des deux Assemblées (« le Monde » des 20, 21, 22 avril et 13 mai) ; trois débats, au Palais-Bourbon, sur la Sécurité sociale (« le Monde » des 25 et 26 mai), la politique étrangère (« le Monde » du 10 juin) et la défense (« le Monde » du 17 juin) ; au Sénat, une déclaration du gouvernement, suivie d'un débat sur les orientations de la réforme des collectivités locales (« le Monde » du 22 juin) et la création d'une commission d'enquête sur le naufrage de

I. — Les textes définitivement adoptés

Nous présentons ci-dessous, classée par grandes catégories, la liste des textes adoptés définitivement au cours de cette session. Les textes d'origine parlementaire (propositions de loi) sont signalés par un astéristique. Ceux qui sont d'ores et déjà promulgués sont suivis de l'indication de leur date de publication au Journal officiel *des lois et décrets, indication précédée, pour les plus importants d'entre eux, du rappel des dates des numéros du* Monde *dans lesquels il est rendu compte de leur discussion.*

● AFFAIRES CULTURELLES

— *Loi-programme sur les musées.* — Ce texte planifie sur les cinq prochaines années l'effort d'équipement de l'État consacré aux musées nationaux et aux musées classés et contrôlés. Il prévoit la réalisation d'un musée du dix-neuvième siècle à la gare d'Orsay *(le Monde* des 20 avril, 20 mai, 16 et 29 juin).

● AFFAIRES ÉTRANGÈRES

— *Vingt projets autorisant de conventions, accords, protocoles ou traités internationaux* avec les Philippines, la R.F.A. et l'Espagne, l'Egypte, la Roumanie, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, Sao-Tomé et Principe, le Togo, le Cameroun, le Yémen, la Libye, les Seychelles et l'Office international des épizooties. A noter également la convention relative à l'opposition sur titres au porteur à circulation internationale et la prorogation de l'Accord international sur le blé de 1971.

● CONSTRUCTION - LOGEMENT - URBANISME

— *Régularisation de la situation des logements construits par les sociétés coopératives d'H.L.M.* (*) *(le Monde* des 20 mai et 1er juillet).

● ÉCONOMIE ET FINANCES

— *L'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international (F.M.I.).* — Cette dernière est portée à 1 919 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.). Saisi par les députés communistes, le Conseil constitutionnel a jugé ce texte conforme à la Constitution *(le Monde* des 20 et 27 avril ; *J.O.* du 30 avril).

— *Loi de finances rectificative pour 1978.* — Ce texte prévoit l'ajustement des crédits courants ; il assure le financement complémentaire du pacte national pour l'emploi des jeunes, met en place les moyens nécessaires à l'application du programme de Blois pour favoriser l'emploi, permet le maintien de l'emploi de six mille vacataires et fait face aux dépenses dues au naufrage de l'*Amoco Cadiz*. Ces mesures sont financées par des annulations de dépenses et des ressources supplémentaires, tel le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers *(le Monde* des 1er, 2, 3, 17, 22 et 23 juin).

— *Règlement définitif du budget de 1976 (le Monde* des 1er et 23 juin).

— *Création de comités professionnels de développement économique.* — Ce texte permet à l'administration de créer des organismes professionnels de droit privé dont il fixe les attributions *(le Monde* des 12 mai et 16 juin; *J.O.* du 23 juin).

— *L'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises.* — Ce texte vise à améliorer les structures financières des entreprises industrielles en orientant l'épargne vers la reconstitution de leurs fonds propres. Il prévoit pour ce faire la détaxation du revenu investi en actions, la création d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote et la création de prêts participatifs, en distinguant ceux accordés par le secteur privé de ceux accordés par l'Etat *(le Monde* des 23 et 24 juin et du 1er juillet).

— *L'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux.* — Ce texte abroge les dispositions relatives aux plus-values mobilières de la loi du 19 juillet 1976. Il définit les personnes faisant des opérations de bourses à titre habituel et prévoit trois niveaux de taxation. Il exonère la très grande majorité des porteurs de valeurs mobilières mais il impose les gros porteurs. *(Le Monde* des 15, 16, 24 et 30 juin et du 1er juillet.)

● ÉDUCATION NATIONALE

— *L'enseignement agricole privé.* — Ce texte fixe les conditions de la reconnaissance et de l'agrément des établissements privés, du contrôle sur l'enseignement dispensé et de l'aide financière de l'Etat. *(Le Monde*, des 29 avril, 27 mai, 8 et 22 juin.)

— *L'intégration dans la fonction publique de certaines catégories de personnels en fonction auprès des écoles nationales supérieures d'ingénieurs de Mulhouse* (*). *(Le Monde* du 20 mai.)

● INFORMATION

— *La défense du monopole de la radiodiffusion-télévision.* — Ce texte confirme le monopole consacré par la loi de 1974 et prévoit des sanctions pénales en cas de violation du monopole ainsi que la confiscation des installations et appareils. Les infractions commises avant le 1er juillet 1978 sont amnistiées. *(Le Monde* des 9 et 29 juin.)

● JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

— *Piscines et baignades aménagées.* — Ce texte étend la réglementation actuelle des piscines ouvertes au public aux piscines et baignades privées non réservées à l'usage personnel des familles. Il prévoit le remplament de la procédure d'autorisation par une déclaration préalable. *(Le Monde* des 20 mai et 28 juin.)

● JUSTICE - LÉGISLATION CIVILE, COMMERCIALE ET PÉNALE

— *L'indivision conventionnelle* (*). — Ce texte permet l'application des règles de l'indivision conventionnelle aux personnes morales. *(Le Monde* des 22 avril et 12 mai, *J.O.* du 11 juin.)

— *Activité inventive et régime des brevets d'invention* (*). — Ce texte remédie à certaines imperfections de la loi du 2 janvier 1968 et harmonise la législation française avec les conventions relatives aux brevets européen et communautaire. Le Parlement y a ajouté des dispositions pour protéger les inventeurs salariés *(le Monde* des 15 et 20 avril, des 13 et 18 mai et des 16 et 28 juin).

— *Cour de cassation.* — Ce texte donne aux conseillers référendaires voix délibérative dans le jugement des affaires qu'ils sont chargés de rapporter *(le Monde* du 12 mai et daté 2-3 juillet).

— *L'organisation de la Cour des comptes.* — Ce texte élargit le recrutement des conseillers référendaires de deuxième classe à la Cour des comptes nommés au tour de l'extérieur *(le Monde* du 29 juin).

— *La répression de la conduite en état d'ivresse* (*). — Ce texte prévoit l'emploi d'alcootests perfectionnés. Il autorise les contrôles préventifs de l'état d'imprégnation alcoolique des conducteurs. Il précise les infractions pouvant entraîner l'annulation du permis de conduire *(le Monde* des 27 mai, 22 et 30 juin, et daté 2-3 juillet).

— *Statut des coopératives ouvrières de production.* — Ce texte

Le R.P.R. s'oriente vers un soutien conditionnel au gouvernement

Les critiques répétées adressées par M. Chirac à certains aspects de la politique du gouvernement ou à certaines initiatives du président de la République ne sauraient surprendre. Elles s'appliquent toutes à des sujets à propos desquels le président du R.P.R. avait multiplié les mises en garde et les avertissements tout au long de la campagne électorale pour les élections législatives.

Ainsi, à l'occasion de plusieurs voyages dans le sud de la France, au début de l'année, M. Chirac s'était-il déjà opposé à une éventuelle entrée de l'Espagne, et aussi de la Grèce et du Portugal, dans le Marché commun européen, comme il vient de le rappeler après les encouragements prodigués à Madrid par M. Giscard d'Estaing. Il l'avait fait dans le Midi au début de l'année avec les mêmes arguments que ceux qu'il emploie aujourd'hui. L'attitude du chef du R.P.R. se situe donc dans la logique des engagements qu'il a pris, ainsi que les candidats de son mouvement, devant le corps électoral.

S'il a multiplié ses refus depuis quelques semaines, c'est parce qu'il a estimé que son silence devant les prises de position ou les décisions du pouvoir serait interprété comme une approbation et équivaudrait aux yeux de son électorat à un reniement de ses affirmations et de ses engagements passés.

Les déclarations de M. Chirac sont toutes, et de plus en plus, motivées de façon politique. Qu'il s'agisse de la contestation de la politique africaine de l'Elysée, des craintes à l'égard de la politique militaire, des critiques adressées à la politique économique et sociale, du refus des projets du chef de l'Etat relatifs au scrutin proportionnel dans les villes de plus de trente mille habitants, et concernant la limitation du cumul des mandats, ou de son scepticisme à l'égard de ceux qui concernent le financement des partis, toutes les prises de position du chef du R.P.R. sont assorties désormais d'explications, de justifications et, parfois, de contre-propositions.

Ainsi, peu à peu, M. Chirac esquisse-t-il une politique différente de celle à laquelle il demeure toujours officiellement fidèle en tant que membre de la majorité. Il y aurait là une évidente contradiction et une ambiguïté certaine si le président du R.P.R. ne précisait pas qu'il s'en prend seulement aux modalités d'une action gouvernementale, dont il continue d'approuver les objectifs généraux. Mais une réfutation systématique et circonstanciée des modalités ne pourrait longtemps s'accompagner d'une approbation formelle d'objectifs qui seraient ainsi vidés de tout contenu.

M. Chirac n'en est pas encore là. Il veut seulement, pour le moment, démontrer qu'il y a toujours deux voies au moins pour atteindre le même but et que celle que choisit le pouvoir est en contradiction avec celle qu'il avait annoncée aux électeurs de mars dernier. Ce serait alors au gouvernement d'apporter la justification de son... « bon choix ».

M. Chirac et ses amis, qui ont, jusqu'alors, apporté au gouvernement un soutien résigné, se placent en situation de ne lui concéder, à la rentrée d'octobre, qu'un soutien conditionnel voire de lui mesurer celui-ci. — A. P.

UNE ÉLECTION CANTONALE

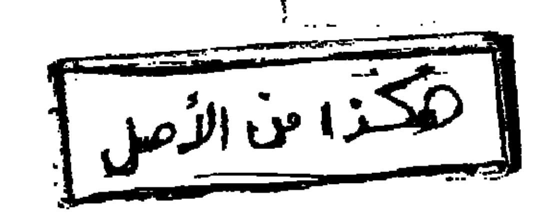
HAUTE-LOIRE : Le Puy Sud-Ouest (1er tour) :

Inscr., 6 276 ; vot., 2 564 ; suffr. expr., 2 518. MM. Roger Fourneyron, C.D.S., député, maire du Puy, 852 voix ; André Reynaud, sans étiq., maire de Vals-près-Le Puy, 846 voix ; Francis Chazot, P.S., 546 voix ; Paul Roux, P.C., 274 voix. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Jean Pradel, P.S., dont l'élection a été invalidée par le Conseil d'Etat. M. Pradel avait été élu en mars 1976 au second tour, avec 1 997 voix contre 1 435 voix à M. François Morison, P.R., conseiller sortant, et 319 voix à M. René Charra, P.C. Il y avait eu 3 742 suffrages exprimés pour 3 858 votants et 5 962 inscrits. Au premier tour, M. Pradel était arrivé en tête avec 1 233 voix, devant MM. Morison (1 226 voix) et Charra (913 voix). Il y avait eu 5 958 inscrits, 3 489 votants et 3 372 suffrages exprimés.

● *M. Jacques Bresson* a été élu, le vendredi 30 juin, maire de Wimereux (Pas-de-Calais), avec 20 voix sur 23 votants. M. Bresson conduisait la liste d'intérêt local, victorieuse dimanche 25 juin, après l'annulation du scrutin de 1977.

[Agé de quarante-cinq ans, M. Bresson est né à Mélisey (Haute-Saône). Il a été élu pour la première fois au conseil municipal en 1965 et réélu depuis.]



POLITIQUE

SIXIÈME LÉGISLATURE

d'espoir

l'« Amoco-Cadiz » qui devait publier son rapport dans un temps record, devançant ainsi la commission d'enquête mise en place sur le même sujet à l'Assemblée nationale.

Il importe *également de ne pas oublier les différentes procédures* de questions qui, en dépit d'une certaine lourdeur et souvent d'une incapacité des différents acteurs à intervenir avec concision, ont cependant permis d'évoquer, parfois à chaud, outre *la pollution par la marée noire, la politique africaine*, l'évolution du SMIC, l'avenir des DOM-TOM, la situation dans la sidérurgie, le textile, la construction navale, l'artisanat, le logement et la politique sportive.

Ce qui, pour l'observateur de la vie parlementaire, restera le principal motif de satisfaction apporté par cette session, c'est l'entrée en lice de nouveaux et souvent jeunes députés qui, *bousculant les usages, n'ont pas hésité* à payer de leur personne et, qui plus est, l'ont fait avec talent. C'est ainsi qu'ont été très remarqués les débuts de MM. Alain Richard et Laurent Fabius (P.S.), Maurice Charretier (U.D.F.) et Michel Aurillac (R.P.R.). *Motif de satisfaction, car il porte* l'espoir d'une réanimation d'un Parlement trop souvent assoupi dans un conformisme aussi sclérosant que confortable.

P. Fr.

procède à une refonte du statut juridique des SCOP afin de renforcer les principes du droit coopératif, de favoriser la participation des travailleurs à la gestion et de donner à ces sociétés de nouvelles perspectives de développement. *(Le Monde* des 26 mai et 29 juin.)

— *L'état civil des Français naturalisés.* — Ce texte facilite la délivrance des pièces d'état civil pour les personnes nées à l'étranger et naturalisées. *(Le Monde* des 18 mai et 1er juillet.)

— *Réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises.* — Ce texte permet d'augmenter le nombre des officiers et des agents de police judiciaire. Il institue le tirage au sort des jurés à partir des listes électorales. Il harmonise le code de procédure pénale avec la nouvelle organisation des établissements pénitentiaires, résultant du décret du 23 mai 1975. *(Le Monde* des 3 et 22 juin et du 1er juillet.)

● POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

— *Contraventions de grande voirie relatives aux installations du réseau souterrain des télécommunications.* — Ce texte renforce les peines encourues en cas de dégradation ou de détérioration d'une installation du réseau souterrain de câbles téléphoniques. *(Le Monde* des 18 mai et 23 juin ; *J.O.* du 29 juin.)

● POUVOIRS PUBLICS

— *Amélioration des relations entre l'administration et le public.*

— Le texte initial regroupait plusieurs mesures de simplication administrative. Le Parlement y a ajouté la liberté d'accès aux documents administratifs et en a défini les modalités. *(Le Monde* des 27 et 28 avril, 3 et 29 juin et daté 2-3 juillet.)

● SANTÉ PUBLIQUE

— *Profession d'infirmier ou d'infirmière (*).* — Ce texte adapte à la réalité la définition de cette profession contenue dans le code de la santé publique. *(Le Monde* des 29 avril et 27 mai ; *J.O.* du 1er juin.)

— *Exercice de la pharmacie (*).*

— Ce texte traite notamment de la cession des officines nouvellement créées, de la création d'officines saisonnières, de la responsabilité du pharmacien et du statut de produits non considérés comme médicaments. *(Le Monde* daté 2-3 juillet.)

● SÉCURITÉ SOCIALE - PRESTATIONS FAMILIALES

— *Mesures en faveur de la maternité.* — Ce texte augmente la durée du congé postnatal et du congé d'adoption. Il prévoit la prise en charge des soins liés à la grossesse, des dépenses d'hospitalisation, du diagnostic et du traitement de la stérilité, y compris l'insémination artififielle. *(Le Monde* des 17 et 28 juin.)

● TRAVAIL - EMPLOI - POPULATION

— *L'emploi des jeunes et de certaines femmes.* — Ce texte vise à faciliter l'embauche des jeunes et des femmes seules chargées de famille dans les entreprises et leur offre la possibilité d'y suivre des stages pratiques. L'État assumera une partie des charges sociales supportées par certaines entreprises. *(Le Monde* des 8, 21 et 28 juin.)

— *Congé de formation et rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.* — Ce texte étend à tous les salariés les dispositions de l'avenant du 9 juillet 1976 à l'accord paritaire de 1970. Il fixe les modalités du congé de formation rémunéré et de la prise en charge des stages par l'État. Il réforme le système de rémunération de tous les stagiaires. *(Le Monde* des 29 avril, 10, 22 et 30 juin.)

rejets par les Etats riverains. Elle prévoit une installation d'injection de saumures dans le sous-sol alsacien. *(Le Monde* du 20 mai.)

— *Approbation de l'accord général de coopération militaire technique entre la France et le Zaïre.* (Le Monde *du 22 avril.)*

— *Le statut des îles Wallis-et-Futuna.* — Ce texte affirme la compétence de l'Assemblée territoriale en matière domaniale et foncière. Il traite également des indemnités de conseiller territorial. *(Le Monde* du 28 juin.)

— *Age de la majorité* (*).

— *Représentation des anciens combattants au Conseil économique et social (*).*

— *Convention France-Portugal* (sécurité sociale).

— *Accord France-Syrie* (investissements).

— *Convention portant création d'une agence spatiale européenne.*

II. — Les textes en instance

Plusieurs textes, bien qu'examinés au cours de cette session, n'ont pu être adoptés définitivement, et restent donc en instance dans l'une ou l'autre Assemblée. Il s'agit notamment de :

— *Protection des femmes contre le viol (*).* — *(Le Monde* des 29 et 30 juin.)

— *La création de comités d'hygiène et de sécurité.* — Ce texte institue de tels comités dans les communes et les établissements publics administratifs communaux et intercommunaux employant au moins cinquante agents. *(Le Monde* des 1er et 29 juin et daté 2-3 juillet.)

— *La conservation des archives.*

— Ce texte améliore la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et historique. *(Le Monde* du 27 mai.)

— *Information et protection des emprunteurs dans le domaine immobilier.* *(Le Monde* du 15 juin.)

— *La prévention collective des maladies infectieuses des animaux.* — Ce texte établit une complémentarité entre vétérinaires sanitaires et agents de l'Etat pour l'exécution des prophylaxies ordonnées par l'Etat ou de certaines prophylaxies agréées. *(Le Monde* des 19 mai et 29 juin.)

— *La répression de l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité.* — Ce texte réprime les agissements de certains débiteurs peu scrupuleux qui cherchent à se rendre insolvables, afin de se soustraire à l'exécution de certaines décisions de justice.

— *Les astreintes prononcées en matière administrative et l'exécution des jugements par les personnes morales de droit public.* — Ce texte permet au Conseil d'État de prononcer des astreintes en matière administrative. Il assure l'exécution sans retard des décisions de justice condamnant une collectivvité publique au paiement d'une somme d'argent.

— *Approbation de la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures.* — Cette cenvention précise les modalités selon lesquelles sera atteint l'objectif de réduction des

III. — Les textes examinés en commission

Enfin, un certain nombre de textes, examinés en commission, n'ont pas encore été discutés en séance publique. Les plus importants concernent notamment :

— *La réforme des conseils de prud'hommes.*

— *Economie d'énergie et utilisation de la chaleur.* — Ce texte permet la mise en place de réseaux urbains de distribution de la chaleur alimentés par diverses sources énergétiques, dont les industries et les centrales nucléaires. La gestion de ces réseaux serait confiée aux collectivités locales.

**

Un bilan sommaire des travaux de la session de printemps au Palais-Bourbon ainsi que la liste des textes définitivement adoptés par le Parlement paraîtront en juillet dans le *Bulletin de l'Assemblée nationale* (n° 11), qui peut être adressé à toute personne qui en fait la demande, sous pli non affranchi, à M. le président de l'Assemblée nationale (service des informations parlementaires), Palais-Bourbon, 75355 Paris.

La « nouvelle donne »

Le lundi 3 avril 1978, quatre cent quatre-vingt-onze députés entrent au Palais-Bourbon. Deux cent soixante-neuf, les sortants réélus, sont chez eux. *Cinquante-deux, les anciens députés*, connaissent déjà les lieux. Mais ils sont cent soixante-cinq à entrer également pour la première fois *dans la carrière parlementaire. Ce n'est pas une* vague de fond, mais c'est une nouvelle vague, soixante-dix d'entre eux ayant moins *de quarante ans, alors que* l'âge moyen des députés est de cinquante-trois ans.

Le premier acte auquel ils participent est l'élection du président de l'Assemblée nationale. M. Edgar Faure, virtuose du changement dans la continuité, cède son fauteuil à M. Chaban-Delmas, champion de la nouvelle société : un R.P.R. succède à un R.P.R., mais nombreux sont ceux qui voient dans la « bataille du perchoir » un nouvel épisode de l'affrontement entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac, et, pour ce dernier, un faux pas, voire un échec. « *Parti hors-jeu. Jacques Chaban-Delmas a quand même marqué* », commentera *la Lettre de la Nation*.

Le 19 avril, M. Raymond Barre monte « au charbon » et engage la responsabilité du gouvernement sur sa déclaration de politique générale. Il le fait en affirmant une fois de plus que, dans un monde « *implacable* », il n'est d'autre loi que celle de l'effort et de la concurrence. Mais le premier ministre le fait surtout en engageant délibérément le pays dans une opération de libéralisme avancé destinée « *à adapter la France aux nouvelles conditions de l'économie internationale* ». C'est la « nouvelle donne ».

La stratégie du soupçon

Sur le plan politique, elle s'accompagne d'une offre de « *cohabitation raisonnable* » *entre la majorité* et l'opposition. Cette dernière l'accueillera sans illusion. Au Palais-Bourbon, les faits lui donneront *raison. Car, derrière l'* « *ouverture* », le R.P.R. croit déceler un moyen de réduire son influence, voire de constituer une autre majorité *pour une autre politique*.

D'où la stratégie du soupçon qui, tout au long de la session, sera la sienne, notamment et principalement à l'égard d'une ligne économique caractérisée à ses yeux par un retour au « *libéralisme de grand-papa* » et l'absence de politique sociale. « *Priorité à l'emploi, à la relance sélective, à la justice sociale* » ne cesseront de clamer les orateurs gaullistes. En vain et en *paroles*.

Si le doute et le soupçon habitent presque constamment les esprits, ils disparaissent, en effet, dans les urnes, à chaque scrutin important, si l'on excepte une poignée d'irréductibles, entêtés à mettre *leurs* actes en accord avec leurs paroles. Ainsi seront *accordée la confiance*, ratifiée l'augmentation de la quote-part de la France au F.M.I., adoptée la taxation des plus-values mobilières dont *M. Edgar Faure, l'un des* dix-sept R.P.R. à ne pas l'avoir votée, affirmera qu'elle n'est « *ni simple, ni claire, ni juste* ».

Résolus, *ainsi que l'avait annoncé*, le 20 avril, M. Guéna, conseiller politique du Rassemblement, à mettre les points sur les « i » et à dire « *franchement et crûment les choses* », les élus du R.P.R. ne peuvent, au terme de cette session, que reconnaître qu' « *on ne réalise pas ses ambitions grâce au verbe et aux incantations* ». M. Barre le leur avait d'ailleurs fait remarquer dès le 20 avril.

La mobilisation

Le plus singulier, c'est qu'ils soient aujourd'hui les meilleurs analystes de leurs ambiguïtés. Les propos tenus à leur dernier comité central en témoignent. Ils se résument ainsi : « *Nous avons voté la confiance mais rien obtenu en échange. Nous soutenons le gouvernement, sans inspirer sa politique, mais nous en portons la responsabilité devant l'opinion. Allons-nous continuer à être complices d'une politique qui menace la confiance accordée à la majorité ?* »

Pour le R.P.R., là est en effet la question, une question qui renvoie à celle que posait, en avril dernier, M. Defferre, président du groupe socialiste : « *Que fera le R.P.R. dans quelques mois quand il apparaîtra que la politique suivie va d'échec en échec ?* » Or il apparaît bien que, aujourd'hui, l'important pour le R.P.R. c'est le sentiment que « *le mécontentement monte lentement dans les esprits* » et la crainte qu'il ne se transforme en colère. Sentiment et crainte qu'il n'est d'ailleurs pas le seul à éprouver. M. Icart (U.D.F.), rapporteur général, n'a-t-il pas lui-même estimé, dans la discussion du collectif budgétaire, que la situation de l'emploi était « *préoccupante* » et M. Perrut (U.D.F.), rapporteur pour avis, n'a-t-il pas évoqué de « *grosses difficultés* » pour l'année à venir ? Analyses *que devait publiquement* confirmer, à la tribune du Palais-Bourbon, M. Boulin, ministre du travail.

De là à *voir dans le calme actuel* celui qui précède la tempête, il n'y avait qu'un pas, que M. Falala, vice-président du groupe R.P.R., a presque franchi le 31 *mai dernier*. D'autant plus que le gouvernement lui-même a continuellement donné l'impression de mobiliser forces et esprits pour affronter une crise de l'énergie dont le premier ministre a affirmé *qu'elle n'était pas derrière* mais devant nous.

M. Barre ayant donné le la, tous les ministres qui se sont succédé à la tribune de l'Assemblée ont insisté sur la profonde transformation des structures et des mentalités qu'impliquait l'action du gouvernement, sans oublier les « *difficiles mais indispensables reconversions* ». Dans cette croisade de la vérité, de la rigueur et de l'effort se sont particulièrement distingués, au Palais-Bourbon, MM. Monory, ministre de l'économie, et Giraud, ministre de l'industrie. Avocats convaincus de la « nouvelle donne », champions de la nouvelle philosophie libérale, ils invitèrent les élus « *à ne pas chevaucher des illusions* », à réhabiliter le profit et à bâtir « *une économie moderne de marché* ».

L'opposition, réunie pour la circonstance, vit dans cette révolution économique et psychologique un « *massacre* » auquel elle refusa sa caution. Au sein de l'U.D.F., les hommes du président applaudirent des deux mains ce changement de cap, « *ce retour aux sources de l'économie libérale* ». Quant au R.P.R., il renâcla, puis vota, mais tint, pour l'avenir, à exprimer ses réserves, voire son refus, à l'encontre des projets de M. Giscard d'Estaing.

Ainsi, la session achevée, la majorité apparaît-elle comme une armée de croisés en désaccord sur la route à emprunter pour gagner la Terre sainte. De quoi attendre avec un certain intérêt le rendez-vous de la session budgétaire.

PATRICK FRANCÈS.

LA FIN DU SÉJOUR EN ESPAGNE DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Giscard d'Estaing a regagné Paris le samedi 1er juillet dans l'après-midi, terminant son séjour en Espagne en visitant Saint-Jacques-de-Compostelle et en assistant à un exercice militaire au large du Ferrol-del-Caudillo, la base navale de Galice, qui est aussi la ville natale de Franco. Dans le cadre des échanges de vues réguliers décidés entre les deux gouvernements à l'issue de cette visite, M. Adolfo Suarez, premier ministre espagnol, se rendra en séjour officiel en France à l'automne prochain.

La perspective d'une prochaine entrée de l'Espagne dans le Marché commun a suscité en France divers commentaires hostiles, notamment celui de M. Chirac.

M. Jacques Chirac : l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. « serait une profonde erreur »

De notre envoyé spécial

Castelnaudary. — Devant six mille délégués R.P.R. des régions d'Aquitaine, du Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon (dix-huit départements) réunis à Castelnaudary (Aude), M. Jacques Chirac a déclaré avec force, le s. nedi après-midi 1er juillet, que son parti était opposé à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

C'est à l'occasion d'une extraordinaire kermesse dans la capitale du Lauragais, pays producteur de vins et de primeurs, sous un chapiteau devenu pour quelques heures « *la piste de l'étoile* », que le maire de Paris a été reçu par M. Jean-Pierre Cassabel, ancien député U.D.R., maire de Castelnaudary.

M. Chirac, dans son allocution, n'a pas ménagé ses coups de griffes aux alliés giscardiens : « *Entre les deux tours des législatives,* a-t-il rappelé, *alors que beaucoup de nos amis s'attendaient à une victoire de la gauche, nous avons été les seuls au R.P.R. à ne pas baisser les bras, et c'est grâce à nous, à vous, que la majorité présidentielle a gagné.* »

M. Chirac a ensuite défini la position du R.P.R., qui souhaite une Europe confédérale et indépendante. Concernant le désir de l'Espagne exprimé la veille encore par le roi Juan Carlos à M. Giscard d'Estaing, il a précisé : « *Je connais les préoccupations des viniviticulteurs et des agriculteurs de cette région voisine de l'Espagne. La production est équilibrée en France et notre pays produit le vin qu'il consomme. Pourtant, la situation des viticulteurs du Sud-Ouest est dramatique, car si les prix n'ont pas monté, les coûts, eux, ont augmenté. D'où un décrochage du niveau de vie par rapport aux autres catégories socio-professionnelles. En même temps, nous acceptons les excédents fournis par des pays voisins, notamment l'Italie.*

» *Au R.P.R., nous demandons la garantie des prix, une loi qui réglemente les chaptalisations. Dans l'hypothèse d'une suite donnée à un élargissement du Marché commun, nous affirmons que ce serait une profonde erreur de se rallier à cette éventualité. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, on ne pourra alors plus s'opposer à l'envahissement de notre territoire par des vins et des légumes d'un pays comme l'Espagne, qui se développe de façon prodigieuse et devient un concurrent sérieux en raison de ses coûts d'exploitation et de la qualité de ses produits. Nous n'aurions aucune chance de lutter nous, Français, contre cette compétitivité incontrôlable.*

» *Il faut que chaque parti politique prenne nettement position sur ce problème. Pour l'instant, seuls les économistes se sont clairement définis. Il faut aussi se souvenir que lorsque nous étions six au sein de la C.E.E., nous avons fait une politique économique et agricole commune. Un premier élargissement a eu lieu avec l'admission de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark. Depuis, on observe un blocage complet de la Communauté. Alors, si demain arrivaient quatre Etats nouveaux : l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Turquie, nous aboutirions à une paralysie totale du système. Ce serait la fin de toutes nos ambitions européennes.* » — L. P.

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a commenté, le dimanche 2 juillet, le « non » opposé par M. Jacques Chirac à une éventuelle entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Il a déclaré : « *Je trouve qu'il est triste que Jacques Chirac ait oublié de rappeler les engagements formels pris par le président de la République à Carpentras et qu'il a renouvelés depuis en permanence, à savoir que les agriculteurs ne seraient pas sacrifiés par l'élargissement de la Communauté et que leurs intérêts seraient défendus.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : il faudrait une majorité.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du lundi 3 juillet, Pierre Charpy écrit notamment :

« *Un désaccord peut difficilement être plus net. Certains vont naturellement tenter d'insérer ce « non » de Jacques Chirac dans je ne sais quel processus d'« escalade » des conflits verbaux et autres.*

» *Le président de la République a pris l'initiative d'une novation dans notre politique extérieure. C'est son droit, puisqu'il a celui de « négocier les traités ». Mais il ne peut pas dire « la question est tranchée », car elle ne l'est pas. Au titre de l'article 53 de la Constitution, « les traités de commerce, les traités ou accords relatifs à l'organisation internationale, ceux qui engagent les finances de l'Etat (...) ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi ». Le traité d'élargissement de la C.E.E. entre bien dans cette catégorie, et on ne voit pas quelle majorité pourrait actuellement se trouver au Parlement pour le ratifier.*

» *Le président de la République a encore la ressource de juger, comme l'avait fait Georges Pompidou en 1972 pour l'entrée de la Grande-Bretagne, que ce traité pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement des institutions est susceptible d'être ratifié par référendum. Mais, dans ce cas encore, il faudrait trouver une majorité.* »

M. PLISSONNIER : des conséquences désastreuses.

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, le dimanche 2 juillet, dans l'Hérault, à propos de l'élargissement de la C.E.E. : « *Si un tel projet était réalisé, il aurait des conséquences désastreuses pour la paysannerie française, pour l'équilibre économique de la France.* »

M. Plissonnier a estimé que le parti socialiste avait trouvé sur ce point « *un nouveau terrain de convergence avec le président de la République* » en contresignant avec les partis sociaux-démocrates d'Europe de l'Ouest « *un programme commun remanié, dans lequel on peut lire : « Les socia-*
» listes soutiennent fermement
» l'adhésion de l'Espagne, de la
» Grèce et du Portugal à la
» Communauté. »

Quant au R.P.R., « *au-delà des oppositions de façade, il se ralliera une fois encore aux propositions du pouvoir* », a estimé M. Plisonnier.

Il a conclu : « *L'enjeu est clair : ou bien s'enfoncer dans la voie suivie jusqu'à ce jour en Europe, c'est-à-dire la mise en pièces des intérêts nationaux, l'aggravation des conditions de vie et du chômage, ou bien développer une nouvelle politique au sein du Marché commun permettant à notre peuple de vivre mieux dans un pays libre de sa politique et entretenant des rapports d'amitié et de coopération avec ses voisins. Plus nombreux seront demain les députés communistes français au Parlement européen, plus forte sera la défense de cette légitime revendication.* »

● *M. Claude Harel*, conseiller des affaires étrangères, a été nommé, par arrêté du président de la République paru au *Journal officiel* du lundi 3 juillet, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. M. Harel remplace M. André Arnaud dans la fonction d'adjoint au porte-parole de l'Elysée *(le Monde* du 30 juin).

● *Les rumeurs* selon lesquelles le transfert des cendres de Philippe Pétain à Verdun ferait actuellement l'objet d'une étude « *de sa part ou de ses services* », ont été démenties par M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

● *Le parti républicain* a organisé, le dimanche 2 juillet, une journée de réflexion sur la solidarité. Au terme de celle-ci, M. Jacques Blanc, secrétaire général, a émis le souhait que chaque municipalité désigne en son sein un « *maire adjoint à la solidarité* », que les permanences du P.R. restent en activité pendant l'été et qu'elles ouvrent des « *boîtes postales service-vacances-solidarité* ».

société

Une brassée de confessions de foi

Nous mettre debout

par SUZANNE VAN DER MERSCH

Continuant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie aujourd'hui les témoignages de Suzanne van der Mersch, du mouvement Hommes et femmes dans l'Eglise (Bruxelles), et Pierre de Locht, moraliste, professeur à Louvain.

Prochains textes : Marie-Dominique Chenu, Guy Riobé et Gwendoline Jarczyck.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26, 28 juin et 1er juillet.

Ce que je crois ? Je crois intensément à l'utopie du Royaume, tel que Jésus est venu nous le révéler ; où il n'y a ni privilège, ni domination, ni concurrence, ni profit, mais où tout est partage et respect, ces fruits de l'amour.

Je crois que ce royaume est irréalisable ici-bas ; que le fait d'y œuvrer a conduit Jésus jusqu'à la croix et la mort ; qu'il en est de même pour nous ; que cependant y œuvrer est le seul chemin du bonheur.

Je crois que Jésus est ce chemin de la vérité et de la vie : chemin non tracé à l'avance, mais dans lequel on s'engage avec lui ; vérité qu'on ne peut enclore dans des formules, mais qu'il faut chercher loyalement, ensemble et sans relâche ; vie qui surgit de partout, et aussi de la mort.

Je crois que Jésus est chemin, vérité et vie en référence à cette présence qui le transcendait et qu'il appelait « Père », pour nous dire l'intimité du lien qui l'unissait au Dieu d'Israël : intimité qu'il nous convie à accueillir, chacune et chacun, et qui ne se résume pas à cette paternité-filiation, mais qui recouvre tous les modes de relation : mère, époux (se), ami (e)...

Je ne sais pas qui est Dieu, mais je crois qu'il est source jaillissante, énergie primordiale, totalement englobante. Je crois aussi qu'il est humble et pauvre, attente et pardon, et essentiellement libérateur. Je crois donc qu'il est l'Amour, révélé en Jésus-Christ.

Je crois que, par son Esprit, il nous a parlé à travers les prophètes d'Israël, de Moïse à Jean-Baptiste, et que Jésus est sa Parole en plénitude.

Je crois qu'il a parlé à l'humanité et nous parle encore par beaucoup d'autres ; que son Esprit nous sollicite, nous anime, nous console, nous illumine ; qu'il n'est pas à l'œuvre seulement dans les Eglises mais partout, et qu'il nous interpelle souvent aussi à travers ceux et celles que nous ne sommes pas, spontanément, enclins à écouter.

Je crois que l'Esprit de Dieu travaille sans cesse à nous faire devenir personnels, responsables, libres, et à nous mettre debout les uns les autres, à commencer par les plus démunis. Je crois que la relation de chacun de nous à lui est originale et unique : qu'elle ne se vit que dans la relation aux autres.

Je crois que la communauté que Jésus est venu fonder doit être un lieu de liberté, de libération, d'amour pour tous, où les responsabilités sont des services, où l'autorité aide à vivre et ne contraint pas.

Je crois que Marie nous est donnée comme un signe. Elle est une femme libre, debout, parce que totale écoute de la Parole.

Je crois que l'humanité sera à l'image de Dieu lorsqu'elle se sera reconnue dans sa double polarité, féminine et masculine, d'égale dignité et d'égale autonomie, en collaboration d'amour et de liberté.

Je crois que nous sommes faits pour aimer et être aimés, et que la vie nous est donnée pour l'apprendre.

Je crois que la vie éternelle, c'est la vie même de Dieu participée, la reconnaissance, en esprit et en vérité, de Dieu-avec-nous.

Je crois que l'amour ne peut mourir. J'espère donc, immensément, que la mort ne met pas un terme à nos amours, mais en fait craquer toutes les limites.

Jésus, sommet de l'Histoire

par PIERRE DE LOCHT

Je crois en la personne humaine et, par elle, en la communauté humaine. Telle est aujourd'hui mon adhésion primordiale, dont toutes les autres découlent.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant longtemps, ma confiance dans l'être humain, et dès lors aussi ma perception de moi-même, était la conséquence d'un *a priori* religieux. Puis, j'ai été progressivement interpellé, buriné par tant d'êtres rencontrés, à l'égard desquels je me sens en connnivence profonde. Je les perçois — je nous perçois — grands et pitoyables, marqués d'idéal et de pauvreté, puissants et vulnérables, ayant une soif illimitée de bonheur et de communion, tout en se meurtrissant constamment dans des heurts mesquins. Ainsi s'est développée en moi une proximité intime avec les autres.

Si les êtres souffrent intensément de ce qui est incompréhension, dysharmonie, conflit, j'y perçois le signe, marqué dans notre chair, de notre besoin foncier d'amour.

Je crois tout spécialement en la rencontre et la collaboration sur tous les plans de la femme et de l'homme. Pourtant, aucune rencontre de personne à personne n'est donnée toute faite ; elle doit s'élaborer à travers un chemin toujours unique et jamais terminé. C'est ce qui en fait la difficulté, la richesse et la joie. Tout ce qui introduit des structures de pouvoir dans la relation interpersonnelle constitue un blocage, une barrière à dépasser progressivement. (Ce qui n'exclut nullement la nécessité de normes institutionnelles, sans lesquelles la vie communautaire est irréalisable.)

Les rapports entre personnes et entre communautés doivent sans cesse s'humaniser. Nombreux furent, au cours des siècles, les femmes et les hommes qui ont eu une attitude exemplaire : ils ont fait progresser l'humanité, et donc chacun de nous, dans la découverte du bonheur. Parmi eux, *Jésus de Nazareth m'apparaît un sommet dans notre histoire humaine.* Chaque jour, en communauté, et souvent avec des amis de l'extérieur, nous nous réunissons autour de l'Evangile, en continuité avec la Bible tout entière. Et c'est chaque jour la *constatation*, souvent *l'émerveillement*, de voir les horizons humains s'élargir — et se simplifier — dans ce contact avec la vie, le message, la personne de Jésus-Christ, tels qu'ils nous sont transmis par la première génération chrétienne. Interpellé par cette Bonne Nouvelle, l'existence concrète, avec ses épreuves et sa joie, ses ambiguïtés et ses lumières, acquiert davantage de sens : elle devient mienne, je l'habite de plus en plus personnellement au cœur d'un réseau divers, d'engagements et de solidarités. Loin de me déposséder de ma vie, la rencontre de Jésus de Nazareth me situe davantage au centre de mon existence.

Si ma découverte chrétienne je la réfère d'abord à ma personne, c'est parce que ce n'est qu'à l'intérieur de ce que je suis et au départ de ma personne que je puis regarder, écouter, accueillir, m'ouvrir sur un univers de plus en plus vaste. Le plaisir et la joie sont à la mesure de cette ouverture engageante, laborieuse et émerveillée. La découverte de Jésus n'est pas une entreprise individuelle. Je ne l'aurais jamais rencontré si mes parents, mon milieu de vie, l'Eglise, ne m'avaient mené à lui, ne m'avaient livré une tradition et surtout une envie de le connaître personnellement.

Si personnelle soit-elle, cette rencontre se fait en communauté. On ne lit valablement l'Evangile qu'en se réunissant pour se dire les uns aux autres sa saisie toujours partielle et sans cesse rajeunie de Jésus, de ses appels et de son mystère. La communauté de ceux qui adhèrent à la présence interpellante de Jésus dans l'aujourd'hui n'a pas comme but de créer un ghetto, un monde à part. La vie chrétienne, on ne la vit pas avant tout quand on se retrouve entre chrétiens, mais partout, dans les réalités quotidiennes vécues en solidarité avec tous. Mais pour vivre en chrétien dans le quotidien, j'ai besoin de me retrouver à certains moments avec ceux qui ont cette foi, pour échanger notre lecture diversifiée des événements et célébrer la dimension religieuse du monde.

Je crois en l'Eglise. Celle-ci, avec ses structures et ses ministres, ne constitue pas un intermédiaire entre Dieu et l'ensemble des chrétiens. Elle est la rencontre de tous ceux qui, sensibles aux appels de Jésus-Christ, apportent chacun la richesse de leur découverte personnelle pour la confronter avec les autres et l'exprimer dans des fêtes, où la spontanéité de ce qui est vivant doit pouvoir se donner libre cours.

La foi personnellement intériorisée rend libre, elle donne sans cesse davantage envie de libérer partout où il y a des chaînes ; elle rend capable de reconnaître et de respecter la liberté des autres, si déroutante soit-elle ; elle fait découvrir et aimer la confrontation des libertés. Dans ce qui libère et fait confiance à chaque être, je perçois tout particulièrement l'action de l'Esprit.

Ce Jésus, en qui je discerne de plus en plus l'extraordinaire prophète en humanité, me renvoie progressivement à des *questions ultérieures*, à une alliance avec un au-delà de l'humain. Certaines de ses paroles sont mystérieuses. Les explications rationnelles ne peuvent suffire à rendre compte de ses gestes et de ses actes. Il parle en parabole du règne de Dieu, de son Père... Sa mort est scandaleuse. Sa présence ressuscitée échappe à nos modes habituels de rencontre.

Jésus ne définit pas. Il élargit les horizons. En lui, il me semble que les questions ultimes (qui sommes-nous ? Qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce que la mort ? Le besoin d'amour sans limite est-il un rêve impossible ?...) prennent toute leur dimension.

Je crois que le cheminement humain se situe dans une histoire plus vaste ; je crois que, quoi qu'il arrive, nous sommes aimés par un Dieu source première de la vie, de la joie, de l'amour ; je crois que Jésus est la Parole qui révèle ce Dieu de plénitude et nous appelle à inventer aujourd'hui, avec Lui, cette alliance qui donne à notre existence sa véritable ampleur.

Telle est l'Espérance sur laquelle je risque mon existence.

Enfin, je crois que moi aussi, *comme prêtre*, je puis me laisser interpeller personnellement par la question adressée par Jésus à ses apôtres :

« Et vous, qui dites-vous que je suis ? »

Je ne dois ni me cacher ni cacher aux autres les tâtonnements, les doutes et obscurités de mon cheminement de foi. Je crois même que c'est au cœur de cette foi balbutiante, marquée de découvertes vitales et de questionnements sans cesse nouveaux et déroutants, que je me situe le mieux dans ma vérité d'homme et de prêtre, solidaire de cette humanité nomade toujours en marche vers la Terre promise.

SCIENCES

Des satellites américains doivent être modifiés

100 MILLIONS DE DOLLARS POUR... UNE NÉGLIGENCE

La mauvaise circulation de l'information entre différentes agences gouvernementales américaines risque de coûter à l'administration la bagatelle de 100 millions de dollars (environ 450 millions de francs). Le Washington Post *révèle, en effet, dans son édition de dimanche 2 juillet, que la NASA est contrainte de changer toute une partie de l'électronique de bord d'une série de satellites géants destinés à être lancés en 1980.*

Appelés Tracking and Data Relay Satellites, ces engins sont conçus pour être mis en orbite géostationnaire, remplacer en grande partie et à moindre coût le réseau de stations au sol qui assure les liaisons avec les satellites en orbite.

En décembre dernier, on s'est aperçu que, du fait des fréquences radio choisies, les communications risquaient fort d'être complètement perturbées par des interférences avec les faisceaux radar soviétiques qui, de la mer Noire et de la mer Baltique, surveillent l'espace au-dessus des océans, précisément dans les zones où les satellites américains doivent être placés. Il va falloir donc changer les fréquences d'émission et de réception des satellites américains...

Selon le Washington Post, *le Pentagone et la C.I.A. avaient négligé de communiquer à la NASA les caractéristiques des radars soviétiques...*

ÉDUCATION

ADMISSION AUX GRANDES ÉCOLES

● **Institut national de chimie industrielle de Rouen**

Mlles et MM. Alain Milon, Lavictoire, Malnoë, Génnéro, Yann Fortin, Sylvie Roger, Belliot, Veldig, Didier Lecomte, Sylvie Michaud, Roch Munier, Audoux, Baloacci, Cheynet, Christian Muller, Crochon, Corre, Gervais, Orlowski, Parsy, Decobert, Plagne, Mentre, Van Wynsberghe, Caudrelier, Lignan, Salamé, Dominique Charton Monique Robin, Guillemet, Collorec, du Fayet de la Tour, Joiret, Généré, Cordon, Tajan, Moretti, Vergé, Nez, Patrick Henry, Bellemain, Catherine Blanchard, Parlato, Hurpin, Patrick Olivier, Biolacci, Winckler, Caillet, Dubrana, Le Coz, Ouachée, François Bachellier, Boudalier, Bourdillon, Mees, Patrice Schmitt, Vallhen, Bouveret, Noirbent, Vigne.

A titre étranger : MM. Tavares Dias, N'Diaye, Burton.

● **Ecole nationale des Chartes**

Mmes, Mlles et MM. Cuer, Isabelle Nathan, Gielen, Chapalain, Guenoun, Zuber, Meignien, Isabelle Bonnot, Luquet, Le Roc'h, Morgère, Welfelé, Pasquignon, Bénazet, Michèle Privat, Heckmann, Nougaret, Casset, Bernard de Courville, Huchet.

ADMISSION AUX AGRÉGATIONS

● **PORTUGAIS**

Mmes et MM. Sibille, Michel Perez, Haidea Durand, Robalo.

● *Au cabinet du ministre de l'éducation.* — M. Claude Barthe, inspecteur d'académie, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Christian Beullac. Il est mis fin aux fonctions de M. Marc Rancurel au cabinet du ministre. M. Rancurel vient d'être nommé directeur des collèges (*le Monde* du 22 juin).

En attendant le résultat des consultations en cours

Les chefs d'établissement choisiront la forme à donner aux dossiers scolaires

Une circulaire parue au *Bulletin officiel de l'éducation* du 29 juin rappelle que l'arrêté du 8 août 1977 instituant le dossier scolaire de l'élève *« va être prochainement abrogé »*. A la date de l'abrogation, les classes dans lesquelles s'était faite, lors de la dernière rentrée, la mise en place du dossier scolaire, c'est-à-dire les cycles préparatoires des écoles et les sixièmes des collèges, *« retrouveront la situation qui était la leur »* avant cette mise en place.

La circulaire précise que, *« en attendant les résultats de la consultation actuellement engagée pour définir les modalités du suivi de l'élève »*, les directeurs d'école et les chefs d'établissement choisiront *« parmi les divers documents utilisés jusqu'ici ceux d'entre eux qui répondent le mieux à leurs besoins en les adaptant en fonction de l'organisation pédagogique fixée par la réforme »*.

∴

L'arrêté du 8 août 1977 instituant un dossier scolaire pour chaque élève, de la maternelle aux lycées et centres de formation d'apprentis, avait dès sa publication, le 19 août, suscité de vives polémiques (le Monde *du 25 août 1977*). *Le texte et les deux circulaires qui l'accompagnaient exposaient dans le détail la composition du document destiné à suivre les élèves tout au long de leur scolarité. Devaient y figurer les renseignements relatifs à l'état civil et à la situation sociale des parents, l'évaluation des connaissances de l'enfant, des appréciations sur ses capacités générales et son comportement, éventuellement les éléments médicaux et psychologiques.*

Les critiques portaient principalement sur deux aspects : jugement des élèves sur des critères non purement « scolaires » (« réactions affectives », « vie sociale ») et crainte de « mise en fiches » des jeunes Français à partir d'un document uniforme.

Par la suite, M. René Haby, alors ministre de l'éducation, avait annoncé verbalement certains assouplissements, la durée de conservation du document étant ramenée de cinq ans à un an après la fin de la scolarité. En février, M. Haby déclarait qu'« il ne se battrait pas pour le dossier scolaire » (le Monde *du 10 février*). *Le 8 mai, la première mesure annoncée par le nouveau ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, était la suppression du dossier scolaire. Le 25 mai, le Conseil de l'enseignement général et technique adoptait un projet de texte abrogeant l'arrêté du 8 août 1977.*

Le ministère annonçait au même moment de nouvelles consultations pour étudier par quel moyen pourrait être assuré le suivi pédagogique des élèves en évitant le risque de fichage provoqué par l'existence d'un modèle unique et national de document.

● *Une pétition contre la suspension de M. Vincent Ambite,* principal du collège des Gorguettes, à Cassis (Bouches-du-Rhône), a recueilli douze mille signatures. Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), le Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), et l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM), qui sont à l'origine de cette pétition, avaient demandé une audience au ministre de l'éducation, mais n'ont pu l'obtenir. La délégation venue remettre la pétition n'a pas été reçue au cabinet du ministre. Dans un communiqué les trois organisations demandent : *« Que sont devenues les promesses d'ouverture et de concertation ? »*

● *L'Ecole des parents et des éducateurs* organise, jusqu'au 6 juillet, à Paris, une confrontation sur le thème : « Sexualité et société ». Des exposés et des débats apportent sur ce sujet les points de vue de l'art, de l'histoire, de la psychologie, de la médecine. Ils ont lieu au centre d'animation locale de l'Ecole des parents et des éducateurs, 25, rue du Moulin-de-la-Vierge, à Paris (14e).

★ Renseignements : 766-23-89.

DÉFENSE

L'INDONÉSIE VEUT ACHETER DES ARMES A LA FRANCE

Djakarta (*A.F.P., Reuter*). — Une délégation militaire indonésienne se rendra prochainement en France afin d'examiner une proposition française pour équiper l'armée indonésienne, a annoncé le ministère de la défense à Djakarta.

Cette proposition a été transmise par le chef d'état-major des armées françaises, le général Guy Méry, en visite officielle en Indonésie depuis le mercredi 28 juin et jusqu'au 4 juillet. Le général Méry s'est notamment entretenu avec le ministre indonésien de la défense, le général Mohammed Yusuf.

L'Indonésie envisage d'acheter des Mirage-5 français (la version simplifiée du Mirage-III) en plus des F-5 E américains, a déclaré un porte-parole de la délégation française, qui a précisé que des officiers indonésiens étaient formés en France à l'utilisation de chars de combat AMX-13.

Une grande partie des appareils soviétiques de l'aviation indonésienne ne peuvent plus voler faute de pièces détachées dont Moscou a suspendu la livraison depuis plusieurs années.

L'Indonésie a déjà acheté à la France, notamment, des hélicoptères de manœuvre Puma et des patrouilleurs rapides lance-missiles.

● *Deux patrouilleurs rapides* de la marine de guerre britannique, le *Cutlass* et le *Scimitar*, qui seront à Paris, du 3 au 7 juillet, amarrés au quai rive droite de la Seine, entre les ponts de la Concorde et Alexandre-III, pourront recevoir le public les mardi et mercredi 4 et 5 juillet de 14 h. 30 à 16 h. 30. Des petits groupes organisés de quatre à six personnes pourront être reçus aux mêmes dates, à 10 heures, 10 h. 30 et 11 heures. Durée de la visite : 30 minutes.

COMMENT CHOISIR UNE AGENCE DE PUBLICITE.

Young & Rubicam est une agence de publicité qui doit chaque année gagner de nouveaux budgets pour grandir. Nous rencontrons régulièrement des annonceurs en quête d'une nouvelle agence.

Leurs conceptions sont étonnamment variées, leurs idées souvent fausses. C'est ce qui nous a conduit à créer cette annonce qui vous aidera peut-être à choisir votre prochaine agence.

Faut-il changer souvent d'agence ?

"Une agence doit apporter des idées neuves. Alors j'en change tous les deux ou trois ans."

Cela peut être vrai avec une petite agence, entièrement dominée par la personnalité d'un ou deux dirigeants-propriétaires, facilement à court d'idées.

Avec une agence moyenne ou grande, le problème se pose différemment. Elle peut se renouveler dans la continuité en affectant de nouveaux collaborateurs sur un budget.

L'intérêt d'un client est plutôt de changer le moins souvent possible. Changer c'est courir presque à coup sûr le risque d'avoir une nouvelle campagne, une nouvelle mise en page, un nouveau style, un nouveau visage. Or ce qui compte pour le consommateur c'est justement l'image de votre produit. Si vous la faites varier trop souvent, le consommateur ne la reconnaîtra plus et bientôt il n'achètera plus.

Avant de changer, essayez plutôt de voir comment obtenir un meilleur résultat avec votre agence actuelle en la guidant mieux, en exigeant plus d'elle comme de vous.

Une petite ou une grande agence ?

Ce n'est pas parce qu'une agence est petite qu'elle est bonne. Et ce n'est pas parce qu'une agence est grande qu'elle est mauvaise.

Le seul problème important est de savoir si une agence est bonne, compétente, capable de vous conseiller efficacement.

Avec une agence petite et bonne vous travaillez directement avec les dirigeants. Il est tentant de s'adresser au Bon Dieu plutôt qu'à ses saints. Mais soyez bien conscient qu'aucune agence ne s'est jamais créée pour rester petite. Si votre petite agence est vraiment très bonne, elle grandira forcément et un jour ce sera une grande agence.

Une agence grande et bonne vous fera bénéficier d'une plus grande étendue de services, d'une plus grande variété de collaborateurs et d'expériences acquises. Le directeur ne sera pas votre chef de publicité, mais vous devrez sentir en permanence la présence de la direction sur votre budget. Toute stratégie, toute nouvelle campagne devra être orientée, approuvée par l'équipe de direction.

Une agence connaissant vos problèmes ?

Encore une fois méfiez-vous des idées reçues. Préférez une bonne agence à qui vous apprendrez votre marché à une mauvaise agence familiarisée à vos problèmes. Chaque fois que nous avons gagné un nouveau client, nous ne connaissions pas son marché. Par contre, nous avions des méthodes, une rigueur, une volonté de créativité, que nous avons appliquées pour résoudre son problème. Et nous avons appris vite.

Certains marchés nécessitent peut-être une expérience particulière : la distribution, la mode, l'automobile, les produits de luxe. Si l'agence à laquelle vous songez n'a pas d'expérience sur des budgets comparables, pourquoi ne pas l'aider à connaître votre marché. Après tout si c'est pour travailler longtemps avec elle cela vaut peut-être la peine de la former.

Comment reconnaître une bonne agence ?

Une bonne agence c'est une équipe capable, année après année, de vous faire obtenir un meilleur rendement de l'ensemble de vos actions de communication. Une équipe-conseil en qui vous pouvez avoir confiance. Une équipe compétente, ayant des idées et du courage.

Faites vous une idée sur une agence à travers quelques points.

Les campagnes. Ne vous contentez pas d'une sélection. Toute agence est capable de présenter 3 ou 4 campagnes spectaculaires. Par contre, les agences qui se trompent peu sont rares. Choisissez celle qui a le meilleur pourcentage de réussite. Si vous visitez une agence, demandez à voir l'ensemble de son travail. Regardez les campagnes sur plusieurs années. Sont-elles cohérentes ? Construisent-elles une personnalité durable pour les marques qu'elles défendent ?

L'équipe dirigeante. Qui dirige l'agence ? Un homme seul ou une équipe ? Est-elle compétente, stable, complémentaire ? Avez-vous ou non, envie de travailler longtemps avec ces hommes ?

Les clients. Que pensent-ils de l'équipe de Direction ? Influence-t-elle vraiment la qualité des campagnes et des recommandations de l'agence ? Comment se comporte-t-elle quand elle a fait une erreur ?

Les fournisseurs. Que pensent les media, les imprimeurs ? L'agence est-elle appréciée quand on la regarde d'un autre côté ? Paie-t-elle correctement ?

Les collaborateurs. Il y a des agences qui se préoccupent plus que d'autres de la seule chose qui compte vraiment : les hommes et les femmes qui y travaillent. Il y a des agences qui recrutent avec plus de soin, forment avec plus de rigueur, donnent des promotions en fonction des résultats et non de la politique. Les gens du métier le savent bien. Il y a les agences où l'on aimerait travailler ou que l'on regrette d'avoir quittées.

Young et Rubicam est une agence de publicité internationale implantée dans 25 pays dont 13 en Europe. Elle est la première agence des États-Unis, la deuxième dans le monde, la troisième en France.

Ses principaux clients en France sont : Biscuiterie Nantaise, Bontempi, Chambre Syndicale Nationale de l'Hygiène Publique, Chrysler France, Clorox, De Dietrich et Cie, Agence Financière de Bassin, Fromageries Bel, General Foods France, BSN/Gervais Danone, Gillier, Johnson & Johnson, Kléber Colombes, Kronenbourg, Levi's, Lhuissier, Locasim, Au Printemps, Procter & Gamble France, Rank Xerox, Reckitt & Colman, S.N.C.F.

Young & Rubicam

JUSTICE

A TOULOUSE

Le docteur Birague est condamné à dix-huit ans de réclusion

Au terme d'un procès long de cinq jours, et d'une dernière audience-marathon, la cour d'assises de la Haute-Garonne a condamné, dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 juillet, le docteur Claude Birague à dix-huit années de réclusion criminelle. Accusé d'avoir « commandité » le meurtre du journaliste René Trouvé, correspondant toulousain de l'hebdomadaire *le Meilleur*, le docteur Birague, seulement inculpé de « *complicité d'assassinat* », a néanmoins été plus sévèrement jugé que ses deux « *hommes de main* », Christian Portay et Joseph Picart, respectivement condamnés à douze et huit ans de réclusion.

Les jurés semblent donc avoir suivi la thèse, fort simplifiée, sinon simpliste, de l'avocat général, M. Aillères, selon laquelle toute cette affaire n'est qu'un règlement de comptes, le médecin ayant voulu se venger d'un article qui l'avait ulcéré. Les défenseurs du docteur Birague ont vainement tenté, pendant plus de trois heures, de convaincre la cour de l'innnocence de leur client qui, « *maladroit, candide et naïf* », aurait été victime d'un machiavélique complot.

Leur tâche était rendue d'autant plus rude et incertaine que les avocats de Portay, intervenant en dernier, devaient fonder leur propre système de défense sur un nouveau « *réquisitoire* » contre le médecin qu'ils ont accusé, tout au long des débats, d'avoir « *psychologiquement conditionné* » leur client pour commettre le crime.

De véritables éclaircissements sur les mobiles exacts du meurtre auraient peut-être permis de « choisir » sereinement entre les hypothèses avancées. Mais l'accusation, muette jusqu'à son réquisitoire, a préféré élaguer tout ce qui ne semblait pas avoir un rapport direct avec l'assassinat, pour mieux s'en tenir à sa version. Est-ce parce que trop d'ombres subsistent que le verdict, rendu au milieu de la nuit devant un prétoire comble, a suscité un long murmure de réprobation ?

D. P.

● *Manifestants poursuivis.* — Un égoutier de la Ville de Paris, M. Bernard Michaut, vingt ans, interpellé mardi 27 juin au cours de la manifestation contre le meeting de l'Eurodroite, a été inculpé de tentative de destruction d'une voiture, de violences et voies de fait envers un agent de la force publique et un magistrat de l'ordre administratif.

M. Michaut devait être présenté le soir même de son arrestation à l'audience des flagrants délits, mais ses dénégations ont incité le procureur de la République à ouvrir une information. M. Michaut a, en effet, expliqué qu'il s'était porté au secours d'un jeune garçon aux prises avec un policier en civil. Des C.R.S. l'auraient alors traîné vers un brasier et frappé. Quatre photographies publiées jeudi 29 juin par *Libération* paraissent confirmer son témoignage.

Deux autres manifestants ont été inculpés. L'un d'eux, un étudiant âgé de dix-sept ans, a été incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Au Conseil d'État

LA ZONE SUD ÉTAIT, AVANT SON INVASION EN NOVEMBRE 1942 UN « TERRITOIRE CONTROLÉ PAR L'ENNEMI »

L'attribution de la médaille des évadés au titre de la guerre 1939-1945 est subordonnée notamment, en vertu de l'article 3 d'un décret du 7 février 1959, à la condition que l'intéressé ait réussi à s'évader « *d'un territoire ennemi ou* occupé *ou* contrôlé *par l'ennemi, l'évasion comportant le franchissement clandestin et périlleux d'un front de guerre terrestre ou maritime ou d'une ligne douanière* ».

Le franchissement de la frontière franco-espagnole pour rejoindre les armées alliées n'était pas, évidemment, avant l'invasion de la zone Sud en novembre 1942, une évasion d'un territoire « occupé » par l'ennemi puisque cette zone n'était pas à l'époque occupée par les troupes allemandes.

Mais la zone Sud pouvait-elle être regardée, avant novembre 1942, comme un territoire « contrôlé » par l'ennemi au sens du décret du 7 février 1959 ? Telle était la question posée à la section du contentieux par les requêtes de MM. Léopold et Georges Honigsberg.

Par deux décisions en date du 30 juin 1978, rendues sur le rapport de M. Poirier et les conclusions de M. Morisot, après observations de Me Chareyre, le Conseil d'État a répondu par l'affirmative. Il a, en effet, estimé que le gouvernement, en distinguant dans l'article 3 du décret du 7 février 1959, dont les dispositions ne font d'ailleurs que reprendre celles d'une ordonnance du 7 janvier 1944, les territoires « occupés » ou « contrôlés » par l'ennemi, avait entendu désigner par l'expression de territoires contrôlés par l'ennemi « *des territoires non occupés, mais dont les autorités françaises qui en assumaient l'administration étaient soumises aux pressions et au contrôle de l'ennemi, comme c'était le cas de la zone non occupée de la France métropolitaine avant son invasion par les troupes ennemies en novembre 1942.* »

En Grande-Bretagne

Un projet de réforme pénale propose une réduction de l'échelle des peines pour la plupart des crimes

Londres. — *A en juger par les violentes réactions hostiles de la presse, de nombreux parlementaires et des syndicats de la police, le projet de réforme pénale, préparé par une commission consultative du ministère de l'intérieur, a peu de chances d'aboutir. Aussi, la commission, réunissant plusieurs juges, des avocats, des éducateurs, des psychiatres et des directeurs de prison, suggérait seulement que ses recommandations sur un nouveau barème des peines, soient appliquées pendant une période d'essai de trois ans avant qu'une nouvelle législation puisse être envisagée.*

De notre correspondant

A première vue, en effet, le rapport de la commission a de quoi choquer une opinion, que la vague croissante de criminalité pousse à demander une application, plus rigoureuse, de peines de prison encore plus longues. Or, justement, le nouveau système « à deux étages » recommandé par la commission vise, au terme même du rapport, à remplacer « *une échelle des peines reflétant plus étroitement l'atmosphère et l'état d'esprit de l'Angleterre victorienne que celle des années 80* ». Pour 90 % des crimes, qualifiés d' « ordinaires », la commission suggère une diminution des peines maxima.

Ainsi, pour le rapt d'enfant, le détournement d'avion et d'autres moyens de transport, mais surtout pour le viol, actuellement punissables théoriquement d'emprisonnement à vie, la peine maximale serait de sept ans de prison ; les incendiaires, les auteurs d'attaques à main armée ne risquent plus d'être emprisonnés à vie mais seulement pour cinq ou six ans respectivement. Le maximum pour un trafiquant de drogue passerait de quatorze à cinq ans ; pour un voleur de dix à trois ans, etc.

D'où l'indignation de ceux qui qualifient le rapport de « charte des violeurs » et accusent ses auteurs d'indulgence coupable envers les criminels. Néanmoins, quelques organisations de défense des femmes apprécient la substitution d'une peine de sept ans à celle d'emprisonnement à vie pour l'auteur d'un viol, en estimant que le juge aura maintenant moins d'hésitation et se sentira plus à l'aise pour infliger une condamnation sévère.

Apparemment, les détracteurs de la commission veulent ignorer que le nouveau système réserve aux juges le droit de passer des sentences dépassant les nouveaux maximas pour les dix pour cent de crimes qualifiés d' « *exceptionnels* » et même l'emprisonnement à vie dans les cas « *où la gravité du crime et l'instabilité de son auteur demandent une peine illimitée pour la protection du public* ».

L'actuel système des peines établi en considérant « le pire des cas » n'est pas réaliste, estime la commission en constatant que dans 90 % des cas, les juges passent des sentences nettement inférieures au maximum. « *Nos recommandations ne sont pas révolutionnaires, mais, fondées sur la pratique courante des tribunaux, formalisent plutôt la situation existante* », précise le rapport.

L'opinion hostile

Bref, la commission espère qu'à la suite d'une révision réaliste du système des peines, les tribunaux cesseront d'ignorer la législation pénale et qu'une relation plus positive se développera entre le Parlement et les cours de justice. Aussi bien, *The Times* reconnaît que finalement les sentences se maintiendront au même niveau, même avec le nouveau système, étant donnée la possibilité laissée aux juges d'aller au-delà des peines maximas pour les cas « *exceptionnels* », y compris les viols. « *En principe, à l'exception de la terminologie, il y aura peu de changement* », écrit-il.

Néanmoins, la ligne générale, la philosophie de la réforme vont nettement à l'encontre de l'état d'esprit de l'opinion. Ses promoteurs ne cachent pas leurs tendances. Ainsi, les sentences « *exceptionnelles* » doivent être passées pour protéger le public et non servir à d'autres fins comme la dissuasion, et seulement dans les cas impliquant une menace de « *dommages sérieux* » (blessures, effet psychologique grave, atteinte à la sécurité de l'État et au « tissu » social). L'auteur du rapport souhaite des peines de prison plus courtes pour les criminels ordinaires afin de réduire une population pénitentiaire qui a pratiquement décuplé au cours de ces vingt dernières années. Il ne croit pas au pouvoir de dissuasion des peines et doute que leur réduction encouragera la récidive. Il note que des pays ayant réduit sensiblement leurs peines de prison, comme les Pays-Bas, ne connaissent pas un accroissement disproportionné de leur criminalité.

Le rapport admet qu'une libération anticipée de certains criminels pourrait entraîner un accroissement de nouveaux crimes. « *Nous savons que c'est là un risque, mais que nous sommes tous préparés à prendre...* » Le rapport insiste sur le maintien de toutes les procédures d'appel et de mise en liberté sur parole (après l'accomplissement d'un tiers de la peine), en faveur des criminels « *exceptionnels* ». Enfin, la commission voudrait que soit enlevé au juge le droit de prescrire le minimum de temps qu'un condamné devra servir en prison.

L'objection majeure faite au rapport par diverses personnalités est que la réduction des peines, entretenant un climat de tolérance, encouragera les juges à passer des sentences encore moins sévères pour les auteurs de crime dont l'importance aura été ainsi officiellement dévaluée. L'état d'esprit de l'opinion favorable à une répression plus sévère et hostile à toute indulgence envers les criminels, ne peut être envers les criminels ne peut être perspective des prochaines élections. On comprend mieux ainsi pourquoi M. James Callaghan a préféré ajourner à une date indéterminée l'étude du rapport de la commission.

HENRI PIERRE.

MÉDECINE

Le refus de nommer un assistant-chef de clinique à Avignon provoque des remous dans les milieux hospitaliers

Le refus, par le préfet de Vaucluse, de nommer chef de service à Avignon un assistant-chef de clinique de Marseille provoque une grande agitation dans les milieux hospitalo-universitaires marseillais.

Cette affaire illustre en réalité un problème qui n'a rien de local : elle reflète le malaise grandissant que provoque le mode de nomination des enseignants de médecine, un malaise auquel, jusqu'à présent, ni le ministère de la santé ni le ministre des universités n'ont pu — ou voulu — apporter un remède de fond. La création récente du corps des « mono-appartenants » (« le Monde » des 7 décembre 1977 et du 19 mars) ne pourra, à elle seule, régler un problème d'une telle ampleur.

Le caractère le plus significatif de cette nouvelle « affaire » est la mobilisation qu'elle a provoquée au sein des organisations représentatives des assistants-chefs de clinique. Jusqu'à une période récente, en effet, le corps dans lequel se recrutent les agrégés n'avait guère contesté — à quelques notables exceptions près — un mode de nomination où le népotisme et les relations personnelles ont bien souvent joué un rôle prépondérant. Il semble que les choses, sur ce point, soient en pleine évolution, comme en témoigne le soutien que recueille, à la faculté de médecine de Marseille, le cas du docteur Arlaud.

UN CONFLIT EXEMPLAIRE

De notre correspondant

Marseille. — « *Le cas du docteur Jean Arlaud est exemplaire parce qu'il est révélateur de la situation alarmante dans laquelle se trouvent actuellement les assistants-chefs de clinique. Il illustre l'iniquité qui règne dans les nominations aux postes de chefs de service hospitalier. C'est pourquoi nous avons décidé de nous mobiliser et de nous insurger publiquement et solennellement.* » Le docteur Thierry Olive, président du Syndicat des assistants-chefs de clinique du C.H.U. de Marseille, qui vient de se mobiliser autour du docteur Arlaud, se fait l'écho d'un mécontentement général et de l'inquiétude qui règnent parmi ses confrères, et ne craint pas de parler d' « *abus réitérés* » en matière de promotion hospitalière, dont la mésaventure survenue au docteur Arlaud n'est qu'une péripétie.

Assistant-chef de clinique durant quatre ans à la clinique médicale et gériatrique du professeur Mongin au C.H.U.-Nord de Marseille, le docteur Arlaud aurait pu — naguère — briguer un poste d'agrégé. La faiblesse des créations de postes nouveaux et la pléthore de candidats (deux postes d'agrégés plein temps créés à Marseille en 1977 pour cent soixante-dix assistants-chefs de clinique) l'obligent à chercher un débouché dans un hôpital de deuxième catégorie.

Un poste de chef de service à temps partiel se trouvant vacant, en gériatrie à l'hôpital d'Avignon, le docteur Arlaud, qui est originaire de cette ville, postule. Diplômé de médecine interne, de rhumatologie, de gastro-entérologie, de médecine légale, major de sa promotion au concours d'internat, le docteur Arlaud est considéré par ses pairs comme l'un des plus brillants de la faculté de médecine de Marseille.

Or, sans que motif en soit fourni, le préfet de Vaucluse, M. Gevrey, en principe souverain, va refuser cette nomination. En dépit des titres, de la compétence et des travaux du postulant, celui-ci s'est vu opposé au docteur Dravet, gastro-entérologue, ancien interne des hôpitaux d'Avignon, assistant à temps partiel, mais sans qualification hospitalo-universitaire.

Devant les remous provoqués par le Syndicat, l'autorité préfectorale a pris une curieuse décision : à la veille du départ du préfet de Vaucluse, muté le 31 mai dernier, elle a fait savoir que le poste ne serait pas pourvu (alors qu'il s'agit d'une vacance et non d'une création), c'est-à-dire que ni le docteur Arlaud ni le docteur Dravet ne l'occuperont. Aujourd'hui, seule une décision ministérielle pourrait débloquer la situation.

« *Cette décision*, précise le docteur Olive, *ne tient compte ni de la compétence du candidat ni de l'avis de la commission, ni des besoins de santé de la ville d'Avignon.* » Le bureau des chefs de clinique, mandaté par l'ensemble des assistants de la faculté, a donc décidé une action « *qui pourra aller jusqu'à la suspension des soins et de l'enseignement à Marseille, et s'étendre, si besoin est, à d'autres villes de faculté.* »

« *Nous avions déjà attiré l'attention, en juillet 1977, de M. Jacques Guillot, directeur général des hôpitaux, à qui nous avions demandé une nouvelle entrevue pour le 7 juillet prochain, et, par lettre (en octobre 1977) celle de Mme le ministre de la santé* », précise le docteur Pommier de Santi, secrétaire général du Syndicat. « *Faut-il rappeler*, poursuit-il, *qu'il est déjà anormal qu'un assistant-chef de clinique ne puisse trouver les débouchés que devrait lui valoir sa longue formation hospitalière ? L'agrégation, voie de promotion « réservée », fait l'objet de passe-droits connus de tous et dénoncés en vain.* »

JEAN CONTRUCCI.

FAITS ET JUGEMENTS

Une femme, magistrat à Versailles est découverte noyée dans la Seine.

Le corps d'un magistrat de Versailles, Mme Danièle Lafortune, trente-cinq ans, qui venait d'être nommée premier juge d'instruction au tribunal de cette ville, a été découvert, samedi 1er juillet, dans la Seine, à Chatou (Yvelines) par un promeneur. Mme Lafortune n'avait plus reparu à son domicile depuis le 26 juin.

Les enquêteurs n'ont pu encore déterminer si Mme Lafortune dont le mari est secrétaire du parquet général de la cour d'appel de Versailles, s'était donné la mort ou bien si elle avait été victime d'un crime ou d'un accident.

Condamnation de deux médecins pour non-assistance à personne en danger.

La septième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille, présidée par M. Jacques Ducos, a rendu son jugement dans l'affaire qui opposait la famille de M. Louis Barnéoud à trois médecins de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Marseille, M. Jean Devaux, interne à l'époque des faits, et Mlle Christiane Pontier et Chantal Lucciardi, poursuivis pour « non-assistance à personne en danger » (*le Monde* des 5 février 1976 et 10 mai 1977). M. Barnéoud, alors âgé de quarante-et-un ans, était pris, le 21 janvier 1973, à 8 h. 30, de brusques et graves malaises digestifs avec vomissements de sang. Conduit à l'Hôtel-Dieu par un voisin, le malade était, de là, dirigé vers l'hôpital de Sainte-Marguerite, à l'autre bout de la ville, par les deux étudiantes hospitalières de troisième année, qui assuraient la garde en ce dimanche, Mlles Pontier et Lucciardi, lesquelles ignoraient que l'Hôtel-Dieu était quotidiennement de garde pour les hémorragies digestives. M. Barnéoud avait finalement été ramené dans l'après-midi à l'Hôtel-Dieu où il décédait peu après.

Le tribunal a condamné Mlles Pontier et Lucciardi à deux mois de prison avec sursis et 3 000 mille francs d'amende. La partie civile a obtenu 50 000 francs de dommages et intérêts. Le cas de l'interne de garde ce jour-là, M. Jean Devaux, fait l'objet d'un complément d'information et d'une expertise médicale. — *(Corresp.)*.

Le Danemark et l'extradition de Patrick Rouxel.

La détention provisoire de Patrick Rouxel, accusé d'un double meurtre, dont la France réclame au Danemark l'extradition depuis septembre 1977 (*le Monde* du 27 juin) vient d'être prolongée jusqu'au 7 juillet prochain après l'avoir été déjà à maintes reprises ces derniers neuf mois. Les magistrats instructeurs, la police et l'avocat de Rouxel se sont en même temps mis d'accord pour que l'internement provisoire du Bordelais soit automatiquement prolongé de quatre semaines supplémentaires, si aucune solution claire n'a été trouvée entre Paris et Copenhague à cette date.

A la fin de la semaine dernière, on assurait, au ministère danois de la justice, attendre la nouvelle formulation de la demande française conforme aux suggestions faites par M. Peyrefitte, garde des sceaux, lors de son séjour dans la capitale danoise, les 21 et 22 juin.

En l'état actuel des choses, cependant, il ne semble pas que le problème Rouxel puisse être tranché de façon aussi rapide et satisfaisante que paraissait le dire encore tout récemment le ministre danois de la justice. Un de ses collaborateurs vient en effet de déclarer au quotidien *Politiken* (indépendant) que Patrick Rouxel pourrait être extradé en vertu de la nouvelle formulation proposée par M. Peyrefitte, « *s'il ne s'y oppose pas* ». Or, Patrick Rouxel n'a jamais cessé de nier jusqu'à présent les crimes qu'on lui reproche. Son avocat danois a annoncé son intention d'empêcher, par tous les moyens, cette extradition. — *(Corresp.)*

● *Un chauffeur de taxi parisien* a été découvert tué de deux balles dans la nuque dans son véhicule, pendant la nuit du dimanche 2 au lundi 3 juillet. Il s'agit de M. Adli Saïd, âgé de cinquante-huit ans, d'origine algérienne. L'enquête n'a pas encore déterminé le mobile de ce crime.

● *Une centaine de personnes* ont été blessées, vendredi 30 juin, dans l'après-midi, à proximité du quartier d'affaires de Wall Street, à New-York, par l'explosion d'un camion transportant des crèmes glacées. Il pourrait s'agir d'un attentat. — *(A.F.P., A.P.)*

M. Barre veut s'attaquer aux causes de la violence

Lyon. — « *La sécurité des Français est l'un des objectifs majeurs de l'action gouvernementale* », a déclaré, vendredi 30 juin, M. Raymond Barre en baptisant la vingt-huitième promotion des commissaires de police à l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône). « *Je n'hésiterai pas à dire*, a souligné le premier ministre, *que cette préoccupation est le propre des pays de démocratie libérale où la violence est d'autant moins légitime qu'existent tous les moyens du dialogue social.* » « *Il serait cependant illusoire*, a ajouté M. Barre, *de vouloir lutter contre la violence par les seuls moyens répressifs. Il faut s'attaquer aux causes de ce mal afin d'en prévenir les manifestations.* »

Le premier ministre a affirmé que les recommandations du comité d'études sur la violence seraient progressivement mises en œuvre particulièrement dans quatre domaines : l'urbanisme, la protection des jeunes contre la drogue, la lutte contre l'alcoolisme et la détention d'armes.

(Corresp.)

● *M. André Rolandez, soixante-treize ans, le P.-D. G de la société lyonnaise Photo-Chromo-Gravure* qui, jeudi 29 juin, après une discussion animée avec ses ouvriers, avait blessé M. Raoul Veyre, trente ans, délégué C.G.T. (*le Monde* des 1er et 2-3 juillet), a été inculpé, samedi matin 1er juillet, par M. Georges Bastier, juge d'instruction, de coups et blessures volontaires avec arme à feu. M. André Rolandez a été écroué à la prison Saint-Paul, à Lyon.

● *La cour d'appel de Lyon* a confirmé, vendredi 23 juin, la peine d'un mois de prison avec sursis et les 7 000 F d'amende infligés à M. Jacques Behr, ancien directeur de l'usine P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine Kuhlmann), tenu pour responsable du déversement accidentel de 30 tonnes d'acroléine dans le Rhône en juillet 1976. (*le Monde* du 21 juillet 1976). Le P.-D.G. de l'usine, poursuivi pour faute technique, a été relaxé. L'Association des consommateurs du Rhône, partie civile, a reçu 2 000 F de dommages-intérêts. Les sociétés de pêche ont déjà reçu 3,5 millions de francs d'indemnités, la pollution du Rhône ayant entraîné la mort de 360 tonnes de poissons.

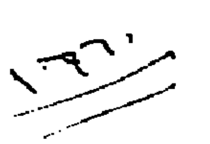
Instruction ouverte après l'annulation d'un concours.

Le tribunal administratif de Paris, présidé par M. Papilliard, a examiné, jeudi 29 juin, les recours introduits par sept des vingt-cinq candidats déclarés admissibles le 23 mars dernier aux épreuves écrites du concours interne des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs, contre la décision d'annulation de ces épreuves et leur remplacement par un nouvel écrit qui a eu lieu le 7 juin (*le Monde* daté 4-5 et 7 juin).

Au nom des requérants, Me Georgette Rendel a fait valoir qu'aucune faute n'était reprochée aux candidats, qu'aucune erreur ne semblait avoir été commise lors des épreuves, et que, si des fautes avaient pu advenir, elles avaient certainement eu lieu au moment des corrections (le 24 mars avait été publiée une nouvelle liste d'admissions comportant un vingt-sixième nom, celui du gendre de M. René Haby, alors ministre de l'éducation) ou des délibérations du jury. Pourquoi dans ces conditions pénaliser les candidats admissibles ? Elle a demandé en outre de surseoir à l'affichage des résultats des épreuves du 7 juin.

Mais le tribunal a suivi les conclusions de M. Heliot, commissaire du gouvernement, d'une part en ordonnant une mesure d'instruction pour connaître les motifs de la décision d'annulation des premières épreuves et, d'autre part, en refusant de surseoir à la proclamation des résultats des secondes épreuves écrites du 7 juin, les candidats ayant, selon lui, le droit de connaître ces résultats.

● *Six ans d'instruction... et un supplément d'information.* — La chambre d'accusation de Paris a ordonné, jeudi 29 juin, un supplément d'information au sujet de la plainte pour viol déposée par Mlle Danièle Lévy, âgée aujourd'hui de trente-quatre ans, professeur, pour les faits dont elle a été victime dans la nuit du 13 au 14 juillet 1972, à Issy-les-Moulineaux. Infirmant l'ordonnance de non-lieu rendue le 27 février par M. Guy Floch, premier juge d'instruction, la cour demande au magistrat instructeur de réentendre MM. Pansard et Le Gonidec, membres du comité de défense fondé aux usines Citroën contre les mouvements d'extrême gauche, et de confronter de nouveau Mlle Lévy avec un employé de la société Citroën, dont celle-ci pense avoir reconnu la silhouette, dans la camionnette où elle fut emmenée par ses agresseurs.



هكذا من الأصل

SPORTS

ÉQUITATION

AU GRAND PRIX D'AIX-LA-CHAPELLE

Le succès à sa recette

De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — Treizième et dernière épreuve du jumping marathon de la République fédérale d'Allemagne, le grand Prix d'Aix-la-Chapelle a été disputé, dimanche 2 juillet, sous un ciel voué à la malédiction. Pluie, vent, froidure, toutes les joies.

Soixante-dix mille spectateurs au coude-à-coude n'en ont pas moins occupé les tribunes, les gradins sans abri inclus. Etonnant pays. Pas un murmure. Pas la *moindre* bousculade au tourniquet de l'entrée, chacun ne s'adressant la parole que pour sourire sous la soie trempée des parapluies.

Mais l'affrontement le plus attendu sur la piste et le mieux doté en espèces (35 000 marks) ne saurait nous faire oublier, inscrite au programme de la veille, la compétition la plus instructive du concours. Dédions-la pour mémoire aux réflexions des organisateurs accrochés, désespérément, en France, aux basques d'un public de plus en plus évanescent.

Un peu d'histoire pour tout expliquer. L'usage en concours hippique veut ou voudrait que les commissaires de piste construisent des obstacles à l'image de ceux que la nature invente et prodigue pour la délectation des cavaliers d'extérieur. Cela, bon nombre de pays l'ont admis, en particulier l'Allemagne.

Or, en France, la plupart des grandes épreuves se courent sur des billards parsemés d'obstacles utilisés aussi bien en extérieur qu'en palais. Résultat : les épreuves de maniabilité pour ne citer que les plus spectaculaires, font bailler d'ennui le public, blasent les chevaux et enfoncent toujours plus dans la routine les cavaliers.

Or, de quoi est fait l'extraordinaire succès populaire d'Aix-la-Chapelle ? La certitude outre-Rhin que la routine, le machinisme travaillent, en équitation sportive, contre le renouveau, la variété, prisés de tous, des cavaliers comme des chevaux et du public.

A Aix-la-Chapelle, et c'est la seconde leçon à tirer de ce concours hors série, pas une épreuve ne ressemble à l'autre. La superbe « maniabilité » figurant au programme de samedi en est la preuve.

Au premier coup d'œil, l'ovale gazonné du Reitstadion n'offre aucune dénivellation de terrain. Mais, embrassée du plus haut des tribunes la piste livre toutes ses richesses. Contrebas, contre-haut, talus barré à l'entrée et à la sortie, rivières, permettent grâce à leur emplacement judicieux les agencements de tracé les plus imprévus. C'est dans ce décor champêtre que le parcours de maniabilité de samedi vit s'aligner vingt concurrents au départ. Le cavalier britannique Harvey Smith, un maçon taillé en docker et pratiquant la plus fine équitation, franchit en vainqueur le poteau, talonné par le Français Marcel Rozier sur un Bayard de Maupas miraculeusement retrouvé.

Que dire du Grand Prix où les cavaliers français ne jouèrent aucun rôle, le meilleur cheval de l'équipe, Danoso, monture de Daniel Constant s'étant contre toute attente payé un refus au premier obstacle. A qui la faute ? Il est possible que cet animal plein de talent ait été frustré du plaisir de se voir en bonne place à l'alignement de parade. Mais sait-on jamais ?

Boomerang une petite « sardine »

Le parcours comprenait douze obstacles nécessitant quinze efforts. Sur le terrain uniquement des traces arrière les révélaient. Mais les plus grands sont faillibles. Ainsi en fut-il de Chopin, la monture du Brésilien Nelson Pessoa, du gris Pluco, merveille des merveilles entre les jambes du jeune Néerlandais Henk Nooren, d'El Paso, l'alezan de l'Allemand Paul Schockemölhe, etc.

La victoire n'en revint pas moins à l'un des tout premiers favoris, l'Irlandais Eddie Macken en selle sur le bai volant Boomerang, une de ces petites « sardines » à la vue de laquelle un maquignon normand s'étranglerait de rire, tout animal manquant d'ampleur aux fesses et à la poitrine n'étant pas digne de considération. Rassurons les délicats : Boomerang possède quatre pieds en or massif.

ROLAND MERLIN.

AUTOMOBILISME

La victoire de Mario Andretti et de Lotus au Grand Prix de France

LE PROCHAIN CHAMPION DU MONDE ?

De notre envoyé spécial

Le Castellet. — Sans les *ventilateurs-aspirateurs, interdits quelques* jours après leur mise en service, les Brabham de Lauda et de Watson ont perdu une bonne part de leur efficacité. Du même coup, les Lotus, surclassés par les Brabham au G.and Prix de Suède il y a quinze *jours, ont retrouvé leurs qualités. Mario Andretti* et Ronnie Peterson, les deux pilotes de Lotus, en ont fait la démonstration, dimanche 2 juillet, au Castellet, en prenant les deux premières places du Grand Prix de France.

Il ne semble pas que Niki Lauda — contraint à l'abandon dès le début de la course, moteur cassé — aurait été en mesure de revenir sur Mario Andretti. Sans l'effet de succion provoqué par l'aspirateur et l'adhérence qui en résulte, les Brabham sont redevenues ce qu'elles étaient, *plus rapides en vitesse de pointe* que les Lotus (les mesures enregistrées font état de 286 kilomètres pour la Brabham de Lauda, de 276 kilomètres pour la Lotus d'Andretti), mais bien inférieures en tenue de route dans les courbes et virages. *Le résultat obtenu par* les Lotus au Castellet est significatif eu égard au tracé du circuit, c'est-à-dire à la longue ligne droite qui aurait pu éventuellement équilibrer *les deux avantages que* recherchent les constructeurs : vitesse et tenue *de route. Force est de reconnaître* que, sans être tout à fait aussi rapides que les Brabham, les Lotus représentent décidément le meilleur compromis actuel et que, sans une astuce technique telle que le ventilateur apparu en Suède, elles sont, *pour le moment, hors de portée de* la concurrence, quel que soit le type de circuit. La nouvelle Lotus 79 a gagné sur trois circuits assez différents (Belgique, Espagne, France) pour que les doutes, s'il y en avait encore, soient désormais dissipés.

La querelle née de l'apparition puis de l'interdiction des *ventilateurs-aspirateurs équipant les Brabham* risque cependant de rebondir. La Commission sportive internationale (C.S.I.), en prononçant l'interdiction, pour des raisons de sécurité faute de pouvoir s'appuyer sur des arguments techniques irréfutables fournis par la réglementation, s'est engagée à ce qu'une commission *technique étudie, dans le fond et vite*, le bien-fondé des autres dispositifs aérodynamiques. Or l'efficacité des Lotus repose, en partie, sur des jupes souples de bas de caisse, dont l'action est de rendre aussi étanche que possible le dessous des voitures.

Négociations et concessions

Comme plusieurs constructeurs contestent, précisément, la régularité de ces éléments, qui, dans le meilleur des cas, ne répondent pas à l'esprit de la réglementation, la bataille procédurière, d'ici le *1er août, date théorique de la décision* avancée par la C.S.I., va dans *les prochaines semaines porter sur* l'homologation définitive ou l'interdiction formelle desdites jupes souples. Pour l'heure, sans *préjuger* la *résolution* et la fermeté dont *pourrait faire preuve* la C.S.I. — qui a récemment découvert qu'elle détenait le pouvoir de décider, — le premier résultat de la querelle est d'avoir rompu le front uni des constructeurs *britanniques, qui s'entendaient* auparavant comme larrons en *foire pour imposer leur loi.*

Samedi 1er juillet, la veille du Grand Prix de France, il a même fallu de longues négociations et pas mal de concessions pour que Tyrrell et Champan (Lotus) acceptent *de retirer leur réclamation* afin *que le résultat* du Grand Prix de Suède, c'est-à-dire la victoire de Lauda avec la Brabham à aspirateur, ne soit pas remis en question.

Quoi qu'il arrive le 1er août, Andretti et Peterson ont cependant une assez forte avance au classement du *championnat pour qu'il ne faille* pas chercher ailleurs le champion du monde 1978. C'est d'autant plus probable que, d'ici là, deux autres grands prix (Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne) auront été disputés et qu'il n'en restera que *cinq avant que la compétition ne* prenne fin.

Or, comme le groupe de travail nommé par la C.S.I. n'est sans doute pas d'accord sur l'interprétation qu'il convient de donner à la réglementation à propos des *dispositifs aérodynamiques, on peut* imaginer qu'un délai de quelques semaines *sera insuffisant pour que se* dégage une réelle harmonie dans les points de vue, autre que celle de laisser les choses en l'état. Le fait qu'une campagne électorale concernant la présidence de la C.S.I. (en octobre prochain) apparaît en *filigrane dans les débats rend encore* plus difficile l'estimation de la marge de manœuvre de ceux qui ont la responsabilité de remettre de l'ordre dans les courses de formule 1. La seule certitude, pour l'instant, est que le temps travaille *pour Lotus, pour Andretti et pour* Peterson.

FRANÇOIS JANIN.

UN INTÉRÊT NOUVEAU DE L'ÉTAT POUR LE SPORT AUTOMOBILE

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, s'est prononcé, dimanche 2 juillet, au Castellet, à l'occasion du Grand Prix de France, en faveur d'une action nécessaire de l'Etat et de la Fédération française du sport automobile pour le développement d'écoles de conduite et de formules de promotion, afin que soit assurée la formation d'une nouvelle génération de pilotes.

Il a souligné le besoin pour l'avenir du sport automobile en France d'une bonne infrastructure de circuits. Le ministre a aussi déclaré que le sport automobile tenait une place importante parmi les diverses disciplines du sport de compétition, parce qu'il apportait un sens et un goût du risque calculé dont notre société moderne *manque parfois.*

CYCLISME

Le Tour de France

LE MAILLOT JAUNE-SURPRISE DE BOSSIS

De notre envoyé spécial

Saint-Germain-en-Laye. — Singulier Tour de France. Jan Raas, *le vainqueur du prologue de Leyden*, n'avait pas reçu le maillot jaune. Mais celui-ci vient de tomber sur les épaules de Jacques Bossis, qui n'est pourtant pas crédité du meilleur temps réel et qui n'a pas gagné, dimanche 2 juillet, l'étape Saint-Amand-les-Eaux-Saint-Germain-en-Laye. Si Bossis — un excellent routier de vingt-six ans révélé en 1976 — occupe la première place du classement général, c'est uniquement parce qu'il a remporté une prime intermédiaire... à 8 kilomètre de l'arrivée. Or l'article 30 des règlements prescrit que ces primes attribuent dans certaines conditions une bonification de vingt secondes. Il faut pour cela que le vainqueur participe à une *échappée comptant* une avance minimum de vingt secondes et réunissant au maximum un cinquième de l'effectif. L'Allemand Thaler n'a pas tiré le même bénéfice de la victoire qu'il a obtenue quelques instants plus tard à Saint-Germain-en-Laye. Et *pour cause : les arrivées d'étape*, elles, ne donnent pas droit aux bonifications.

Le mieux est l'ennemi du bien

Le profane aura du mal à se retrouver dans ces interprétations subtiles, et l'observateur admettra difficilement un système qui cautionne à ce point l'arbitraire. Car une course, par définition, se termine sur la ligne, et une victoire d'étape vaut bien un succès dans ce qu'on appelle communément *« les sprints volants »*.

Les organisateurs du Tour, qui cherchent des formules attractives dans le but de susciter les attaques, ont oublié que le mieux était souvent l'ennemi du bien et que la compétition devait être soumise à des règles simples.

Avant cette prime, qui a curieusement servi les intérêts de Bossis, un coéquipier de Bernard Hinault, l'étape avait été lente et *monotone, contrariée par le vent* et la pluie ; une étape, manifestement trop longue et inopportune, à la veille d'une épreuve collective contre la montre — 153 kilomètres — que tous les coureurs redoutent.

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

WIMBLEDON : hommes en blanc sur tapis vert

De notre envoyé spécial

Londres. — Trente-cinq mille spectateurs par jour pendant la première semaine malgré le temps maussade et la pluie, plus du double du « plein » de Roland-Garros *: le bilan est flatteur pour* les championnats de Wimbledon, « the annual glory », le sommet de la saison en matière de théâtre de verdure. Car on aurait pu *craindre que le tournoi* succédant à celui du Centenaire accuserait une baisse d'intérêt : eh bien, pas du tout, les Britanniques sont toujours fous de tennis dans ce cadre unique au monde : l'enceinte surmontée d'oriflammes pour les membres de l'All England Club, où *« les vieillards aux yeux* d'enfant » accueillant des invitées dont la délicatesse de traits et la carnation de pêche paraissent irréels, les tentes à thé où l'on *déguste sa salade* assis par terre, que dis-je ? sur l'herbe, le fortin du Centre Court qui vous do*mine dans son corset* de lierre, toutes ces pelouses, ces bouquets d'arbres centenaires et jusqu'à l'étang au loin qui composent une toile à la Turner.

Dans ce décor que ne vient dégrader aucun panneau publicitaire se déroule un spectacle qui, *lui aussi, reste unique.*

Et d'abord l'hymne au blanc que jouent les compétiteurs sur les quinze courts du grand club. Imagine-t-on toilette de sport plus seyante que la tenue blanche tant pour les hommes que pour les femmes aux épidermes *bronzés* ? Je ne vois ici que des joueurs de cricket sur fond de verdure pour égaler ces élégances. L'All England Club, qui a fait cette année l'immense concession d'accepter quelques libertés ou faveurs sur shorts, jupes ou chemisettes, *doit être félicité* sans réserve de ne pas mollir sur le blanc « de rigueur ». Par contraste, les tenues de couleur, souvent hideuses, transforment les joueurs en repoussoirs.

Quant au spectacle proprement dit, constatons, une fois de plus, que *la surface gazonnée* apporte chaque année son climat de vérité. Ce tennis, où le service est prédominant et peut créditer le grand serveur d'un jeu sur deux, met à l'épreuve les meilleurs : ainsi Borg, Connors, les invincibles, mis à l'ouvrage ; *ainsi Vilas, éliminé à la fin de* la semaine écoulée ; ainsi ces combats singuliers avec égalisations lancinantes auxquelles seul vient mettre un terme le *tie-break* à 8 partout. Toute cette tension crée et renouvelle à travers les terrains, où l'on met parfois, jouant des coudes, plus d'un quart d'heure à fendre la foule, une excitation qui passe des deux côtés de la rampe. A ce jeu, ce sont les deux « bêtes de *théâtre », en qui je vois les favoris* du tournoi, Jimmy Connors, ro' de Las Vegas, ou Vitas Gerulaitis, *le prodigue parsifalien*, qui font prime. En somme, ce que Suzanne Lenglen et Jean Borotra furent en leur temps : des personnages !

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

A Leipzig, Marik Koch (R.D.A.) a battu le record du monde du 400 m. en 49 sec. 19. Le précédent record était détenu par la Polonaise Irena Szewinska en 49 sec. 29.

Automobilisme

GRAND PRIX DE FRANCE AU CASTELLET

1. Andretti (Lotus) ; 2. Peterson (Lotus), à 2 sec. 9 ; Hunt (McLaren), à 19 sec. 8 ; 4. Watson (Brabham), à 36 sec. 9 ; 5. Jones, à 40 sec. 8 ; 6. Scheckter (Wolf), à 54 sec. 53 ; 7. Laffite (Ligier), à 54 sec. 77, etc.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE

1. Andretti, 45 pts ; 2. Peterson, 36 pts ; 3. Lauda, 25 pts ; 4. Depailler, 23 pts ; 5. Reutemann, 22 pts ; 6. Watson, 12 pts ; 7. Laffite, 10 pts, *etc.*

Aviron

Championnats de France à Mâcon : Skiff : Thibaut ; Double-scull : Duchesne-Millot ; Deux sans barreur : Izart-Roussel ; Deux avec barreurs Frang-Perkowski ; Huit : Angers-Nautique.

Cyclisme

LE TOUR DE FRANCE

ETAPE BRUXELLES - SAINT-AMAND-LES-EAUX. — 1. Esclassan (Fr.), 5 h. 21 min. 31 sec. ; 2. Bertin (Fr.) ; 3. Maertens (B.) ; 4. Planckaert (B.) ; 5. Thaler (R.F.A.) ; 6. Pescheux (Fr.) ; 7. Bosis (Fr.) ; 8. Martinez (Fr.) ; 9. Raas (P.-B.) ; Sibille (Fr.), tous même temps.

ETAPE SAINT-AMAND-LES-EAUX-SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — 1. Thaler (R.F.A.), 7 h. 25 min. 42 sec. ; 2. Bossis (Fr.), même temps ; 3. Friou (Fr.), 7 h. 25 min. 48 sec. ; 4. Bruyère (B.) ; 5. Knetemann (P.-B.) ; 6. Le Guilloux (Fr.) ; 7. Bittinger (Fr.) ; 8. Ovion (Fr.) ; 9. Danguillaume (Fr.), tous même temps ; 10. Paul Sherwen (G.-B.), 7 h. 27 min. 20 sec.

CLASSEMENT GENERAL. — 1. Bossis (Fr.), 18 h. 33 min. 29 sec. ; 2. Thaler (R.F.A.), à 20 sec. ; 3. Bittinger (Fr.) ; 4. Ovion (Fr.), même temps ; 5. Bruyère (B.), à 26 sec. ; 6. Knetemann (P.-B.), même temps ; 7. Danguillaume (Fr.), à 30 sec. ; 8. Le Guilloux (Fr.), à 43 sec. ; 9. Sherwen (G.-B.), à 2 min. 20 sec. ; 10. Raas (P.-B.), à 2 min. 24 sec.

Natation

A Berlin-Est, au cours des championnats de la République démocratique d'Allemagne, Barbara Krause a battu le record du monde du 200 m. nage libre en 1 min. 59 sec. 04, l'ancien record appartenait à Kornalie Ender, en 1 min. 59 sec. 26.

Tennis

PRINCIPAUX RESULTATS DE WIMBLEDON

Simple messieurs : Connors b. Forman, 6-4, 8-6, 8-9, 6-3 ; Borg b. Fillol, 6-4, 6-2, 6-8, 6-4 ; Tim Gullikson b. Billy Martin, 6-3, 9-7, 7-5 ; Simple dames : E. Evert b. L. Dupont, 6-1, 4-6, 6-0 ; B. Stove b. F. Dur, 6-3, 6-2 ; V. Wade b. G. Vermaak, 6-4, 4-6, 7-5.

Le Monde

culture

Redécouvrir Bob Dylan à Paris

Après douze ans d'absence (1), Bob Dylan revient à Paris, jusqu'au 8 juillet, pour donner cinq concerts au Pavillon de Paris. L'événement est d'importance, et, plutôt que de nous livrer à un historique en bonne et due forme, nous avons choisi de faire parler deux personnages qui touchent de près l'univers du rock en France. Ancien rock-critique et auteur d'un manifeste, « l'Aventure punk », Patrick Eudeline, vingt-quatre ans, est sans doute à l'origine du phénomène punk en France. Il est actuellement chanteur du groupe Asphalt Jungle. Christian Lebrun, vingt-neuf ans, est rédacteur en chef de la revue française de rock Best.

A travers leurs expériences personnelles, leurs goûts, l'évolution du rock depuis seize ans, ils racontent le Dylan qu'ils aiment, le Dylan qu'ils ont suivi, pas forcément celui qu'on connaît. Un Dylan autre que le chanteur de « protest-song », le poète ou le musicien de folk. Un Dylan rocker, un Dylan porteur de mythe et d'espoirs, un Dylan humain aussi, et pourquoi pas un Dylan punk. A coup sûr, on découvrira, ou retrouvera, l'un d'entre eux au Pavillon de Paris, et, qui sait, peut-être tous. A chacun son Dylan.

(1) Voir l'article de Claude Fléouter dans *le Monde* du 20 juin 1978.

★ Pavillon de Paris, 20 h., les 3, 4, 5, 6 et 8 juillet.

CHRISTIAN LEBRUN :

Il ne vient pas vendre ce qu'il était

— Comment as-tu découvert Dylan, et à quelle époque ?

— Je m'en souviens très clairement. J'avais treize-quatorze ans ; c'était en 1963, à la radio, *Salut les copains*, évidemment. Je jouais au ping-pong avec un ami de l'époque. J'avais déjà entendu cette chanson, mais c'était la première fois que j'y prêtais attention ; j'attendais de savoir qui la chantait : c'était *Don't think twice, it's all right*. La voix, l'harmonica, m'avaient vraiment fait un choc ; par contre, le garçon avec qui je jouais s'était mis à rire parce qu'il trouvait ça lamentable ; il pensait que Dylan chantait mal, qu'il jouait mal de l'harmonica. Et c'est tout à fait le clivage ; il y a des gens qui ne supporteront jamais Dylan. Mais ça peut être aussi le coup aux tripes dès le départ. A l'époque seuls ce morceau et *Blowin' in the wind* étaient arrivés jusqu'en France. C'était véritablement une cassure, bien avant les Stones, le côté sale du son de l'harmonica et de la voix qui tranchait complètement sur les sonorités de l'époque, Phil Spector, Da-dou-ron-ron, Cliff Richard, toutes très propres. Mais on ne trouvait pas les disques en France à ce moment-là. C'est seulement à partir de 1965, avec *Subterranean Homesick Blues* (titre original du 33 tours *Bringin it all Pack Home)* que la passion est devenue réelle.

— Comprenais-tu l'anglais ?

— Non. Enfin, je l'apprenais en classe. Mais ce qui a beaucoup contribué à la passion très forte et au culte voué à Dylan en France est que la compagnie discographique française ait été la seule à avoir l'intelligence d'imprimer les textes sur les pochettes. Ce qui n'était pas le cas en Angleterre ni aux Etats-Unis. Il était donc possible de les lire et d'en capter toute la dimension. Ce n'était pas fondamental, mais magique.

— Les textes étaient-ils importants pour toi ?

— Oui, j'étais au lycée, et tout ce qui était culture ou littérature officielles, je le subissais mais ça n'avait aucune influence sur le quotidien. Dylan a été ma première émotion poétique. J'étais un fou de rock depuis longtemps et je vivais Dylan comme une contre-culture, sans connaître le mot à l'époque, sans le définir, sans, bien sûr, tout ce que le terme implique aujourd'hui. Dylan est venu enrichir le champ, la plénitude du rock en tant qu'expression du quotidien d'un adolescent. Il n'a pas été le premier à mettre la poésie, entre guillemets, dans le rock. Les textes de Chuck Berry ou de Smokey Robinson étaient aussi forts mais, vers le milieu des années 60, il y avait d'autres exigences qui n'étaient plus seulement les histoires de flirt ou d'excitation du samedi soir. Sans aller jusqu'à des exigences consciemment politiques, il fallait parler d'autre chose. C'est ce que Dylan a apporté.

Tout était là dans ses chansons

— Etait-il une sorte de porte-parole ?

— Pas plus que les Stones. Il n'était pas plus un porte-parole parce qu'il avait des textes très forts que les Stones, qui l'étaient par leur attitude et leurs compositions. Mais il représentait une plus grande plénitude d'expression. Le rock devenait une denrée suffisante à tous les sens, tous les désirs, toutes les expressions. Une sorte de force contenue. De toute façon, il ne faut pas séparer le poète d'un côté et le musicien de l'autre. Simplement, tout était là, dans ses chansons. Il y a une époque précise où il a touché la perfection, en 1966. *Blonde on Blonde*, c'était la perfection. Tout ce que l'on peut attendre du rock, il l'a donné. L'image était aussi forte, sinon plus, que celle des Stones ; les compositions, les mélodies par elles-mêmes, les paroles étaient parfaites ; l'instrumentation, sa manière de chanter, jusqu'à la pochette, tout était parfait. Il représentait, il était exactement ce que l'on attendait de l'époque. La mystique aussi était parfaite, la légende, le mythe — tous ces faits réels ou inventés qui ont enrichi sa biographie. C'est très important. Derrière une image, une photo, une rondelle de cire, s'il existe quelqu'un avec une vie intense, des aventures marquantes, c'est beaucoup plus fort. C'est le phénomène d'identification.

— Etait-il possible d'aimer un Dylan autre que le chanteur de « protest-song » ?

— Pour moi, oui, parce que, à part le premier choc avec *Blowin' in the wind* et *Don't think twice, it's all right*, le grand choc a été *Subterranean Homesick Blues*, dès qu'il a commencé à faire du rock. Je l'ai toujours considéré comme ce qui arrivait de mieux à ce stade de développement du rock'n roll. J'ai écouté la première période après, et, de toute façon, le *feeling* est le même. D'ailleurs, on s'en aperçoit à l'évidence avec les concerts qu'il donne cette année. Dans la seconde partie, il joue *Masters of War*, qui est le « protest-song » par excellence, avec le son actuel qu'il propose, c'est-à-dire son grand groupe de rock, ses choristes, un son très électrique. Et cette nouvelle version est tellement fantastique que l'on peut penser que l'originale était une bande d'essai. Le grand pouvoir de Dylan est de savoir adapter son œuvre aux nouvelles directions qu'il choisit.

Comme les animaux qui bougent les premiers

» Encore que ce soit une vision historique un peu plus analytique et moins passionnelle, il représente, comme les Stones, le précurseur. Ceux qui sentent un peu comme les animaux *qui* bougent les premiers, lors d'un tremblement de terre. Ceux qui ont senti confusément bien avant tout le monde une cassure qui allait se produire. Tout ce qui s'est passé dans les années 1967 à 1969, en Californie ou n'importe où dans le monde, est parti de ce qu'a fait Dylan entre 1964 et 1966, Dylan et les Stones, parce que, de toute façon, on ne peut pas les séparer. Dylan, les Stones, les Beatles, les Who, les Animals, étaient une sorte de spirale où ils se sont tous influencés les uns les autres. Une chose est sûre, Dylan a influencé tout le monde. Il a été le premier à montrer que l'on pouvait chanter autre chose et élargir le champ d'action du rock tout en gardant cette authenticité du départ.

» Rétrospectivement, ça paraît stupéfiant, mais Dylan a été le médiateur d'une prise de conscience pour toute une génération dans les pays anglo-saxons. En France, cette prise de conscience s'est faite par l'intermédiaire d'Antoine, durant la brève période où il a été un peu intéressant, qui était l'incarnation de Dylan et des Stones. C'est-à-dire Dylan, pour les thèmes abordés, et les Stones pour la provocation. C'est un peu la petite goutte qui arrive à passer le barrage, insignifiante au départ, et qui fait les grandes inondations plus tard. Aujourd'hui, ça paraît complètement idiot de penser que c'est parce qu'ils ont entendu les élucubrations d'Antoine, Dylan ou les Stones, que les jeunes ont découvert autre chose. Et pourtant, c'était tout à fait ça. C'était l'époque où les jeunes de quatorze-quinze ans commençaient à raconter : « Tu as vu, il s'est acheté un parka et derrière il a mis « Paix au Vietnam ! » tu te rends compte et tout ». C'était un nouveau gimmick, au départ complètement insignifiant, mais qui s'inscrivait sur un terrain tellement vierge qu'il fallait commencer par ça.

— Que représente le Dylan d'aujourd'hui ?

— C'est un choix individuel. Il faut savoir si c'est l'éternelle poursuite de l'aventure d'un personnage d'exception que l'on reconnaît ou si c'est l'éternel retour vers sa propre adolescence et ses propres traumatismes de l'époque, comme avec les Beatles ou les Stones, pour certains. C'est une question difficile. Pour moi, il est le successeur de Presley, c'est ce qu'il voulait être quand il était jeune, et je pense qu'il a réussi. Mais un nouveau Presley qui aurait mieux vieilli que le premier. Il est la plus grande figure du rock actuellement. Je pense que lui n'est pas du tout passéiste et c'est par ce biais que l'on peut trancher et dire : non ce n'est pas une réaction nostalgique de ma part ni de celle de la génération qui a trente ans maintenant. On peut être toujours passionné par lui, parce que lorsqu'on voit son concert il ne vient pas vendre une image de musée ambulant, il ne vient pas vendre ce qu'il était, il vient faire quelque chose de tout à fait nouveau — autant que l'on puisse faire du nouveau, — de tout à fait actuel.

» Les médias n'ont jamais vraiment compris Dylan ; c'est ainsi que, lorsqu'il a électrifié sa guitare et s'est mis à jouer du rock, on l'a accusé de sacrifier à la mode, de trahison. Mais en fait Dylan a toujours exprimé le désir de jouer du rock ; il était un fan de Presley, rêvait de prendre sa place. C'est en 1961, en jouant du folk, qu'il a trahi ; bien sûr, il est ridicule de parler de trahison. Le folk était à cette époque l'expression à la mode, la musique populaire par laquelle il pouvait satisfaire ses rêves de gloire. Dylan voulait être un héros et le folk était le meilleur moyen pour y arriver à ce moment-là. Evidemment, il y avait aussi ce respect pour Woody Guthrie et une attache réelle pour le folk. En ce qui concerne le personnage, je ne sais pas ce qu'il représente pour les jeunes de quinze-vingt ans aujourd'hui ; je pense, d'ailleurs, pas grand-chose. Pour moi, il est quelqu'un qui va toujours de l'avant, qui évolue dans un sens non prévisible, une démarche non figée. »

PATRICK EUDELINE :

Il a été le premier rocker conscient

— Comment as-tu découvert Dylan et à quelle époque ?

— J'ai découvert Dylan lorsqu'il n'était plus là — c'est-à-dire lorsque je suis arrivé au rock, — c'était l'époque où on n'entendait plus parler de lui, bien qu'on ait su après qu'il vivait à Big-Pink. C'était après son accident. Je me suis intéressé au rock de manière très vague ; à l'époque on était passionné par des noms et des évènements, comme ça, sans avoir une culture ou une connaissance, qui s'acquièrent par la suite. A la limite, on ne faisait pas la différence entre les Yardbirds ou les Pretty Things. Dylan n'était qu'un nom. Pour moi, c'était *Like a Rolling Stone* et je croyais que ça parlait des Rolling Stones comme tout le monde ; j'avais treize-quatorze ans et je savais très mal l'anglais. J'ai entendu ce morceau l'été et j'ai trouvé ça super, mais au même titre que n'importe quel tube du moment.

» En France, c'était surtout la presse qui permettait de découvrir le rock, les gens qui parlaient de Dylan étaient les folklos de service, et j'ignorais qui était Dylan. Pour moi, il était un chanteur de folk au même titre qu'Arlo Guthrie en plus important, quoi. Ce n'est que bien plus tard, lorsque j'ai découvert toute la mythologie punk, enfin toute l'histoire des groupes des sixties, que j'ai aussi découvert le rôle de Dylan. J'ai acheté *Blonde on Blonde*, je suis devenu complètement fanatique, mais fanatique du Dylan que j'aime, celui de 1966, le Dylan électrique. Avec presque dix ans de retard, j'ai découvert *Blonde on Blonde*, au mieux en 1972. Avant, il y avait les types que je connaissais et aimais vraiment, mais que je ne replaçais pas dans le contexte, dans sa trajectoire. Lorsque *Self Portrait* est sorti, j'ai détesté, ça ne m'intéressait pas, mais, quand même, il restait un truc, au niveau de l'image, très fort sur le Dylan de 1966 sans savoir vraiment qui il était ni comment il faisait ça. J'ai entendu *Highway 61 Revisited* bien avant *Blonde on Blonde*, ce sont les hasards, les amis qui ont le disque chez eux, ou le blé pour l'acheter en solde.

Maintenant il est tellement sacralisé

— Quel est le Dylan que tu préfères ?

— Le Dylan qui m'intéresse, moi, est le Dylan électrique de *Highway 61 Revisited*. C'est celui qui est entré le premier dans le « trip speed », les années de tournées sans déjanter, la poupée lors des interviews (lors de la conférence de presse donnée à Paris à l'hôtel George-V en mai 1966, Dylan tenait dans les bras une poupée cassée), ou ce qu'il pouvait écrire, la défonce, les titubements sur scène, le Band qui jouait faux sur scène, Marlon Brando qui déclarait : *« Je n'ai jamais entendu quelque chose de plus éprouvant dans ma vie qu'un concert de Dylan avec le Band à part un décollage d'avion. »* C'est ce Dylan qui me captive. Toutes les personnes qui, depuis dix ans, m'ont séduit dans le rock sont les gens qui connaissaient assez Dylan pour pouvoir l'imiter sans que ça se remarque trop. Ça va de David Bowie à Bruce Springsteen en passant par Iggy Pop. Quand j'entends Johnny Rotten (chanteur des Sex Pistols), je me dis ça va, il a les disques, il connaît, ça me paraît évident et aussi Joe Strummer (chanteur et guitariste de Clash), tous ces types...

» Le seul truc que je suis capable d'écouter avec des guitares sèches, c'est *Another Side of Bob Dylan* même si je l'écoute moins souvent. L'ennui avec tout ça, c'est que l'on touche tout de suite à l'admiration béate. Il est impossible de faire quoi que ce soit sans passer par le fantôme de Dylan. C'est papa. C'est très gênant que Iggy Pop et Hughes Aufray soient à genoux devant Dylan, qu'il fasse l'unanimité comme ça. Maintenant il est tellement sacralisé que son public va du pire des rockers au pire des folkeux. C'est un peu chiant, mais enfin on en est là.

— Que représente le Dylan qui vient à Paris pour toi ?

— Rien du tout. Je m'en fous complètement. J'essaierai d'aller le voir si on me file une place, mais, dans ce cas, il y a une chance sur deux pour qu'avant le Pavillon de Paris je la vende pour le blé. Bon, mais peut-être que je ferai l'effort d'aller jusque là-bas. J'ai toujours eu une vision de Dylan comme ça, quand il a fait tout son trip — défonce, tournée... — et qu'il a vraiment voulu se finir, se flinguer, le cliché rock : le platane, la moto. J'en rajoute ; mais bon, je le vois très bien, même inconsciemment, faire ça. Je crois que le grand problème de la vie de Dylan, c'est qu'il s'est loupé. Après, en 1967, il pouvait difficilement refaire son trip comme en 1965-1966 parce qu'il ne pouvait pas en faire moins. Il en avait fait tellement, revenir en costume noir avec des lunettes noires et une Telecaster (marque de sa guitare), c'était plus possible. Il aurait été de toute façon moins que ce qu'il avait été avant. Il fallait qu'il trouve une manière de s'assumer différente. Bon, il l'a trouvée dans la défonce, dans la poudre, dans le fait qu'il est juif aussi, à l'époque de John Wesley Harding, et puis dans sa situation de père de famille avec des gosses. Tout ce qu'il a fait depuis dix ans, c'est-à-dire depuis que je le connais en fin de compte, parce que, la période qui me fascine, j'étais trop jeune pour la vivre et la connaître pendant qu'il la faisait ; mais tout ce que j'ai vu depuis dix ans, l'île de Wight, *Self Portrait* et même *Planet Waves*, ça m'intéresse moins...

» Bon, j'ai un réflexe idiot de respect, son nouveau disque sort, super, un nouveau Dylan, je vais l'acheter ou me débrouiller pour l'avoir et je vais l'écouter parce que je n'arrive pas à dire que c'est un vieux con. Pourtant, un disque comme *Hard Rain*, enregistré en public, n'a aucun intérêt, l'entendre chanter *Maggie's Farm* avec Mick Ronson derrière, quelle blague. Mais il fait ce qu'il veut, on s'en fout. C'est le même problème avec tous les vieux, c'est le même problème avec les Stones, avec John Lennon, tous les gens qui ont tellement donné, qui ont vécu un truc tellement dur au niveau de la pression, qu'on n'a rien à leur demander. Bon, le propre d'un fan de rock, c'est de *toujours* demander à sa star d'en faire plus et puis qu'elle crève.

Tous ses grands morceaux c'étaient trois accords

» Un fan de rock, son désir, c'est que le musicien qu'il adule crève d'une manière ou d'une autre, la plus belle étant la meilleure. C'est une attitude que l'on peut difficilement avoir avec des gens comme Dylan, les Stones ou Lennon, les trois pôles du rock des sixties, les plus importants. Ces mecs ont tellement donné qu'ils ont payé leur dettes, on n'a rien à leur demander. Je me fous que Jagger fasse le clown maintenant ou que Keith Richards ne marche plus droit. Presley, par exemple, n'a pas vraiment payé ses dettes parce que ce qu'il a été, il ne l'a pas fait exprès. Alors que Lennon, Dylan ou Brian Jones ont vraiment fait exprès d'être ce qu'ils ont été. Ils étaient conscients du rôle qu'ils avaient et qu'ils ont eu, ce sont les rockers conscients. Pas Presley.

— Dylan a-t-il été une influence pour toi ?

— Comme tout le monde, je suis obligé de le reconnaître. Je joue sur la même guitare que lui, je porte les mêmes vestes que lui. On en est tous là. C'est plus ou moins déguisé, mais que ce soit Bruce Springsteen ou Tim Bueckley, où c'est évident, ou Joe Strummer et Johnny Rotten, où c'est plus déguisé, le résultat est le même. Dylan a été le premier rocker conscient, pour moi il est fondamentalement un rocker. Ce n'est pas un type qui est passé du folk au rock parce que c'était la mode, parce que, en Angleterre, ça se faisait. Il suffit de lire sa biographie, il jouait du rock'n roll, Little Richard, et Presley. Je crois que c'est vraiment ça, en 1961 il y avait deux solutions : jouer le rock des années 50 et le twist ou jouer le folk, c'était la seule musique honnête où l'on pouvait exprimer un truc. Le rock'n roll traversait une période de crise comme il a traversé, en 1969-1970, avec les groupes planants. Dylan a choisi de faire du folk parce qu'il était à Greenwich Village, parce que c'était le seul truc, à l'époque, par lequel il pouvait faire passer ses histoires. Pour moi, lorsqu'il a enregistré *Higway 61 Revisited*, il n'a pas pris un tournant, il est revenu à ses racines, revenu à ce qu'il était fait pour jouer. La différence, c'est qu'il a pu apporter tout un truc au rock que personne n'avait jamais fait, parce qu'il était encore une fois fondamentalement un rocker. Il vivait complètement son trip, son univers, mais, en même temps, il avait la distance suffisante pour pouvoir l'examiner et jouer avec.

» Je crois que c'est capital. Tous les musiciens qui ont fait quelque chose depuis, c'est grâce à cela, cette leçon. Si les groupes comme les Stones ou les Beatles ont pu avoir un rôle légèrement différent et prendre conscience de ce rôle, c'est grâce à Dylan. Ce n'est pas pour ça qu'il est le meilleur ou le premier. Pour moi, *Like a Rolling Stone* n'est pas meilleur que *Sweet Little Sixteen*, de Chuck Berry. Ce n'est pas parce qu'on peut dire des textes de Dylan que c'est de la poésie, qu'ils sont meilleurs que ceux de Chuck Berry. L'ennui avec Dylan c'est que tout le monde est content de dire que c'est un poète alors qu'on n'en a rien à foutre, c'est un alibi culturel. Chuck Berry était un poète adolescent, Dylan est un fumiste. Il s'enfermait durant une journée pour lire tous les journaux, il voyait de quoi on parlait, ce qui était dans l'air, les scandales, les anecdotes, l'humeur politique, et il en faisait une chanson, comme un collage. C'était complètement fabriqué, mais on ne peut pas le lui reprocher, le rock marche comme ça, c'est une histoire de fumiste. En lisant *Tarantula*, on s'en aperçoit encore mieux. Bien sûr, le talent, l'inspiration l'ont aidé.

» Tous les grands morceaux de Dylan, c'étaient trois accords, le song-book de guitare de Dylan c'est à donner des cauchemars à Marcel Dadi. Ça aussi c'est à la limite de la fumisterie, il y a encore moins d'accords que dans les morceaux de Chuck Berry, c'est merveilleux. A l'époque, les ingénieurs du son, quand ils entendaient démarrer en studio *Maggie's farm* ou *Tombstone Blues* sur un « la », comme ça, et au bout de deux minutes, il était toujours sur le même accord à raconter ses trucs sans s'arrêter, ils devaient se dire : qu'est-ce que c'est que ce fumiste. C'était une honte mais, en tout cas, il est impossible de faire une chanson en trois accords sans se référer, même inconsciemment, à Dylan. La première chanson que j'ai écrite, paroles et musique, j'avais exactement deux mois de guitare, et, bien sûr, la première chose qu'on apprend, c'est le blues et le rock, fatalement les trois accords en enchaînement. Le premier 45 tours que j'ai fait était un morceau en trois accords et, au niveau de la mélodie, je ne sais pas s'il y en a tellement, mais la mélodie et le texte sont un plagiat de Dylan, même si c'est inconscient. C'étaient les seules armes que j'avais, mais après on en est toujours là aussi. Pour moi, il a trouvé le moyen de raconter quelque chose de façon simple sur du rock'n roll et de balancer.

— Quelle est la relation entre Dylan et le mouvement punk ?

— Tout ce que je viens de dire. La manière de canaliser une énergie, sans moyen, sans surenchère. »

Propos recueillis par ALAIN WAIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma

Reichenbach et la leçon de Rostropovitch

M. et Mme Raymond Barre, plusieurs ministres, Arthur Rubinstein et les amis de Rostropovitch ont assisté à une projection privée de Slava, *le film de François Reichenbach consacré au grand violoncelliste* (le Monde du *19 mai), qui sera présenté en public, pour la première fois, mardi 4 juillet, au Festival de La Rochelle. Mais il est probable que cet extraordinaire document fera surtout carrière sous sa forme initiale de trois émissions télévisées d'une heure où la personnalité, hors cadre, de Rostropovitch explose en toute liberté.*

La puissance de l'amour

Le sujet peut en paraître a priori *ingrat ou, du moins, très spécialisé : Rostro* (« Je m'appelle Rostropovitch, c'est difficile: je préfère le nom plus court qu'on m'a donné en France. ») *est à Bâle à l'automne 1977, entouré de trente violoncellistes qu'il fait travailler : une petite fille à lunettes, qui joue avec conviction, chante avec un son un peu nasillard, mais d'une expression à la Casals ; un Japonais, dans une sonate de Beethoven ; l'exquise Olga Rostropovitch, dans le concerto de Dvorak (Ah ; il ne ménage pas sa fille et l'entraine jusqu'au bout de sa vision, dans ce chant sublime de l'exil) et une autre merveilleuse jeune fille* (« Mes chers amis, quel profil ! ») *dans le concerto de Chostakovitch, où, elle aussi, brûle jusqu'à l'épuisement, attisée par Rostropovitch comme par un énorme soufflet de forge* (« Il faut s'imaginer qu'on a une mitrailleuse et non un violoncelle... c'est le Diable qui frappe à la porte de votre chambre ») ; *enfin un Suédois* (« il a un talent formibable ») *dans la* Symphonie concertante, *recréée du fond d'une nature intense et secrète.*

Ce travail de répétition, de recherche, de sonorités, d'interprétation, est transfiguré par la puissance d'amour et la prodigieuse vitalité du grand violoncelliste russe, qui semble inventer la musique à chaque instant et l'insuffle à ses dissiples, transportés au-delà d'eux-mêmes. Ils sont comme le contrepoint rayonnant de cette figure solaire.

Le tour de force de Reichenbach ne réside pas seulement ici dans son habituelle virtuosité technique, mais dans cette communication du génie de l'artiste, alors que celui-ci ne joue pas de son instrument, sinon à la fin, dans la bouleversante apothéose intime d'une des Bachianas Brasileiras *de Villa Lobos. Le reste du temps, il parle, plaisante, redresse une position* (« plus vivant le bras, il ne doit pas pendre comme une viande à l'étal d'une boucherie »), *donne une brève indication de caractère* (« ce motif de Prokofiev, comme un couteau, comme une langue de serpent ») *ou un commentaire suggestif* (« Dvorak : il faut s'imaginer qu'on est un grand orateur. Des milliers de gens attendent qu'on leur donne quelque chose. On doit avoir l'impression d'être devant un océan ») *; sans cesse en mouvement, de son piano où il joue toutes les parties à la fois, jusqu'au pupitre de l'orchestre de Bâle, qu'il subjugue en accompagnant ses élèves avec une intensité expressive qui désarmera ses détracteurs en tant que chef d'orchestre.*

« La musique est un phénomène mystique, *dit encore Rostropovitch, dans une de ces brèves interviews qui émaillent ces cours.* Avec la musique, les sons peuvent vous envoyer immédiatement dans une autre partie du monde. »

Je ne crois pas qu'il existe au cinéma, ou ailleurs, une plus prodigieuse démonstration de la puissance de la musique en l'homme, comme possession du monde.

JACQUES LONCHAMPT.

FILMS D'HIER ET D'AVANT-HIER

« MEAN STREETS », de Martin Scorsese

On parle du nouveau film de Martin Scorsese, *The Last Waltz*, comme d'un événement musical. A coup sûr, c'en est un; tout a été mis en œuvre d'ailleurs pour qu'il le soit : l'ultime concert du Band, qui a posé une empreinte indélébile sur le rock des années 60, entouré d'un plateau prestigieux pour une fête passionnante et inoubliable. Pourtant, au moment où *Mean Streets*, le premier film de Scorsese, réalisé en 1975, est repris sur les écrans, on s'aperçoit curieusement que *The Last Waltz* est le film le moins rock du réalisateur.

Il suffit de voir *Mean Streets* ou même *Taxi Driver* pour comprendre aussitôt des musiciens tels que *Bruce Springsteen* ou Johnny Thunders, pourquoi l'un chante *Born to run* (Né pour courir) et l'autre *Born to lose* (Né pour perdre). Pour comprendre l'ennui exacerbé du béton et des quartiers crasseux, où le seul exutoire envisageable et envisagé se trouve dans les salles de billard, les bars miteux ou la solitude, lorsque les amitiés encaissent les coups durs, que les mauvais coups prennent l'allure d'aventures rocambolesques et explosent comme des pétards mouillés.

C'est l'histoire de Johnny Boy, qui prend la vie pour une vaste dérision, qui ne croit plus aux espoirs perdus et leur préfère les sensations instantanées, bonnes ou mauvaises, pourvu qu'elles existent. Et Robert De Niro est un véritable rocker, sa manière de *swinguer lorsqu'il* parle, bouge ou sourit, et claque des doigts, « snap-snap », exprime ce *que le rock sait évoquer*. Et Scorsese filme comme Dylan écrit une chanson, hurle *le quotidien*, sa réalité et son théâtre aussi, celui qui ne sent pas toujours bon. Scorsese, avec son allure de cadre dynamique, a fait les films de rock les plus poignants : non parce qu'il utilise le rock pour les bandes sonores, mais pour en avoir traduit l'univers, le climat usé par l'urgence des passions. — A. W.

« JEUNE ET INNOCENT » d'Alfred Hitchcock

Tourné en Angleterre en 1937 (juste avant *Une femme disparaît*), *Young and Innocent* n'avait jamais été distribué en France. Ce film, qui, par son sujet, son atmosphère, apparaît délicieusement désuet, n'en est pas moins parfaitement hitchcockien.

Un jeune homme est accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis. Il part à la recherche d'un imperméable qui pourrait — croit-il — prouver son innocence, en compagnie de la fille du commissaire, secouriste ingénue.

Hitchcock ne s'intéresse qu'aux à-côtés de l'intrigue criminelle : une société provinciale qu'on dirait croquée par Agatha Christie, des incidents de parcours, des quiproquos, un clochard pittoresque et l'éveil de l'amour chez une Anglaise bien élevée, vertueuse jusqu'au bout des ongles. Il donne une dimension poétique aux scènes dramatiques, ne se départit jamais d'un merveilleux humour et fait intervenir le hasard, tel un miracle, pour sauver le faux coupable.

Il y a là une anthologie des thèmes développés plus tard dans les grandes œuvres américaines. Et le travelling de la *caméra sur grue qui fait découvrir aux spectateurs* — et à eux seuls ! — l'assassin grimé est *aussi vertigineux que celui* — très célèbre — des *Enchaînés* (1946).

JACQUES SICLIER.

★ Voir « les films nouveaux ».

Lettres

Glorieuses fautes

(Suite de la première page.)

Voltaire et Rousseau sont de ces hommes-mythes, de ces hommes-légendes. Ils ont augmenté, élargi la conscience de l'humanité. Aucun écrivain français n'a, sans doute, autant qu'eux changé la France et contribué à faire des individus français ce qu'ils sont aujourd'hui, soit qu'ils les aiment ou les détestent, tous deux ensemble ou l'un aux dépens de l'autre. Mais la pensée commune des Français et ses contradictions ne sont souvent qu'un écho de leur combat. Bien avant les utopistes du dix-neuvième siècle, et Marx, Freud, Lénine, Sartre ou Marcuse, ils ont mis en nous une inquiétude critique et une exigence qui devraient nous armer contre l'esprit de lourdeur et rendre l'opinion toujours plus intelligente et plus fine et la Révolution continue. « La mort, disait Michelet, dégage l'éternel. Elle trie, elle crible, elle assure la vraie vie... », et l'Histoire doit être l'intelligence de la vie. C'est de Voltaire et de Rousseau vivant encore en nous qu'il nous faudrait savoir parler.

Les deux hommes ne s'aimaient guère. Leur mort, à quelques semaines d'intervalle, les a réconciliés, si bien que nous ne pouvons parler de l'un sans parler de l'autre, et l'on s'étonne qu'une France vivante, une République vivante, un Etat vivant, *n'ait pas profité d'une coïncidence* si frappante de ces anniversaires pour en faire une manifestation *publique de sa propre existence.*

L'un, Voltaire, était né en vrai Parisien, dans les facilités et le désordre de la fin d'un monde, plein d'une gaieté et d'une malice qui devaient faire de lui le plus *célèbre amuseur de son temps*, prêt à toutes les frasques par sa fantaisie et sa liberté, insolent et *audacieux à merveille, mais en* courant les risques, tout de suite embastillé, puis exilé. Il rapporte *de son exil en Angleterre la* connaissance d'une autre manière de vivre, de ce que peuvent être les *droits d'un homme, de l'« habeas* corpus» , d'un autre art, d'autres écrivains, Shakespeare, Swift, *Fielding*, prêts à contredire et qui « n'acceptaient pas, pour écrire, d'autre provision que la « Nature humaine ». Alors il livre joyeusement son combat, sûr que le « Paradis terrestre » ne pouvait être que là où il était. Mais la condition en devait être la liberté. « Un homme de lettres, écrivait-il à son retour, doit vivre dans un pays libre ou se résoudre à mener la vie d'un esclave craintif que d'autres esclaves jaloux accusent sans cesse auprès du maître... Je vivrai dans un pays libre. »

Il se tint parole. C'était, pour ce Parisien né, se condamner à un exil à peu près continu. Il finit par s'installer à la frontière de trois pays, la France, la Prusse et la Suisse, à Fernay, une berline dans la cour de son château, toujours *prêt à s'envoler, à fuir vers* la plus libre terre. Il y travaille comme un diable, signant ou ne signant pas ses œuvres, histoires, essais, contes, libelles, pamphlets, de son nom ou de plus de cent pseudonymes. Nul n'avait vu de plus près que lui le jeu des rois, l'hypocrisie des cours, la commune sottise, et il s'en était amusé. Mais le temps était venu pour lui de prendre *la défense des hommes*, et l'amuseur devint prophète. Un *monde était en train de mourir.* Il dénonça les fautes, les crimes de ces « fous sérieux » qui le *menaient, et mit en cause sa loi* même, son intolérance et son dogmatisme. L'Europe *s'éveillait à la* lumière. Il y exerça comme un ministère de la raison et de la liberté. « Souviens-toi, *disait-il à chacun, de ta dignitié d'homme.* » C'était toute sa politique. Après quoi, on peut croire que, selon son souhait, il « mourut en riant ».

L'autre, Jean-Jacques, semble être né, vingt ans plus tard, pour le recommencement d'un monde où la dignité de chacun serait, en effet, *déclarée par la loi. Il avait grandi à Genève*, dans les quartiers du bas, à *Saint-Gervais, dans* l'atelier de son père, citoyen orgueilleux et difficile, beaucoup *rêvé avec lui de l'égalité et de la* justice, lu Plutarque. Il a seize ans. Apprenti graveur, il a créé *un ordre de chevalerie et gravé* une médaille pour ceux qui en seraient membres. Cela promettait. *Supportant mal son patron, un jour* il s'enfuit, comme Rimbaud, à son côté une petite épée qu'un cousin du haut lui avait donnée.

« O saisons, ô châteaux !
Quelle âme est sans défauts ? »

On verrait ce que valait la sienne. Une errance commençait, qui devait durer toute sa vie, d'abord une longue bohème de vingt années, à la poursuite de la gloire et du succès. Il « rampait » (c'est un mot qu'il a souvent écrit), valet, amant entretenu par « maman », maître de musique, précepteur, secrétaire mal payé d'un ambassadeur, compositeur, journaliste, écrivant la langue des autres, à la mode. Il ne trouvait pas sa propre voix, imitant vainement Voltaire ou son homonyme J.-B. Rousseau, ou Marivaux, ou *Rameau, vivant en ménage avec* la pauvre Thérèse et lui faisant quatre enfants, qu'il met aux *Enfants-trouvés, « selon l'usage du* pays », et finalement dégoûté par sa déchéance. Mais une ques*tion qu'une académie a mise au* concours le révèle à lui-même : « Si le rétablissement des siences et des arts a contribué à épurer les mœurs. » Il en sait d'expérience quelque chose. Il répond « Non », et ce non sera sa vie même.

Nous vivons tous entre notre vanité *qui nous perd* et notre orgueil qui nous sauve. Son orgueil a sauvé Jean-Jacques. C'est une grande affaire de devenir et d'« être soi ». Un vers d'Ovide qu'il a trois fois inscrit en épigraphe à la première page de ses livres résume son combat :

> « Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis. »

Je suis ici un barbare parce qu'« ils » ne me comprennent pas. Mais ces mots changent de sens *chaque fois qu'il y revient.*

La première fois — c'est en 1742, aux Charmettes, il a *trente* ans, — ce n'est qu'une boutade vaniteuse d'arriviste. Il pense à publier ses premiers poèmes : « La muse allobroge ou les œuvres du petit Poucet », et les allobroges, les Savoyards, ne reconnaissent pas son génie.

La seconde fois, c'est, en 1751, à la première page de son « Discours *sur les sciences et les arts* », et c'est le cri de son orgueil. « Hic », ici, c'est Paris et « illis », ils, c'est nous, c'est l'humanité tout entière. *Il est fier d'être ce barbare.* Il se réformera. Plus de petite épée. Plus de montre. Il ne rampera plus. *Il ne sera plus jamais* que lui-même, heureux d'une étrangeté dont il a enfin pris *conscience. Il est seul, veut l'être,* et construit son œuvre, signe délibérément de son nom tous ses livres « *citoyen de Genève* », à tous risques, en homme libre, « dans toute la vérité de la nature », et refait le monde, l'école, l'amour, la société, la religion, Dieu lui-même.

En 1762, il a cinquante ans, tout s'écroule. On jette au feu « l'Emile », « le Contrat social ». On lui impose le silence. Il lui faut fuir, et c'est de nouveau l'errance. Interdit de séjour. Interdit d'écriture. Il n'écrira plus que pour se justifier. Trois livres qui ne seront publiés qu'après sa mort. « Les Confessions, « les Dialogues de Rousseau et de Jean-Jacques », « les Rêveries ». Alors, pour la *troisième fois, en tête des Dialogues*, il revint au vers d'Ovide : « Barbarus hic ego sum », mais ce n'est plus qu'une grande plainte, un appel à la justice, à la pitié de ses frères : « Me voici donc seul *sur la terre, n'ayant plus de frère,* de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord *unanime.* »

Nul n'a senti plus profondément son étrangeté, sa solitude, et son *combat exemplaire a consisté à* être et à vivre ce « *moi* » tel que *la nature* l'avait fait avant l'iné*galité, avant tous les mensonges* de la société, à retrouver *la vérité par-delà ce que le monde fait de* nous. La vraie révolution est pour chacun de nous une affaire tout *intérieure*. Nul n'aura plus vigoureusement enseigné que le premier devoir est d'être soi, ce qui n'implique aucune ambition, aucun arrivisme, mais *nous approche de* l'authenticité. C'est le service qu'il aura rendu à ses « frères », à ses « semblables », qui sont autant *d'autres « moi », d'autres indivi*dus, dont le contrat social devrait établir et sauver la dignité. *C'était* ouvrir une profonde révolution, aussi bien littéraire que politique. Romantisme ? faire des *hommes authentiques pour faire* une volonté générale authentique. La devise de la République était *prête. Il ne nous reste qu'à la* mériter.

JEAN GUÉHENNO.

Roger Vrigny élu au jury Renaudot

Roger Vrigny a été élu membre du jury Renaudot, succédant à Maurice Noël, décédé en septembre 1975. Le jury, depuis lors, ne comptait que neuf membres.

[Animateur d'émissions littéraires à France-Culture et romancier, Roger Vrigny a obtenu le prix Femina en 1963 pour *la Nuit de Mougins*. Il a publié ces dernières années *Fin de journée* (1968), *la Vie brève* (1972) et un journal, *Pourquoi cette joie* (1974).]

Alexandre Zinoviev élu membre associé du Pen-Club français

L'écrivain et philosophe soviétique Alexandre Zinoviev a été élu *membre associé du Pen-Club* français.

[Né en 1922, Alexandre Zinoviev, docteur en philosophie, était titulaire de la chaire de logique de l'université de Moscou, mais à la suite de la publication en Occident, en 1976, de son livre *les Hauteurs béantes*, il a été démis de toutes ses fonctions, privé de tous ses diplômes et exclu du parti communiste.

Un second livre de Zinoviev, *l'Avenir radieux*, a paru cette année en traduction française aux Editions l'Age d'homme de Lausanne. Amber Bousoglou a rendu compte de ces deux ouvrages dans « le Monde des livres » du 22 mai 1977 et du 26 mai 1978.]

Chez les Niçois et... les Japonais

Les colloques du bicentenaire se suivent et ne se ressemblent pas (1). A Nice (28-30 juin) la *faculté des lettres a été le lieu* d'une recherche foisonnante parfois « informelle » où quelque *cent cinquante participants* venus de treize pays ont souvent débordé le thème original qu'ils *s'étaient donné* : « *Voltaire et* Rousseau en 1776-1778. Regards de 1978 sur les occupations et préoccupations de l'homme en retraite. »

On ne s'est pas soucié de *ménager une part égale à Vol*taire et à Rousseau et c'est celui-ci qui a retenu l'atten*tion en raison même de l'acti*vité déployée à Nice par le « Groupe Jean-Jacques Rousseau ». *(2)*.

En trois jours, on a vu se constituer *un gros volume* avec les textes préparés, reproduits et diffusés avant et pendant le colloque. On retiendra la liberté et *la richesse du dialogue* entre les intervenants, sans conflit de doctrine ou de génération ; des aperçus *nouveaux sur Voltaire* et Rousseau devant la maladie et la mort et l'étude collective, *à laquelle un groupe s'est entièrement* consacré, d'une seule page, des *Rêveries du promeneur solitaire* qui prouve la la fécondité d'une recherche à plusieurs voies sur un texte unique.

On retiendra enfin la nombreuse participation japonaise. Treize professeurs et étudiants sont venus témoigner de la présence de nos deux écrivains dans leur pays. Au Japon, on lit et on aime surtout Rousseau. Ses *Rêveries* ont été traduites au moins sept fois en trente ans; chaque année on édite *le Contrat social* ; depuis longtemps les *Confessions* sont un succès du livre de poche. Pourquoi *cette prédilection ? M.* Ykobayashi, directeur de la Maison du Japon à la cité universitaire *de Paris, l'a expliqué par une* parenté profonde entre la sensibilité de Rousseau et certains *traits de la mentalité japo*naise ; du coup s'abolissaient l'espace et le temps et la lecture de *Jean-Jacques* se transformait en une rencontre fraternelle de deux styles de civilisation. Rarement intervention entendue dans un colloque aura mieux mérité le beau nom de communication.

(1) Voir *le Monde* du 2 et du 9 juin.
(2) Ce groupe publie chez Slatkine, à Genève, l'index exhaustif du vocabulaire de Rousseau. Vingt volumes prévus, dont quatre sont parus (en vente à Paris chez Champion).

Architecture

Les prix de l'Académie

L'Académie d'architecture a décerné ses prix pour 1978. La grande médaille d'or a été attribuée à M. Pedro Ramirez Vasquez, architecte et ministre des travaux publics du Mexique, qui la recevra au cours du XIIIe congrès de l'Union internationale des architectes (U.I.A.), qui se déroulera à Mexico dans la deuxième quinzaine d'octobre.

Deux médailles de vermeil récompensent l'architecte français Paul Nelson, qui est à l'origine de nouvelles conceptions hospitalières, et l'archéologue Roland Martin, spécialiste de l'art grec. Deux médailles d'argent ont été attribuées aux architectes Claude Parent et Eugène Lesney et une troisième à deux lauréats : Russel Page, paysagiste britannique, et Mme Charlotte Perriand, ancienne collaboratrice de Le Corbusier. M. Roger Puget, inspecteur général de la construction, reçoit la médaille de l'urbanisme ; M. Jean Taralon, inspecteur général des monuments historiques, celle de la recherche et de la technique.

Parmi les autres médailles attribuées, M. Thomas Gleb, lissier, a reçu la médaille des arts plastiques. Enfin, la médaille de l'Académie récompense les travaux d'Yvonne Labrouste, sismologue.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Coppelia.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 18 h. 30 . les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I. 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique.. une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard, sol. L. Visser (Vivaldi, Bach).
Lucernaire, 21 h. : F. Petit, piano ; Y. Puech, flûte (Bach, Haydn, Mozart, Leclair).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel et Chœurs de Radio-France (Berlioz).

Lundi 3 juillet

Eglise allemande, 20 h. 30 : Orgue et hautbois (Bach, Buxtehude, Krebs, Graupner).

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Tchouk tchouk Nougah ; 22 h. : Lady Pénélope.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : B. Kruysen, baryton ; N. Lee, piano (Schubert : le Voyage d'hiver).
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. : Phog Mo Hol ; Jigs, reels and songs, musique traditionnelle irlandaise ; 20 h. 30 : Kaleïdanse.
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Phèdre.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Pavillon de Paris, 20 h. : Bob Dylan.
Lucernaire, 22 h. 30 : Antoine Tome.
Olympia, 20 h. : Ad majorem ; A. Markusfeld, Tim Blake.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. et 17 h., grands films du cinéma muet, 15 h. : les Surprises de la T.S.F., d'E. Lubitsch ; 17 h. : What price glory, de R. Walsh ; 19 h. : Cannes 78... M. Marcel Marius, de J.-J. Jelot-Blanc (en sa présence).

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf ma.) ; Ternes, 17e (380-10-41).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A. v.o.-v.f.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; (v. o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) : Ermitage, 8e (359-15-71)
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43)
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42); v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont - Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., (v.o.) (*) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Miramar, 14e (320-89-52)
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80); Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount - Gobelins, 13e 707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) : Convention-Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'HOROSCOPE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o) (*) : Contrescarpe, 6e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), deux parties : Madeleine, 8e (073-56-03)
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
JULIA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89); Mistral, 14e (539-52-43); Murat, 16e (288-99-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Tourelles, 20e (601-51-98), sauf mardi
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17)
REVE DE SINGE (It., v ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Marignan, 8e (359-92-82) ; v f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19)
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action - Ecoles 5e (325-72-07).
LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68)
BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GIFLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, (633-97-77) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L.).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.-v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48)
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar)
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ORFEU NEGRO (Fr. - Brés., v.f.) : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.f.) (**) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LE TRAIN DES EPOUVANTES (A., v.o.) (*) : J. Renoir, 9e (874-40-75) D. Mar.
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

Les films nouveaux

LES YEUX BANDES, film espagnol de Carlos Saura (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
JEUNE ET INNOCENT, film inédit d'Alfred Hitchcock (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS, film français de G. Lautner : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11); Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
INTERIEUR D'UN COUVENT, film italien de W Borowczyk (**) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount - Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NEW-YORK, BLACK-OUT, film américain de E. Matalon (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MORTS SUSPECTES, film américain de M. Crichton (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) : Napoléon, 17e (380-41-46)
LA FOLLE CAVALE, film américain de E Bellamy (v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).



RADIO-TÉLÉVISION

AU FESTIVAL DE LA ROCHELLE

Le show Averty

Jean-Christophe Averty était le dimanche 2 juillet l'homme du jour aux RIAC (Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle). Dès le 30 juin, on pouvait voir une anthologie de ses œuvres diffusée de manière permanente et dimanche après-midi, sur la place de l'hôtel de ville, il présentait ses invités, l'Anachronic Jazz-Band et les Haricots rouges, mais il y avait du vent et le ciel était bas.

Il a pu toutefois, ce dimanche, donner la mesure de ses talents d'acteur au cours des deux débats organisés à 11 h. et à 18 h. par Claude Samuel.

A 11 h. on était censé interroger l'homme des Raisins verts pour définir sa personnalité et à 18 h. parler télévision et communications. La télévision s'est trouvée au centre des deux débats car Jean - Christophe Averty l'a tout de suite mise en accusation avec violence et, si on devait tirer de ses propos l'idée de sa personnalité, on dirait que sa mauvaise foi est ahurissante, que sa haine des émissions idiotes et des feuilletons américains l'amène à un chauvinisme fanatique. Son humour provocateur fait merveille.

On a essayé d'aborder les thèmes annoncés. Jean Duvignaud a essayé de démystifier le monstre télévision en rappelant que l'on ne connaît pas l'impact de ses images sur les mentalités. André Astoux a défendu avec passion « la nécessité de soutirer cet instrument de manipulation à la tyrannie des gouvernements quels qu'ils soient, et l'urgence d'organiser la cohérence des radios libres et privées ».

Mais si la télévision était au centre des débats, Jean-Christophe Averty en était la star. Sous les applaudissements, il a lancé le mot de la fin, parlant de se retirer la tête haute plutôt que de se soumettre.

COLETTE GODARD.

Première fête « anti-brouille » à Yerres

Les radios libres sont à la croisée des chemins. D'une part, la loi leur interdit théoriquement toute existence sous peine de lourdes sanctions. D'autre part, leurs adeptes, chaque jour plus nombreux, ne sont guère décidés à abandonner en chemin ce qu'ils considèrent comme un fait de société inéluctable. Contre la répression, ils vont donc jouer la prudence, et surtout la prolifération. Il s'en sont réciproquement convaincus durant le week-end à Yerres (Essonne), où avait lieu la première fête des radios libres intitulée : « Antibrouille. »

Cette manifestation, dont l'entrée était gratuite en raison de la participation gracieuse d'une soixantaine de groupes de théâtre et de musique, laisse pourtant une fâcheuse impression de confusion car, dans la mesure où presque chaque radio libre développe son propre projet, la coordination de leurs efforts apparaît comme bien illusoire.

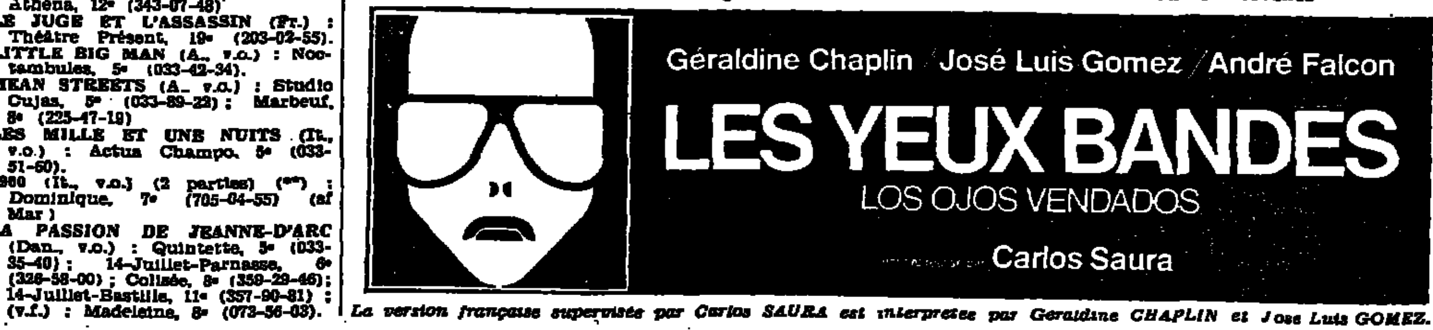
Le débats organisés sur l'avenir des radios libres — mais il y en eut aussi sur d'autres sujets — ont d'abord été l'occasion de rappeler les règles de prudence devenues indispensables (émissions depuis des lieux chaque fois différents dans un rayon limité à quelques kilomètres, etc.) ; de mettre en place un semblant d'organisation solidaire permettant notamment d'obtenir des émetteurs à bas prix ; d'évoquer les possibilités d'actions collectives contre le monopole de l'organisation des fédérations d'auditeurs, ou par le boycottage de la redevance.

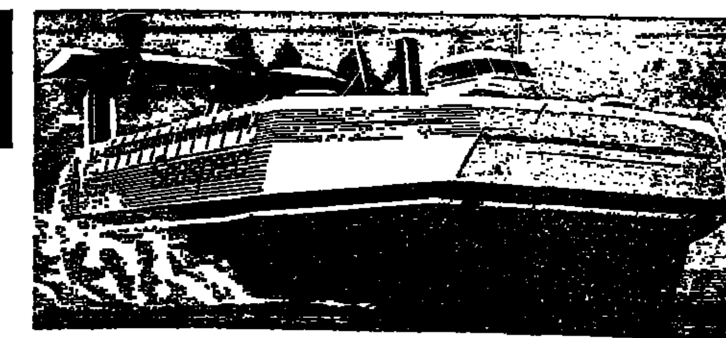
« *On a le droit de s'exprimer par journaux, par affiches, mais celui de s'exprimer par radio n'est pas reconnu. Or, ce droit, le pouvoir nous le reconnaîtra si on le gagne,* ont affirmé de concert les participants, *c'est-à-dire lorsque le mouvement des radios libres sera impossible à endiguer.* »

Pourtant, ils n'ont pas su s'accorder sur leur conception des radios libres, militant conjointement contre les idées de monopole, comme de mobilisation. Et ceux qui ont répété que les chances de développement des radios libres étaient déjà compromises par la médiocrité de leur programme, aussi ouvert soit-il, n'ont guère été entendus.

STÉPHANE BUGAL.









RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'IMPÉTUOSITÉ DE JACK LANG

Il y avait autrefois — ceux qui aiment le théâtre s'en souviendront — une chose énorme qu'on appelait le Théâtre des Nations et qui réunissait chaque année, place du Châtelet, des troupes venues du monde entier. Cela se passait au Théâtre de la Ville, alors appelé Théâtre Sarah-Bernhardt, et, plus qu'aucune autre manifestation de ce genre, y compris le Festival d'Avignon, cela a profondément marqué les hommes et les femmes de ma génération.

Ça a été la découverte renversante de Brecht — on ne le voyait encore que par les yeux de Jean-Marie Serreau ou de Jean Vilar — et de son Berliner Ensemble. Ça a été l'éblouissement de Goldoni, restauré par Visconti. C'est de là qu'est sorti tout droit le Planchon des années 60, dont on a du mal à imaginer aujourd'hui le prestige et l'influence.

Ce festival, dirigé par A.-M. Julien, finit par s'enliser, c'est normal, dans le déjà vu, déjà venu. Puis, après un long désert, une nouvelle source d'inspiration a surgi, grâce à Jack Lang — l'homme en question, dimanche sur FR 3 — à Nancy. Le miracle s'est reproduit : on connaissait le Living, mais c'est là qu'on a rencontré, pour la première fois, dans un formidable foisonnement de spectacles et concertés, et spontanés, Grotowski et Bob Wilson, autres tournants de la vie culturelle internationale. Rien que pour cela, Ionesco a mille fois raison, il participait à l'émission (1). Jack Lang mérite notre reconnaissance et notre considération.

Seulement, le Festival de Nancy, c'était hier, et même avant-hier. Où en est aujourd'hui ce professeur de droit promu doyen de la faculté de Nancy ? Après un bref passage à la tête du Théâtre de Chaillot, d'où l'a chassé Michel Guy, il s'est mis à « faire de la politique ». Le voici conseiller municipal à Paris, lancé dans la bataille des Halles et prêt à animer, auprès de François Mitterrand, la campagne du P.S. pour les élections au Parlement européen.

L'amusant avec lui, c'est sa transparence, c'est l'impétuosité éclaboussante, fracassante, impérative, d'une personnalité tout entière absorbée par le culte d'un moi lui-même au service au service d'une cause bonne, juste, intelligente, une cause, le théâtre, la jeunesse, la créativité, l'égalité des chances... Que chacun se sent obligé de soutenir, même si elle sert aussi la promotion de son promoteur. Il fallait le voir jouer à l'écran les saints et les martyrs. Il n'était pas monté à Paris, on l'avait évincé de Nancy. Un pauvre exilé, voilà ce qu'il était, un Jean-Jacques Servan-Schreiber à l'envers, remarquait, non sans drôlerie, l'un de ses interlocuteurs. Un futur député et maire ? Un ministre de la culture ? Pourquoi pas. Il s'en défend, bien sûr, en toute bonne foi peut-être. As des « public relations », homme politique autant, sinon plus, qu'homme de théâtre, il n'a visiblement pas franchi le pas qui permet d'avouer, sans fausse honte, qu'on a de l'ambition, ce qui est excellent, et qu'on veut sa part légitime du pouvoir. Cela viendra.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Participaient également à l'émission, MM. Maurice Doublet, ancien préfet de la région parisienne, directeur de cabinet du maire de Paris, Jacques Rigaud, ancien directeur de cabinet de Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles, Dominique Jamet, de *l'Aurore*.

LUNDI 3 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : anthologie des grandes volcans du monde (n° 1, l'Etna, film d'H. Tazieff) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Tour de France ; 20 h., Journal.

20 h. 30, *FILM : UN SI DOUX VISAGE*, d'O. Preminger (1952), avec R. Mitchum, J. Simmons, K. Tobey, H. Marshall, L. Ames, M. Freeman.

Une jeune fille, cachant une âme noire sous son visage d'ange, s'éprend d'un homme qu'elle entraîne dans ses machinations et dont elle cause la perte. Un sujet « série bleue » à la mode des années 50, remarquablement raconté par le réalisateur de Laura.

22 h., Questionnaire : M. Gilbert Trigano.

Le roi du Club Méditerranée, des G.O. (gentils organisateurs), des G.M. (gentils membres), invité par Jean-Louis Servan-Schreiber.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

Après une journée en Belgique, le 30 juin ; une journée en Grande-Bretagne, le 3 juillet. De 16 h. à 18 h., des invités britanniques ont été réunis dans un studio de la B.B.C., transformé en pub (on parle et on voit des films) ; à 20 h., un journal d'information est présenté en direct de Londres ; puis à 20 h. 30, seront montrées les deux émissions de variétés les plus populaires de la B.B.C.

20 h. 30, La télévision d'ailleurs (humour) : Dave Allen en liberté et Le bon vieux temps.

Dave Allen est Irlandais et fait rire l'Angleterre à chacune de ses apparitions. Les gags ne sont pas nouveaux, mais il y a la manière.

21 h. 55, Top club : Les rendez-vous de juillet.

22 h. 10, Série : Lire, c'est vivre : Madame Bovary, de G. Flaubert, réal. J. Cazenave.

Des paysans bourguignons lisent le roman de Flaubert et font de Madame Bovary *une héroïne vivante. Cette émission, déjà diffusée le 3 février 1976, sert d'introduction à une série programmée en juillet.*

23 h. 5, Journal.

23 h. 20, Petite musique de nuit : Etude d'exécution transcendante (n° 5), de Liszt, avec J. Fialkowswa au piano.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions *régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Mouvement* fédéraliste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : TRAIN D'ENFER, de G. Grangier (1965), avec J. Marais, M. Mell, H. Vernon, J. Lara, A. Gagnard.

Un agent de la D.S.T. s'infiltre dans une organisation qui veut déclencher une catastrophe mondiale. Une belle espionne le surveille. Une histoire à peu près incompréhensible. Des scènes d'action et de bagarres et les « cascades » de Jean Marais.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Tambour de soie », nô japonais, de Zéami, réal. A. Dave ; « Histoire de parler ou la naissance du silence », de C. Guerineau (rediff.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, les paroles de Jésus ou l'Evangile selon Thomas, par C. Mettra et M. Cazenaves ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Le reggae, par C. Wood, G. Nunes et M.-P. Perraut.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Vingt et unième concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : B. Gigli ; 20 h. 30, Orchestre national de France, dir. Gerd Albrecht, J. Suk (violon) : « Ouverture du carnaval » (Dvorak), « Concerto pour violon », de Martinu, « la Sinfonietta », de Janacek ; 22 h. 30, Les écrivains et leur marotte ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe.

MARDI 4 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Jeu : Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions pour la jeunesse : Acilion et sa bande.

18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : Anthologie des grands volcans du monde (n° 2 : Afar ou la dérive des continents, d'H. Tazieff) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : les Deux Berges, de G. Laporte, adapt. et réal. de P. Antoine. Avec M. Vlady, B. Fresson, etc.

Dans l'île Saint-Louis, à Paris, il y a des hippies qui vivent sur la rive, et les autres qui habitent au-dessus. Les deux mondes, ici, se rencontrent et se bouleversent. Un chef-d'œuvre d'artifice et de chiqué.

21 h. 25, Téléfilm : Demain à la portée, de T. Ikematsu.

Un film japonais qui raconte l'histoire vraie d'un petit handicapé qui, avec l'aide de son entourage, a le courage de poursuivre des études normales dans une école normale.

Une très belle émission, sobre, lucide et digne.

22 h. 10, Emission d'art : Les grandes expositions : Cézanne, de J. Duplessis.

La présentation des œuvres de Cézanne, actuellement exposées au Grand Palais.

22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h., Aujourd'hui magazine (et à 17 h.) ; 16 h., Tour de France : Caen-Mazé (en direct) ; 18 h., Jeu : Récré A 2 (La forêt apprivoisée) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : CARAMBOLAGE, de J. Moxey, avec R. Conrad, B. Ebsen.

Vers 21 h. 30, Débat : Mourir sur la route.

Avec MM. Christian Gerondeau, directeur [...] *tère des transports ; M. Roche, directeur du* [...] *routes et de la circulation routière au ministère* [...] *de la sécurité civile ; M. Feve, directeur des Centre de formation et de perfectionnement de la Prévention routière ; le professeur C. Got, de l'hôpital de Garches ; MM. P. Saint Marc, secrétaire général du Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route ; R. Lapeyre, président de l'Association pour les droits du piéton ; G. Guerithault, de l'Auto-Journal, et J. Laffite, coureur automobile.*

23 h. 15, Journal.

23 h. 30, Petite musique de nuit : Sérénade, quatuor n° 17 en fa majeur, opus 3, de J. Haydn, par le Quatuor à cordes de Cleveland.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Les jeunes démocrates sociaux ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LADY DETECTIVE ENTRE EN SCENE, de G. Pollock (1964), avec M. Rutherford, R. Moody, M. Jenkins, C. Tingwell, S Davis. (N.)

Juré dans une affaire d'assises, une vieille demoiselle anglaise fait ajourner le procès et mène une enquête dans une troupe de théâtre pour trouver le véritable coupable.

Aventures pittoresques et vieillottes de miss Marple, détective amateur, inventées par Agatha Christie. Le numéro de Margaret Rutherford.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Godofredo Iommi (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; *9 h. 7, Matinée des autres : le prophétisme au* Sénégal ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec le duc de Levis-Mirepoix ; 11 h. 2, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : l'apogée du madrigal ; 12 h., 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eclipse de cœur », de J. Ezner ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les cultures régionales en question : à 16 h., Match : J. de Lipkowski (R.P.R.) et R. Pontillon (P.S.), *à 18 h. 25, Spécial Chine ; 17 h 32,* Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : l'Opéra ; 18 h 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec F. Perroux ;

20 h., Dialogues : la vulcanologie, avec Haroun *Tazieff et Michel Treuil ; 21 h. 15, Musiques de notre* temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Le reggae.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2 Le matin des musiciens... Le diable dans la lyre ; 12 h., Chansons ; 12 h 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Heuberger, Dilleman, Hagen, Milloecker, Strauss) *; 14 h. 30,* Triptyque... Prélude : Schmelzer, Piccinni, Kapsberger, Visee, Balbastre, Couperin ; à 15 h. 32, Musiques d'autrefois... Bayreuth avant Bayreuth : Graun, Bayreuth, Telemann, Graun ; à 17 h., Postlude : Milan, Dufay ; 18 h. 2, Musiques magazine ; *19 h.,* Jazz time ; 19 h. 45 Festivals ;

20 h. 30, Saison lyrique : « la Fida ninfa », de Vivaldi, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. V. Negri, avec I. Garcisanz, P. Bouveret, J. Berbié ; 23 h., France-Musique la nuit ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Ensemble instrumental de Grenoble ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques.

VIDÉOGRAMMES DE FRANCE DEVIENT UNE SOCIÉTÉ DE COURTAGE

La Société Vidéogrammes de France, dont le président-directeur général est M. Roland Dhordain, ancien directeur de la radio et de la première chaîne de télévision, vient de modifier sa vocation originelle. Créée sur l'initiative de l'O.R.T.F., en collaboration avec la Librairie Hachette, en 1971, pour étudier les différents développements possibles de la vidéo — notamment les cassettes sons ou images, — la société s'était ouverte à la presse écrite en 1973. La Fédération nationale de la presse française, à travers sa société filiale Vidéopresse, avait pris une participation au capital atteignant aujourd'hui 9,2 %.

La vidéo ne paraissant pas répondre aussi rapidement qu'on le pensait aux espoirs mis en elle, Vidéogrammes de France s'est transformée en société intégrée de programme. Elle en a supporté les aléas et c'est ainsi que, pour l'exercice 1977, malgré un chiffre d'affaires de plus de 13 500 000 F, elle a constaté un déficit de 1 558 342 F.

« *Son objet n'ayant plus de rapport avec ses objectifs initiaux, elle aurait pu mettre un terme à ses activités. Toutefois, les principaux actionnaires (Société française de production et Librairie Hachette) ont accepté de la maintenir mais sous réserve de se transformer en société de courtage* », précise une note d'information de Vidéopresse. La Société Vidéogrammes de France ne réalisera plus elle-même ses scénarios mais les fera exécuter à l'extérieur.

PRESSE

UN « FIGARO-MAGAZINE » SERA LANCÉ LE 7 OCTOBRE

M. Louis Pauwels, qui dirige actuellement le supplément culturel du samedi du *Figaro*, a présenté le 28 juin le numéro zéro du *Figaro-magazine*, qui sera lancé le samedi 7 octobre, et dont il aura la responsabilité. Le projet se présente sous la forme d'un véritable *news-magazine* (format *Paris-Match*), comportant cent vingt à cent quarante pages, paraissant le samedi, imprimé en offset, encarté dans *le Figaro* quotidien, le tout vendu au prix de 3 F.

Le Figaro-magazine comportera quatre grands cahiers : 1) Actuel (les sujets brûlants) ; 2) Epoque (à base de faits de société) ; 3) Culture ; 4) Art de vivre (tout ce qui contribue à une certaine qualité de la vie).

● *La disparition du « Quotidien de Paris ».* — Le Syndicat général des journalistes - Force ouvrière « *déplore que la direction du* Quotidien de Paris *ait cru devoir mettre fin à la parution d'un journal qui représentait l'expression d'un important courant dans l'éventail politique français* ». Le syndicat F.O. y voit une cause de restriction du pluralisme et d'aggravation du chômage.

Pour leur part, les ouvriers d'Imprimoset, qui assuraient le tirage du *Quotidien de Paris*, déclarent : « *On parle des malheurs de M. Tesson, de la presse en général, mais nul ne fait mention des trente et un travailleurs du Livre qui fabriquaient le* Quotidien de Paris. » Ce journal, seul client d'Imprimoset, disparaissant, Imprimoset disparaît.

● *L'assemblée générale de la S.A. le Parisien libéré* est convoquée le mardi 4 juillet pour procéder au remplacement de deux des quatre membres du conseil d'administration : M. Claude Bellanger, P.-D.G., décédé et Mme Hélène Millienne, démissionnaire. Les deux autres administrateurs en fonction sont MM. Charles Giron, directeur général de *Point de vue - Images du monde* et Alfred Rosier.

Le nouveau conseil d'administration devrait ensuite procéder à l'élection du successeur de M. Bellanger au poste de président-directeur général du groupe.

● *Mme Geneviève Tabouis*, journaliste diplomatique française, a été décorée à Moscou de l'ordre soviétique de l' « amitié des peuples », annonce l'agence Tass.

Cette décoration lui a été attribuée pour « *sa contribution au développement des rapports amicaux franco-soviétiques et pour la consolidation des contacts entre l'opinion publique française et l'opinion soviétique* », précise l'agence.

CARNET

Naissances

— Catherine et Jérôme Pequin, et Emmanuelle, ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierrick,

le 30 juin 1978.
4, place de Lattre-de-Tassigny, 92300 Levallois.

Mariages

— Le général de division et Mme Georges Roidot,
M. et Mme Paul Nachin,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Isabelle et Paul,

célébré en la basilique de Faverney (70160), le samedi 1er juillet 1978.

Décès

— Paris, Desertines (03), Montvicq (03).
Mme Lucien Allegraud, son épouse,
Le docteur Pierre Allegraud,
Mlle Jacqueline Allegraud, ses enfants,
Mme Julienne Allegraud, sa mère,
Mme Georges Virmont, sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien ALLEGRAUD,
ingénieur des Arts et Métiers,
ingénieur principal S.N.C.F.,

survenu le 29 juin 1978 à l'âge de soixante-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 1er juillet au cimetière de Montvicq.

— Le docteur Renée Beretvas, s
Le docteur et Mme Louis Beretvas, et leurs enfants,
Le docteur et Mme Gabriel Beretvas et leurs enfants,
M. et Mme Henri Zoller et leurs enfants,
M. et Mme Emile Beretvas (Beeri),
M. et Mme Hugo Beretvas, leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Renée Gal, sa fille, son gendre et ses petits-enfants,
M. et Mme Bartosz et leurs filles,
ont le regret d'informer du décès, survenu le 24 juin, à Bat-Yam (Israël), du

professeur Léopold BERETVAS,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et grand-oncle, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
L'inhumation a eu lieu le 26 juin au cimetière de Holon (Israël), en présence de ses fils.
27, rue Franklin, 92600 Asnières.
6, Rehov-Hagvul, 59305 Bat-Yam.

— M. Maurice Chivot,
Jean-Philippe et Hedwige Chivot, et Raphaël,
Isabelle Chivot,
M. et Mme Marcel Drucker,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice CHIVOT,
née Simone Drucker,

leur épouse, mère, grand-mère et sœur,
survenu à Cannes le 24 juin 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Saint-Mandé.
Le Moulin de pierre, 80460 Ault.
10, rue Jancourt, 75012 Paris.

— *Le président de l'université de Dijon,*
Le conseil de l'université,
Les doyens des facultés,
Le directeur et les membres de l'Institut des sciences de la terre,
Ses collaborateurs, ses collègues et ses anciens élèves,
ont le regret de faire part du décès de

M. Raymond CIRY,
professeur honoraire de géologie,
doyen honoraire de la faculté des sciences de Dijon,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes, académiques,
commandeur du Mérite agricole,

survenu le 25 juin.
Les obsèques ont eu lieu dans *l'intimité familiale à Toulouse.*

[Né en 1898 à Toulouse, Raymond Ciry, après des études de chimie puis de géologie dans sa ville natale, vient à Dijon en 1925 comme assistant de géologie. Après sa thèse, soutenue en 1940, il y devint professeur en 1943 et fondait l'Institut des sciences de la terre de Dijon qu'il dirigeait jusqu'à sa retraite, en 1971, après avoir été, pendant dix ans, doyen de la faculté des sciences.
Ses travaux ont porté sur la géologie de l'Espagne, puis sur la micro-paléontologie et la sédimentologie. Il était aussi spécialiste de géologie du quaternaire.]

— On nous prie d'annoncer le décès de :

M. Etienne DUPIN,
docteur de l'université de Paris,

survenu à Paris le 28 juin 1978.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy le lundi 3 juillet, à 16 h. 30.
De la part de ses enfants.
1, rue du Bac, 75007 Paris.
Gelly-y-Obes, 22-33 Buenos-Aires.

— On nous prie d'annoncer le décès du

général de corps d'armée
Jean-Maurice GUÉRIN (CR),
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
avec citation,

survenu subitement le 30 juin 1978, à Versailles.
De la part de :
Mme René Duret,
M. Robert Fortunet,
M. et Mme François Ravanel,
M. Georges Lefort,
Anne, Guillaume, Isabelle Lefort et Juliette Ravanel, sa sœur, son beau-frère, ses enfants et petits-enfants,
De ses cousins et alliés,
Et de tous ses amis.
La cérémonie religieuse sera célébrée en *l'église* Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles, le mercredi 5 juillet 1978, à 10 h. 30 précises, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière des *Gonards de Versailles.*
Cet avis tient lieu de faire-part.
57, rue du Maréchal-Foch, 78000 Versailles.
18, rue des Missionnaires, 78000 Versailles.

[Né le 2 mars 1900, à Beaufort-sur-Boron (Savoie), ancien élève de l'Ecole polytechnique, Jean-Maurice Guérin a appartenu, dès 1921, à l'arme du génie, notamment au Maroc, avant d'entrer dans l'arme des transmissions en 1927.
En 1940, il est affecté à l'état-major du général Weygand, commandant en chef des forces françaises en Afrique du Nord, et il participe aux campagnes de Tunisie et de Corse. Directeur des transmissions *au ministère de la guerre en mars 1945*, il commanda, avec le grade de général de division, les transmissions en Allemagne jusqu'en 1950, date à laquelle il est nommé commandant supérieur des *transmissions*.
En 1962, il préside le comité européen des télécommunications militaires à l'OTAN et, en 1955, il devient président du comité d'action scientifique de la *défense nationale*. En 1957, il est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée. Il a été vice-président, de 1963 à 1965, de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA).]

— M. et Mme René Dayan et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

S.A. le colonel Gavrilo
Alexandrovitch KOROLIN,

survenu le 28 juin 1978.
L'inhumation a eu lieu à Belgrade.

— Mme René Malthête, née Madeleine Fontaine-Méliès,
M. et Mme François Quévrain et *Jean-Yves*,
M. et Mme Jean-François Malthête, Cécile et Pierre,
M. et Mme Jacques Malthête et Laurent
ont la douleur de faire part du décès du

docteur René MALTHÊTE,

leur époux, père et grand-père, survenu le 28 juin 1978, dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en Vendée.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Toulouse, Pau.
On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean THOMAS,
née Germaine Massie,

officier des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre du Bénin,
médaille d'argent de la Société d'acclimatation de France,
le 30 juin 1978 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
De la part du
Docteur et Mme Pierre Thomas, leurs enfants et petits-enfants,
Et du
Colonel et Mme François Massié et leurs enfants.
L'inhumation a eu lieu à Saint-Paul-sur-Save (Haute-Garonne).
22, rue Croix-Baragnon, 31000 Toulouse.
14, boulevard des Pyrénées, 64000 Pau.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme René VIVIER-RIBIÈRE,
née Hélène Kousnetzoff,
ancien vice-président du conseil municipal de Paris,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,

survenu le 28 juin 1978, en son domicile parisien, munie des sacrements de l'Eglise.

« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra éternellement. »

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église de Sauzon, à Belle-Isle-en-Mer, le samedi 1er juillet 1978, suivie de l'inhumation.
Un office sera célébré le vendredi 1er septembre 1978, à 18 heures, en la cathédrale russe Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris (8e).
De la part du
Doceur e Mme Jean-Marc Branthomme,
De M. e Mme André Marchand,
Ses petits-enfants et arrière-petits-*enfants*.
Le Neihouët, Caudan 56600 Lanester.
57, boulevard Lefèbvre, 75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Faculté de droit et des sciences politiques de *Caen*, mardi 4 juillet 1978, 14 h. 30, Mme Françoise Decaumont : « Le régime présidentialiste français. La présidence de Georges Pompidou *(1969-1974)* ».

— Université de Caen (U.E.R. droit), mardi 4 juillet à 14 h. 30, « le régime présidentialiste français (la présidence de *Georges Pompidou*) ».

Communications diverses

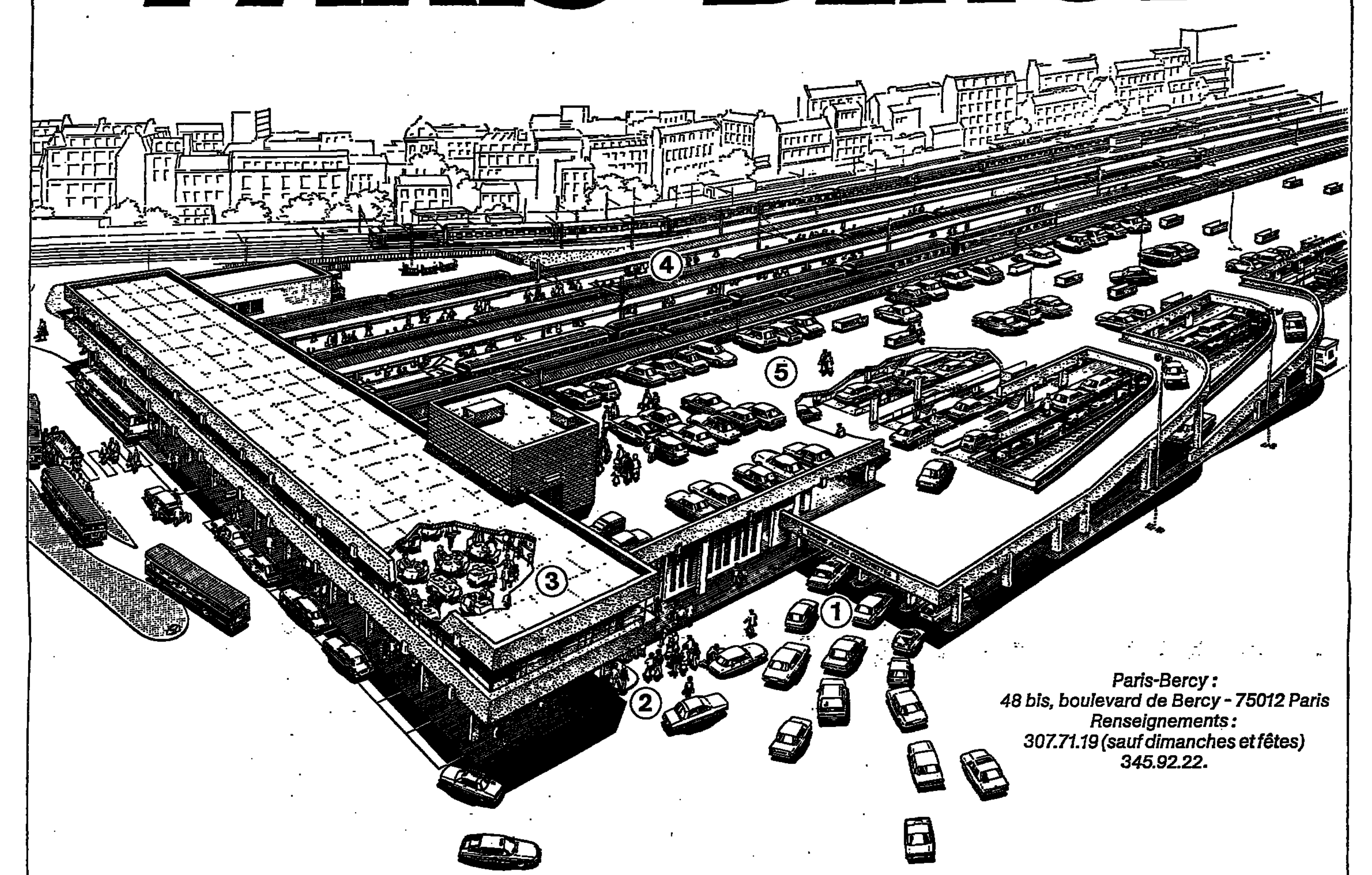
— Me André Digne, notaire à Marseille (13001), 26, rue Grignan, signale à ses clients et correspondants que le courrier qui aurait dû parvenir à son étude, le mercredi 28 juin 1978, aurait été détourné à l'occasion de vols de courrier qui auraient été commis dans la rue Grignan. Cette communication est insérée à toutes fins utiles.

Visites et conférences

MARDI 4 JUILLET

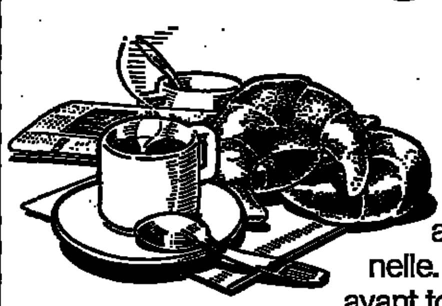
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 15 h. : métro Saint-Michel : « Le quartier des Cordeliers » (Mme Bouquet des Chaux).
15 h. : 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun » (Mlle Garnier-Ahlberg.
15 h. : 58, rue de Richelieu : « Bibliothèque nationale » (Mme Pennec).
21 h. 30 : 6, place des Vosges : « Le Marais illuminé » (Mlle Oswald).
15 h. : 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h. 15 : 5, rue de Navarre : « Des arènes de Lutèce au quartier Mouffetard » (Mme Barbier).
15 h. : métro Cité : « L'île de la Cité méconnue » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. : porche de Saint-Germain : « Jardins secrets de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Hager).
15 h. : Façade de l'Eglise : « Le Marais » (M. de La Roche).
15 h. : entrée de l'église de la Sorbonne : « La Sorbonne et le quartier Latin » (Paris et son histoire).
CONFERENCE. — 21 h. : 147, avenue de Malakoff : « Tiahuanaco, porte du soleil en Amérique précolombienne » (Nouvelle Acropole) (M. Fernand Schwarz.

UNE NOUVELLE GARE A PARIS.
PARIS-BERCY



Paris-Bercy :
48 bis, boulevard de Bercy - 75012 Paris
Renseignements :
307.71.19 (sauf dimanches et fêtes)
345.92.22.

LA 1ère GARE POUR LES VOYAGEURS ET LEUR AUTO.



Paris-Bercy, ce n'est pas seulement une belle gare toute neuve et une architecture fonctionnelle. Paris-Bercy, c'est avant tout une grande idée : la 1re gare de France conçue et réalisée pour les trains autos couchettes, en direction de la Côte d'Azur et bientôt de tout le sud de la France.

Et une idée simple : au volant de votre voiture, vous vous présentez à l'aire de réception (n° 1) et votre famille se rend au salon d'accueil (n° 2) où une hôtesse la reçoit.

Ensuite, vous avez le choix : ou monter vous-même votre véhicule sur le wagon, ou laisser faire cette opération à nos spécialistes, surnommés les "jockeys".

Après le plombage des portières, oubliez vos bagages. Vous retrouvez votre famille confortablement installée au salon d'accueil avant de flâner de boutiques en plantes vertes. Un étage au-dessus, le restaurant panoramique vous attend pour dîner (n° 3). Vous avez tout vu ?

Alors gagnez votre quai (n° 4) et installez-vous dans votre compartiment. Tout s'est vite et bien passé. Le train va partir et vos yeux se fermer. Bonne nuit.

Le retour, facile. Pour vous réveiller tout à fait, le petit déjeuner vous est offert au restaurant (n° 3). Votre voiture vous attend sagement au parking (n° 5).

Voilà : un voyage sans fatigue, sans risque et sans énervement s'achève à Paris-Bercy. Nous espérons vous recevoir bientôt sur nos lignes.

Paris-Nord
Paris-Est
Paris-St-Lazare
Paris-Montparnasse
Paris-gare de Lyon
PARIS-BERCY
Paris-Austerlitz

Métro : ligne n° 6 – Charles de Gaulle-Etoile / Nation par Denfert-Rochereau, station : Bercy.

Bus : ligne n° 62 - Cours de Vincennes/ porte de Saint-Cloud, arrêt : Lachambaudie ; ligne n° 24 (sauf dimanches et fêtes) - Gare Saint-Lazare / Alfort-Ecole Vétérinaire, arrêt : Bercy-Rapée ou Pont de Tolbiac - Quai de Bercy.

Navettes gratuites avec la gare de Paris-Lyon et la place de la Bastille.

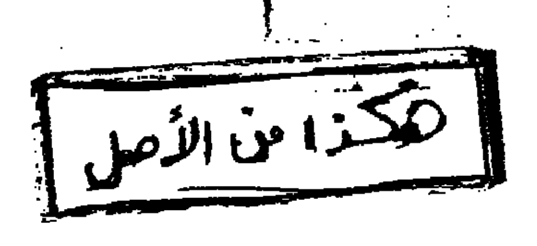
Liaisons autocars vers les gares de Paris-Nord, Paris-Est, Paris-St-Lazare.

Station de taxis.

M
TAXIS

Trains autos couchettes
L'auto les yeux fermés.





Europa

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

EN MARGE DES SOMMETS ÉCONOMIQUES

Les États-Unis sont prêts à défendre leur monnaie

A quelques jours de deux importantes réunions internationales au sommet, M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, exprime pour « Europa » son point de vue sur l'évolution de l'économie mondiale. Les 6 et 7 juillet prochains se réunira à Brême le conseil européen des chefs de gouvernement des neuf pays membres de la Communauté européenne. Ensuite, les 16 et 17 juillet, aura lieu le « sommet occidental » réunissant à Bonn les chefs d'Etat des sept pays les plus industrialisés du monde : Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie. M. Blumenthal juge de l'utilité de ces réunions.

par MICHAEL BLUMENTHAL,
secrétaire américain au Trésor

UN certain nombre d'opinions pessimistes s'expriment sur les perspectives de l'économie mondiale depuis quelques mois. Certains vont jusqu'à soutenir que nous allons vers une nouvelle dépression à l'échelle mondiale. De toute évidence, des problèmes majeurs existent : inflation et chômage élevés, faiblesse des investissements, importants déséquilibres des paiements. Mais n'exagérons pas le pessimisme. L'économie mondiale a fait des progrès significatifs en se redressant par rapport à l'inflation à double chiffre, à la récession profonde et aux déséquilibres extrêmes des paiements qu'elle a connus ces dernières années.

Les Etats-Unis ont enregistré des progrès significatifs depuis la dépression de 1975. Ils ont réalisé des taux de croissance réels de 6 % en 1976 et de 4,9 % en 1977. Nous nous attendons à voir une croissance de 4 à 4,5 % environ entre la fin de 1977 et la fin de 1978, soit près de 4 % d'une année sur l'autre. Depuis la fin de 1976, nous avons créé 5,5 millions d'emplois nouveaux. Le taux de chômage, bien que toujours élevé, a été abaissé de près de 8 % à un peu plus de 6 % en mai. Pour les hommes chefs de famille, ce taux est tombé à 2,8 %. C'est un succès marquant.

Malheureusement, cette croissance a conduit à une grave détérioration de nos comptes extérieurs, résultant d'une augmentation des importations de pétrole et d'un taux de croissance plus lent des marchés d'exportation américains. Nous avons eu l'an dernier un déficit de 15 milliards de dollars des comptes courants, et nous devons nous attendre cette année à un déficit au moins aussi important.

Autant que possible

Le taux d'inflation des prix américains à la consommation est tombé de 12,2 % en 1974 à 6,8 % l'an dernier. Récemment, des influences temporaires ont poussé l'indice des prix à la consommation à des niveaux qui approchent la zone des deux chiffres, mais ne nous incitent pas à attendre pour l'ensemble de cette année un taux général d'inflation de beaucoup plus que 7 %. Par rapport aux chiffres élevés de 1974, c'est une grande amélioration, mais c'est encore inacceptable. Nous sommes résolus à le faire baisser davantage.

C'est à cette fin que le président Carter a annoncé le 11 avril de nouvelles mesures destinées à combattre la poussée inflationniste. Son discours a inauguré un cadre de politiques que nous poursuivons vigoureusement. Et voici quelques-unes des décisions prises :

● Nous avons réduit et repoussé à plus tard la réduction d'impôts que nous avions proposée, et nous l'avons aménagée pour encourager l'expansion des investissements dans des usines nouvelles et l'augmentation de la capacité des anciennes.

● Nous avons pris l'initiative de mesures pour réduire l'influence inflationniste des réglementations et des politiques d'achat de l'Etat.

● Nous avons augmenté nos quotas d'importation de viande.

● Nous avons fait le geste politiquement coûteux de limiter les augmentations de salaires et de traitements des employés fédéraux.

● Nous avons entrepris une campagne déterminée pour encourager le ralentissement de la hausse des salaires et des prix dans le secteur privé.

Notre programme anti-inflation est volontaire, plutôt que coercitif. Mais le médicament prescrit est puissant et la détermination des gens chargés de l'administrer est inébranlable.

L'énergie est un problème pour les Etats-Unis. Nous avons remporté un succès modeste en matière d'économie d'énergie, notre consommation d'énergie par dollar de P.N.B. réel ayant baissé de 7 % entre 1972 et 1977.

Mais la législation proposée par le président Carter en matière d'énergie n'a pas encore été adoptée. Nous sommes profondément confus de ce retard, et nous avons redoublé d'efforts pour que le Congrès agisse. Des progrès sont actuellement accomplis. Si cela échoue, le président a indiqué clairement qu'il prendrait des mesures administratives unilatérales. Ceux qui connaissent le processus législatif américain savent combien tout cela est difficile. Mais je peux tout de même vous assurer que les Etats-Unis auront une politique énergétique efficace.

Sur le front des exportations, un groupe présidentiel spécial examine actuellement les façons d'encourager une croissance plus rapide de nos ventes, compatible avec nos responsabilités et obligations internationales. Nous sommes déterminés à maintenir une performance efficace dans ce domaine.

Des progrès dans l'économie mondiale

Chaque grand pays industriel, à l'exception des Etats-Unis, devrait connaître une croissance plus rapide en 1978 qu'en 1977. Cette amélioration ne sera pas spectaculaire et sera dans bien des cas moindre que cela ne serait désirable. Néanmoins, les pays de l'O.C.D.E. considérés globalement (à l'exclusion des Etats-Unis) devraient connaître cette année une croissance d'environ 3,5 %, soit 0,75 % de plus que l'an dernier. Cela conduira aussi à un équilibre plus proche entre les taux de croissance américain et non américain, ce qui devrait avoir des effets favorables sur l'équilibre international des paiements.

Les taux d'inflation devraient aussi baisser dans chacun des principaux pays de l'O.C.D.E., à l'exception probable des Etats-Unis, l'inflation de l'O.C.D.E. étant en moyenne de 7 % contre 8 % l'an dernier.

La situation actuelle, caractérisée par les déséquilibres des balances des paiements, devrait s'améliorer généralement elle aussi, bien qu'il soit un peu décourageant de voir que la réduction importante de l'excédent financier de l'OPEP a été compensée par l'accumulation d'excédents par les Japonais, les Allemands et une poignée d'autres. Des mesures ont été prises pour réduire à la fois les excédents et les déficits. Les marchés des changes feront preuve d'une plus grande stabilité si les déséquilibres des paiements sont réduits.

Les désordres intervenus sur les marchés des changes à l'automne dernier et au début de cette année ont certainement été indésirables et ont nui à la confiance. En l'espace de six mois, le dollar s'est déprécié d'environ 8 % sur la base des échanges pondérés par rapport aux autres monnaies de l'O.C.D.E.

(Lire la suite page 20.)

Dialogue Nord-Sud ou dialogue de sourds ?

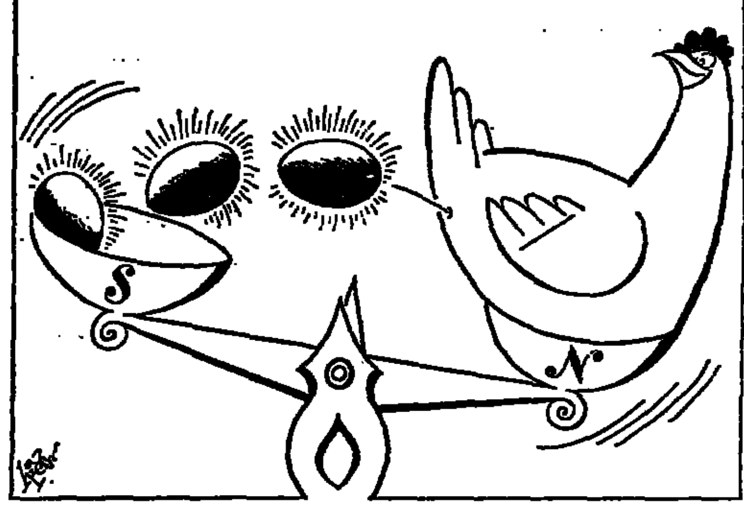
Une nouvelle promesse d'aider les nations pauvres du Sud constituera certainement l'élément-clé de l'inévitable plan pour remédier aux graves épreuves de l'économie internationale qui pourra être mis au point ce mois-ci à Bonn par les dirigeants des sept grandes puissances non communistes. On admet désormais généralement que toute solution durable des difficultés économiques et politiques actuelles dépend de l'instauration de nouveaux rapports entre les nations industrielles riches du Nord de la planète et leurs voisins moins développés du Sud. Mais la difficulté consiste à convertir de tels lieux communs en une action positive. Les promesses d'aide aux pauvres sont devenues une caractéristique commune des sommets économiques occidentaux...

par MELVYN WESTLAKE

DANS la déclaration de Downing Street, publiée après le troisième sommet occidental, à Londres, les participants se sont engagés à accroître l'aide, l'investissement dans le tiers-monde, l'accès aux marchés d'Europe, du Japon et des Etats-Unis pour les exportations des pays pauvres, à stabiliser les prix des produits de base, et bien plus encore. Le texte déclarait avec audace que *« l'économie mondiale ne peut se développer d'une façon soutenue et équitable que si les pays en voie de développement partagent cette croissance »*.

Au cœur du problème, une question : comment élever le niveau mondial de la production, donc des revenus. Un large désaccord répond à la question de savoir si le protectionnisme aide ou contrarie la réalisation de cet objectif.

En Grande-Bretagne, certains économistes soutiennent qu'un programme de protection "à-verait la production nationale et permettrait, à long terme, d'acheter finalement plus de marchandises originaires du tiers-monde que cela n'aurait été possible autrement. Mais cette argumentation tend à traiter certains pays, comme la Grande-Bretagne, en cas particuliers. Pour le monde dans son ensemble, l'adoption généralisée de telles politiques serait à l'évidence un désastre, car elle conduirait inévitablement à une guerre commerciale au cours de laquelle un mal considérable serait fait à beaucoup de pays en voie de développement.



Il est peut-être prématuré de dire que les « nations du sommet » — Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, Allemagne de l'Ouest, Canada, Italie et Japon — n'ont pas tenu leurs promesses, mais les résultats sont certainement mitigés.

Nulle part cela n'est plus évident que dans le domaine des échanges commerciaux. Les mesures visant à protéger les industries nationales déprimées des pays industrialisés contre la concurrence à bas prix se multiplient.

Ce sont généralement les pays exportateurs les plus pauvres du Sud qui ont le plus souffert de ce nouveau protectionnisme. Ainsi, loin de fournir un meilleur accès aux riches marchés du Nord pour les pays du tiers-monde, beaucoup de pays industrialisés ont commencé à fermer leurs marchés aux concurrents basés en Amérique latine et en Asie du Sud-Est.

On admet souvent qu'il s'agit là d'une politique à courte vue, mais la faible croissance économique et la montée du chômage en Europe occidentale font qu'il est très difficile de résister aux pressions protectionnistes dans les pays à institutions démocratiques.

Devant le récent malaise qui frappe les nations industrialisées, on considère de plus en plus que le tiers-monde a un rôle à jouer pour éviter une telle issue. Car si l'on pouvait trouver une façon quelconque d'élever le pouvoir d'achat des nations pauvres, cela stimulerait les échanges et la production à l'échelle mondiale.

C'est l'argumentation récemment soutenue à Tokyo par M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale. S'il est vrai que les pays en voie de développement ne représentent qu'une part réduite du total des échanges — les pays du tiers-monde non exportateurs de pétrole, avec 63 % de la population du monde non communiste, ne recueillent que 17 % à peine des revenus tirés des échanges, — une augmentation de leur pouvoir d'achat aurait, marginalement, un impact très important.

(Lire la suite page 20.)

Les voyages aériens coûtent plus cher en Europe parce que les compagnies y sont nationalisées

NOUS DÉCLARE SIR FREDDIE LAKER

Président et propriétaire de la compagnie Laker Airways, Sir Freddie Laker a été à l'origine de la révolution des bas tarifs aériens sur l'Atlantique nord lorsque, le 26 septembre dernier, après avoir bataillé pendant sept années contre les autorités aériennes britanniques et américaines, il obtint l'autorisation de vol pour une première liaison transatlantique par le « train du ciel ». Pour lui, les tarifs fixés auparavant par l'International Air Transport Association, à laquelle il n'a jamais adhéré, sont beaucoup trop élevés, et pas seulement sur les routes transatlantiques. Rien d'étonnant à ce qu'il ait un point de vue des plus catégoriques sur les tarifs aériens à l'intérieur de l'Europe, région qui a toujours détenu le record des tarifs les plus élevés dans le monde...

« Pourquoi existe-t-il une si grande différence entre les tarifs aériens européens et ceux de l'Atlantique nord et de l'intérieur des Etats-Unis ?

— L'aller-retour Londres-Paris en classe économique s'élève maintenant à 78 livres sterling, alors que Laker ne prend que 59 livres sterling pour un aller simple Londres-New-York. Cela tient à une seule raison : en Europe presque toutes les compagnies aériennes appartiennent aux gouvernements. Elles sont nationalisées et réglementées, tandis que la liaison Grande-Bretagne-Etats-Unis — exception faite pour la British Airways — est assurée par des compagnies privées. Sur l'Atlantique nord, la British Airways doit s'adapter. Lorsqu'elle n'a pas le choix, elle est compétitive. Mais en Europe le commun dénominateur, c'est la nationalisation.

— On dit que les compagnies qui assurent les vols européens doivent faire face à des frais supplémentaires concernant les taxes d'aéroport, le contrôle aérien, les courtes distances entre les aéroports, et quelques autres handicaps particuliers à cette région. Qu'en est-il ?

— Il est facile d'avancer les frais élevés, etc. Mais veuillez considérer les avantages dont bénéficient les compagnies aériennes européennes : l'affluence des personnes désirant voyager en Europe, le faible coût de revient des avions utilisés par la plupart des lignes aériennes, le bas niveau des salaires européens par rapport à ceux que paient les compagnies aériennes en Amérique. Les trajets en Europe ne sont pas plus courts qu'aux Etats-Unis. Je crois que les coûts déterminent les prix. Toutes les compagnies européennes sont marginalement rentables, si bien qu'on ne peut pas dire que les tarifs soient indépendants des coûts.

» Ce sont les coûts qui sont artificiellement élevés, car les compagnies appartenant à des contribuables et non à des actionnaires sont, pour cette raison, fondamentalement non rentables. Elles ont de faibles taux d'utilisation du matériel, des coûts en personnel très élevés, et une faible productivité.

» La British Airways, la Lufthansa et Air France transportent toutes un nombre élevé de passagers à travers l'Europe. On ne peut pas dire que les clients manquent. C'est au niveau des effectifs et de l'infrastructure que quelque chose ne va pas...

Un style « victorien »

— Pouvez-vous suggérer les améliorations que pourraient apporter les compagnies européennes aux types de services qu'elles assurent ?

— A mes yeux, il n'y a aucun doute, la British Airways devrait effectuer des navettes sans réservations entre Londres, Bruxelles, Amsterdam, Paris, Francfort, Rome et Zurich par exemple. On devrait proposer des formules telles que « Partez quand vous le voulez », « Allez-Retournez ». Si une telle approche était adoptée, les prix commenceraient tout de suite à baisser.

» Sur les long-courriers tels que le « train du ciel » entre Londres et New-York, le risque financier est très grand, à cause de la distance. Il est pour cela nécessaire d'offrir un service plus réduit en termes de fréquence. Mais sur les routes aériennes que j'ai citées, cela devrait être plus facilement réalisable. Après tout, au sein du Marché commun les compagnies devraient pouvoir s'entendre aisément pour que le paiement du prix du billet ait lieu à bord des avions, grâce à des cartes de crédit.

Propos recueillis par
ARTHUR REED.

(Lire la suite page 19)

Soyons sérieux

« Attachez vos ceintures ! »

« Bonjour, mesdames, mesdemoiselles, messieurs. Le commandant Schmidt et son équipage sont très heureux de vous accueillir à bord de cette *Europa-9* à destination de la réunion.

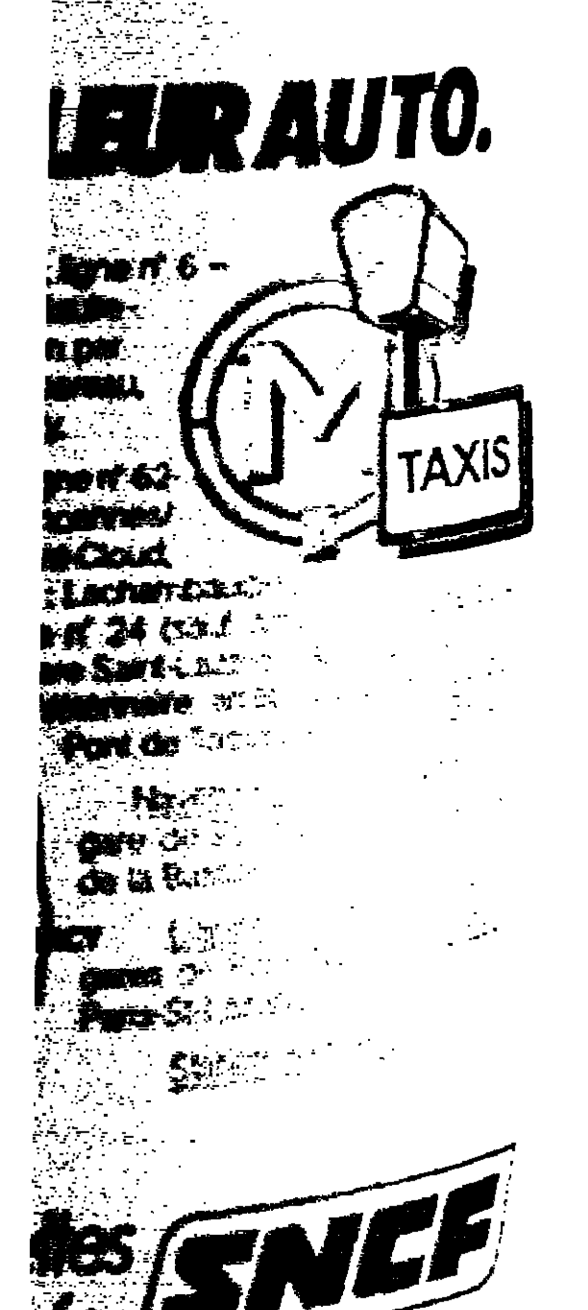
» Nous atteindrons notre prochaine escale, à Brême, après un vol de quarante-huit heures. Notre vitesse de croisière sera de 900 kilomètres à l'heure et notre altitude sera de 10 000 mètres au-dessus des *problèmes de l'inflation et du* chômage.

» Veuillez vous assurer que le dossier de votre siège est dans la position verticale et que votre ceinture de sécurité est bien attachée. Nous attendons en effet une certaine turbulance, notamment au *sujet des questions monétaires*.

» Vous êtes priés de lire attentivement les consignes de sécurité qui sont placées devant vous et de ne plus fumer avant le décollage.

» Nous vous remercions d'avoir choisi cette ligne de conduite communautaire et nous espérons vous revoir prochainement au sein du « serpent ». Merci. »

PANGLOSS.



LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

SORTIR DU MARÉCAGE

LA véritable reprise n'est pas pour demain ! Elle passe d'un pays européen à l'autre, sans prendre racine nulle part. Fin 1977, elle paraissait bien accrochée en Allemagne. Or, brusquement, elle s'y est évanouie, pour reparaître dans les premiers mois de 1978 en France et en Grande-Bretagne. Mais là aussi, à peine installée, elle apparaît à nouveau menacée. Pourtant l'activité actuelle est satisfaisante dans ces deux pays, comme le montrent nos courbes.

En France, le rythme de la production industrielle atteint 6 %. Les chefs d'entreprise, interrogés en avril par l'Institut national des statistiques, étaient nettement plus nombreux à penser que leur production allait augmenter dans les trois mois à venir, que diminuer. Ils estimaient par ailleurs dans l'ensemble leurs stocks en dessous de la normale. Or, l'enquête de mai a plutôt été décevante : le nombre d'optimistes s'est réduit — ils ne dépassent plus les pessimistes que de 7 % au lieu de 18 % — et les stocks, qui, pourtant, n'ont guère évolué physiquement, sont considérés maintenant comme excessifs. Compte tenu de la nécessaire atténuation de l'euphorie post-électorale, ce revirement était, certes, prévisible. Mais il semble s'accentuer avec les craintes que suscitent les effets immédiats de l'opération « vérité des prix » de M. Barre, qui risque de freiner trop les salaires par rapport aux prix, donc la consommation, sans que celle-ci soit relayée à temps par les investissements. Le ralentissement est même admis par les prévisions officielles, qui ne sont guère réjouissantes pour 1978 : 3,2 % de croissance avec plus de 10 % d'inflation, les experts privés étant plus pessimistes avec respectivement 2,5 % et près de 12 %.

En Grande-Bretagne, les derniers chiffres d'activité publiés sont bons : le P.N.B. du premier trimestre 1978 a augmenté de 1 % par rapport au quatrième trimestre 1977, stimulé surtout par la consommation, en progrès de 1,9 %, sur la même période : donnée plus récente, les ventes au détail ont fait un bond de 2,2 % en mai. On retrouve là l'effet de la substantielle hausse du pouvoir d'achat de 3 % dont ont bénéficié les salariés, après de longs mois de pénitence, et qui a encore été gonflée par les réductions fiscales. Mais, déjà, ce nouvel élan est menacé par les mesures que le gouvernement a été forcé de prendre, un peu en catastrophe, pour lutter contre la dégradation monétaire : hausse considérable des taux d'intérêt, le *minimum lending rate* passant de 6,5 à 10 %, rétablissement de l'encadrement du crédit, et enfin, surtout, retour en arrière par rapport au budget, pourtant modérément expansionniste, adopté il y a peu de temps. Ainsi les autorités, après une longue période d'assainissement réussi, n'ont pu éviter le dérapage dans leur manœuvre de retour à une croissance modérée. Pourtant, leur objectif n'était pas ambitieux : 3,5 % seulement ! Mais 1978 ne sera pas une année brillante. Pour le N.I.E.S.R., National Institute of Economic and Social Research, organisme réputé et écouté, la progression ne serait que de 2,5 % en 1978, 1979 faisant encore moins avec 1,9 % seulement.

En Allemagne, l'espoir s'était déjà évanoui avec les médiocres résultats du premier trimestre 1978, le P.N.B. étant pratiquement resté stagnant par rapport au quatrième trimestre 1977, avec une production industrielle en diminution de 3 %, dont la baisse a été juste compensée par le progrès des services. Le deuxième trimestre fera-t-il un peu mieux ? D'après M. Emminger, le gouverneur de la Bundesbank, avril aurait connu un redémarrage, qui, le logement et l'automobile aidant, pourrait redonner quelque élan à la languissante économie allemande. Effectivement, on note une remontée des commandes à l'industrie, qui, après leur recul de janvier et février, ont à nouveau progressé de 4 % en mars et avril.

Cette amélioration fragile n'empêche pas les appels à la relance de se multiplier. Après les instituts de conjoncture, c'est à son tour M. Fasolt, le nouveau président du B.D.I. ou patronat, qui demande au gouvernement de donner la priorité à la croissance. Ce dernier paraît enfin l'admettre, comme l'attestent plusieurs déclarations, et aussi certains signes : ainsi, les décisions concernant le budget 1979 ne devraient être prises qu'à la fin du mois de juillet, c'est-à-dire après la réunion au sommet des Grands Occidentaux qui doit se tenir à Bonn les 16 et 17 juillet. Sans doute pour que le chancelier Schmidt puisse ensuite traduire rapidement les engagements de relance, pris à l'égard de ses partenaires, par des décisions et leur donner des gages de bonne volonté. Cependant, et la récente réunion de l'O.C.D.E. l'a encore illustré, ces décisions ne seront prises qu'avec réticences et à condition que les autres pays fassent eux aussi des efforts sérieux pour une meilleure stabilité monétaire, des économies d'énergie et la lutte contre le protectionnisme. C'est bien ce que le chancelier Schmidt a souligné lui aussi au cours d'une récente interview à *Business Week*.

L'Italie voit en ce moment sa production remonter assez vivement, encore qu'on doive parler plus d'un rattrapage que d'une reprise, après le creux considérable de l'année 1977. Mais ne risque-t-il pas lui aussi de s'épuiser dans un délai plus ou moins rapide ? Cette crainte est d'autant plus fondée que le gouvernement doit continuer son effort d'assainissement, et plu particulièrement de réduction d'un déficit des finances publiques, qui, pour reprendre l'expression utilisée par M. Paolo Baffi, gouverneur de la Banque d'Italie, dans son rapport annuel, *« dépasse les limites physiologiques »*. Le diminuer des 30 000 milliards de lires qu'il menace d'atteindre à 24 000 par des hausses massives de tarifs publics du chemin de fer, de l'électricité... va peser sur la consommation. Surtout quand, en même temps, les autorités essaient de réduire la progression alarmante du coût du travail et même si, par ailleurs, pour compenser, elles injectent 1 600 milliards de lires en vue d'aider investissements et emploi.

Tous ces exemples illustrent le fait que les pays européens, tout en ne se plaçant pas au même point de ces cycles courts de « stop and go », se heurtent au même problème de fond d'adaptation de leur économie. Ils arrivent de temps à autre, pour de courtes périodes, à se tirer du marécage de la crise. Sans succès décisifs.

Même les Etats-Unis, qui pourtant disposent de bien plus d'atouts que les autres, risquent eux aussi de s'y enfoncer. Echec qui serait d'autant plus regrettable qu'ils ont été les seuls depuis 1976 à maintenir, sans arrêt presque, sauf pour des raisons accidentelles, un niveau élevé d'activité et à créer de nombreux emplois (3,6 millions sur les douze derniers mois !)

Morosité américaine

Certes, le deuxième trimestre va s'y traduire par une croissance record de l'ordre de 8 %. Mais après que va-t-il se passer, compte tenu de la nécessaire lutte contre une inflation accélérée (qui explique probablement le boom actuel), de la réduction des avantages fiscaux et de la hausse considérable des taux d'intérêt ? Outre-Atlantique, on prévoit maintenant un ralentissement d'activité, qui semble déjà se manifester par la stagnation des ventes au détail de mai, et qui est nettement mis en évidence dans les dernières prévisions de la Chase Manhattan : 6,8 % de croissance du P.N.B. au deuxième trimestre, 3,7 % au troisième, et seulement 1,9 % au quatrième. Il n'est pas sûr cependant que ces pronostics pessimistes se confirment, ni pour les Etats-Unis ni pour les autres, si, appliquant les nouvelles consignes de relance concertée de l'O.C.D.E., les huit pays désignés par cette dernière se mettent en convoi pour sortir le monde occidental du marécage.

MAURICE BOMMENSATH.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ (+ +)	L'activité du deuxième trimestre va certainement battre un record, avec une croissance de plus de 8 % du P.N.B. Mais elle se ralentira au deuxième trimestre, comme le font présager la stagnation des ventes au détail et la croissance plus modérée de 0,6 % de la production industrielle de mai.
PRIX	— — (— —)	Après 0,6 % en février et 0,8 % en mars, la hausse des prix de détail s'est accélérée à 0,9 % en avril, soit 9,6 % en rythme annuel sur les trois derniers mois. Ce sont les prix alimentaires, et surtout celui de la viande de bœuf, qui ont augmenté le plus. Les prix de gros, après la pointe considérable de 1,3 % d'avril, n'ont fait que 0,7 % en mai.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population, qui était redescendu de 6,2 % en mars à 6 % en avril, est de nouveau légèrement remonté à 6,1 % en mai. Le nombre des chômeurs a augmenté, certes, pour dépasser les 6 millions, mais aussi le nombre de personnes actives, qui est passé de 93,8 à 94,1 millions. Ainsi, l'effectif des personnes au travail s'est accru de 3,6 millions au cours des douze derniers mois !
CAPACITE	— (—)	Les avis divergent sur la croissance des investissements entre 1977 et 1978. D'après une étude de Mac Graw Hill, il faut envisager une augmentation de 8,5 % en volume. Mais pour le département du commerce, qui a effectué une enquête plus récente, la croissance serait inférieure à 6 %, c'est-à-dire nettement en dessous de l'objectif officiel de 10 à 11 %.
ECHANGES	— — (— — —)	Le déficit mensuel de la balance commerciale est resté de l'ordre de 2,8 milliards de dollars en mars et avril, ce qui donne 12,5 milliards sur les quatre premiers mois de 1978. En mai, il a diminué de 2,2 milliards de dollars, soit 15 milliards de dollars pour les cinq premiers mois.
MONETAIRE ET FINANCIER		Les taux d'intérêt américains continuent à monter : le jour le jour atteint 7,5 % et le prime rate des banques est passé de 8,25 à 9 %. En Grande-Bretagne, des mesures brutales viennent d'être prises : élévation du Minimum Lending Rate à 10 % et restrictions de crédit. En France, en sens inverse, le jour le jour, favorisé par la bonne tenue du franc, a baissé, rendant possible une amélioration du taux de base bancaire.
ECONOMIQUE		Il est probable que l'économie américaine va tourner moins vite d'ici à la fin de l'année, tout en accroissant ses mesures protectionnistes. Les pays européens doivent donc surtout compter sur eux-mêmes, comme l'Allemagne, qui laisse entendre qu'elle prendra d'ici à fin juillet des mesures de relance.

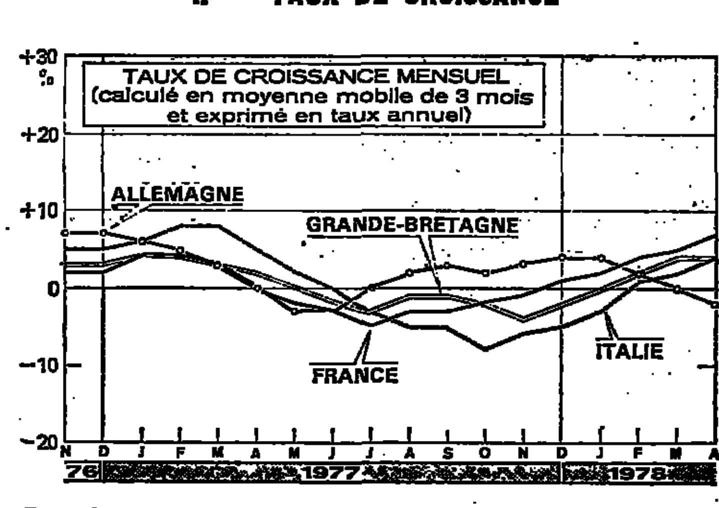
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	—	++	—	—	++	++
	—	++	— —	+	++	++
FRANCE	+	— —	— —	—	+	++
	+	—	— —	—	+	++
ITALIE	+	— —	— — —	—	++	+
	—	— —	— —	—	+	+
GRANDE-BRETAGNE	+	—	— —	+	—	—
	+	—	— —	+	+	+

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais + tendance précédente

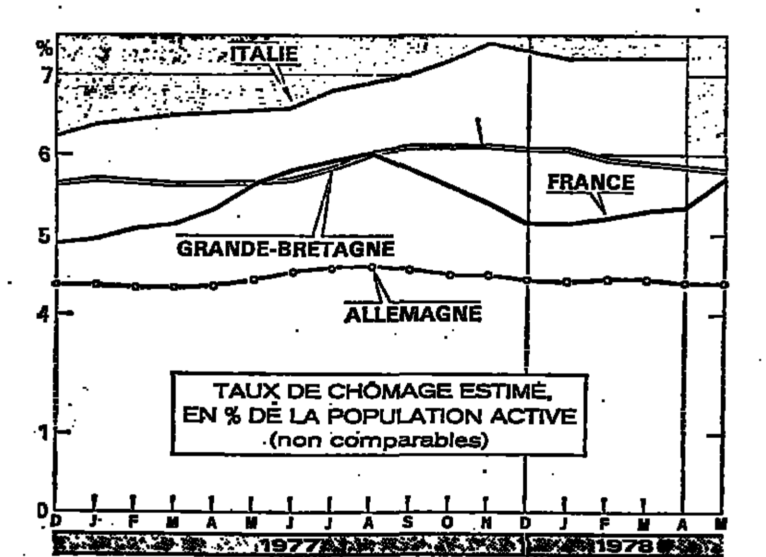
(1). La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

I. — TAUX DE CROISSANCE



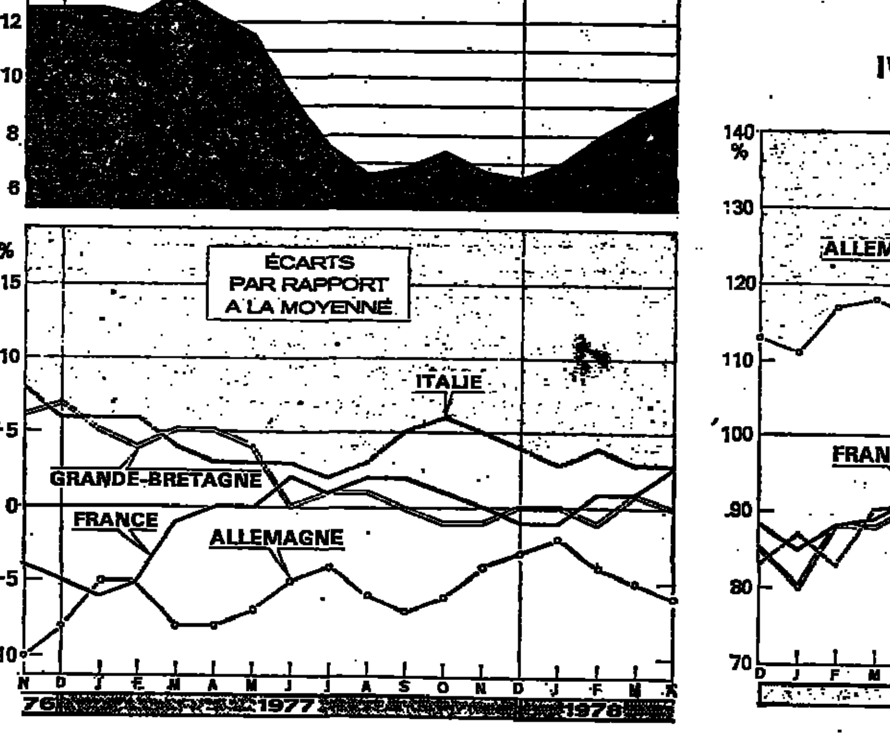
En avril, le rythme de croissance industrielle s'est encore une fois accéléré à 7 % en France et à 4 % en Italie. En Grande-Bretagne, il est resté stable à 4 %, et, en Allemagne, il a reculé légèrement de 2 %.

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



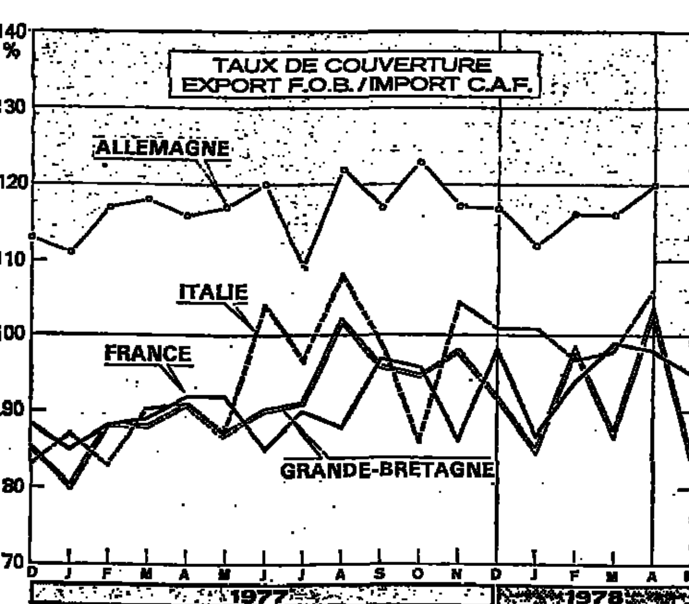
Le taux de chômage, par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, est resté stable, entre avril et mai, à 4,4 %, en Allemagne. Il a encore une fois légèrement diminué, de 5,85 à 5,80 %, en Grande-Bretagne. En revanche, il a, pour la quatrième fois consécutive, augmenté de 5,35 à 5,70 % en France (si, dans ce dernier pays, on considère le chiffre brut, il y a diminution légère).

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



L'inflation moyenne des quatre pays a encore une fois augmenté de 8,9 % à 9,4 %, à cause de la France, où elle a grimpé de 10 à 12 %. En revanche, elle est restée stable à un peu plus de 3 % en Allemagne, à 12 % en Italie et à 10 % en Grande-Bretagne (cependant, si on l'évalue, pour cette dernière, sur douze mois, elle a diminué de 7,9 à 7,7 %).

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



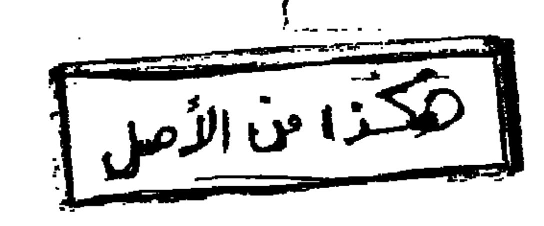
Le taux de couverture des importations par les exportations a légèrement augmenté, en avril, de 116 à 120 %, en Allemagne. En Italie, il a marque une performance à 106 %. En Grande-Bretagne, en sens inverse, il a chuté de 103 % en avril et 84 % en mai. Le taux français reste proche de 100 % : 98 % en avril et 95 % en mai.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Hans Baumann (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).



ÉCHOS DE BRUXELLES

LES EUROPÉENS IRONT-ILS VOTER

Moitié - moitié

voyages aériens coûtent plus

que les compagnies y

nous déclare Sir Freddie

Des ententes inadmissibles

ÉCHOS DE BRUXELLES

LES EUROPÉENS IRONT-ILS VOTER ?

Dans un peu moins d'un an, le Parlement européen aura été élu au suffrage universel. Mais combien de citoyens des Neuf se seront dérangés pour participer à ce scrutin historique? C'est la grande inconnue.

L'HISTOIRE n'a pas le même sens pour tout le monde. Celle qui se fait tous les jours ne marque que superficiellement les esprits. A Waterloo, Fabrice, le héros de Stendhal, ne *se rendait pas compte* qu'un monde basculait avec cette défaite de Napoléon. L'histoire que l'on peut fabriquer soi-même avec un bulletin *de vote n'apparaît pas toujours*, non plus, avec ses prolongements, et, lorsqu'il s'agit de l'Europe, les piétinements *ont* été tels qu'il faudra inventer de nouveaux rêves pour mobiliser les énergies.

Les partis politiques n'en seront pas incapables, car c'est aussi leur place dans la nation qu'ils jouent, et leur capacité d'élargir les horizons proposés aux électeurs. Dès maintenant, au reste, certains d'entre eux s'affairent pour préparer des regroupements, des plates-formes communes, ou au contraire, *comme M. Michel Debré* en France, pour lancer une campa*gne sur le* thème de l'élection au Parlement européen, « piège *dangereux* ».

Quand les partis politiques se mettent en branle, l'opinion aime regarder du côté des sondages. Ceux que la Commission européenne présente tous les six *mois*, à l'initiative de M. J.-R. Rabier, responsable des *« Eurobaromètres », offrent* cette fois-ci de curieux résultats à propos du Parlement *européen et* de son élection. Les citoyens de *nos pays donnent un très large* consentement, mais semblent y porter peu d'intérêt.

Voici les trois leçons à tirer des derniers résultats :

1) Plus de sept personnes sur dix en moyenne se déclarent en faveur de cette élection.

— Entre 80 % et 70 % en Italie, *aux Pays-Bas, au Luxem*bourg, en Irlande, en Allemagne.

— *Près de 70 % au Royaume*-Uni et en France et un peu plus de 60 % en Belgique.

— La majorité des citoyens danois (54 %).

2) Dans tous les pays, ceux qui sont plutôt favorables au Marché *commun* sont aussi *les* plus favorables à l'élection des membres du *Parlement* européen. Mais, même parmi les *indécis ou adversaires, une frac*tion importante s'est ralliée au principe de cette *élection, par* loyauté démocratique ou par *une sorte de conformisme* social.

3) En revanche, les citoyens se sentent assez faiblement impliqués *par cette élection*. Ainsi, le Parlement est relativement mal connu du grand public, et son rôle actuel n'apparaît guère. L'importance de l'élection n'est pas perçue. En France, par exemple, entre le printemps et l'automne 1977, la proportion de ceux qui estiment que c'est un *événement* gros de conséquences a diminué de 58 % à *49 %. A force d'entendre dire* et répéter tant par la majorité *que par l'opposition que « l'élec*tion ne changera rien », les élec*teurs finissent par le croire...*

Moitié - moitié

En moyenne, à l'heure actuelle, une moitié des électeurs ne semblent pas encore décidés à aller voter. Si l'on examine la situation pays *par* pays, les citoyens qui répondent qu'ils iront voter « certainement » se répartissent ainsi : 67 % en Italie ; 62 % aux Pays-Bas ; 56 % en France et en Irlande ; 50 % au Danemark, au Royaume-Uni *et au Luxembourg* ; *37 % en Belgique (où le vote est obligatoire !) ; 31 % en Allemagne.*

Les abstentionnistes se recrutent surtout parmi les jeunes, les femmes, les milieux les moins instruits et les moins politisés. On retrouve — mais à un degré *plus intense ici — les mêmes* facteurs que pour les élections *nationales*.

Est-il nécessaire de rappeler qu'il s'agit là de résultats de sondages, qu'ils photographient un instant dans la *réflexion* des personnes interrogées, que nous sommes loin encore de l'événement sur lequel ils portent ? Les *partis politiques vont maintenant* entrer en campagne pour faire *comprendre aux citoyens* quel est l'enjeu. Sauront-ils bien « vendre » l'idée européenne, parler de notre histoire commune, des chances de conquérir plus d'indépendance face aux grandes puissances, de préserver un modèle culturel original, etc. ?

Sur les thèmes économiques et sociaux, des *manifestations* européennes communes ont montré que *le courant passait*, qu'il *s'agisse de l'agriculture (une vache n'a-t-elle pas été me*née jadis jusqu'à un conseil *des ministres ?), de l'emploi (le* 10 avril dernier) ou de revendications plus *professionnelles* comme cette « journée européenne des cheminots » organisée par les syndicats des Neuf le 11 mai dernier, à Bruxelles, et dont le but était de « sauver les chemins de fer européens ».

Il faut maintenant montrer que l'Europe n'est pas seulement le tremplin d'intérêts immédiats mais d'une conception de la pré*sence dans le monde de la vie* en société qui mérite qu'on en débatte au sein d'un Parlement.

PIERRE DROUIN.

LA TURQUIE ET LA COMMUNAUTÉ EUROPÉNNE

Entre l'alliance et le chantage

Au nord d'Istanbul, après un trajet de quelques minutes en automobile, on arrive à la frontière avec le bloc soviétique, et l'on voit passer dans le Bosphore des navires battant pavillon russe au même rythme que les péniches sur le Rhin ou le Neckar. Pourtant la Turquie se sent en Europe, dans l'Occident européen...

De notre envoyé spécial

L'ATTITUDE turque à l'égard des pays européens et de la C.E.E. elle-même est un mélange d'amour, de haine, d'alliance, et de chantage. *La Grèce* a réussi à signer un accord avec la C.E.E. alors que la Turquie en est encore à l'accord d'association de 1959, complété par le protocole additionnel de 1970. Selon ce texte, au terme de la période de réduction des droits de douane de 1973-1975, la Turquie devrait entrer dans la Communauté ou du moins former avec elle une union douanière.

Mais la Turquie a demandé de modifier cet accord, en le diluant à son profit : elle voudrait que la majeure partie des produits dont les droits doivent *être abolis vers la C.E.E. d'ici à* douze ans soit transférée sur la liste des produits dits « sensibles », pour lesquels la période de réduction est de vingt-deux ans. En attendant, elle a suspendu la troisième réduction de 10 % des droits de la liste de douze ans...

D'autre part, elle demande que soit augmenté son contingent de produits cotonniers vers la C.E.E. (notamment les fils de *coton), domaine où la Turquie* est désormais, et de loin, le principal fournisseur extérieur à la Communauté. Et elle réclame, en outre, des réductions sur les tarifs et sur les restrictions concernant ses produits agricoles méditerranéens mais l'huile d'olive, les oranges et les tomates ont des limitations plus importantes.

Pour l'heure, la Turquie ne *reçoit plus de pièces de rechange* pour ses équipements en raison de l'embargo des Etats-Unis, consécutif aux événements de *Chypre, et elle doit se procurer* armes et pièces détachées par des méthodes compliquées et onéreuses. Changement radical, car, auparavant, elle recevait même une subvention pour ces achats à l'étranger, dans le cadre de la stratégie de l'OTAN...

Une économie fermée

En tant que sentinelle de l'Occident, la Turquie se sent *maltraitée. Le premier ministre* turc, M. Ecevit, fait alterner ses demandes de visite à l'Occident et aux pays de l'Est. La Bulgarie est le premier des pays avec lesquels il a commencé d'importantes conversations. A Ankara, *dans* les *hautes* sphères du gouvernement et du Parti républicain du peuple, qui est au pouvoir, avec une majorité limitée, et qui a besoin de succès internationaux *importants*, sur tous les fronts possibles, on assiste à un va-et-vient continuel de missions des pays de l'Est.

Qui assurera les prochaines fournitures militaires ? Qui accueillera l'appel du gouvernement pour la construction en Turquie d'usines d'armement ayant pour but de rendre possible l'autonomie que l'embargo *n'autorise pas et, en tout cas,* de dépasser les graves problèmes de balance des paiements qu'impose l'importation d'armes ? La Turquie, dans ce domaine, regarde principalement vers l'Allemagne.

Le gouvernement actuel est l'héritier spirituel d'Ataturk, le fondateur du Parti républicain du peuple ; *mais il a accentué* les caractéristiques de parti social-démocrate de son mouvement, et il voudrait entrer dans l'internationale socialiste. En même temps, il cherche à se rattacher à la classe des dirigeants industriels, qui n'est pas très étendue, mais qui a une grande importance en raison de son efficacité technique et de ses options européennes. Enfin, il *doit également tenir compte* des masses paysannes et analphabètes qui votent pour son parti, au nom d'Ataturk. Par conséquent, la question de Chypre a un poids énorme.

L'économie turque a fait des progrès importants au cours de ces dernières années, mais c'est encore une économie fermée, qui a accompli uniquement la première *étape du processus d'in*dustrialisation, et dans une orientation qui n'est pas la bonne parce qu'elle a trop misé sur les biens de consommation, avec une spécialisation insuffisante qui maintient des coûts unitaires de fabrication élevés.

L'agriculture a connu elle aussi un développement notable, mais on n'est pas arrivé à l'orienter en fonction des impératifs dictés par la demande internationale. C'est là l'origine de nombreux problèmes, mais aussi de vastes perspectives. Par des actions relativement limitées, des résultats, avantageux pour la Turquie, pour l'Europe communautaire et pour toute la zone méditerranéenne, pourraient être obtenus.

Le produit national turc a subi un accroissement annuel élevé depuis des années : 6,3 % de 1950 à 1962, 6,7 % de 1963 à 1976, et en 1977 la progression a été de 5 %. L'industrie, au cours de toute cette période, a progressé de 10,7 % par an, mais l'agriculture, elle aussi, a enregistré une augmentation remarquable : 5,2 % pendant la première *période* et 3,5 % pen*dant la seconde. La croissance* s'est ralentie en raison de l'inflation et des difficultés dramatiques de la balance des paiements, qui ont forcé le pays à *réduire ses importations*, au nombre desquelles celles d'énergie.

Ainsi les entreprises, malgré l'augmentation de la demande, ne réussissent-*elles pas à utiliser* à plein leur capacité de production. L'électricité est coupée pendant plusieurs heures dans la journée. Les prix de détail augmentent de plus de *40 % ;* les prix de gros un peu moins. Un durcissement fiscal a eu lieu et le déficit public n'est pas énorme, mais le taux d'intérêt est encore très bas et la consommation est donc très importante, puisque l'épargne des familles est presque inexistante.

Le fait est que le commerce extérieur représente une fraction très faible du produit national. *Les importations y figurent* pour 12 % et les exportations 4,5 %, soit respectivement environ 5 milliards et 1 750 millions de dollars sur un produit de 40 milliards.

*Les remises des émigrés four*nissent environ 1,1 milliard de dollars, mais la balance du tourisme est légèrement négative, cependant que les locations et les autres services donnent un actif d'environ 220 millions de dollars. Compte tenu des paiements à l'étranger pour les revenus du capital, le solde positif net des *« invisibles » a été, en 1977,* de 800 millions de dollars. Le trou de la balance courante des paiements est donc de 2,8 milliards de dollars.

Tout le *système* industriel est ainsi enserré dans un néo-mercantilisme malsain.

Il est clair que l'économie turque s'est déstabilisée avec la crise pétrolière. Les dévaluations de la livre turque qui ont suivi ne sont pas suffisantes ; il en faut d'autres. La restriction des importations de produits finis apparaît dans l'immédiat comme difficilement évitable. Pour cette raison, des restrictions fiscales et monétaires plus importantes qu'actuellement sont nécessaires.

Les obstacles majeurs au développement de la Turquie sont : *le manque de capitaux* ; l'échec de l'austérité économique ; l'incohérence des choix et l'excès des contraintes qui s'y attachent ; l'absence d'imagination et de *know how dans l'orientation* des choix vers les secteurs où existent les possibilités les plus larges ; la mauvaise volonté manifestée jusqu'ici pour ce qui est *de fournir des garanties en* termes de droit à percevoir des dividendes et à posséder des sols pour ceux qui effectuent d'importants investissements infra*structurels*.

Tels sont, au fond, les thèmes à discuter entre les nations de la C.E.E. et la Turquie dans les secteurs politiques et économiques. Quoiqu'on *en pense, la* question n'est pas le tarif applicable aux citrons, le contingent de conserves de tomates, ni même l'augmentation de la fourniture de fils de coton...

FRANCESCO FORTE.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

Piero Sraffa : anachronisme ou critique ?

VOICI un auteur bien anachronique que celui de *Production de marchandises par des marchandises :* Piero Sraffa, professeur à l'université de Cambridge depuis 1939, après avoir achevé ses études à Turin, il écrivit ce maître-livre, en 1960, à l'âge de soixante-deux ans. Par son parti pris résolument *« théorique » : aucune* référence à la réalité pour souligner l'intérêt de son ouvrage, aucun modèle économétrique pour en justifier les hypothèses. Par le contenu de son analyse : l'économiste n'y retrouve pas les concepts auxquels il est habitué : offre et demande, épargne et investissement, productivité des facteurs et croissance équilibrée, monnaie et inflation. Et, pourtant, Piero Sraffa est l'un des deux ou trois grands économistes du vingtième siècle.

Pourquoi cette importance, quand l'auteur semble ignorer les *grands problèmes de l'heure ?* N'y a-t-il pas là une manifestation supplémentaire de cette fuite dans l'abstraction que l'on reproche si souvent aux théoriciens de l'économie ?

La manière dont sont posés ces grands problèmes n'est pas indépendante du *système* de concepts destinés à les appréhender : c'est en rappelant quelle est depuis un siècle cette logi*que de représentation du réel* que l'on peut mieux montrer la rupture que constitue l'approche de Sraffa, et du même coup, sa place dans la pensée économique contemporaine.

Deux courants, nous semble-t-il, se partagent la science économique moderne depuis la « révolution marginaliste » des années 1870. Pour les illustrer, on pourrait dire que l'un exprime le point de vue du financier (centré sur l'allocation intertemporelle des ressources), et l'autre celui de l'ingénieur (centré sur la fonction de production).

Ce qui rapproche ces deux courants est en *fait* plus important que ce qui les sépare. Ils ont en commun de traiter le capital comme une quantité donnée et mesurable une fois pour toutes, la répartition des revenus comme la sanction de l'efficacité de l'économie, les prix comme l'expression d'un équilibre, la croissance comme l'enjeu de décisions rationnelles. On peut alors conférer aux variables économiques la *qualité que* le professeur américain R.M. Solow revendique pour le taux de rendement, celle d'être *« une notion technocratique qui doit être entièrement indépendante de l'organisation institutionnelle de l'économie »*.

C'est à un abandon de ces postulats qu'invite Piero Sraffa par un retour à une conception ricardienne du capital comme marchandise elle-même produite et dont la *propriété* permet aux capitalistes de prélever un profit (1). C'est alors l'ensemble des idées reçues qui s'écroule comme un château de cartes :

1) On ne peut pas parler d'une quantité donnée de capital, car les prix des marchandises qui le composent changent avec la répartition des revenus. *Toute tentative pour calculer* le taux de rendement d'un investissement ou la productivité physique du capital est vouée à l'échec. Les méthodes habituelles de *choix des investissements* se trouvent ainsi remises en cause.

2) La répartition du revenu national en *salaires* et en profits ne peut être analysée en termes *de contribution objective* de leurs titulaires à la production. Il s'agit d'un partage conflictuel dont les lois ne sont pas qu'économiques.

3) Les prix relatifs des marchandises dépendent des contraintes de la reproduction d'une *économie capitaliste* et non d'un équilibre entre l'offre et la demande. Une hausse des salaires ne peut être responsable d'une hausse généralisée des prix, car cette reproduction exige alors que certains prix baissent *tandis que* d'autres s'élèvent.

4) Il est impossible de déterminer un étalon de mesure des variables économiques qui permette de les *comparer lorsque* changent les méthodes de production. Tout modèle de croissance se trouve ainsi privé de signification, puisque l'évolution des variables au cours du temps est indéterminée.

Au-delà de Ricardo

Production de marchandises par des marchandises se présente comme le prélude à une critique de la théorie économique ; il semble donc que le projet de l'auteur *ne se limite pas à critiquer les théories actuelles, pour* revenir purement et simplement à l'optique ricardienne. Depuis Marx et Keynes, les projets critiques sont nombreux, et la prudence s'impose *si l'on ne veut pas* confondre des niveaux d'analyse fort différents.

Dans l'ouvrage de Sraffa, la continuation et l'achèvement du système ricardien constituent en eux-mêmes une critique des fondements de l'école néoclassique. Mais cette critique dépasse le simple conflit d'écoles.

La continuation est d'abord un recentrage des problèmes posés. L'abandon de la mesure en valeur-travail pour un étalon-marchandise répond à la vaine recherche de Ricardo, par une construction *dans* un cadre analytique que l'auteur des *Principes* n'avait su discerner : celui de la production des marchandises, non par du travail mais *par des marchandises*.

Mais, du même coup, *l'achèvement* du système ricardien permet de délimiter le champ de la théorie économique : la seule solution correcte au problème de la mesure — nécessaire à toute *science — s'oppose* à toute explication du pourquoi de l'activité économique et du comment de ses changements dans le temps. L'approche sraffaienne se situe « *à l'intérieur » de la* science économique, dont elle adopte et le point de vue, et les prémisses et la méthode.

Mais, en demeurant volontairement sur ce terrain, Sraffa opère une double critique : logique vis-à-vis des *théories actuelles*, épistémologique vis-à-vis de toute résurgence ricardienne. De la sorte, *Production de marchandises par des marchandises* assigne une limite au développement des prémisses de la science économique *et incite à reconsidérer la* place de cette discipline dans le corps des sciences sociales.

GHISLAIN DELEPLACE et PATRICK MAURISSON,

maître de conférences agrégé à l'université d'Orléans et maître-assistant à l'université d'Amiens.

(1) Rappelons que P. Sraffa est, avec M. Dobb, l'éditeur des *œuvres complète de David Ricardo*, onze volumes (1951-1973).

Les voyages aériens coûtent plus cher en Europe parce que les compagnies y sont nationalisées

nous déclare Sir Freddie Laker

(Suite de la page 17.)

— A supposer que vous ayez le droit d'assurer la liaison Londres-Paris, à la place d'Air France, de la British Airways et de la British Caledonian, à quel niveau se situeraient vos tarifs-planchers ?

— Avec un bon avion rentable sur la route Londres-Paris — je parle du DC 10 avec trois cent quarante-cinq places, celui qui assure la liaison du « train du ciel » entre Londres et New-York — et, avec un taux de remplissage moyen de 70 %, l'aller et retour entre les deux villes pourrait s'établir à 25 livres sterling sur la base du change normal actuel.

» Malheureusement les compagnies qui couvrent l'Europe se soucient de transporter des marchandises, d'offrir des places en première classe, de servir des repas pendant les quarante *minutes que dure le voyage* Londres-Paris. La plupart du temps, du reste, les passagers laissent cette nourriture, et il faut reconnaître qu'il y a quelque *chose de victorien dans cette* distribution.

» Si les passagers désirent vraiment prendre leurs repas lors *d'un voyage*, les *compagnies* devraient les laisser libres d'apporter leur nourriture. Nous avons pu vérifier ce point. Depuis que la ligne du « train du ciel » fonctionne, nous avons servi des repas uniquement aux passagers qui en faisaient la demande avant le décollage et qui étaient prêts à payer ce service en plus du tarif de base. Soixante pour cent de nos passagers commandent leurs repas au départ de Londres, et 42 % seulement au départ de New-York.

Des ententes inadmissibles

— Que pensez-vous des ententes entre compagnies aériennes, qui prévalent en Europe, et selon lesquelles les compagnies de deux pays assurant la même liaison se partagent les revenus et s'accordent sur la fréquence et les horaires des avions ?

— Pour aucune autre industrie au *monde*, *on* ne tolère de tels accords. Elles auraient dû voir se *dresser contre* elles *tout* l'arsenal des lois sur les monopoles, les entraves au *commerce*, la *concurrence déloyale*, la législation anti-trust. Je suis stupéfait que le Marché *commun autorise* de telles ententes, alors qu'il a *été mis sur pied pour permettre* la libre concurrence. Mais il semble que, en ce domaine, seule la volonté de bavarder ait jamais était mise en commun. Le Marché commun aurait dû faire table rase de tout cela. Il n'y a pas d'alternative à la compétition. Si une véritable concurrence s'établissait sur le secteur *européen*, les compagnies aériennes devraient faire décoller les *avions dès qu'il y a des passagers.* Toutes ces ententes existantes ont pour unique but de déterminer l'heure de départ des passagers, que cela leur convienne ou pas.

— Ne pensez-vous pas que chaque règlement aérien en Europe correspond à un impératif particulier ?

— Comme toujours, les règlements empiètent sur la liberté de quelqu'un, car *ils* bénéficient toujours à l'administration. Il n'y a *rien, dans la réglementa*tion, qui protège le consommateur, et encore moins celui qui prend l'avion. Si j'avais carte blanche, je rendrais l'industrie des transports aériens européenne et mondiale à la liberté et au libéralisme les plus poussés.

» Je préconiserais la totale liberté des cieux, et ce serait pour cette industrie jeune et dynamique la meilleure de toutes les politiques. Cela signifierait bien sûr la mise à l'écart des gouvernements. Certaines compagnies feraient faillite. Mais pourquoi les contribuables devraient-ils financer une compagnie aérienne non rentable, plutôt qu'un chantier naval, ou une entreprise fabriquant des chaussures ou des cyclomoteurs ? »

Propos recueillis par

ARTHUR REED.

EN MARGE DES SOMMETS ÉCONOMIQUES

Reconvertir la politique industrielle

par ROBERT TOULEMON (*)

Au-delà des bienfaits du libre-échange, la Communauté européenne pourrait contribuer bien davantage qu'elle n'est en mesure de le faire aujourd'hui aux efforts d'adaptation engagés avec plus ou moins de succès par les entreprises. Ce concours de la Communauté à la modernisation industrielle devrait se situer dans quatre domaines essentiels : l'encadrement des opérations de retraite et de reconversion ; la promotion des industries de technologie avancée ; la recherche de nouveaux débouchés extérieurs ; l'innovation sociale.

LE repli des industries du dix-neuvième siècle les plus touchées par la concurrence extérieure (sidérurgie, textiles, chaussures, chantiers navals) répond à une nécessité économique et même sociale, ces activités ne pouvant le plus souvent offrir des rémunérations convenables à leurs travailleurs. Refuser l'ouverture des frontières aux productions du tiers-monde, sous prétexte de bas salaires et de concurrence déloyale, serait contraire aussi bien à la plus élémentaire solidarité humaine, les pays du tiers-monde n'ayant aucune autre issue pour sortir de la misère et parfois de la famine que de multiplier leurs ventes aux pays riches, qu'à nos intérêts à plus long terme. En effet, il est avantageux pour nous de développer des activités plus productives au détriment des moins productives. Mais les avantages du redéploiement sont à terme, tandis que les inconvénients sont immédiats. Ainsi s'expliquent les résistances de l'opinion et de certains dirigeants politiques ou professionnels qui, affligés de myopie, n'ont en vue que le court terme.

Aussi bien, si nécessaires et souhaitables qu'elles puissent être, les reconversions ne seront supportées que dans la mesure où elles n'auront pas pour conséquence une nouvelle aggravation du chômage. Dès lors, se justifient les mesures de protection temporaire qui ont été prises par la Communauté ou obtenues par elle des fournisseurs extérieurs (contrôle des importations de certaines catégories de textiles ou d'acier, auto-limitations, prix minimum). Tout au plus peut-on regretter que des pays voisins de la Communauté, liés à elle par des accords d'association et dont le commerce avec le Marché commun est profondément déficitaire, se voient imposer des restrictions à leurs possibilités déjà insuffisantes d'exportation dans le Marché commun. Tel est le cas de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, de la Turquie, du Maroc, de la Tunisie, etc.

Le cloisonnement des marchés de pointe

Dès lors s'impose également une coordination au niveau communautaire des plans nationaux de repli et de reconversion. L'effort doit être équitablement réparti. Il serait absurde que tel Etat membre use d'aides publiques pour maintenir ou développer des capacités de production excédentaires au niveau global.

Quant aux conséquences sociales et régionales du recul des activités anciennes, elles doivent être prises en charge, au moins en partie, par la Communauté. Tel est l'objet du fonds social dont la mission est d'aider à la reconversion des travailleurs et celui du fonds régional, qui a celle de créer des emplois dans les régions en difficulté. Mais les dotations de ces fonds ne sont sans doute pas à la mesure des responsablités qui leur incombent.

Dans les secteurs de pointe marqués par un nationalisme technologique fort répandu en Europe, le besoin d'une action de la Communauté est plus contesté et le bilan est plus décevant.

Dans plusieurs de ces secteurs, tout se passe comme si le Marché commun n'existait pas. En effet, dans l'industrie du gros matériel électrique ou électronucléaire, dans l'industrie aéronautique, dans les télécommunications et même dans l'informatique, les clients, les utilisateurs, sont souvent des administrations publiques, des entreprises publiques ou concessionnaires de services publics. De leur propre chef ou sous l'influence des gouvernements dont ils dépendent, ces organismes s'efforcent de réserver leurs commandes à l'industrie de leur pays, les achats à l'étranger demeurant exceptionnels, sauf, bien entendu, s'il n'existe pas de production nationale. Et dans ce cas, le plus souvent, préférence sera donnée au fournisseur américain.

A ce cloisonnement national des marchés s'ajoute le fait que les programmes de recherche et de développement sont financés, à quelques rares exceptions près, par les Etats et non par la Communauté. Aussi bien ces secteurs n'ont-ils pas trouvé en Europe le vaste marché intérieur et le point d'appui qui leur eussent permis d'assurer leur développement face aux concurrents américains et japonais.

Au demeurant, les accords entre firmes européennes et américaines ont été plus fréquents que les accords entre firmes européennes. Après l'abandon de la filière graphite-gaz, la France a eu recours à la technique nucléaire américaine plutôt qu'à la technique allemande pour la construction des centrales à eau légère ; plus récemment, dans l'informatique, le regroupement européen Unidata a laissé la place à l'accord C.I.I.-Honeywell. Dans ces deux domaines, les orientations retenues l'ont été pour d'excellents motifs. Elles n'en sont pas moins contraires aux objectifs affirmés de personnalité et d'indépendance de l'Europe.

Les immenses débouchés du tiers-monde

Autre facteur de faiblesse, les quelques accords entre firmes européennes n'ont pas permis jusqu'à présent la constitution de véritables groupes industriels intégrés. L'équilibre quasi diplomatique maintenu entre constructeurs français et britanniques de Concorde est une des raisons parmi bien d'autres du coût exorbitant de ce programme et de son échec commercial. Les procédures mises en œuvre dans le cas de l'Airbus marquent un net progrès, mais n'est-ce pas l'exception qui confirme la règle ? Le fait est que l'Europe ne dispose aujourd'hui dans la compétition mondiale pour les technologies nouvelles d'à peu près aucune firme multinationale capable de rivaliser à armes égales avec les géants américains (ou parfois japonais) de l'informatique, de l'aéronautique, du nucléaire, de l'exploitation des fonds marins. Le souci des gouvernements européens de garder les mains libres dans des secteurs stratégiques, aux différents sens de ce mot, l'absence de politique commune en matière d'armements, sont autant de facteurs de faiblesse.

Dès lors, on est en droit de se demander combien de temps les industriels européens devront courir les jarrets coupés par les retards pris dans la construction de l'Europe.

Le troisième domaine dans lequel une action menée au niveau européen faciliterait grandement notre restructuration industrielle est celui de la recherche des débouchés extérieurs. Pour des raisons évidentes, les marchés des pays riches sont et demeureront longtemps relativement saturés. Sauf exception, nous ne pouvons espérer y trouver les débouchés nouveaux dont nous avons besoin pour revenir à une situation de plein emploi. Il en est de même des pays de l'Est du fait de leur endettement et des contraintes que comporte leur système économique. Reste l'immense marché du tiers-monde.

Les pays pétroliers sont pour la plupart des déserts et ne peuvent absorber biens d'équipement et de consommation qu'en quantité limitée. Ils ont l'argent, et pas ou peu de besoins. Les autres pays du tiers-monde ont d'immenses besoins et pas d'argent.

La mise en équation des besoins insolvables du tiers-monde, des capacités de production inemployées dans les pays riches et des capitaux pétroliers à la recherche de placements fournit le seul remède à la mesure de la crise économique mondiale : solvabiliser les besoins du tiers-monde par un effort conjoint de l'Occident et des pays pétroliers, ces derniers bénéficiant d'une garantie au moins partielle de remboursement de leurs crédits de la part des fournisseurs occidentaux appelés à participer aux opérations d'investissement.

Il s'agit de mettre sur pied un autre plan Marshall dans le cadre du nouvel ordre économique mondial que l'on s'efforce d'établir. Ayant réussi à maintenir des relations confiantes avec le tiers-monde qu'elle n'inquiète pas du fait même de sa faiblesse, l'Europe communautaire, qui a à son actif la convention de Lomé et qui a su engager le dialogue euro-arabe, paraît relativement bien placée pour prendre d'audacieuses initiatives. La conférence Nord-Sud n'a pas donné les résultats qu'on pouvait en attendre. Elle a cependant permis d'orienter les espoirs dans la bonne direction. Encore faudra-t-il s'assurer de l'utilisation judicieuse de l'aide consentie, ce qui suppose un plan mondial de lutte contre la corruption et la mauvaise administration. Faute de quoi les crédits ne seront jamais remboursés, les dons eux-mêmes stérilisés, et les donateurs et prêteurs découragés.

L'innovation sociale constitue un quatrième domaine où la dimension communautaire pourrait faciliter des progrès dont dépend sans doute le retour durable à un équilibre sain. En effet, l'adaptation de notre appareil industriel, même si elle s'accompagne d'une croissance accélérée des technologies nouvelles et de l'ouverture de nouveaux débouchés extérieurs, ne suffira vraisemblablement pas à résoudre le problème de l'emploi. Toutes les études prospectives s'accordent à indiquer que le sous-emploi est devenu un problème structurel, c'est-à-dire une maladie chronique. C'est aussi la maladie la plus pernicieuse, car elle est à l'origine de toutes sortes de troubles qui attaquent les assises mêmes des sociétés démocratiques, notamment en fournissant troupes et arguments aux organisateurs de la violence.

Cependant, toute action d'envergure visant à assurer une meilleure répartition de l'emploi disponible ou encore à créer de nouveaux emplois dans des secteurs non directement productifs serait nécessairement coûteuse pour les entreprises et pour les Etats. Elle ne pourrait être tentée sans trop de risques que dans le cadre d'une concertation communautaire. Ainsi, l'abandon progressif des méthodes de travail les plus pénibles (travail posté, travail répétitif) pourrait-il faire l'objet de négociations collectives à l'échelle de la Communauté.

Des négociations collectives à l'échelle des Neuf

Bien d'autres innovations pourraient contribuer tout à la fois à améliorer la qualité de la vie en Europe et à donner du travail à tous : la généralisation du temps partiel, le développement des services sociaux, notamment au profit des personnes âgées, des jeunes en voie de marginalisation, ainsi que des activités sportives et de loisirs, l'entretien et la mise en valeur du patrimoine naturel et artistique, la réhabilitation des quartiers anciens et des taudis modernes, la lutte contre la pauvreté, la récupération et le recyclage des déchets, le développement des énergies douces, la lutte contre toutes les formes de pollution. Dans ces domaines, les pays membres de la Communauté auraient tout intérêt à s'éclairer de leurs diverses expériences et à chercher à progresser ensemble de manière à surmonter l'éternelle objection du handicap de la concurrence.

La Fondation européenne, récemment créée à Dublin pour étudier l'amélioration des conditions de vie et de travail, devrait devenir le grand laboratoire de recherches sociales et le centre d'échanges d'expériences dont la société européenne a le plus urgent besoin.

L'Europe unie n'est certes pas une panacée, moins encore la voie de la facilité ou du renoncement comme d'aucuns osent le prétendre. Elle constitue plutôt la condition non suffisante mais nécessaire du sursaut, le point de passage obligé vers un avenir qui réponde aux aspirations des hommes d'aujourd'hui.

(*) Ancien directeur général des affaires industrielles des Communautés européennes, et auteur, avec M. Jean Flory, d'« une politique industrielle pour l'Europe », paru au PUF en 1974.

LES ÉTATS-UNIS SONT PRÊTS A DÉFENDRE LEUR MONNAIE

(Suite de la page 17.)

Certaines monnaies — surtout le franc suisse et le yen japonais — ont monté de façon importante par rapport au dollar, reflétant en partie les excédents extraordinaires de la balance des paiements de ces pays ainsi que le déficit correspondant des Etats-Unis.

Du point de vue de ces derniers, cependant, la chute du dollar n'a fait que compenser l'appréciation nette de cette monnaie qui s'était produite en 1975 et 1976. Sur une base pondérée par rapport aux échanges, cela a laissé le dollar au même niveau, en gros, qu'au début du flottement généralisé des monnaies en mars 1973.

Le taux « véritable » du dollar, ajusté pour tenir compte des mouvements relatifs des prix, qui mesure grossièrement les changements intervenus dans la compétitivité commerciale américaine, n'a guère varié non plus par rapport au niveau d'il y a cinq ans.

Pendant une partie de cette période, les Etats-Unis ont été accusés d'« encourager en paroles » la baisse du dollar et de mener une politique de « négligence » bienveillante, ou même malveillante. De telles opinions montrent une méconnaissance regrettable de notre politique des changes.

Selon nous, la stabilité des marchés des changes dépend de la stabilité des conditions économiques et financières sous-jacentes. Pour les Etats-Unis, cela veut dire que nous devons nous attaquer aux causes et non pas seulement aux symptômes de la faiblesse du dollar. Nous devons réduire notre déficit des comptes courants en diminuant notre recours, excessif, au pétrole importé, en abaissant le taux d'inflation et en encourageant les exportateurs à mieux exploiter les occasions qui s'offrent dans leur domaine.

En même temps, nous avons été prêts, et nous continuons à être prêts à intervenir si nécessaire pour combattre des situations de désordre sur les marchés. Nous l'avons fait parfois pour des sommes importantes. Lorsque, à l'automne dernier, les marchés sont devenus assez spéculatifs et désordonnés, nous avons accru à la fois le montant et la fréquence de nos interventions. Les ressources à notre disposition sont importantes, et nous sommes prêts à les utiliser s'il le faut, et comme il le faudra.

Pendant les désordres récents des marchés des changes, des suggestions ont été faites en faveur de quelque nouvelle « réforme » du système monétaire, comportant fréquemment des plans pour restreindre, par des procédés financiers, les mouvements des taux de change. Mais aucun arrangement sur les taux de change ne sera stable si l'instabilité règne dans les économies nationales des principaux pays.

Cette nécessité d'une stabilité sous-jacente est au centre des obligations imposées aux pays membres du F.M.I. par la récente révision des statuts du Fonds, et celui-ci a été chargé d'exercer une surveillance continue sur le fonctionnement du système monétaire et sur la façon dont les membres respectent leurs obligations.

Le nouveau système a plusieurs avantages importants. Il fait appel à l'analyse et au jugement plutôt qu'à des règles mécaniques. Il peut être adapté aux circonstances qui règnent dans les différents pays et aux conditions de l'économie mondiale qui changent avec le temps, et il permet un traitement plus impartial des nations, car il s'applique aussi bien à celles qui connaissent des excédents qu'à celles qui sont en déficit. Les Etats-Unis soutiennent fortement le développement de la fonction de surveillance du Fonds.

En faisant le point sur l'état de nos relations commerciales, j'anticipe la conclusion favorable des négociations commerciales multilatérales actuellement en cours à Genève. Je suis sûr que de bons progrès seront effectués pour la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires. Nous devons tous rester vigilants contre les restrictions protectionnistes des importations, en dépit des fortes pressions qui s'exercent pour leur adoption dans les circonstances de fort chômage et de croissance lente que connaissent actuellement beaucoup de nos pays.

Se concerter

Il y a un danger croissant que les pays adoptent des politiques internes, par branches et par secteurs industriels, destinées à amortir l'impact du changement économique sur certains secteurs de l'économie. Malgré leurs bonnes intentions, de telles mesures finissent par contrarier la nécessaire adaptation aux nouvelles technologies, aux goûts nouveaux et aux nouvelles possibilités de spécialisation internationale. Nous devrions plutôt rechercher activement des politiques de nature à rendre nos économies plus souples et plus aptes à s'adapter aux changements structurels inévitables.

Il nous faut également élargir de façon substantielle la portée de l'arrangement international sur les crédits à l'exportation afin d'éviter une surenchère coûteuse dans ce domaine, telle qu'elle semble actuellement menacer dans le secteur de l'aviation civile.

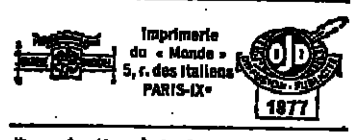
La poursuite de politiques économiques internes convenables par chacun des pays est nécessaire à une économie mondiale forte et à un système économique sain. Il est également essentiel de résister au protectionnisme commercial et d'éviter les mesures qui entravent l'adaptation interne aux changements économiques, afin d'encourager la croissance des échanges mondiaux et une prospérité de plus en plus large. Pour permettre aux autorités nationales d'informer leurs homologues de leurs priorités politiques et de leur performances économiques internes, et pour encourager l'élaboration de décisions de politique économique nationale qui s'épaulent mutuellement, nous devons poursuivre la pratique des consultations entre nations. C'est dans ce but que le président Carter se joindra à ses collègues lors du sommet des 16 et 17 juillet à Bonn.

Il ne faut pas s'attendre que le sommet débouche sur des résultats spectaculaires. Le but de ces rencontres est d'encourager le type de politiques macro-économiques internes qui sont nécessaires dans notre monde interdépendant si nous voulons que les marchés de marchandises et les marchés financiers fonctionnent sans à-coups.

La réunion au sommet fournira l'occasion de poursuivre les consultations précédentes entre les dirigeants suprêmes des sept pays participants, sur un large éventail de sujets, dont la croissance, l'énergie, les échanges, les problèmes monétaires internationaux, l'aide et l'investissement. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces réunions qui offrent aux chefs d'Etat et de gouvernement l'occasion de discuter directement de ces problèmes et d'œuvrer pour un programme concerté. Nos destins sont inextricablement liés. Nous ne pouvons aller de l'avant que si nous le faisons ensemble.

MICHAEL BLUMENTHAL.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Dialogue Nord-Sud ou dialogue de sourds ?

(Suite de la page 17.)

Cela est illustré par le fait que 38 cents de chaque dollar supplémentaire gagné à l'exportation par les fabricants des Etats-Unis dans la période 1969-1975 sont venus des pays en voie de développement. De même 44 cents de chaque dollar supplémentaire gagné à l'exportation par les fabricants japonais et 26 cents de chaque dollar gagné à l'exportation par les fabricants de la Communauté européenne sont également venus du tiers-monde. Ce qui a nettement aidé à développer les possibilités d'emploi dans le Nord riche.

En fait, les pays en voie de développement représentent probablement la dernière frontière à reculer pour augmenter, à long terme, les exportations des nations industrialisées.

En outre, on estime qu'au plus fort de la récession mondiale, en 1974-1975, le déficit de la balance des paiements des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie a soutenu la demande dans le Nord industriel, tout autant qu'aurait pu le faire une vigoureuse expansion de l'Allemagne de l'Ouest.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les participants au sommet économique de juillet 1978 attacheront une telle importance à l'inclusion du tiers-monde dans leurs plans. Mais il s'agit, pour commencer, de savoir comment augmenter le pouvoir d'achat dans les pays en voie de développement. Il y a plusieurs façons de le faire. Relever le niveau de l'aide, de l'investissement et des prêts bancaires à ces pays, attribuer des droits de tirage spéciaux — c'est-à-dire une monnaie internationale émise par le Fonds monétaire international, — leur laisser gagner plus pour leurs propres exportations sur les marchés riches... Mais chacune de ces manières de procéder a ses inconvénients.

Lorsqu'on parle de permettre aux pays du tiers-monde de gagner davantage pour leurs exportations, on ramène la discussion à son point de départ. Non seulement le protectionnisme en Europe, au Japon et aux Etats-Unis réduit les exportations des pays pauvres, mais il réduit par la suite leur capacité d'achat aux pays riches. Pour les pays industrialisés, la réponse, à l'échelle nationale, est d'abandonner les industries qui ne peuvent plus rivaliser de façon rentable avec les exportations du tiers-monde et de transférer la main-d'œuvre et les ressources en capital dans de nouvelles industries, basées sur la technologie, qui peuvent fournir le type de produits dont les pays en voie de développement ont besoin pour leur propre expansion.

Plus de dettes que d'aide

Ce processus d'adaptation prendra inévitablement du temps. Des flux croissants d'aide vers le Sud devraient considérablement le faciliter, mais les plus grandes des nations industrialisées sont les moins généreuses.

Le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, qui ont de gros excédents commerciaux, consacrent respectivement 0,20 % et 0,31 % de leur produit national brut à l'« aide publique au développement ». On est loin de l'objectif de 0,70 % que recommandent les Nations unies pour chaque Etat développé. Seuls les Pays-Bas, la Suède et la Norvège l'atteignent.

Au cours des dix dernières années, le montant de l'aide accordée par les pays riches a diminué par rapport au total de leurs revenus nationaux. Cette aide insuffisante, s'ajoutant à l'inflation mondiale et à la hausse des prix du pétrole, signifie que beaucoup de pays pauvres ont dû emprunter lourdement auprès des banques internationales. A la fin de 1976, les dettes du tiers-monde avaient atteint le niveau phénoménal de 206 milliards de dollars et continuaient à monter.

Comme l'ensemble des pays non exportateurs de pétrole du Sud a connu l'an dernier un nouveau déficit important de la balance des paiements et qu'ils seront certainement lourdement déficitaires cette année encore, leurs dettes continueront inévitablement à s'accumuler. Dans une certaine mesure, ces déficits ont contribué à empêcher le monde de glisser dans une dépression encore plus profonde.

Mais lorsque l'argent emprunté est utilisé pour financer les dépenses courantes de consommation au lieu d'être investi dans de nouvelles entreprises génératrices de profit, les conséquences peuvent être graves, quelques pays pauvres, au moins, se trouvant devant la perspective de ne pas pouvoir rembourser leurs dettes.

La gravité du problème de l'endettement a conduit à la convocation d'une conférence spéciale sur le sujet, il y a quelques mois, à Genève, sous les auspices de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). C'est lors de cette réunion que les pays riches ont indiqué qu'ils seraient peut-être disposés à annuler certains des prêts consentis de gouvernement à gouvernement (par opposition aux prêts consentis à titre privé par les banques et auxquels aucune des deux parties ne veut toucher de peur de nuire au futur crédit des emprunteurs les plus pauvres). C'est une manière qui pourrait être efficace de soulager les charges financières actuelles des plus pauvres parmi les pays en voie de développement. Mais, jusqu'ici, aucune mesure ferme n'a été prise.

La question des dettes constitue la revendication centrale dans la campagne du tiers-monde pour ce qu'il appelle un « nouvel ordre économique international », et que nous appelons le « dialogue Nord-Sud ». L'autre question-clé est celle de la stabilisation des prix des produits de base. Les propositions tendant à la création d'un fonds commun pour contribuer à empêcher les fluctuations violentes des marchés des matières premières ont dégénéré en querelle interminable sur la forme et la structure précise de ce fonds commun.

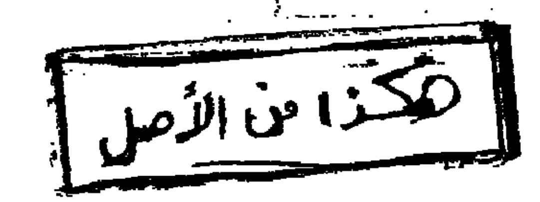
Un appauvrissement supplémentaire

Un compromis semble désormais possible, mais même si l'on parvient à un accord cette année, ce qui est loin d'être certain, cela veut quand même dire qu'aucune action internationale pour soutenir les prix des produits de base qui s'effondreraient ne pourrait avoir lieu avant 1980, en raison du temps nécessaire pour la mise en place du mécanisme. D'ici là, on s'attend à une baisse d'environ 10 % des produits de base cette année par rapport à leurs niveaux de 1977. En revanche, l'inflation qui sévit dans les pays industrialisés augmentera le coût des biens d'équipement que les pays en voie de développement doivent acquérir auprès des pays du Nord.

Autrement dit, il y aura une nouvelle détérioration des termes de l'échange du tiers-monde, c'est-à-dire une augmentation de la quantité de ses exportations nécessaire pour acquérir une quantité donnée d'importations. Ainsi, le pouvoir d'achat réel des pays pauvres sera encore réduit.

Dans un tel contexte, le non-respect, par les « pays du sommet », de leurs engagements de soutien aux pauvres souscrits à Downing Street est préoccupant. S'il ne se produit pas un changement dans les mois qui suivront la réunion de Bonn, les pays riches auront non seulement gaspillé une nouvelle chance de combiner leurs forces avec les nations en voie de développement pour remettre l'économie internationale sur pied, mais ils montreront aussi que leur intérêt, hautement proclamé, pour les pauvres de la planète n'est qu'hypocrisie.

MELVYN WESTLAKE.

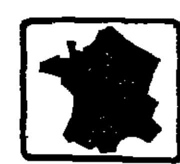


هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

COMSIP ENTREPRISE

leader européen pour la conception, l'étude et la réalisation de systèmes d'automation industrielle.

recherche pour sa division études et réalisations de systèmes informatiques

Ingénieurs Chefs de Projet

de formation grande école (Centrale, AM, Sup Elec, Sup Aéro...) avec 5 ans minimum d'expérience en informatique temps réel.

Ingénieurs de Realisations Logiciel

de formation écoles d'ingénieurs, débutants ou avec première expérience.

Analystes Programmeurs

de formation IUT ou BAC F2 avec première expérience.

Programmeurs

débutants et confirmés.

Activités :
informatique temps réel dans le domaine Industriel, Spacial, Télécom, Gestion de Production, etc.

Ces postes sont à pourvoir à RUEIL et entraîneront des déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Ecrire avec C.V. photo sous réf. 61 à
COMSIP ENTREPRISE
Direction du Personnel
B.P. 305, 92506 Rueil-Malmaison Cedex



roussel-uclaf

recherche pour son Département
NUTRITION - REANIMATION

un médecin

L'intéressé aura pour mission principale, la prise en charge d'un des axes actuels de la société.
Pour assumer cette fonction le candidat devra posséder une formation d'anesthésiste-réanimateur, avoir si possible des connaissances dans le domaine nutritionnel et posséder des attaches hospitalières.
Une formation scientifique ou endocrinologique complémentaire serait appréciée, de même qu'une expérience dans une société pharmaceutique dans le domaine médical.
L'anglais lu et parlé est nécessaire.
Lieu de travail : PARIS. Déplacements fréquents en France et à l'étranger.
Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 5136/JT à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

Très important groupe International
BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS, recherche

2 ingénieurs d'affaires de fort potentiel

Ils auront pour mission d'étudier le marché, de rechercher les contacts, d'analyser les opportunités d'affaires, de coordonner les études, de définir les prix et les méthodologies et d'assurer l'ensemble des liaisons et des négociations avec les clients en amont et en aval des réalisations. La fonction fait appel au sens commercial, au souci de la gestion et à de réelles compétences techniques.

DOMAINES D'INTERVENTION

bâtiments industriels

Ce poste peut être confié à un ingénieur diplômé E.S.T.P. ou E.C.P. âgé de 28 ans au moins, ayant la pratique de la négociation en ingénierie générale et souhaitant accéder à la responsabilité d'affaires importantes.
Anglais souhaité REF. 433

travaux publics

Ce poste intéresse un ingénieur E.S.T.P., PONTS ou équivalent parlant anglais, ayant idéalement 30 ans au moins et plusieurs années de pratique de négociation de marchés de travaux publics importants.
REF. 434

Ces deux postes peuvent être considérés comme un tremplin vers des fonctions à responsabilités accrues.

Information Carrière

Toutes informations sur ces offres vous seront communiquées confidentiellement par téléphone par Information Carrière SVP 11.11 (heures de bureau) qui fixera immédiatement rendez-vous aux candidats concernés. Précisez la référence.

On peut aussi adresser son dossier à :
SVP Ressources Humaines - 65, Avenue de Wagram, 75017 PARIS.

Audit interne

Important groupe industriel français (C.A. 7,5 milliards de francs). Nous renforçons notre service de contrôle interne au sein de notre Direction Financière.

Nous recherchons plusieurs contrôleurs internes pour prendre en charge et développer : l'appréciation et le contrôle des procédures des sociétés du Groupe, la révision des bilans de ces sociétés, et participer à des missions d'audit en vue d'acquisition de sociétés.

Ces postes conviendraient à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (type grande école commerciale) présentant une première expérience de la fonction d'audit acquise en cabinet, de préférence, ou dans une importante entreprise.

Lieu de travail : Proche banlieue Ouest.

Envoyer curriculum vitae sous réf. FAND (à mentionner sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIÉTÉ ROUTIERE
DE DIMENSION NATIONALE

recherche pour agences
région Parisienne et Bourgogne

chefs de secteurs

DE TRAVAUX ROUTIERS

Ayant une formation Ingénieur T.P. ou équivalent et une bonne expérience des travaux routiers.

Age minimum requis : 30 ans.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 60.376,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

informaticiens

Filiale THOMSON recherche pour le développement de sa Division Systèmes Informatiques sur mini-ordinateurs :

CHEFS DE PROJETS

- Télétransmission (Réf. DSI/CP 11)
- Simulation Temps réel (Réf. DSI/CP 12)
- Téléphonie et commutation de messages (Réf. DSI/CP 13)
- Logiciel de base rompu aux techniques de réalisation de produits programmes portables (Réf. DSI/CP 14)

Ces postes demandent toutes les qualités humaines d'encadrement et la parfaite maîtrise des techniques sur mini-ordinateurs.

RÉALISATEURS

Confirmés et Débutants

pour d'importants projets sur mini et micro du type (Solar, DEC, Mitra, ...Intel, M 6800...) dans les techniques citées ci-dessus. (Réf. DSI/R 10)

Ecrire sous référence correspondante à

answare SÉLECTION
135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

SOCIETE D'ENGINEERING
ET DE PRESTATIONS DE SERVICES
domaine Traitement des Eaux
et Ordures Ménagères
recherche

Ingénieur Commercial

Diplômé

ayant par 10 ans de pratique acquis très bonnes connaissances des marchés de prestations de services avec les Collectivités.
Forte personnalité pour relations très suivies et négociations à haut niveau.
Très grande disponibilité.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6442 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui tr.

STÉ DE COSMÉTIQUE ET DE PARFUMS
DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
Dans le cadre de son expansion crée la fonction :

CHEF DU SERVICE GESTION DU PERSONNEL DU SIÈGE

(proche banlieue Ouest)

Rattaché au Directeur du Personnel et dans le cadre d'une large délégation de responsabilités, il sera chargé :
— du suivi de l'administration du Personnel (paie, relations avec organismes sociaux, déclarations sociales et fiscales) ;
— de la mise en place de la gestion du personnel (bilan social, tableaux de bord, systèmes de rémunérations).

Le candidat de formation supérieure aura :
— d'excellentes connaissances de la législation du travail ;
— une expérience minimum de 3 ans à un poste similaire acquise en entreprise à vocation internationale.

Cette fonction convient à une personnalité active capable d'établir une bonne qualité de contacts.

Adr. lettre manuscr., C.V., phot et prét., n° 71.368, CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

YREL

recherche pour faire face à l'expansion des ventes des mini-ordinateurs

COMPUTER AUTOMATION
(3ème FABRICANT MONDIAL)

ingénieurs commerciaux

AYANT :
- Une réelle compétence technique sur les mini-ordinateurs temps réel.
- Une expérience dans le domaine des automatismes et de l'acquisition de données industrielles.
- Une bonne connaissance de l'Anglais.

techniciens de maintenance

en laboratoire et sur le site

AYANT :
- Au moins 2 ans d'expérience sur mini-ordinateurs et périphériques associés.
- Une bonne connaissance de l'Anglais.

NOUS OFFRONS :
- Des revenus motivants pour candidats de valeur.
- Un travail sur des produits de haute technicité.
- Un travail d'équipe.
- Une formation.

Envoyer CV à YREL - B.P. 149 - 78000 VERSAILLES

GRANDE BANQUE

recherche

POUR PARIS UNIQUEMENT

PROGRAMMEURS
ET
PROGRAMMEURS-SYSTÈMES

3 ou 4 ans d'expérience (ou sur grand système I.B.M. 370, C.I.I.-HB 6000 ou sur mini-ordinateurs).

Dégagés des obligations militaires.

Titulaires d'un D.U.T. INFORMATIQUE ou d'un diplôme équivalent.
Anglais technique lu.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou confirmés.
Formation : Ecoles d'Ingénieurs ou Université.

Réponses à adresser avec curriculum vitae, sous réf. no 102, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux

SOCIETE D'ETUDES
Région méditerranéenne
recherche

INGÉNIEUR
Formation ELECTRICITE, ELECTRONIQUE

Pour étude et réalisation documents de synthèse sur systèmes d'armes complexes.

— Poste réclamant initiative personnelle avec nombreux contacts ;
— Possibilité d'évolution pour personne dynamique aimant responsabilités (vacances assurées).

Ecrire avec C.V. à n° 71202, CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

IMPT GROUPE ELECTRONIQUE

recherche pour

LILLE

UN CHEF DE RÉGION

Excellente formation commerciale et dynamisme exigés.
Connaissances télécommunications appréciées.

Ecr. avec C.V. man. et prét. à n° 71429, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

Directeur de Maison d'Enfants L'APREC recherche un Directeur pour foyer Cas Sociaux à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). *Qualification demandée :* 5 ans d'ancienneté enfance inadaptée ; être directeur ou éducateur chef. Envoyer C.V. à
SERPER
22, rue Vital-Carles
33000 BORDEAUX

Important centre d'enseignement recevant des stagiaires de tous pays, recherche

1 ANIMATEUR CULTUREL

Age souhaité : 25 ans min. Le poste nécessite un sens développé des relations humaines, un esprit d'initiative et d'organisation.
Expérience professionnelle et connaissance de langues souhaitées.
Adresser C.V. et photo au no 7.560, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

ECOLE FORMATION SOCIALE

LILLE

recherche pour DIRECTION PERSONNE 35 ans minimum, exp. SOCIALES ANTERIEURES Env. CV à T 06.785 M Régie-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RIVOIRE ET CARRET
MARSEILLE
recherche pour son USINE (13011)

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR
25 ans minimum.

Formation minimum : BTS industriel (mécanique, électromécanique, électronique).

Egalement souhaité : diplôme d'Ingénieur.

Fonctions et responsabilités :
— *Programme* de production ;
— Missions d'organisation.

Statut au départ : AMT (article 36).

Si vous êtes intéressé, écrivez à RIVOIRE et CARRET, *Relations du Travail, BP 518,* 13219 MARSEILLE cedex 01 en envoyant C.V., photo et prét.

JURISTE

Un important Laboratoire Pharmaceutique recherche un Collaborateur pour son Service Juridique.

Ce poste s'adresse à une personne âgée d'au moins 40 ans et possédant des connaissances en Droit étendues alliées à une solide expérience dans le domaine plus particulier des contrats.

Lieu de travail Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 351-M à

sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

ENTREPRISE TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR RADIOÉLECTRICIEN

pr étude et réalisation de projets importants dans le domaine des radiocommunications V.H.F.-U.H.F.

- Le candidat idéal aura 28 ans minimum et une formation technique.
- son dynamisme, son sens des responsabilités lui permettront d'intervenir efficacement à tous les niveaux en France et à l'Etranger.

Si ce profil est le vôtre, nous attendons votre curriculum vitae détaillé, photo et indication de votre rémunération actuelle sous réf. 9.422 à Sperar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

SERTI

Société de Conseil en GESTION, ORGANISATION ET INFORMATIQUE. *Nous appartenons* à l'un des Groupes les plus importants dans ce domaine et nous recrutons pour le 1er octobre 1978 plusieurs

JEUNES DIPLOMES débutants

ENSI, MIAG, MATHS-PHYSIQUE, IUT...

- *FORMATION A L'INFORMATIQUE DE GESTION* pendant les 3 premiers mois.
- Puis, au sein de nos équipes, participation à la réalisation de projets importants.
- Acquisition d'une solide expérience en informatique et perspectives de carrière très ouvertes.

Ecrire sous référence M 5090
à *Christine* TALLON.

SERTI
49, av. de l'Opéra - 75002 Paris

Vous êtes

INGÉNIEUR DES VENTES

Ayant plusieurs années d'expérience en transfert de chaleur
Nous sommes constructeurs

d'ÉCHANGEURS DE CHALEUR

implantés en région Rhône-Alpes (150 personnes). Dans le cadre de notre croissance actuelle nous créons une antenne à Paris.

— Vous aurez une large autonomie et votre action se fera auprès des engeneerings et des bureaux d'études parisiens.

Ecrire n° 758.768 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

TECHNICON

Leader mondial en appareillages d'Analyses Médicales et Industrielles recherche en vue de l'introduction de ses ordinateurs dans le domaine du laboratoire

ingénieur informaticien

Connaissance du NOVA 3 du DATA Général très appréciée.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à M. COLISTRO - TECHNICON - B.P. 10 - 95330 DOMONT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

INGENIEURS COMMERCIAUX

Dans le cadre du développement de ses activités en péri- informatique

SIEMENS

recrute des ingénieurs, pour assurer la commercialisation des produits suivants :

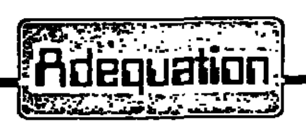
1 — IMPRIMANTE A LASER
2 — SYSTEMES de SAISIE de DONNEES
3 — MACHINES de TRAITEMENT de TEXTE

Les candidats devront justifier d'une expérience réelle et significative dans la vente de produits analogues.

La connaissance de la langue allemande serait appréciée.

Il est offert des possibilités de réussite dans un secteur en pleine évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous les réf.: 32.07/IC/149, 32.08/IC/150 et 32.09/IC/151 à



Conseil en recrutement
54, avenue de Versailles
75016 PARIS

UN DES PREMIERS GROUPES D'ASSURANCES FRANCAIS
recherche pour sa branche IARD des

jeunes diplômés

MAITRISE de SCIENCES ECO ou ECOLES de COMMERCE

Ils sont basés à Paris pendant 2 ans pour recevoir une formation théorique et opérationnelle.

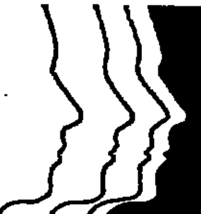
Ensuite ils sont nommés inspecteurs et deviennent responsables commerciaux de secteurs en province.

Ils animent, dynamisent et forment les réseaux d'agents régionaux qui représentent le Groupe auprès des entreprises et des particuliers.

Les possibilités d'évolution peuvent être très intéressantes pour des candidats motivés par les carrières commerciales et l'assurance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence M 1219 C

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION



Chef de Produit

80 000 F/an

GRANDE CONSOMMATION

Société alimentaire performante (CA 180M/an), filiale d'un groupe européen puissant ; recherche un assistant chef de produit ayant un excellent potentiel d'évolution. Après un stage de vente de six mois, ce cadre prendra en charge une gamme de produits dont il devra gérer le budget de promotion et de publicité.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, le candidat doit avoir au moins deux ans d'expérience dans le marketing d'un produit de grande consommation, de préférence alimentaire.

Envoyer C.V, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 806237 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche pour le Service de la Comptabilité Générale et Analytique

l'adjoint du directeur de la comptabilité

- *titulaire au minimum du DECS et ayant 5 ans d'expérience professionnelle,*
- ou ayant niveau mémorialiste ou expertise comptable.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence M 871 à

SOFAC - 11, rue Troyon, 75017 Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SERVICES INFORMATIQUES
d'un groupe industriel d'importance mondiale
cherche

directeur commercial

ingénieur diplômé

ayant au moins 5 ans d'expérience dans domaine équivalent comportant l'achat et la location de matériels les plus connus.

Forte ambition et capacités personnelles nécessaires.

ANGLAIS EXIGÉ

Adresser C.V. sous réf. FALL (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
près de l'Étoile
recherche son

chef-comptable

Diplômé DECS ou équivalent, le candidat aura 24 ans minimum et possèdera une forte expérience en comptabilité ANGLO-SAXONNE.

① **Activités principales.**

Comptabilité Anglo-Saxonne :
- contrôle des comptes,
- bilan et comptes des profits et pertes mensuels et annuels selon les principes anglo-saxons,
- faire les anlaysès demandées par la société mère,
- contrôle financier des investissements.

② **Planning/Previsions :**
- analyse financière des contrats,
- prévision des revenus et des dépenses ainsi que l'analyse des différences entre les prévisions et les résultats réels,
- assistance en business plan et forecasts.

Le candidat aura le sens des initiatives et une forte personnalité.

Il parlera et écrira parfaitement la langue Anglaise.

Salaire intéressant x 13.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 6495 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

DOALL

DIRECTEUR DES VENTES

Une des principales firmes mondiales - constructeur et distributeur de machines-outils, d'outils coupants et d'équipements industriels - recherche pour la France un directeur des ventes dynamique et agressif.

L'homme que nous cherchons doit justifier d'une expérience réussie dans la branche en tant que directeur ou chef des ventes et il sera responsable de l'organisation, de la formation, de la motivation et de la direction de la force de vente pour la distribution de ces produits en France.

Un diplôme d'ingénieur en mécanique ou une formation technique serait apprécié.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. C'est l'occasion exceptionnelle pour un homme expérimenté d'organiser et de diriger son propre réseau.

La rémunération sera à déterminer en fonction de l'expérience et des capacités.

La candidature, rédigée en anglais, est à adresser à
Mr. L.M. HUGHES - **DOALL FRANCE**
B.P. 10114 - 95701 ROISSY Aéroport.

SINTRA

recherche

INGÉNIEURS LOGICIELS

EXPERIMENTES

Position II ou III
pour étude et réalisation
d'application temps réel sur

MINICALCULATEURS INDUSTRIELS.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :

SINTRA
26, rue Malakoff,
92600 ASNIERES.

Importante société française
spécialisée dans la vente
de matières premières pour
l'Industrie chimique et l'Electrolyse
recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer le suivi des commandes et les relations téléphoniques avec la clientèle.

Poste pouvant évoluer dans l'avenir vers des contacts directs clients.

Adr. C.V., photo et prét. n° 71.630 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORT. ORGANISATION PROFESSIONNELLE

recherche

UN COLLABORATEUR

La formation de base doit être juridique, avec large ouverture sur les questions économie et finance.
NIVEAU D.E.S., D.E.A., grandes écoles.
AGE : JEUNE.
La fonction consiste à assister le directeur. Participation directe à l'étude des problèmes intéressant la profession.

Veuillez écrire rapidement à Mlle BONNARD,
3, rue Meyerbeer - 75009 PARIS
en donnant les informations nécess. pour décider un premier contact.

ASSURANCES
RESPONSABLE DU DEPARTEMENT RISQUES PARTICULIERS

Nous sommes un groupe d'assurance français très important. Notre développement rapide nous amène à créer le poste de **RESPONSABLE DU DEPARTEMENT « RISQUES DIVERS».**

Le responsable aura une double mission :
- Technique et d'encadrement : il dirigera les secteurs de production s'occupant des risques simples (particuliers, commerçants, artisans) I.A.R.D. (60 personnes)
- Commercial et marketing : en fonction de l'analyse du marché qu'il effectuera, il adaptera les produits existants et surtout mettra au point et lancera de nouveaux produits.

Nous recherchons un professionnel de l'assurance ayant 5/6 ans d'expérience et une formation supérieure.

Les perspectives d'évolution peuvent être très importantes pour un élément de valeur qui donnera dans un premier temps sa pleine mesure à ce poste.

F. HUMBLOT qui traitera confidentiellement les candidatures est à votre disposition au 266.14.00 pour répondre à vos questions et vous adresser *sur simple demande écrite des informations complémentaires,* sous référence 1219 J à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Notre Société, filiale d'un groupe important, est en expansion régulière depuis plusieurs années dans de bonnes conditions financières. Elle fabrique des matériaux de second-oeuvre du bâtiment dans une dizaine de centres répartis sur le territoire. Nous recherchons un ingénieur grande école ayant déjà vécu plusieurs années d'expérience en usine pour assurer les fonctions de :

Adjoint au Directeur de Production

Dans le cadre de la Direction Production-Logistique, cet ingénieur aura délégation pour :
- Fixer globalement les objectifs de production et leur répartition entre centres, en accord avec les Chefs d'établissements, à partir des budgets de vente.
- Définir les moyens pour atteindre les capacités nécessaires, établir les cahiers des charges pour la Direction de l'équipement.
- Organiser et contrôler la maintenance des outils existants (formation, planning, standardisation...).
- A terme, prendre en charge les problèmes de logistique (transports, stocks, approvisionnements).

Le poste est à pourvoir dans la banlieue Est de la Région Parisienne et dans un cadre encore champêtre. Les qualités de méthode, d'organisation, et d'autorité respectueuse de l'autonomie des autres sont essentielles. Les déplacements à envisager sont de courte durée (un ou deux jours).

Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous référence PS 750 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP
7, rue Lincoln, 75008 PARIS.

DEVELOPPEMENT - MARKETING
tourisme

Le Président d'une Association de tourisme social, intégrée dans un important groupe de Services, cherche son **COLLABORATEUR DIRECT** chargé du **MARKETING ET DU DEVELOPPEMENT.**

Ce cadre de formation supérieure, sera un **PROFESSIONNEL** du tourisme et justifiera, dans ce secteur, d'une expérience réussie.

Envoyer CV manuscrit et photo sous N° 4928
PARFRANCE P.A.
4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra



LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
recrute

300 contrôleurs des impôts

- Formation rémunérée.
- Promotion interne.
- Fonctions variées.
- Stabilité de l'emploi.

CONCOURS : 22 - 23 novembre 1978.
INSCRIPTIONS jusqu'au 10 août 1978.

Les candidats doivent être âgés de moins de 45 ans au 1er juillet 1978 et titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Renseignements et Inscriptions :
— *pour les départements de la région Ile de France* - Centre d'Etudes de Paris (réf. CI - M) - 15, rue Scribe - 75436 PARIS CEDEX 09 - 742.42.80 poste 326 ou 073.10.00 en permanence.
— pour les autres départements : *Direction des services fiscaux.*

Jeune Attaché de Direction

La direction des Relations Humaines d'un important groupe bancaire spécialisé recherche un collaborateur qui aura pour mission la préparation, le suivi et l'évolution des données informatiques relatives à la gestion du personnel (bilan social, paies etc...)

Le candidat retenu apportera sa contribution personnelle dans l'exécution des tâches qui lui seront confiées.

Une solide formation universitaire en informatique est indispensable.

Une première expérience professionnelle constitue un atout.

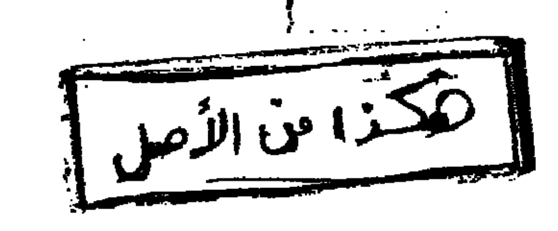
Lieu de travail : Paris 8e

Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2038 M à Mme Monique BEUCLER

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

EN VUE DE RENFORCER SON ACTION A L'EXPORTATION

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

crée un groupe d'études de réseaux chargé de proposer à ses clients *un service gratuit d'études de réseaux à l'échelon d'un pays tout entier.* Dans ce cadre, elle recherche :

un ingénieur de haut niveau

de formation Ecole Nationale Supérieure de Télécommunications, possédant au moins dix ans d'expérience en commutation et des qualités de synthèse.

Des connaissances en informatique et en sciences économiques seraient appréciées.

Lieu de travail : région parisienne avec des déplacements à l'étranger quatre à cinq fois par an pour une durée d'une semaine.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) sous n° 71.136 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche pour son département INFORMATIQUE DE GESTION

- **DES INGÉNIEURS Grandes Ecoles « Chefs de projets »** EXPERIMENTES
- **DES ANALYSTES et ANALYSTES PROGRAMMEURS** EXPERIMENTES (Maîtrise, IUT).

pour participer à la conception, à la réalisation et au suivi d'applications de gestion ambitieuses (Conversationnel, base de données), sur gros ordinateurs et mini-ordinateurs.

Adresser C.V. sous réf. 620 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Important groupe français recherche pour assurer la

DIRECTION D'UNE FONDERIE
gérée comme un Centre de Profit

Un homme possédant une bonne expérience technique de la fonderie d'acier, le sens du commandement et de l'organisation.

Si vous êtes attiré par ces responsabilités globales à la fois humaines, techniques et de gestion nous vous demandons *d'écrire sous réf. 3044 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.*

Veuillez indiquer le nom des sociétés auxquelles votre dossier ne doit pas être transmis.

Plain Champs

IBM 34 - 128 K — 120 000 F +

Ingénieur grande école
Adjoint au
Directeur Informatique

Un groupe de sociétés de négoce international et de banques, crée, dans sa principale filiale, à Paris, le poste d'Adjoint au Directeur *Informatique, pour faire face à d'importants projets de développement* d'applications : comptables, financières et de gestion prévisionnelle.

Ce poste convient à un ingénieur grande école, ayant quelques années d'expérience informatique et désireux de faire carrière dans un groupe très solide et en expansion.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé. sous réf. 23505/M à M. J. FOURNIAT, Sélé-CEGOS, *33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion* totale assurée.

FILIALE GROUPE EUROPEEN EN EXPANSION MATERIELS MANUTENTION ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

— Formation supérieure. 30 ans minimum.
— Bilingue français-allemand, écrit, parlé.
— Expérience comptabilité informatique.
— Expérience juridique, fiscale, sociale.
— Gestion de personnel.
— *Analyse exploitation.* Bilan.
— Relations bancaires et administratives
— Rémunération selon compétences.

Envoyer lettre manuscrite motivée, C.V. et photo sous n° 7.578 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.



PRÊT A PORTER FÉMININ DE LUXE — PARIS

Nous sommes la division prêt à porter d'une griffe prestigieuse.
Nous recherchons notre Directeur pour lui confier l'animation, la coordination et la gestion de notre division. Rattaché à la Direction Générale, et en liaison avec notre créateur, il participe à l'élaboration de notre collection ; puis il contrôle les achats, la production, les ventes et leur administration et veille à développer nos ventes en France et dans le monde.
Ce poste sera confié à un homme pouvant se prévaloir d'une expérience de direction de division ou de marketing acquise dans une entreprise de prêt à porter ou de haute couture.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la Référence 1067 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

CAP SOGETI LOGICIEL

Membre du Groupe CAP SOGETI
Leader européen des Sociétés de Services et de Conseil en Informatique
RECHERCHE
pour assurer son développement

30 INGÉNIEURS INFORMATICIENS
DEBUTANTS et CONFIRMES avant le 1er oct. 1978

et organise à l'intention des candidats intéressés une CONFERENCE D'INFORMATION sur la Société, ses activités, ses références, ses objectifs ainsi que sur sa technologie de construction de Logiciels professionnels à l'aide de moyens industriels d'études, de planification, d'élaboration et de contrôle.

Pour participer à cette présentation, réservez votre place en téléphonant au 657-13-31, poste 3759

Si vous ne pouvez assister à cette présentation, écrivez-nous avec curr. vitae, photo et prétentions.

CAP SOGETI LOGICIEL - 5, rue Louis-Lejeune. 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS.

Organisme PARIS (14e)
Recherche
Pr sous-Direction TECHNIQUE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

— Intéressé par les problèmes sur les risques professionn.
— 10 ans expérience de l'exploitation et de l'entretien des installations industrielles.

Sera chargé d'études diverses concernant la prévention des accidents du travail.
- Aptitude à l'analyse.
- Esprit de synthèse.
- Qualité d'expression orale et écrite indispensables.

Adr. C.V. + photo + prétent. sous la réf. 1.234 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CED. 09. Qui transmettra.

URGENT
Société en pleine évolution spécialisée dans les prestations de services dans le domaine de l'hygiène industrielle,

recherche

PERSONNE JEUNE
minimum niveau BAC, expérience même courte de la vente souhaitée.
Formation assurée par stage rémunéré minimum 4 mois en vue d'un poste

TECHNICO-COMMERCIAL

Fixe + prime + frais + voiture.
Evolution rapide pour *élément dynamique.*

Ecrire à RENTOKIL, 84-88, allée de la Limite, 93390 Clichy-sous-Bois.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
recherche
pour emploi *dans laboratoire,* région parisienne,

CADRE TECHNIQUE

ayant 5 à 10 ans d'expérience. Pour la conception et la mise au point émission VHF-UHF large bande, amplification de puissance UHF et antennes aéroportées.

Envoyer C.V., prét. s/no 4.932 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

APSIDE

40, rue de Ponthieu 75008 PARIS, recherche disponibles rapidement DUT ou MIAGE

ANALYSTES PROGRAMMEURS
PL1/IMS

Téléphone : 225-12-46/359-27-00 ou envoyer C.V.

Cabinet expertise comptable clientèle internationale
recherche
REVISEUR CONFIRME
deux ans d'expérience minimum dans pratique révision comptable approfondie. - Formation cabinet international vivement souhaitée. - Ecrire C.V. à : SOQUET, 16, avenue Friedland. 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS-EST
recherche

A.T. 3 ÉLECTRONICIEN
(circuits analogiques et digitaux).

Niveau BTS ou DUT
2 à 3 années d'expérience.

Adresser C.V. et prétentions sous no 71.130, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
PARIS 8e
recherche

adjoint service étranger

CLASSE IV ou V

Dans le cadre du renforcement de ce service, il sera plus spécialement chargé de l'aspect comptable et administratif des opérations avec l'étranger.

Une expérience de plusieurs années dans un Service Étranger est indispensable ainsi qu'une pratique élémentaire de l'anglais.

Adres. c.v., photo et prétentions, no 60.493, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ENTREPRISE DU SECTEUR PUBLIC
recherche

INFORMATICIEN
Adjoint à un Chef de Projet de dimension nationale

Chargé d'encadrer des informaticiens, ce collaborateur aura la responsabilité technique des projets, de leur maintenance, de leurs interfaces et de leur mise en place dans les centres informatiques répartis dans toute la France.

De formation générale et technique supérieure, le candidat devra avoir, en outre, une expérience confirmée et récente des langages et du matériel H.B. de haut de gamme.

Les candidats devront adresser leur lettre de candidature manuscrite avec C.V. et photo au Cabinet LEROY, 8, rue d'Athènes, Paris-9e, qui tr.

Niveau minimum de rémunération : *85.000 F par an.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION recherche pour ses ouvrages de
l'Enseignement Technique

assistant d'édition

Il sera chargé de la réalisation des ouvrages destinés à l'enseignement technique et à la formation continue. Il aura notamment à mettre au point les manuscrits, à faire les mises en page et à coordonner les travaux des dessinateurs et des illustrateurs.

Ce poste s'adresse à des candidats diplômés de l'enseignement technique supérieur, option Technologie (*BTS, DUT, École d'Ingénieur*), ayant quelques années d'expérience dans l'édition livres ou la presse technique.

Envoyer c.v. détaillé et prétentions à MEDIA SYSTEM, référence 1346 M, 104, rue réaumur 75002 *Paris, qui transmettra.*

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

région parisienne

recherche

Un Jeune PHARMACIEN

Diplôme Pharmacien obligatoire

Ayant quelques années d'expérience dans l'industrie pharmaceutique.

Il sera chargé de diriger le laboratoire de contrôle.

Devrait, par la suite, être capable d'initiatives dans d'autres domaines tels que participer à la recherche des produits nouveaux et à la responsabilité de la production

Adresser lettre manuscrite avec référ., C.V., photo récente à : S. 123-Brio, 5, pl. des Victoires, 75001 PARIS, qui transmettra. (Discrétion absolue.)

Société Fiduciaire de Révision recherche pour septembre

SPÉCIALISTES AUDIT
Niveau chef de mission et niv. réviseur confirmé. Formation grandes écoles. Ecr. LAMAIN, 107, rue Leblanc, 75015 Paris.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
POSITION II
Diplômé Grande Ecole

Ayant 3 à 5 ans d'expérience minimum dans le domaine des automatismes faisant appel à l'électronique (utilisation de microprocesseurs) responsabilité de *suivi d'affaires* à l'échelon de la compagnie et dans la mise en œuvre des matériels en clientèle.
Déplacements en France à prévoir.

Adr. C.V. manuscrit et prétent. *Direction Personnel.*

TRELLEBORG France S.A.
recherche
pour sa division pneus

ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E)
prise de commandes, relations clientèle.

SECRÉTAIRE COMMERCIALE
(la pratique de l'anglais et la connaissance du marché pneumatique, notamment agricole), seraient des atouts appréciés pour ces deux postes. Envoyer C.V., 50, rue Henri-Becquerel, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

IMPT GROUPE ELECTRONIQUE

recherche pour

PARIS

UN CHEF DE RÉGION
Excellente formation commerciale et dynamisme exigés.
Connaiss. télécommunications appréciées.

Ecr. avec C.V. manuscrit, prét. à no 71443, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Recherchons, à *l'intérieur* d'un internat de semaine pour enfants caractériels intelligents

2 ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS
diplômés avec responsabilités fonctionnant surtout pendant les horaires de classe. Convention collective 1966. Prière téléphoner ou écrire pour prendre rendez-vous Institut psychopédagogique, *place de l'Eglise,* 60740 Saint-Maximin. Tél. : (16-4) 455-96-10.

---

compagnie de signaux et d'entreprises *électriques*

recherche pour son Centre d'Etudes d'ORSAY
(à 30 minutes du Centre de la capitale par RER)

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

pour applications micro-processeurs

Formation DUT ou BTS informatique exigée.

Expérience 1 an • logiciel • temps réel • assembleur.

Larges possibilités d'évolution pour candidat de valeur.

13ème mois - restaurant d'entreprise - transport assuré par cars gratuits.

Envoyer C.V. détaillé à C.S.E.E.
Service du Personnel - ZA de Courtaboeuf
Avenue des Tropiques 91400 ORSAY

Pour être intégré à la

DIRECTION DU PERSONNEL

d'un groupe chimique français à caractère international employant 4.000 personnes.

Nous offrons un poste d'avenir qui conviendrait à un homme de grande qualité ayant environ 30 ans, diplômé d'études supérieures ou d'une grande école, parlant couramment anglais, aimant les contacts et les négociations.

Il prendra en charge le recrutement et la formation, jouera un rôle de conseil auprès d'établissements industriels *décentralisés* et mettra au point le tableau de bord de la direction du personnel.

Il prendra également en charge les missions les plus diverses.

Son expérience au sein de la direction du personnel d'une grande entreprise sera pour lui un *atout appréciable.*

Ce poste réserve des perspectives d'avenir intéressantes.

Discrétion assurée.

Ecrire avec C.V., prétentions et tous les détails utiles sur la carrière à n° 20.998, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

GENERAL ELECTRIC
recherche pour sa division

TIME SHARING

SPÉCIALISTE TÉLÉTRANSMISSION
INGENIEUR ou A.T.P.

- Ayant une bonne connaissance des télétransmissions, chargé de l'installation et de la maintenance de l'infrastructure du réseau MARK III (lignes, modems, multiplexeurs...).
- Expérience de la maintenance des terminaux (synchrones ou asynchrones) chez les constructeurs très *appréciée.*
- Formation complémentaire en anglais possible.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
GETSCO - SERVICE DU PERSONNEL,
42, AVENUE MONTAIGNE, 75008 PARIS.

TRINDEL

(6 000 personnes)
SOCIETE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES, D'AUTOMATISME ET D'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
recherche pour son Département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE »
en pleine expansion plusieurs :

« ANALYSTES-PROGRAMMEURS-CHEFS DE PROJETS »

ayant une expérience de SOLAR et/ou de D.E.C. PDP 11.
La connaissance des logiciels de base sera très appréciée.
INGENIEUR formation ESE, GRENOBLE ou équivalent.

— Anglais souhaité.
— Lieu de travail SAINT-OUEN 93400.
— POSTE EVOLUTIF.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous référ. A 78/30 à : Société TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

SOCIETE D'IMPORTATION DE MATERIEL DE HAUTE TECHNICITE

recherche

— UN JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

pour son département EQUIPEMENTS POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Formation : diplôme d'ingénieur en électronique, débutant ou quelques années d'expér.

Déplacements fréquents.

— UN JEUNE TECHNICIEN POUR SON SERVICE APRÈS-VENTE

Formation B.T.S. - D.U.T. Electronique.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
DISA ELECTRONIQUE S.A.R.L.
3, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.
Tél. : 920-94-68.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte *comportant allégation ou indications fausses* ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, *malgré ce contrôle, une petite annonce* abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous le signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Société fiduciaire d'Expertise comptable recherche
1) BUREAU DE PARIS
ASSISTANTS CONFIRMÉS
DECS, 2 ans expér. Cabinet, licence
Ecole commerce appréciée.

2) FILIALE ABIDJAN
EXPERT COMPTABLE
DIPLOME
Préférence HEC, ESSEC, ESC, licence.

CHEF DE MISSION
D.E.C.S.
+ 1 certificat supérieur, 3 ans expérience cabinet.

Logement assuré. Statut expatrié, perspectives d'avenir.

Adr. C.V. manuscrit, prét., à S.F.E.P., 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS.

EDITEUR
Recherche pour développer collections ouvrages pratiques illustrés, diffusés par correspondance et kiosques, collaboratrice dynamique, connaissant bien tous aspects édition et fabrication susceptible assurer
SECRETARIAT EDITION
Poste évoluant rapidement en fonction capacités initiative et responsabilité.
Adresser C.V. et prétentions à nº 758854 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande
JEUNE INFIRMIÈRE D.E.
DACTYLOGRAPHE
pour collaboration service médecine du travail.
Ecrire avec C.V. sous le nº 3006, L.T.P.
31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e

Recherche pour service Monsieur seul, célibataire,
DAME EMPLOYÉE DE MAISON
ayant grande expérience, logée, nourrie, blanchie (logée dans studio avoisinant) aimant les animaux (2 chiens adorables et bien élevés). Rémunération à discut. Quartier FOCH.
Prière écr. avec résumé et photo : Mlle STEWART, 34, av. George-V, PARIS (8e)

IMPT GROUPE ELECTRONIQUE recherche pour PARIS
UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
QUALIFIE
en projets télécommunications.
Ecrire avec C.V. man. et prét. nº 71450, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Centre Commercial régional ch.
GARDIEN POMPIER
13 mois par an, prime panier, horaires à discuter. Embauche immédiate. - Téléphonez pour rendez-vous : 931-47-77, P. 13.

TRADUCTEURS RUSSE
Téléph. : 951-08-72

I. D. E.
cherche sur BASSIN PARISIEN des hommes de plus de 27 ans possédant bonne culture génér., un fort désir de réussir et la volonté de prendre des responsabilités rapidement.

Parmi les 5 collaborateurs, au moins un devra se dégager avant la fin de l'année et se voir confié la responsabilité d'une équipe.

Si vos qualités sont à la mesure de vos ambitions,

Si vous aimez les contacts à haut niveau,

Si vous appartenez à ceux qui comptent sur eux-mêmes,

Alors nous ferons tout pour vous aider à encore mieux réussir chez nous.

Téléphonez pour prendre RVs avec M. HEBERT au 886-11-27, lundi et mardi, poste 327, entre 9 heures et 19 heures.

N.B. - Projets de vacances respectés.

MASSON
EDITEUR, recherche pour son département LIVRES MEDECINE
TECHNICIEN(NE) DE FABRICATION
Formation Estiennes ou équivalent, ou expérience des éditions spécialisées d'au moins 2 ans.
Réf. MR 216
Adresser C.V. et photo : MASSON, 120, bd St-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06

Sté d'Expertise Comptable recherche
UN ORGANISATEUR
responsable de projets, en liaison avec des informaticiens.
Il faut être capable de prendre en charge l'ensemble des problèmes de mise en place ou transpositions informatiques.
Ce poste, rapidement autonome, nécessite une bonne expérience de l'informatisation comptable et de Gestion dans l'entreprise.
Env. C.V. et prétentions à : P. CONVERT UFEC 2, av. Hoche - 75008 Paris

---

SERVICE DE LA SURVEILLANCE INDUSTRIELLE DE L'ARMEMENT recherche
TECHNICIEN
Titulaire BTS ou DUT électronicien avec ou sans expérience.
Activité confiée :
— Contrôle des fabrications usines d'armement.
Traitement mens. : 3.900 F brut
Poste à pourvoir de suite.
Téléphoner : Direction Régionale de Paris, Circonscription Electronique 645-21-51 (postes 60.92 ou 64.41)

formation professionnelle

Pour les femmes qui souhaitent retravailler, session spéciale du
STAGE DE
Collaboratrice d'Administration et de Direction
conventionné, inscription gratuite.
- Début : 19 Septembre 1978
- Durée : 30 semaines dont 6 en entreprise
- Conditions requises :
  - 25 ans minimum;
  - niveau baccalauréat au moins.

Envoyer CV + lettre et motivations au
CNOF — CSSE
14 rue Monsieur le Prince 75006 Paris
Tél : 329.70.50

représent. offre

Fabricant d'articles de sports rech. MULTICARTES très introduit magasins de sports et jouets. Ecr. P.P.H., nº 451, BP 75, 74 Annemasse.

animaux

200 CHIENS. Sur place. Px de gros. Facil. paiem. 184, avenue d'Italie. - 588-76-99.

villégiatures

CAP D'AGDE
Quelques appartem. entièrement équipés pour 4 à 6 personnes disponibles Juillet à Septembre. Location à la semaine.
Renseignem. : Mme GAGNEUR, 35, av. de l'Opéra, Paris (2e). Tél. 261-52-31 (heures bureau).

PARIS-LONDRES
Aller et retour, avion + autocar, 345 F (IPEX) - Tél. 203-46-00.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

autos-vente

5 à 7 C.V.

Vends GOLF L 1975 état impeccable, px intéressant. TEL. : 924-15-96.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE 3,5 Litres 17 juillet 72, excellent état. Urgent. 27.000. M. RICHARD (Bur.) 292-02-50, le soir tél. : 958-52-38.

AUDI 100 GLS 72 Jaune Citron état splendide, intérieur velours, 7.900 F, le soir 958-52-38.

+ de 16 C.V.

Occasion unique - Daimler Van Den Plas 5,3 Litres Voiture de direction. Etat neuf parf. - 600.000 Fr Belges. Leyland Vernaeve Doornzelestraat 31 9000 GAND - Belgique. Tél. : 00-32-91 - 23-03-84.

MERCEDES 450 SLC, mai 1977, toutes options, 8.000 kilomètres. Tél. 877-10-57, après 19 heures.

caravanes

Reste encore quelques
CAMPING-CAR
d'occasion disponibles
SODIS Route de Senlis
PENCHARD MEAUX
Tél. : 434-41-18. M. LEFEBVRE.

secrétaires

Banlieue sud de Paris

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL

Secrétaire de Direction Générale bilingue

de langue maternelle anglaise, elle sera également très à l'aise en français.

Elle aura pour mission d'assurer le secrétariat à haut niveau de l'un des top managers d'un groupe leader de sa profession.

65 000 F +/an

Prendre contact par téléphone avec Ghislain de VESIAN, 766.70.70, réf. 429 qui traitera les candidatures confidentiellement et garantit une réponse rapide.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

Société de COMPOSANTS ELECTRONIQUES à implantation internationale recherche pour sa DIRECTION ADMINISTRATIVE ET DU PERSONNEL à Bagnolet, Mº Galliéni Porte des Lilas
une **SECRETAIRE ASSISTANTE**
BILINGUE ANGLAIS
BTS5 ou équivalent, formation juridique appréciée (licence ou capacité) Libre de suite. Vacances possibles.
Ecr. avec C.V. détaillé, prét. et photo nº 71.734, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

MASSON
EDITEUR recherche
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
STENODACTYLO
un an expérience minimum LIBRES RAPIDEMENT
Tickets restaurant.
5 semaines vacances.
Réf. MR 215.
Adresser C.V. et photo : MASSON, 120, bd Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

Importante Société NOGENT-SUR-MARNE recherche
SECRÉTAIRE
bilingue français/allemand libre rapidement
Ecrire sous la référ. 1.359 à : PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, 75008 PARIS, qui transmettra.

Organisation Juive recherche CONFIRMEE
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Avantages sociaux, écrire sous le nº 40.467 B, BLEU, 17, rue Lebel. — 94300 VINCENNES.

Raychem
plastiques thermo-rétractables recherche
UNE SECRÉTAIRE
STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS
pour assistance d'ingénieurs technico-commerciaux
Quelques années d'expérience.
Ecr. avec C.V., photo et prét., RAYCHEM B.P. 738 95004 CERGY Cedex.

EXCELLENTES
STÉNODACTYLOS
BILINGUES
pour poste mission 1 an
Excellent salaire et conditions de travail
Se prés. 129, bd Magenta (10e).

capitaux ou proposit. com.

ENTREPRISES en difficulté consultez-nous
LIIP Assistance Paris-8e
836-95-07 - 836-97-60.

RECHERCHE
LICENCE DE FABRICATION
du matériel de contrôle de la pollution de l'air ou de l'eau à fabriquer et commercialiser sur la côte Ouest des Etats-Unis.
Allan J. Sawyer
725 Sierra Drive,
Dixon, Ca 95620, U.S.A.

Nous sommes les fabricants
D'UN SOLARIUM INÉDIT
dont le principe répond sur le rayonnement UVA : aucun effet annexe nuisible aux yeux et à la peau n'est donc à redouter.
Pour la distribution de nos produits, nous cherchons un
REPRÉSENTANT GÉNÉRAL
ACTIF ET DYNAMIQUE
Veuillez prendre contact avec nous,
SONTEGRA S.A., Hofurlistrasse,
CH, 6373 ENNETBURGEN
Tél. 1941-41/64-23-30.
Télex 72574.

demandes d'emploi

COLLEGE d'EUROPE de BRUGES + Sc. Po, 31 ans
- Gestion Budget. FORMATION CONTINUE ds Administrat.
- TRILINGUE FR.-ANGLAIS-ALLEMAND,

étudie ttes propositions. Libre début septembre. Ecr. Havas, 1342 AIX-EN-PROVENCE

ING. CHIM. 59 a., anc. Direct. 30 a. expér. Trait. surf. dont 21 a. Nickelage chim., proc. renomm. mond. Allem. courant, ch. situat. simil. région Paris. Ecr. nº 2838, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 25 a., ch. empl. av. cont. Exp. trav. burx, b. conn. allem. Ecr. nº 2831, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre Export. 43 a. CNAM+ISA. Forte exp. bâtim. Angl., arab. Introd. comm. internat. Droit, finances, cherche situation opéra. haut niveau. Ecr. nº 2843, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Directeur ccial et technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.). Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne. Ecr. nº 6052, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 30 a., parle 6 langues. Bon vendeur, exp. sales manager, 4 ans, études sup. Libre voyager, ch. place Export/Import. Ecr. nº 83330 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Formateur en franç., 25 ans, certaine expér. alphabétisation, dipl. orthoétie, en 3e année lettres (linguist., gram., littér.) Sorbonne, ch. emploi rémunéré pl. temps (alphab., form. cont.) ds organisme, ent. poste évolut. RIVIERE B., 30, rue Sangnier, 92290 Châtenay-Malabry. Téléph. le matin au 702-70-60.

J.F. 35 ans, cadre bâtiment, coll. P.D.G., P.M.E. rég. ctre, ch. empl. ident. banl. O. Paris.
- Resp. organis., trav. admin., secrétar. (rédact., courr., poss. dactyl. + anglais).
- Gestion comm., financ. (prix de rev., tenue échéanc., compt. banc., drs import-exp., cptes cl., fournit.).
- Stat., déclar. soc., paies, etc.

Mme Metais, 5, r. de l'Etendoir, 78610 Auffargis, Le Perray-en-Yvelines - Tél. 484-83-74 sf merc.

DIRECTEUR FINANCIER
H. 51 ans. Certificat Sup. Révision comptable, Lic. en Droit, 10 ans Dir. Fin. Sté d'importat. Solide exp. de la fonction (Adm., Droit de Sté, fiscalité, relations avec banques). Bonne connaiss. Anglais et Arabe, rech. post. similaire. Libre rapidement. Ecr. no 2.839, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune cadre, 30 ans, Français, résidant BRESIL depuis 5 ans, bilingue, marié, respons. ds Sté cciale, et banque 1re ligne, ch. poste responsab. dans filiale brésilienne de Sté française. Ecr. nº 7576, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ayant acquis solide formation à la gestion en France et au Japon
JEUNE POLYTECHNICIEN
pratiquant anglais et japonais (écrit et parlé) rentrant de Tokyo en Septemb. souhaiterait recevoir proposit. Prendre contact avec l'Institut Supérieur des Affaires de Jouy-en-Josas, M. Lliamand. 956-43-61.

JEUNE CADRE E.S.C.P.
27 ans, parl. anglais. 5 ans exp. dir. Agence Sté services, ch. poste resp. + Evol. carrière ds sce ccial., adm., market., pub., promo, ventes. Région Lyon. M. Floris 78, Cours Gambetta, 69007 LYON.

CHEF DE PERSONNEL
cherche emploi Paris et banlieue Nord. Connaissances sur paie informatisée. Ecr. no 71.663., Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

J.H., 35 ans, maîtrise + D.E.A. biochimie, CES génétique, biologie, microbiologie, bactériologie, expér. dans recherche médicale et pharmaceutique, cherche poste stable. Ecr. à T 06.613 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

HOMME, 35 ANS
Diplômé I.E.P., licencié Droit, D.E.S.
Connaissance arabe littéral et maghrébin, anglais, italien.
Expérience Assistant Faculté Droit.
Ayant préparé cette année concours secrétaire d'Orient Affaires étrangères.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire M. BONIFAY, 213, rue Lafayette, 75010 Paris. Téléphone : 281-20-52.

F. 24 ans, maîtrise de musique bonne expér. audiovisuelle et animatrice de formation, cherche dans le secteur socio-culturel ou formation, position cadre, références premier ordre. Ecr. nº T 006.738 M, Régie P., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JEUNE Fille, 21 ans, parlant anglais, expér. enfants, cherche travail stable France/Etranger. Ecr. HAVAS 06011 NICE cedex. Référence 0175.

HOMME 28 ans, licence philo, DIPLOME E.P.H.E., ch. poste enseignant en français ou philosophie, étudie ttes proposit. Ecr. M. REYNAUD, 247, bd Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE.

Professeur bilingue diplômée universit. britannique 10 a. exp. format. continue gdes écoles ch. poste stable et intéressant possibilité temps partiel. Ecr. réf. no T 06 717 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune HOLLANDAIS, 24 ans, excell. présentat., langue : angl., allem., franç., holland. courant, ch. emploi dans relat. publiq. commerce ou profession para-artistique. Tél. : 520-18-95 ou écr. RANDI-OORTWYN, 104, q. Louis-Blériot, 75016 PARIS.

JURISTE, 20 années expérience barreau et banque, rech. poste responsabilités ds serv. juridiq., banq., assur. ou entrepr. Ecr. no T 6.599 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ASSOCIATION de FORMATION cherche emplois stables pour ses stagiaires B.T.S. COMMERCE INTERNATIONAL. S'adresser ASPROFORC, 153, bd Haussmann, Paris-8e - 359-12-77.

ETUDIANT sérieux, qualités, travail, parlant anglais, portugais, recherche EMPLOI juillet-septembre - Téléph. heures bureau : 256-00-99 ou écrir. : BOURGERIE, 52, av. de Choisy, 75013 PARIS.

F. 29 a. C.A.P.A., ch. stage chez avocat Paris ou banlieue. Tél. 233-61-83, p. 178.

J. Fem. 30 ans, tr. bonne cult. générale, aptitude contact hom., 8 ans exp., secrétariat ht niv. espagn. (anglais), rech. poste à respons. évolutif p. septembre. Ec. No T 068802 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Professeur L.E.P. Bourges comptabilité permuterait ttes académies sauf ORLEANS. Ec. no T 06803 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 23 ans D.E.U.G., Sc. Eco, école du Louvre, angl., espagn. courant, éch. pl. stable préfer. ds galerie d'art ou édit. littéraire, artist., plein ou mi-temps (pt secrétar. et intérim s'abt.). Ec. nº T 06.800 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PSYCHOLOGUE
Homme 30 ans
6 ans expér. formation adultes. Animation de stages. Etudes de besoins. Intervention en entreprise cherche emploi Formation, et, ou recrutement EST de la France Entreprise ou Centre de Format. public ou privé Ecr. ss nº 6.061, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR D'AFFAIRE
30 ans, C.A. 1978 : 25.000.000 F. ANGLAIS, ESPAGN. COURANT, A VECU 2 ANS EN AMERIQ. recherche POSTE STE FRANÇAISE OU INTERNAT. A CARACAS OU AMERIQUE. Téléph. : 790-97-68.

RESPONSABLE ACHAT
Fournitures, réf. Prêt-à-Porter recheche situation banlieue 93 ou près Gare Est. Ecr. nº 6.060 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR DROIT
D.E.S. Droit Privé + I.A.E Gestion Personnel et Relations Sociales, 27 ans, célibataire.
Expérience :
Moniteur Droit Privé, chargé T.D. + stage au service Personnel d'une impte Société, recherche situation dans fonction juridique ou personnel.
Ecr. nº 71.632 CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, Paris (1er).

PSYCHOLOGUE
Homme 30 ans
6 ans expér. format. adultes. Animation de stages. Etudes de besoins. Intervention en entreprise, cherche emploi Formation et/ou recrutement Est de la France. Entreprise ou centre de formation, public ou privé. Ecr. nº 6061, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

cours et leçons

ENSEIGNANT 7 ans expérience, préparant agrégation génie électrique cherche poste rentrée. Tél. (90) 65-04-04.

ARABE stage accéléré oral et écrit du 17 au 21 juillet. ACREA - Tél. 824-46-10 1 bis, rue de Paradis, Paris-10e

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews. Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

ETOILE (Vente directe, beau STUDIO, cuisine, w.c. Bns, reft nf. 128.000 F. 531-68-04.

SQUARE LOUIS XVI
4-5 PCES TOUT CONFORT TEL. : 325-32-77

NATION pr. place, réc. grand standing Studio 7e ét., gd balc. Soleil, impeccable, 160.000 F. Tél. : 345-02-42.

AV. KLEBER (près), Vente directe, imm. réc. chamb. individuelle, kitchenette, 1er ét. Prix sacrifié. - 531-68-04.

PORTE DES TERNES
Séjr dble + 3 chambres., cuis. bains, toilette, 7e étage, ascens. 140 m2, 2 chambres de service. 567-22-88.

Près Pl. COLOMBIE
réc. Liv. 45 m2 + 3 gdes ch., 2 sanitaires. Impeccable, parkg. 980.000. Eicher 359-99-69.

STRASBOURG ST-DENIS 4 P. tt cft excellent état. 300.000 F. 705-24-10.

GAMBETTA, terrasse LIVING + chambre 8e ét. sud. 290.000 F - 325-65-27.

AV. VICTOR-HUGO ETOILE
Grand standing 4 P. 140 m2. 1.150.000 F - 622-54-80.

MUETTE - SUCHET
Exceptionnel, dernier ét., raviss. liv. + 1 chamb., balc., terrasse, parkg. parft état, 698.000 F. « TAC » 329-33-30.

PROX. PLACE DES VOSGES
DUPLEX LUXUEUX 75 m², ds HOTEL DU XVIIIe
DORESSAY 548-43-94.

GEORGE-V 6 pièces, 2 bains, grand stand., 170 m² Possibilité profession libérale. MICHEL & REYL 265-90-05.

RUE D'HAUTEVILLE
140 M2 : 550.000 F
Dble séj., 4 chbres, bains + 2 s. d'eau, soleil. 266-27-55.

16e PRES SEINE. CHARM. DUPLEX 110 m², imm. liv. + 1 ch. + gr. dressing, jard. privat. pl. sud. 790.000 F. DORESSAY 548-43-94.

BLD SUCHET
dans imm. gd standing, pptaire vend STUDIOS 40 m2 et GD 2 PIECES 78 m2
T. 734-93-36 heures de bureaux.

81 APPARTEMENTS DANS LE **19e**
4.000 PARIS et AUTOUR SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de VILLIERS 75017 PARIS - 757-627-02

17e RÉSIDENTIEL
Dans hôtel particulier luxueux, 230 m2. Profession libérale poss. REY 577-29-29.

RUE LA BOÉTIE
3/4 P. grand standing. Scmpt. réception - Tél. 325-32-77.

QUAI BLÉRIOT
VUE SUR SEINE
Imm. pierre de taille, ascens.
1) Studio, kitchen., salle d'eau, w.-c., 7e étage : 148.000 F.
2) BEAU 3 P., entrée, cuisine, w.-c., bains, ch. centr. Impeccable, 5e ét., soleil. 435.000 F.
3) 5 P. 111 m2, cuis., w.-c., bns. Appt à moderniser, 4e étage. Px 685.000 F. CREDIT 80 %. Voir propr. lundi, mardi 14 h 30 à 17 h 30, 1, bd EXELMANS.

AUX LIMITES DE
MONTMARTRE
Vue exception. magnifiq. triplex living + 4 chambres, terrasse. Pressé, très RAISONNABLE. H. LE CLAIR 359-69-36.

IÉNA
PROPRIETAIRE VEND PRES PL. ETATS-UNIS Splendide DUPLEX 140 m2 dans HOTEL PARTICULIER du 19e s. entièrement rénové gd style, décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36.

5, RUE DOCTEUR-BLANCHE
TRES ORIGINAL 150 m2 STYLE 1930
Living + 2-3 chambres. Parkg. Mardi 14 h-18 h.

SAINT-LAZARE EMPLACEMENT
1er ORDRE, prof. 6 pces, cuis., S. de bains, terrasse 25 m2. - Tél. 551-68-39 matin.

PL. MALESHERBES (PRES) LUXUEUX
appt av. TRIPLE-RECEPTION 2 CHAMBRES, 3 BAINS 2 chambre service - 727-21-27.

Paris Rive gauche

Université-Solférino
A RENOVER 150 m2 calme
S/jard. grand Stand. ODE. 42-70.

5e Bel imm. s/rue, soleil 1 pièce + 1 cuisine lund., mard. 14-19 h. - 233-62-46. 43, R. CLAUDE-BERNARD.

6e PRES QUAI Dans bel Hôtel XVIIe
Beau 130 m2 CHARME. Travaux DORESSAY 548-43-94.

Raspail-Vavin ODE.95-10
TERRASSE DUPLEX SOLEIL
Séj. + 2 chbres, 2 bains, asc.

5e R.-de-Ch. s/jdin priv. cave voutée dans imm. XVIe S. tous les jours 14-18 h. 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

MONTPARNASSE
2-3 P cuis., bns, calme, clair 230.000 F. - 322-40-92.

JARDIN DES PLANTES
A saisir, 3 p., cuis., tt cft. Chff. à installer. Prix : 318.000 F. Affaire rare. 733.68.67/66.19.

VAL-DE-GRACE A SAISIR
Sup. appt 3 P. total restauré, gd liv. dble + 1 chbre 60 m2. Visite 15/19 h. Lundi - Mardi, 29, RUE BERTHOLLET 3e ascenseur. — Tél. 322-11-68.

VANEAU 105 M2
double liv., 2 chbres, cuisine, bains, imm. tout confort. chambre de service. — T. 567-22-88.

RUE DAUPHINE
Très BEAU STUDIO 60 m2, poutres, cuisine, salle de bains. Charme EICHER. — 359-99-69

SAINT-SULPICE
MERVEILLEUX living double, 1 chbre, tout cft, soleil, étage élevé, aménagement raffiné : 590.000 F. EICHER. — 359-99-69.

PRES CHAMPS DE MARS
Propriétaire vd dans bel imm. pierre de t. 6e étage, à amén., asc. Plein Sud. — T. 555-05-43.

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT MODÈLE VISIBLE
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14 h. 30 à 18 h. 30
RÉALISATION APRI
29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

LOURMEL - Sur terrasse Lumineux 2-3 pièces, 9e étage. Boxe. 450.000 F. — T. 325-65-27.

VUE EXCEPTIONNELLE
sur pet. LUXEMBOURG, 1er et., 2 pces, à rénover, 139, boulevard ST-MICHEL. — Tél. : 605-10-08.

QUARTIER ODEON
Part. vend 22 m2 à rénover. 110.000 F. — Tél. : 329-35-17.

CAFE DE FLORE (face)
Except. 4/5 p., 2 bains, téléph. Tél. : 325-32-77.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré. 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

LATOUR-MAUBOURG
Beau liv. + chbre 65 m2 + balc. 12 m2. CALME. Dble exp. soleil. 590.000 F. DORESSAY 548-43-94.

SAVOIE
40 m2 séjour + chambre impeccable - ODE. 42-70.

14, RUE GAY-LUSSAC
JARDIN LUXEMBOURG
Imm. P. de taille ravalé, soleil, Ppitaire vd dernier appt. jamais habité 3e ét., entrée, séj. dble, 2 chbres, 2 bains, 2 w.-c., cuis. aménagée, v.o., moquette, asc., chauff. central, balc., cave. Le tout absolument impeccable.
7.500 F LE M2
Prix total : 685.000 F. Visite : MARDI, MERCREDI, JEUDI Tél. : 033-44-02 - 033-53-03.

MONTPARNASSE
Appt. 205 m2. 7e étage, comprenant ATELIER d'artiste. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

58 APPARTEMENTS DANS LE **14e**
4.000 PARIS et AUTOUR SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de VILLIERS 75017 PARIS. T. 757-62-02

80 bis, rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDÉO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE
VASTE CUISINE
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE SUR RUE
APPARTEMENT MODÈLE SUR PLACE
LE LUNDI, MERCREDI, ET VENDREDI APRÈS-MIDI 14 h. 30 - 18 h. 30
OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

RUE MOUFFETARD
SAINT-MEDARD
Restauration de grande qualité
DU STUDIO 28 m² environ
AU 5 PIECES EN DUPLEX 105 m² environ
SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN
Tres bonne exposition
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

RUE VIOLET
Grand STUDIO 161.000 F
Petit 3 PIECES 235.000 F
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

RUE MADAME
6 P. tt cft. Bon stand. 202 m2. Le propriétaire : LAM. 99-04.

9 BIS, RUE LAKANAL
Mº COMMERCE, imm. ancien,
50 M2 Living + Chambre. Parfait état, cuisine, salle de bains équipée. Prix : 250.000 F. Samedi, 12 à 16 h.

PRES ARAGO Standing Balcon
Luxueux 75 m2, cuisine équipée, 2 parkings : 530.000 F. 589-49-34.

INVALIDES 705 39-19
2 Pièces, 40 m2, 2e étage, conft, cntl, centr., imm. P. de T : 250.000 F. Sam. 14 h. 30-16 h. 30, 86, BD LATOUR-MAUBOURG.

Région parisienne

BOULOGNE Idéal Pied TIEL
Imm. rec. 50 m2 VUE S/BOIS Park. 320.000 F - 743-96-96.

NEUILLY RESIDENTIEL
PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING
Livraison 3e trimestre 1979
Editions votre plan avec notre architecte, toutes possibilités. Du STUDIO au 8 PIÈCES. 624-39-49 pour rend.-vous.

COURBEVOIE (CENTRE immeuble récent, 4 pces tt cft 84 m2. - 734-08-45, après 19 h.

BOULOGNE 100, rue du CHATEAU
6e ét. ravissant liv., 2 Chbres, Balc. s/jard. récent et impeccable, parking. - 605-10-08.

BANLIEUE SUD 5 P.
5e ét., gd standing + solarium. Tél. : 655-03-42.

35 mn Paris, App. 5 p. cft 103 m2. Constr. réc. CALME, 170.000 F. Tél. 477-52-00 ap. 17 h 30 et sam.

A VDRE - CRETEIL face église 4 P., cuis., s. de b., gd balcon, bien exp., cave, park. Bel imm. Asc., vide-ord. Parc av. jeux pr enfants. Chauff. centr. collect. Entrée et radiat. habill., moq. Tél. : 207-15-53 après 19 h.

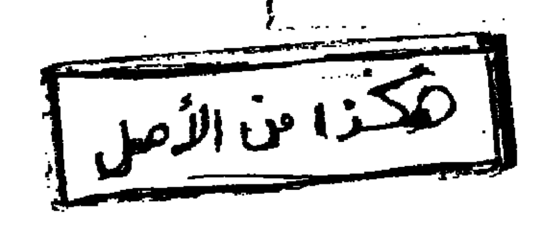
NEUILLY-SUR-SEINE
IDÉAL PLACEMENT
Grand studio tt cft, verdure, calme, soleil. 180.000 F à débattre. Gros crédit. Sur place : mardi, mercredi et jeudi de 14 à 18 h.
172, av. Charles-de-Gaulle (92). Tél. : 345-55-10, poste 25.

Province

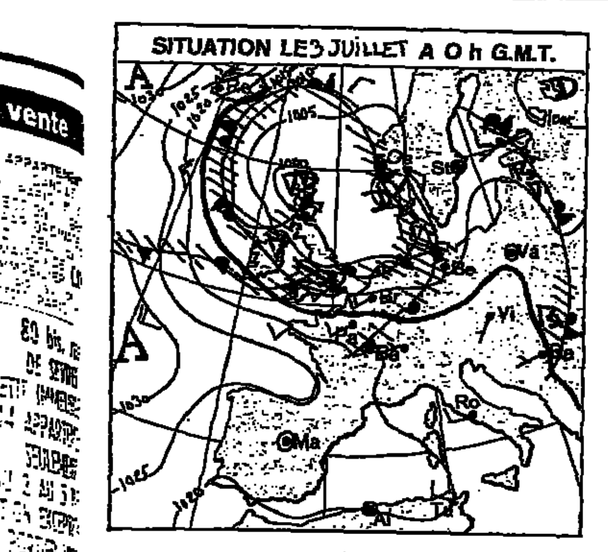
COGOLIN (GOLF SAINT-TROP)
part. vd appt 4 ces 87 m2 ds résid., cuis. équip., terr. 18 m2, park, cave, 220.000 F. Tél. : (94) 46-52-41.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE





MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4-7-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 juillet à 0 heure et le mardi 4 juillet à 24 heures :

La perturbation pluvieuse, qui affectait lundi matin la moitié nord de la France, continuera à se déplacer vers le sud ; elle achèvera de traverser le sud et l'est du pays mardi. Un temps plus variable et assez frais lui succédera par le nord-ouest.

Mardi matin, le temps sera très nuageux à couvert des Pyrénées aux Alpes, avec des pluies parfois orageuses. Ce type de temps continuera ensuite à progresser vers le sud-est ; il achèvera de traverser le sud du pays dans la matinée et atteindra la Corse.

Après ce passage, un temps variable se généralisera : il sera caractérisé par l'alternance d'éclaircies et de passages nuageux accompagnés d'averses. Ces dernières pourront être orageuses. Les nuages seront plus abondants sur les versants nord et ouest des montagnes.

Les vents, qui s'orienteront généralement au nord-ouest, seront assez forts.

Les températures seront en baisse.

Lundi 3 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, de 1 011,5 millibars, soit 758,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 18 et 14 ; Cherbourg, 14 et 13 ; Clermont-Ferrand, 22 et 14 ; Dijon, 22 et 15 ; Grenoble, 24 et 11 ; Lille, 16 et 14 ; Lyon, 23 et 17 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 21 et 16 ; Nantes, 18 et 15 ; Nice, 22 et 16 ; Paris - Le Bourget, 20 et 16 ; Pau, 21 et 10 ; Perpignan, 25 et 15 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 23 et 15 ; Tours, 21 et 15 ; Toulouse, 22 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 13 degrés ; Amsterdam, 15 et 14 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 16 et 15 ; Bruxelles, 17 et 15 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 18 et 14 ; Genève, 23 et 14 ; Lisbonne, 32 et 20 ; Londres, 18 et 14 ; Madrid, 28 et 11 ; Moscou, 22 et 12 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 26 et 13 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 19 et 9.

Logement

● *L'Union des grandes écoles* recherche, pour les étudiants, des logements à Paris et en région parisienne. Les offres de location doivent être adressées à l'U.G.E., 71, rue d'Aboukir, 75002 Paris, tél. : 236-96-98.

Juin : on a vu pire

Juin a été frais et humide, tout le monde a pu le constater, mais ces anomalies n'ont pas été réparties uniformément et elles sont souvent moins « anormales » que le temps maussade pourrait le faire croire.

● *A PARIS la température moyenne du mois a été de 15,9 °C (normale 17 °C), la moyenne des minima de 12,4 °C (normale 12 °C), la moyenne des maxima de 15,9 °C (normale 17 °C). Mais il ne faut pas oublier que, depuis 1950, les Parisiens ont subi quatre mois de juin aussi froids ou plus froids. Les moyennes mensuelles ont été, en effet, de 14,6 °C en 1956, 15,9 °C en 1971, 15 °C en 1972, 15,6 °C en 1977, ce qui ne battait pas le record de 14,4 °C de juin 1923. Toutefois, pour apprécier le froid de juin 1978, il faut se souvenir de la chaleur de la première semaine du mois : 25,8 °C le 1er, 25 °C le 5. Au total, depuis un siècle, il y a eu à Paris une douzaine de mois de juin dont la température moyenne a été plus basse que cette année.*

Quelques records quotidiens de froid ont été battus ou égalés à Paris-Montsouris. La température maximale a été de 14,7 °C le 13 (maximum moyen : 21,4 °C ; maximum connu : 29,2 °C en 1897 et 1948) ; de 13,2 °C le 17 (maximum moyen : 22,4 °C ; maximum connu : 34,4 °C en 1917) ; de 16,2 °C (maximum moyen : 24,5 °C ; maximum connu : 36,8 °C en 1947).

Les pluies ont été excédentaires : 65,5 mm (normale 54,2 mm, mais le record de juin 1873 était de 138 mm !) et l'ensoleillement déficitaire : 168,9 heures (normale 242 heures).

Pour l'ensemble du premier semestre, la Météorologie nationale a relevé cette année : 475,5 mm de pluie (normale : 300 mm ; record depuis 1873 : 489 mm en 1937).

● *EN PROVINCE, les pluies ont été assez souvent déficitaires ou normales : Marignane, 7 mm (normale 24 mm) ; Nice, 8 mm (35 mm) ; Perpignan, 32 mm (38 mm) ; Limoges, 53 mm (67 mm) ; Tours, 48 mm (48 mm) ; Bourges, 55 mm (60 mm) ; Strasbourg, 53 mm (77 mm) ; Lyon, 30 mm (85 mm) ; Brest, 54 mm (56 mm) ; Ajaccio, 16 mm (21 mm).*

Mais elles ont été supérieures à la normale dans le Nord et dans le Sud-Ouest : Lille, 76 mm (50 mm) ; Boulogne, 84 mm (36 mm) ; Toulouse, 91 mm (60 mm) ; Biarritz, 142 mm (100 mm) ; Caen, 80 mm (43 mm).

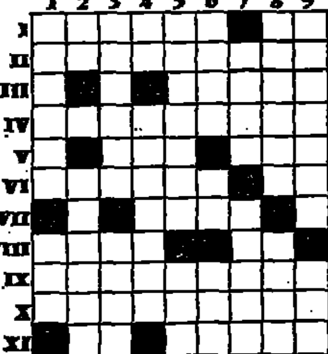
Les déficits d'ensoleillement ont en général accompagné, bien évidemment, les surplus de pluie. Caen : 165 heures (normale : 230 heures) ; Perpignan : 215 heures (280 heures). Mais des villes relativement peu arrosées ont eu, cependant, moins de soleil que la normale : Ajaccio : 290 heures (336 heures) ; Perpignan : 215 heures (280 heures).

Quant aux températures moyennes du mois, elles sont souvent légèrement inférieures à la normale alors que les maxima moyens sont plus bas par rapport à la normale. A Limoges, la moyenne du mois a été, en 1978, de 14,7 °C (normale : 16,5 °C) et le maximum moyen de 19 °C (normale : 23 °C) ; à Perpignan, la moyenne mensuelle a été de 19 °C (normale : 21 °C) et le maximum moyen de 23 °C (normale : 26 °C). En revanche, à Lyon, Rennes, Marignane, Nice et Ajaccio les températures mensuelles moyennes et les maxima moyens du mois ont été très proches de la normale.

YVONNE REBEYROL.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 115



HORIZONTALEMENT

I. Sa femme ne reste pas à la maison ; Servit à souscrire. — II. On en parle souvent dans les drames de la rupture. — III. Reculent devant la hache. — IV. Feras du bruit. — V. Où se dissipent d'abord les voiles de la nuit ; Impose un choix. — VI. Gémit sous le poids de charges écrasantes ; Lettres d'amour. — VII. Honorés dans le Nord. — VIII. Où eut lieu une royale installation ; Joue son rôle dans la bataille. — IX. Est le fait d'une personne d'attaque. — X. Eclaire utilement. — XI. Pronom ; Soignés quand ils sont petits.

VERTICALEMENT

1. Tourne en rond ; Va à la mer. — 2. Pronom ; Sont sujets à des interprétations sujettes à caution. — 3. Fruits ; Serpente dans la verdure. — 4. Comblait d'aise César (épelé) ; Ont le teint jaune. — 5. Sentent le renfermé ; Pièce d'un instrument aratoire. — 6. Ile ; Fin de participe ; Terre. — 7. N'est donc pas superflu ; N'a pas le nez fin. — 8. Etait toujours prêt à faire des ouvertures au premier venu ; D'un auxiliaire. — 9. Abandon pur et simple ; Faits une fois pour toutes.

Solution du problème n° 2 114

Horizontalement

I. Slip ; Rude. — II. Tulipes. — III. Omet ; Site. — IV. Ri ; Rioter. — V. Ee ; Léon. — VI. S.R. ; Sousse. — VII. Eu ; Ré. — VIII. Rues ; Al. — IX. Moins ; Pie. — X. Munitions. — XI. Etêtée.

Verticalement

1. Stores ; Emma. — 2. Lumière ; Où. — 3. Ile (c.f. « Bachot ») ; Urine. — 4. Pitres ; Unit. — 5. Oreste. — 6. Résolues ; IT. — 7. Usités ; Poe. — 8. Téos ; Aine. — 9. Eternelles.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

locations non meublées Offre

Région parisienne

VALLEE DE LA BIEVRE
Gde villa, 8 pces, parc 3.000 m2. 6.000 F mens. Cab. MATHIEU, BIEVRES. — Tél. : 941-05-58.

Appt F-3, bon standing, à louer à CONFLANS-STE-HONORINE, 200 m gare
conviendrait à professionnel, médecin ou autre
Loyer mensuel : 1.100 F + ch. Cab. VERMEILLE : 919-21-27

locations non meublées Demande

Paris

Journaliste cherche 2-3 pièces, Paris, calme, clair, téléphone. Max. 1.450 F. Agces s'abstenir. Téléph. entre 11-17 h. 53-29-599.

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appt. Paris, villa banl. Ouest. — 265-67-77.

CABINET HERMES
17, rue de Bourgogne (7e)
Rech. URGENT 4 à 7 P. même loyer élevé. — Tél. : 551-91-93.

Région parisienne

Pour société européenne cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES Durée : 2 à 6 ans. — 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

Société rech. pour J.H. ou J.F. chbre ou STUD. Accepte dans appt. 700 F max. — 526-68-00.

locations meublées Offre

Paris

Mo GAMBETTA. Part. loue 3 P., bns, tél., meublé. Juill.-août-septembre : 800 F mens. 366-25-13.

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V. Gieri 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 P. PARIS, préfér. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55.

Famille 2 enfants recherche appartement 4/5 P. quartier exposition, standg neuf ou anc. Ecrire ALBY, 70, rue Orfila 75020 Paris, ou tél. bureau : 797-51-19.

immeubles

VINCENNES - O.F.B.I.
Marchand de biens vend direct. très bel immeuble brique rez-de-chaussée + 6 étages, tt cft, refait neuf, loué en gde partie à administration qui est caution Pr 3.600.000 F. Très bon rapport, gestion assurée.
Tél. 555-92-72.

fonds de commerce

PARFUMERIE
Plein Centre
TOULOUSE
Beau local d'exploitation
C.A. : 600.000 F. Bénéfice en rapport. Stock selon inventaire. Prix . 280.000 francs.
Exclusivité : TRANSACT
15, rue d'Austerlitz
31000 TOULOUSE.

A vendre fonds garage hôtel, centre de Paris.
160 places, 2.500 m2, magasin sur avenue, petit logement, 2 postes à essence libres. Contrat station-service.
Loyer 130.000, baux récents.
Ecrire à no 4.037
Publicités Réunies,
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations sans pas de porte. AGCE MAILLOT. — 293-45-55.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux, refaits neufs. — Tél. : 563-17-27.

Domicil. artis. et commerçant. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes Statuts Informations juridiques Secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F par mois.
PARIS (11e) : 355-70-80
PARIS (17e) : 229-18-04
PARIS (10e) - 770-16-80

PARIS (17e) Porte MAILLOT
IMM. NEUF grand standing, rez-de-chaussée
350 m2 + 3 niv. de 450 m2 Nombreux parkings. Location base 600 F/m². T. 265-64-11.

Toute propriété ou location
15e Métro DUPLEIX
Petit imm. moderne 30 bureaux. Parfait état, 780 m2, 8 téléph. Parking. Delcassé 720-57-24.

IMMEUBLE DE BUREAUX A
SAN FRANCISCO
Splendide, neuf, entièrem. loué. Prix : $ 8 000 000, $ 2 000 000 comptant. 8 % cash flow net sur cash investi. Bail prévoyant que la totalité des charges est payée par le locataire.
WUD - Télex 345-510

viagers

Vendez rapidement. Conseil, Expertise, Indexation gratuits. Discrétion. - Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58.

16e V.-Hugo 3 p., bel imm. pierre de taille, 2e ét. occupé Fme 78 - 128.000 F + 1.500 F
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

propriétés

ALPILLES
Mas XVIIIe siècle, restauré, 300 m2 habitables - beau jardin en terrasse — eau, arbres. GARCIN, 8, boul. Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone : (90) 92-01-58.

A vdre, BEAUFICEL-en-LYONS (Pays de Lyons) - Eure - Superbe propriété campagne, en 2 demeures pouv. être séparées sur 1 hectare. Prix important justifié. - Tous renseignements Tél. (16-32) 49-63-07. Me TRIQUET, notaire.

6 KM VERNEUIL-SUR-AVRE 120 KM de PARIS DANS PETIT BOIS, très belle maison récente, 8 pièces princip., tout cft, parf. état, sous-sol, gar., grenier. 550.000 F, possibilité crédit et division. T. 605-10-88.

PRÈS SAINTE-MAXIME
Propriété style provençal 1 ha terrain environ + maison de gardien, vue sur baie face Saint-Tropez.
Lucien BERARD
37, rue de la République, 69002 LYON. Tél. (78) 37-59-63.

villas

SURESNES MAISON RECENTE
248 m² habitables + 124 m² sous-sol - Jardin - Piscine. NOTAIRE, 501-54-30, le matin.

pavillons

Région NEMOURS
DARVAULT-77
particul. vend PAVILLON F-4, 90 m2 habitables + garage tt confort sur 2 niveaux, 550 m2 de terrain. — PRIX : 270.000 F. Téléphone : 432-11-87.

terrains

CRETEIL : 440 m2, 220.000 F.
GIF : 1.000 m2, 260.000 F.
ARGENTEUIL : 400 m2, 160.000.
MARIEL-MARLY : 770 m2, 260.000 F. — T. 584-00-24 - 00-23.

maisons de campagne

PERIGORD
Particulier vend maison 8 pces, sur 1.550 m2, 180.000 francs. ROUGIER, H.L.M. 715, 24110 SAINT-ASTIER

fermettes

SUR 1 HECT. TERR.
FERMETTE
ALLIER, en excellent état de G.O., 3 p. habitables à peu de frais. Grenier, Cave, Grange et dépendanc. atten. facilem. aménageable. Eau, Electric. branch.
PRIX : 129.000 F
CREDIT 80 %
PROGECO, 11, avenue Sinturel 03 ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Tél. (16-70) 45-30-68
FERME LE LUNDI

La circulation n'est pas encore normale dans le tunnel du Mont-Blanc

De notre envoyée spéciale

Chamonix. — Camions et véhicules de tourisme circulent de nouveau dans le tunnel du Mont-Blanc. Un accord était intervenu, samedi 1er juillet, entre l'administration italienne des douanes et les autorités françaises pour ouvrir le passage. Vingt camions à l'heure, en moyenne, sont passés depuis lors, ce qui est encore du rythme normal.

Sur les quelque mille camions bloqués *depuis une semaine* entre Cluzes et Aoste, plusieurs sont encore garés sur les bas-côtés des routes nationales, abandonnés par leurs conducteurs, qui ont préféré rentrer chez eux, dans l'attente de jours meilleurs. Les touristes réapparaissent eux aussi. La plupart avaient soigneusement évité les circuits encombrés et choisi de passer par *le* tunnel du *Grand*-Saint-Bernard.

La grève des douaniers italiens et sa conséquence, le blocage des routes par les transporteurs français, *sont terminées. Pour* combien de temps ? Le « raz-le-bol » ne date pas d'aujourd'hui.

Il y a deux semaines, les petits transporteurs italiens avaient bloqué la circulation. Puis ce fut le tour des douaniers italiens, qui se mirent en grève partielle pour obtenir un meilleur paiement des heures supplémentaires ; ils n'assurèrent leur service *que six heures sur vingt-quatre,* bloquant à Aoste les camions venant de France. Ils n'en étaient pas à *leur* première *action.* D'octobre 1977 à mars 1978, le tunnel du Mont-Blanc, au pied du magnifique glacier des Bossons, a connu plus de six cents heures d'interruption : revendications et chutes de neige.

Par réaction, les transporteurs français, en colère, bloquaient à leur tour la circulation du côté français, en disposant des camions en travers des routes d'accès. Des embouteillages, on en vint aux mains ; le poste de douane italien fut assailli : quelques bris, début d'incendie... A Chamonix comme dans les *communes* avoisinantes les cafés et les restaurants étaient pleins. De l'autre côté du *tunnel*, quelques-uns des trois cents camionneurs français bloqués décidèrent, à court d'argent, de passer en force. Mais le tunnel franchi, ils rencontrèrent leurs collègues qui bloquaient l'accès français...

L'affaire s'est provisoirement arrangée. *Jusqu'à quand ? — D. R.*

Paris

● *Mise en garde de la municipalité de Paris.* — La mairie de Paris met en garde les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, contre toute société ou démarcheurs se recommandant de la mairie afin de recueillir des ordres de publicité pour des annuaires, livres d'or, journaux ou revues d'information municipale. La municipalité rappelle qu'elle n'a mandaté aucune société privée pour recueillir des ordres de publicité.

Vie quotidienne

GARDE D'ENFANTS

Jeunes mères, associations, municipalités, vous pouvez créer divers modes de garde d'enfants. Une équipe de techniciennes sociales (toutes bénévoles) est à votre disposition pour vous apporter leur concours : l'U.G.T.E.

Toutes formes de garde : haltes-garderies, garderies extrascolaires, S.O.S. mamans, mini-crèches, marraines du mercredi, grands-mères occasionnelles.

Si vous souhaitez réaliser vous-même un moyen de garde des enfants, nous vous aiderons pour toutes les questions juridiques, recrutement du personnel, matériel, locaux, etc.

N'hésitez pas à consulter l'U.G.T.E., 56, rue de Passy, 75016 Paris. Permanences : lundi et vendredi de 14 h. 30 à 17 heures, mercredi de 9 h. 30 à 12 heures. Tél. : 527-93-25.

Placée sous le régime de la loi de 1901, l'U.G.T.E. a reçu les encouragements du ministère de la santé et de la jeunesse et des sports.

● *La Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne* informe les handicapés physiques et les personnes âgées qui se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer, même temporairement, que le service « Accueil à domicile » mis à leur disposition depuis le 3 avril 1978 reste ouvert pendant la période des vacances d'été.

★ Pour prendre contact, deux possibilités : téléphoner au secteur « Accueil à domicile », 285-40-93 ; écrire à C.P.C.A.M.R.P., secteur « Accueil à domicile », B.P. 93-09, 75421 Paris Cedex 09.

● *Nouveau numéro de téléphone pour l'A.N.P.E. d'Ile-de-France.* — Le numéro d'appel du service « Central emploi » de l'Agence nationale pour l'emploi d'Ile-de-France est désormais le 346-13-13 (numéro de télex : 211.995 et adresse : 4, place Félix-Eboué, 75012 Paris). Le service « Central emploi » est chargé de la collecte téléphonique des offres d'emploi en région d'Ile-de-France.

● *Un guide pratique pour les Hauts-de-Seine.* — La préfecture des Hauts-de-Seine vient d'éditer un guide pratique des démarches administratives comportant adresses et numéros de téléphone des services installés dans le département et diverses autres indications sur les possibilités offertes en matière de sport et de culture. Ce guide est remis gratuitement aux habitants du département sur simple demande dans les bureaux de poste.

EN ILE-DE-FRANCE

HEURES D'ÉTÉ

SAINT-OUEN : un budget-vacances serré au plus juste

En 1978, mille six cents enfants de Saint-Ouen et des communes voisines partiront en vacances d'été avec l'aide de leurs municipalités. Comme chaque année à la même époque, les communes font leurs comptes et regrettent que l'Etat ne les aide pas davantage.

Les jeunes Audoniens partiront en vacances par tranches d'âge : les quatre-sept ans des maternelles sont fin prêts pour le Val-d'Oise et la Manche ; les sept-quinze ans ont fait leurs valises pour Granville, le Jura ou l'Eure-et-Loir ; quant aux adolescents, ils iront en camps itinérants.

Participation de l'Etat

Restent les enfants qui ne partent pas : quatre cents d'entre eux sont inscrits aux centres de loisirs municipaux ; ils viendront y passer la journée pour y faire des travaux manuels et des balades en car.

Qui paye ces vacances « en colonie » dont le prix de revient total, affirme la municipalité, atteint 90 francs par jour et par enfant ? « *En 1945*, dit-on à la mairie, *l'Etat prenait à sa charge 50 % des frais de séjour ; il ne verse aujourd'hui que 50 centimes par jour et par enfant. En 1977, sa participation s'élevait à 30 000 francs, alors que la commune a versé 2 600 000 francs de subventions.* »

Les familles de Saint-Ouen participent en effet aux dépenses en fonction de leurs revenus et payent de 100 à 900 francs. De plus, les foyers les plus défavorisés peuvent bénéficier d'une aide municipale ou des allocations familiales.

« *La participation de l'Etat est si faible que nous préférerions la voir remplacée par le remboursement de la T.V.A.*, affirment les responsables des vacances et des loisirs de Saint-Ouen. *En effet, les taxes que nous payons aux pouvoirs publics sur l'achat du matériel éducatif, les véhicules, les transports, auxquelles il faut ajouter la taxe sur les salaires des éducateurs et les impôts locaux sur les propriétés atteignaient, en 1977, 650 000 F.* »

● *Radio 95* a émis pour la seconde fois, le 28 juin, dans la région de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), entre 93 et 96 mhz. Outre les informations locales, cette émission a eu pour thème le viol. Le collectif de Radio 95 a annoncé que la station émettrait régulièrement chaque mercredi à 20 heures.

LE TREMBLAY : des terrains de jeu à la recherche d'un arbitrage

Si la réalisation du parc de détente et de loisirs du Tremblay en cours à l'emplacement de l'ancien hippodrome, sur le territoire de Champigny (Val-de-Marne), se continue sans trop de difficultés (cinq terrains de jeu, des vestiaires pouvant accueillir dix équipes, sont déjà terminés), il n'en va pas de même pour le financement de ses frais de fonctionnement, qui, depuis de longs mois déjà, fait l'objet d'une vive polémique entre les élus du Val-de-Marne de la majorité, en premier lieu M. Roland Nungesser, président de l'Entente interdépartementale de gestion du parc, et ceux de l'opposition, qui mettent en doute le bien-fondé de certaines dépenses de fonctionnement jugées par trop excessives et non contrôlables.

Cette polémique vient de reprendre au sein du conseil général du Val-de-Marne, qui avait à voter une nouvelle participation du département aux dépenses de gestion de 325 000 F, venant s'ajouter aux 350 000 F déjà inscrits dans le budget primitif départemental 1978. Finalement, la participation départementale fut ramenée à 225 000 F par l'assemblée.

Le parc du Tremblay couvre quelque 113 hectares ; la première tranche de travaux réalisés ne représente qu'environ le sixième de la totalité du parc. Terminé, il comprendra notamment dix terrains de grand jeu, dont un équipé pour les rencontres de nocturne, dix-sept courts de tennis, des terrains de boules, un pas de tir à l'arc, un centre cycliste, un terrain de golf et de hockey, un centre équestre..., le tout inséré dans une vaste plaine centrale pour laquelle trois mille cinq cents arbres ont déjà été plantés, ainsi que cinquante mille plants de fleurs.

Le coût de ces travaux est évalué pour l'instant à plus de 80 millions de francs financés par l'Etat (50 %), la Ville de Paris (20 %), le département du Val-de-Marne (10 %) et la région Ile-de-France (20 %).

FRANCIS GOUGE.

● *La capitale estivale.* — Le nouveau numéro spécial du *Bulletin municipal officiel* édité par la mairie de Paris a pour thème « A Paris cet été ». Dans une cinquantaine de pages sont répertoriés tous les programmes des fêtes de cet été, différents renseignements sur les activités sportives et sociales de la Ville et des précisions sur l'aménagement des espaces verts.

YERRES-SUR-FÊTE

Le brûleur insufflait de l'air chaud à l'intérieur de l'enveloppe de la montgolfière avec le bruit décuplé d'une lampe à souder. Les enfants retenaient leur souffle, effrayés par cette flamme et ce grand corps qui se mouvait, s'agitait, prenait de la rondeur, décollait, pour enfin monter à la verticale, prisonnier de câbles qui le retenaient au sol. Le pilote de l'aéronef monta à bord de la nacelle. A son commandement, les câbles furent relâchés. L'engin s'éleva sous les bravos du public à une dizaine de mètres, puis redescendit. C'est alors que les choses se gâtèrent, la montgolfière, chassée par le vent qui s'était levé, roulait bord sur bord... Elle s'affala doucettement sur le public.

Ce fut la seule déception pour ceux qui étaient venus ce dimanche de juin à Yerres (Essonne) dans le parc Caillebotte à la fête de la ville et des associations. Le public était convié à «*redécouvrir la fête, briser l'isolement, communiquer avec les autres, s'informer, écouter, intervenir, se distraire et danser* ». Au programme, pas de vedettes du show business, mais des fanfares, des bateleurs, des mimes, un danseur sur échasses, des acteurs de rue, un joueur d'orgue de Barbarie, des groupes folkloriques, des danseurs africains qui paradaient depuis le matin dans les rues de la ville.

Tous se retrouvaient l'après-midi dans le parc, où une quarantaine d'associations locales avaient dressé leur stand. C'était là l'occasion pour certaines de manifester leur vitalité et pour d'autres peu connues de se faire connaître : la Cigale Yerroise, l'Amicale des locataires de la Sablière, la Ligue des droits de l'homme et du citoyen, Amnesty International, le Mouvement français pour le planning familial, la Protection maternelle et infantile, le Rassemblement pour la République, le parti communiste et le parti socialiste, et... l'Amicale des Bretons.

« *La vie associative est très importante à Yerres*, déclarait l'un des organisateurs de la fête. *Le public a besoin d'informations, il n'ose pas toujours franchir le seuil des locaux des associations. Ici, on se renseigne, on discute. Nous avions eu beaucoup de succès l'année dernière avec cette formule ; cette année tant pour le nombre des exposants que pour l'affluence du public, c'est une vraie réussite.* »

Les flonflons d'une fanfare d'enfants de Mending, ville allemande jumelée avec Yerres, couvrirent ses paroles. La fête dans l'Essonne.

MICHEL FROMONT.

— *TÉMOIGNAGES* —

Trains autos-couchettes ou trains-fantômes ?

Nous avons reçu la lettre suivante d'un lecteur parisien qui désire conserver l'anonymat :

La S.N.C.F. est-elle, comme elle aime tant à le prétendre, « au service du public » ? A vrai dire, on en douterait parfois.

Un exemple. De luxueuses brochures vantent les commodités des trains autos-couchettes. Tout y est : horaires, tarifs, renseignements de toutes sortes. Seul l'essentiel : où peut-on louer ? Réponse évidente : dans les gares. Mais pour la destination de la date choisie, en cette saison, le train souhaité risque d'être complet.

Téléphonons donc. « Renseignements » de la gare parisienne en cause (gare de Lyon). Au dixième appel, la sonnerie enfin. Une voix sèche : « Les trains autos-couchettes ? On ne peut pas vous renseigner. » — « Alors, que dois-je faire ? N'y a-t-il pas un numéro de téléphone ? » Réponse : « Je ne sais pas, je vais voir. » Et la communication est coupée. Obstiné, je rappelle. Même dialogue, puis : « Bon, je vais vous le chercher, votre numéro ! » Cinq minutes de patience. Enfin : « Voilà, c'est le 345-93-33. »

Appel. Occupé. Appel. Occupé. Quinze minutes de patience. Enfin la sonnerie : « Non, ce n'est pas ici. » — « Mais, vous êtes bien la S.N.C.F ? » — « Qu'est-ce que ça peut vous faire ? » — « On m'a donné votre numéro aux « Renseignements ». Peut-être pourriez-vous leur dire que ce n'est pas le bon ? » — « Je n'en ai rien à foutre ! Je ne vais pas m'occuper de ce que font les collègues ! » Et on raccroche. Charmante personne.

De nouveau les renseignements. Et le fin mot de l'affaire : « Pour les trains autos-couchettes, nous ne donnons pas de renseignements par téléphone. Il faut se déplacer. » — « Même pour savoir si tel train est complet ? » — « Je répète : il faut se déplacer. »

Une heure de queue à un guichet spécial. « Ce train-là est complet. » Rideau. Et voilà comment la S.N.C.F. est « au service du public ».

Places assises et femmes debout

Le 28 (Porte d'Orléans - Gare Saint-Lazare) arrive bondé à Montparnasse. Il est 16 heures. Deux femmes enceintes montent. Les hommes assis dans le véhicule les regardent, puis se replongent dans leur conversation ou dans leur journal. Ce sont deux jeunes femmes qui se lèvent pour leur offrir un siège.

Trois stations plus loin, un vieillard appuyé sur une canne se hisse dans l'autobus. Même scénario. Cette fois c'est... une vieille dame qui se lève et murmure : « Prenez ma place, monsieur. »

Ce genre d'indifférence masculine, cette muflerie, est de plus en plus fréquente dans les transports en commun, et les usagers des autobus et du métro ne tarissent pas d'exemples. La morale de cette histoire est sans doute que si la courtoisie française ne se perd pas, c'est aux femmes qu'on le devra. — M.-C. R.

Les promoteurs et la restauration du patrimoine parisien

Trop de zèle sans style

Au cours de la dernière réunion de la commission du Vieux Paris, M. Michel Fleury a présenté une communication concernant la restauration et la réhabilitation de l'habitat ancien, opérations qui ont le mérite d'être plus économiques et plus satisfaisantes pour la conservation du patrimoine parisien que la construction d'édifices nouveaux.

Certaines de ces restaurations ont pu être réalisées par des sociétés d'économie mixte. C'est ainsi qu'un immeuble, ancien hôtel particulier situé au 3 de la rue des Deux-Boules, petite voie parallèle aux rues des Bourdonnais et des Lavandières-Sainte-Opportune, a été restauré de manière fort convenable. On a fait disparaître des constructions parasites qui encombraient la cour, un beau cadran solaire et une rampe d'escalier ont été conservés. Malheureusement, et à la faveur de l'abandon où avait été laissé très longtemps cet immeuble, les cheminées et les menuiseries des portes ont disparu ainsi qu'un magnifique heurtoir qui ornait la porte d'entrée.

De fer et de verre

Le deuxième exemple d'une restauration bien comprise concerne deux immeubles aux 11 et 13 de la rue Geoffroy-l'Angevin où trois arcades ont été fort heureusement dégagées au rez-de-chaussée, ce qui a permis d'élargir les trottoirs sans retrouver l'allignement.

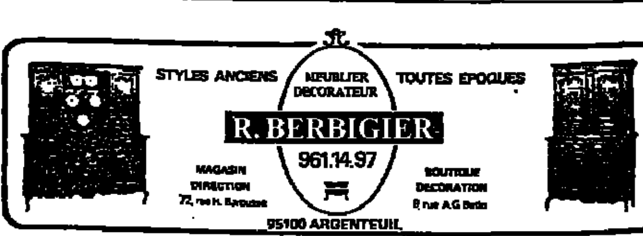
Enfin, au 19 de la rue Saint-Guillaume, presque à l'angle de la rue Perronet, dans le septième arrondissement, on a pu sauver un très bon immeuble du dix-neuvième siècle qui était menacé de disparition pour être remplacé par un édifice de fer et de verre qui aurait été mal venu dans le quartier. Au lieu de construire on a donc restauré. Malheureusement, cet honnête immeuble de la première moitié du dix-neuvième siècle, par ailleurs bien remis en état, a été recouvert d'un badigeon rose pâle qui ne s'accorde absolument pas avec les maisons environnantes.

A ce propos, M. Yvan Christ, membre de la commission, aimerait qu'on préservât mieux les immeubles anciens, sans les alourdir de petits détails qui ne sont pas toujours du meilleur goût. C'est aussi l'avis de M. Jean-Pierre Babelon, conservateur aux Archives de France. Il a pu examiner des dossiers présentés à la commission de sauvegarde pour la réhabilitation du Marais par des promoteurs qui, entraînés par un zèle intempestif, tenaient à donner aux immeubles restaurés un « style » qu'ils n'avaient jamais eu. La commission du Vieux Paris voudrait que soient créées, pour chaque arrondissement, des commissions qui auraient pour but de surveiller le travail préparé par les promoteurs.

Enfin, M. Babelon a entretenu la commission de découvertes récentes faites par M. Gattier, architecte chargé de la restauration et de la réhabilitation de l'îlot des jardins Saint-Paul pour la Régie immobilière de la Ville de Paris. Il s'agit de très beaux plafonds à solives peintes découverts au 21, rue Saint-Paul et au 26, rue des Jardins-Saint-Paul, datant de la première moitié du XVII[e] siècle. Ils sont d'un très grand intérêt et il faudrait absolument les conserver ou tout au moins les préserver.

Les crédits nécessaires à cette opération s'élèveraient à 40 000 francs. Ils pourraient être dégagés à la fois par la Ville de Paris et par le ministère des affaires culturelles. La commission a formulé le vœu qu'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques soit immédiatement demandée pour la conservation de ces plafonds à décor et qu'une décision définitive intervienne après un rapport dont elle a chargé M. Gattier.

ANDRÉE JACOB.



Le Monde

équipement

CÉDANT A LA PRESSION DES AMÉRICAINS ET DES TRANSPORTEURS A LA DEMANDE

L'IATA accepte que les compagnies aériennes puissent fixer librement leurs tarifs

L'assemblée générale extraordinaire de l'Association du *transport aérien international (IATA)*, qui vient de se réunir à Montréal, a donné son accord de principe à la réforme du fonctionnement de l'association, et singulièrement de la procédure de fixation des tarifs.

Le comité exécutif devra soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, au mois de novembre prochain *à Genève, le texte amendé de ces propositions, qui permettrait* notamment aux compagnies aériennes régulières de réduire librement leurs tarifs pour faire face à la concurrence des *compagnies charter*, *dont une des plus célèbres est celle que* dirige M. Freddie Laker (*lire ses déclarations dans notre supplément « Europa », page 17*).

De notre envoyé spécial

Montréal. — Le vote à main levée, fermement sollicité par le président de séance pour sanctionner le débat, n'aura convaincu personne : l'unanimité des bras tendus n'était que de façade. Les contempteurs de l'IATA, accusée « *d'être un cartel de rapaces dont le but est de museler la concurrence pour profiter du consommateur* », auront au moins réussi à semer la confusion et la division parmi les cent six compagnies régulières membres de l'association (1).

Au point où en étaient arrivées les choses — la perte de son autorité en matière tarifaire, l'acharnement américain à « libérer » le transport aérien, — l'IATA n'avait d'autre choix que de se soumettre ou de disparaître. Faute de s'être réformée à temps, l'association est, aujourd'hui, conduite à le faire dans les pires conditions, c'est-à-dire dans la précipitation et sous la contrainte.

D'énormes pressions

Aux yeux d'une majorité de membres de l'IATA, la réforme est apparue comme dictée par les Etats-Unis, *la nation qui exerce la plus grande* influence dans le domaine aéronautique. « *Nous avons subi d'énormes pressions de certains gouvernements et de certains gros transporteurs* », a indiqué le représentant de Pakistan International. De son côté, M. Antoine Veil, directeur général d'U.T.A., a dénoncé « *le poids des contraintes extérieures qui pèse sur les débats* ».

Pour complaire aux autorités américaines résolues à remettre la concurrence en vedette, pour « acheter » le maintien au sein de l'IATA, de certaines compagnies-leaders comme Pan Am, il fallait donc *imaginer une organisation aussi peu* contraignante que possible. D'où l'idée désormais admise de séparer *les activités commerciales de l'association, pour lesquelles la qualité de* membre sera obligatoire, des activités *tarifaires, pour lesquelles* cette qualité sera facultative, alors qu'auparavant l'IATA formait, pour chaque adhérent, un tout à prendre ou à laisser.

Certaines compagnies n'ont pas manqué de critiquer « *ce démantèlement de l'IATA, qui n'est pas un cartel et qui ne sera même plus un club* ». L'association, qui offrira désormais *un service* « *à la carte* », ne devrait plus effrayer personne. D'autant moins que les transporteurs *qui maintiendront leur participation* aux activités tarifaires auront la possibilité, dans le cadre d'une *négociation bilatérale, d'offrir de nouveaux* barèmes passagers et fret « *lorsque des changements interviendront dans les conditions du marché* ».

Cette dernière recommandation a été âprement *discutée et finalement* approuvée, à condition de n'être appliquée qu'à titre expérimental. « *L'allusion au marché est trop vague pour ne pas ouvrir la voie à une instabilité tarifaire permanente* », a déclaré M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France. « *Cette disposition vide à peu près complètement de sa substance le dispositif de fixation multilatérale des barèmes par l'IATA* », a ajouté M. Veil.

D'autres compagnies, en revanche, ont plaidé en faveur de cette « ouverture » tarifaire, revendiquant, comme Ibéria, le « *pouvoir d'innover en matière de barèmes* », soulignant, comme Alitalia, l'« *intérêt de disposer, à tout moment, d'un instrument pour répondre aux défis, d'où qu'ils viennent* ». A en croire le représentant de la compagnie israélienne El Al, s'ils refusent de « coller » au marché, « *les transporteurs s'exposent à une intervention croissante des gouvernements soucieux de développer le tourisme ou de défendre les consommateurs* ».

L'assemblée de l'IATA a accepté *sans difficultés de supprimer des* réglementations superflues et anachroniques, de laisser ainsi les compagnies libres de fixer leur politique en matière de services à bord : repas, boissons et divertissements. Quelques petits transporteurs ont toutefois fait valoir les dangers d'une concurrence sauvage sur ces à-côtés du voyage aérien, et indiqué qu'une « *guerre du caviar* » ne manquerait pas d'alourdir leurs coûts d'exploitation.

Désireux de se déculpabiliser auprès d'une opinion publique qui, à tort ou à raison, dénonce leur *protectionnisme, les membres de* l'IATA ont décidé d'autoriser des tiers, y compris des consommateurs, à exposer leurs positions lors des conférences tarifaires de l'association, étant entendu que leur *comparution ne dépassera pas 25 % de la* durée prévue de ladite conférence ou, tout au plus, six heures. En revanche, elle n'a pas jugé opportun « *pour l'instant* » d'associer à ses travaux des observateurs gouvernementaux.

Le départ de Pan Am

Cette réforme n'est-elle pas trop tardive pour être efficace ? A la vérité, elle entérine le déclin de *l'association, son impuissance à dégager* un langage tarifaire commun, son incapacité à prévenir les menaces *de certains francs-tireurs*. De l'avis de quelques transporteurs, l'association a tout intérêt, pour l'heure, *à faire le dos rond en attendant* que le vent tourne, notamment du côté de Washington.

« *A quoi bon cette remise en cause*, se sont interrogés plusieurs membres, *puisque, de toute façon, personne ne nous en saura gré ? Le gouvernement américain a engagé une procédure pour faire tomber l'IATA sous le coup de la loi anti-trust et paralyser ainsi ses activités. La compagnie Panam a décidé de ne plus participer aux conférences tarifaires de l'association et risque d'entraîner dans son sillage d'autres transporteurs anglo-saxons. Cette réforme ne permettra donc pas de désarmer l'hostilité des autorités de Washington et d'empêcher le départ de certains adhérents turbulents.* »

Au demeurant, personne ne conteste la prétention de l'IATA à traiter *des aspects techniques, juridiques et financiers de l'aviation* internationale. Ainsi, de la chambre de compensation qui assure le règlement *mensuel de toutes les facturations* entre les compagnies — 85 milliards de francs en 1978, — et qui *permet aux passagers d'utiliser* les services de plusieurs transporteurs contre un billet unique, payable en *une monnaie unique. De ce point de* vue-là, il est clair que « *si l'IATA n'existait pas, il faudrait l'inventer* ».

Cependant, l'association tirait l'essentiel de son autorité de son pouvoir tarifaire. Désormais, les grandes compagnies *ne préféreront-elles pas*, plutôt que d'adhérer à l'IATA, lui « acheter », au coup par coup, les services dont elles auront besoin. A l'issue des débats, plusieurs transporteurs ont laissé entendre que, « *si les défections étaient trop nombreuses, ils préféreraient se mettre pour un temps en congé de l'IATA plutôt que d'avoir à entretenir, sans profit réel, sa lourde machinerie* ». Pour M. Claude Taylor, président du groupe des cinq « sages » qui a préparé cette réforme, il ne s'agit là, *il est vrai, que d'*« *un premier pas vers de nouvelles transformations* ». Mais l'association est-elle encore maîtresse de son destin ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) L'IATA a été créée en 1945 — c'est un groupement de transporteurs. L'OACI (l'Organisation de l'aviation civile internationale), agence spécialisée de l'ONU, rassemble quant à elle les représentants des Etats.

● *Des bénéfices pour Japan Airlines.* — Au cours de l'exercice qui s'est achevé le 31 mars 1978, Japan Airlines a réalisé un bénéfice net de 8,1 milliard de yens, soit 171,7 millions de francs. La compagnie a transporté 3 289 953 passagers, soit une progression du trafic de 12,5 %.

FAITS ET PROJETS

CIRCULATION

3 % DES AUTOMOBILISTES CONCERNÉS PAR LA LOI CONTRE L'ALCOOLISME

Après le vote, par le Sénat, de la loi qui permettra de contrôler et de punir plus sévèrement la conduite « sous l'influence de l'alcool », M. Christian Gérondeau, délégué à la sécurité routière, *a précisé que* « l'alcool était à l'origine de plus de cinq mille morts chaque année sur les routes de France, et de plus de cent mille blessés ». Cependant, estime-t-il, les nouvelles dispositions ne devraient toucher qu'une minorité de conducteurs, « car, en moyenne, 3 % des automobilistes conduisent sous l'*influence de l'alcool*, alors qu'ils provoquent 40 % des accidents mortels de la route ».

D'après cette loi, a encore indiqué le délégué, **« il sera possible, désormais, à la demande du *parquet*, de vérifier en toutes circonstances, si le conducteur d'un véhicule est sous l'influence de l'alcool, en lui demandant de souffler dans un alcootest. Les appareils perfectionnés rendant inutiles la prise de sang, indiqueront avec *précision le taux* d'alcool contenu dans le sang du conducteur ».**

● *Pont provisoire à Tours.* — Le pont provisoire, à deux voies, mis en place après l'effondrement du pont Wilson, le 9 avril dernier à Tours, sera ouvert le lundi 3 juillet à la circulation. Toutefois, seuls seront autorisés à l'emprunter, les véhicules d'urgence et les transports en commun, les taxis, les vélos et les cyclomoteurs.

● *Ouverture de l'autoroute Séchin-Besançon.* — Un tronçon d'autoroute de 35 kilomètres a été ouvert à la circulation le 30 juin entre Séchin (Doubs) et Besançon *sur l'A 36 ; cela porte* à 35 kilomètres la section d'autoroute en service entre Mulhouse et Besançon-Ouest. — *(Corresp.)*

● *L'Union routière et Bison futé.* — M. Jean Clouet, président de l'Union routière de France nous précise comme suit sa position vis-à-vis des opérations Bison *futé* et « itinéraires *bis* » (*le Monde* du 26 juin) : « *Je connais le haut fonctionnaire qui dirige l'action de Bison futé avec intelligence et compétence, et je ne l'ai nullement mis en cause. Par contre, dans le cas des itinéraires bis, il ne peut, malheureusement, que gérer la pénurie. Même s'il le fait de son mieux, la pénurie demeure.* »

ENVIRONNEMENT

● *Les explications de la Shell.* — Le groupe Royal Dutch Shell qui affrétait l'*Amoco-Cadiz* fait remarquer que les trois quarts des accidents survenus dans les transports maritimes relèvent de la « *défaillance humaine* ». Un des directeurs généraux de la compagnie pétrolière, M. André Benard, vient de préciser à Paris que « *le taux de fréquence des accidents de navires appartenant à de grandes sociétés pétrolières, ne représente que le cinquième du taux moyen mondial* ».

● *Moins de baleines à pêcher.* — La commission internationale de la pêche à la baleine (I.W.C.) réunie à Londres a décidé d'abaisser légèrement les quotas annuels de pêche autorisés. Le total des autorisations pour la saison 1978-1979, à l'exception des cachalots pêchés dans le Pacifique nord, porte sur 16 352 unités, au lieu de 17 611 l'an dernier. — *(A.F.P.)*

● *Un « Guide de la France polluée ».* — Le premier *Guide de la France polluée*, réalisé sur l'initiative du Collectif économique 78 », mis en place lors des législatives, paraît dans la collection des guides Fayolle. Le guide, qui prend le phénomène de la pollution au sens le plus large, se présente sous la forme d'un vaste catalogue élaboré région *par région, accompagné de cartes* recensant schématiquement les nuisances que dénoncent en bloc les écologistes : autoroutes, centrales nucléaires, usines chimiques, camps militaires, barrages, lignes très haute tension (prix : 25 F).

EQUIPEMENT

● *Un emprunt régional pour financer l'A-86.* — Le comité économique et social de la région d'Ile-de-France, qui s'est réuni, jeudi 29 juin, afin d'étudier le rapport préfectoral sur le plan triennal routier, a affirmé la nécessité pour la région de lancer un emprunt destiné à financer la rocade entre l'autoroute A-14 et l'autoroute A-10, tronçon qui *devrait être mis en service dans un* délai de dix ans.

TRANSPORTS

● *Les formalités dans les aéroports.* — Dans le souci de faciliter les mesures de contrôle de sécurité sur les aéroports et d'éviter que celles-ci n'entraînent des retards ou des refus d'embarquement, Air France *conseille à ses passagers : — de se* présenter à l'enregistrement suffisamment tôt avant l'heure limite fixée, particulièrement les jours de grands départs ; — de bien noter, qu'à partir du 1er juillet, les heures limites d'enregistrement seront les suivantes : Europe : vingt-cinq minutes avant le départ, autres destinations : trente-cinq minutes avant le départ ; — de n'emporter qu'un seul bagage de cabine par personne et de n'y placer aucun objet susceptible d'en être retiré lors des contrôles de sécurité (couteaux, ciseaux, harpons, flèches, armes de collection, etc) ; — de se présenter en salle d'embarquement aussitôt après l'appel du vol.

● *Une Fédération nationale des usagers des transports.* — Vingt-cinq associations implantées sur tout le territoire ont décidé de se rassembler au sein de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT). Elles déclarent vouloir « *mettre explicitement en cause l'usage abusif de l'automobile et du poids lourd, souligner les avantages propres aux techniques ferroviaires et réclamer la priorité dans les villes aux piétons, cyclistes et transports collectifs* ». *Le siège social* du nouvel organisme est situé 5, boulevard Pereire, à Paris (17e).

● *Réplique soviétique aux armateurs occidentaux.* — Pour les *Izvestia*, les tentatives des milieux occidentaux de rendre les pays socialistes responsables de la dépression que l'on observe *actuellement dans la navigation* maritime sont « *absurdes* ». Le quotidien soviétique précise que les tentatives d'introduire des mesures de restriction contredisent foncièrement les clauses de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, concernant la garantie des conditions favorables au développement du commerce réciproque. « *La marine marchande de l'U.R.S.S. va en se développant conformément aux besoins en expansion de l'économie nationale de l'Union soviétique* », conclut le journal.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

Le C.N.P.F. devait proposer lundi aux syndicats son projet de réforme d'indemnisation des chômeurs

Alors que se poursuivent, en cette période de congés payés, divers conflits dans lesquels le patronat fait preuve d'une certaine fermeté, une série de négociations continuent cette semaine dans les secteurs public et privé. Une nouvelle réunion devait avoir lieu, ce lundi 3 juillet, sur l'évolution des salaires des fonctionnaires, la précédente rencontre, le 26 juin, ayant été jugée décevante par les syndicats.

Négociations également ardues, mardi, d'une part entre représentants de médecins et responsables des caisses d'assurance maladie, pour la révision des honoraires médicaux, d'autre part entre la S.N.C.F. et les fédérations de cheminots sur les salaires. Le même jour, des experts du C.N.P.F. doivent discuter, avec les syndicats, de l'aménagement du temps de travail. Le vendredi 6 juillet, une nouvelle rencontre aura lieu entre l'Union des industries métallurgiques et minières et les syndicats qui, à l'exception de la C.G.T., ont jugé assez positives les propositions patronales relatives au salaire minimum annuel qui ont été exposées lors de la réunion précédente, le 29 juin.

L'issue, positive ou négative, de cette négociation devrait peser sur les entretiens entre partenaires sociaux dans toutes les autres branches d'activité.

Auparavant, une autre négociation importante, à l'échelon national, devait deprendre ce lundi à 15 heures au C.N.P.F. sur les systèmes d'indemnisation du chômage. Le patronat devrait présenter ses propositions d'aménagement des prestations. Jusqu'à présent, seule la C.F.D.T. aurait accepté le principe d'une révision de l'allocation supplémentaire d'attente (90 %) en cas de licenciement économique. Elle demande toutefois que tous les salariés privé d'emploi reçoivent 60 % de leur salaire antérieur, et 90 % si leur revenu antérieur est inférieur à 3 000 F par mois. Quant au C.N.P.F., son objectif est officiellement de réduire les inégalités entre chômeurs qui, selon les cas, reçoivent 110 %, 90 %, 40 % ou pire, ne perçoivent aucune indemnité au-delà d'une certaine période de chômage, comme le révèle l'exemple ci-dessous :

LE CHOMAGE DES CADRES « AGÉS »

« Passé 45 ans, on est fichu ? »

D'entrée de jeu, Mme Jacqueline Pansard indique son âge : quarante-sept ans. Sans fausse coquetterie, même si elle paraît dix ans de moins. « A quoi bon le cacher, *dit-elle,* quand on vous réclame partout votre carte d'identité et que la question de l'âge, dont je ne m'étais jamais souciée auparavant, constitue précisément, aujourd'hui, mon problème majeur ? »

Licenciée pour motif économique le 13 décembre 1976, Mme Pansard est représentative — malgré elle — des millions de cadres au chômage qui ont dépassé la barre fatidique des quarante-cinq ans et qui, pour cette seule raison, ne parviennent pas à retrouver un emploi. Ceux ou celles qui sont né(e)s au début des années 30 ou avant s'entendent dire, à l'ANPE-cadres, à l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) et dans les cabinets de recrutement : « Mais mon pauvre monsieur, ma pauvre dame, à votre âge, on n'examine même plus votre candidature ! Elle va directement à la corbeille... »

« Alors, *interroge Mme Pansard,* on est fichu ? L'expérience que l'on a acquise ne vaut rien ? » *Avec le handicap supplémentaire d'être une femme — condition rédhibitoire pour beaucoup d'employeurs, comme en témoignent chaque jour de nombreuses petites annonces sexistes, — elle ne compte plus ses vaines démarches pour retrouver du travail,* « même moins bien rémunéré que le poste précédent ». *Deux fois pourtant — en un an et demi, — elle a été à deux doigts d'être engagée.* « Mais, au dernier moment, *dit-elle,* on m'a préféré un candidat de trente ans. »

Victime de la première vague

Cadre depuis 1969, tour à tour secrétaire-comptable dans une entreprise de location de matériel de transports, chef des services de comptabilité et du personnel dans une société d'électronique, responsable du service de comptabilité d'un grand parking parisien, Mme Pansard, qui, avant son licenciement, ne comptait pas un seul jour de chômage en dix-sept ans de carrière professionnelle, était entrée le 1er juillet 1970 comme responsable du service financier d'une entreprise du bâtiment et de travaux publics, qui employait quelque douze cents personnes.

Six ans et demi après, elle était victime, avec vingt-cinq autres cadres, de la première vague de licenciements. Cette société ferme aujourd'hui ses portes, minée autant par la crise économique que par des erreurs de gestion « que j'avais, *dit Mme Pansard,* signalées depuis longtemps... »

« Pour la première fois de ma vie, *explique-t-elle,* j'ai dû apprendre à être chômeuse ; ce qui n'est pas une mince affaire, compte tenu des papiers à remplir, de la législation à connaître, du pointage, etc. » *Comme tout(e) licencié(e) pour raison économique, Mme Pansard, qui a gagné 68 000 F en 1976, a bénéficié de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire antérieur brut) pendant un an,* « *prorogée* » *par un stage de formation à la gestion du personnel, d'une durée de quatre mois, durant lesquels elle a touché 105 % de son salaire (1).* « Un stage décevant, *indique-t-elle.* Il y aurait beaucoup à dire sur ces stages souvent inintéressants mis sur pied moyennant de fortes sommes d'argent par des organismes privés. »

Du jour au lendemain

De 90 à 105 % de son dernier salaire, Mme Pansard est retombée, du jour au lendemain, le 5 avril dernier, à 0 %, preuve, si besoin en était, que la législation en la matière doit être revue. Elle avait épuisé tous ses droits. « Je n'avais même pas le secours de l'aide publique, *dit-elle,* puisque je suis mariée. Mon époux, ingénieur, est lui-même un travailleur en sursis, puisqu'il est actuellement menacé d'être mis en préretraite. Dans quelques mois, nous serons tous les deux en chômage, déguisé ou non. »

Heureusement pour elle, Mme Pansard vient d'obtenir de l'ASSEDIC dont elle dépend, et au vu des efforts accomplis pour trouver un emploi, une allocation équivalente à 35 % de son salaire et valable jusqu'au 6 juillet. « Il y a des cas beaucoup plus dramatiques que le mien », *dit-elle.*

Mais après ? Pour elle, comme pour la plupart des cadres au chômage et des sans-emploi en général, compte évidemment la situation matérielle. « Je suis sans fortune, *dit-elle.* Je ne possède ni appartement ni maison de campagne. Alors, en attendant la retraite, il va falloir liquider les économies, vendre le mobilier ? »

Plus redoutable encore est le « *choc* » *psychologique causé par l'état du chômeur, et le désarroi moral de Mme Pansard, comme celui de la plupart des cadres sans emploi, détruit, si besoin est, l'image, complaisamment entretenue, du* « *chômeur volontaire* ». *Pour avoir coûté que coûte une activité, même non rémunérée, l'ex-responsable financière a accepté le poste de trésorière de l'A.B.C.D.E. (Association bénévole des cadres demandeurs d'emploi), ce nouvel organisme qui a entrepris de prendre en main la situation des cadres au chômage* (le Monde *du 23 juin). Mais il ne s'agit évidemment pas d'un emploi.* « Pour la première fois de ma vie, *confie-t-elle,* je suis obligée de prendre des tranquillisants... » — M. C.

(1) Pendant la durée d'un stage, le versement de l'allocation supplémentaire d'attente est suspendu. Mais grâce notamment au Fonds national pour l'emploi et à diverses aides, le chômeur peut toucher jusqu'à 110 % de son salaire. Le premier stage est gratuit, les suivants sont payants : leur coût, pour le chômeur, peut dépasser 20 000 francs.

● *Le conflit des « presses » chez Renault (Flins : une mise au point de la C.F.D.T.* — Dans une conférence de presse, le mardi 27 juin, la section C.G.T. de l'usine Renault de Flins avait affirmé que seuls ses délégués étaient présents dans l'atelier des presses lors des incidents de la nuit précédente (*le Monde* du 28 juin, dernière édition). Répondant à ces accusations, dont nous avons rendu compte, M. Daniel Richter, responsable C.F.D.T. dans l'entreprise, nous prie de préciser que « *les militants C.F.D.T. étaient au moins aussi nombreux que les militants C.G.T. sur les lieux* ».

Cette polémique sur les rôles respectifs des militants des deux organisations dans le conflit des presses illustre, s'il en était besoin, les divergences dont *le Monde* s'est fait l'écho.

● *Les syndicats C.G.T. de l'Opéra-Studio* — qui a fermé ses portes le 30 juin, conformément au décret du 7 février sur l'Opéra de Paris, qui le supprimait — dénoncent cette disparition dans un communiqué où ils protestent également contre « le non-respect des engagements de M. Michel d'Ornano » (alors ministre de la culture) » en matière de garantie d'emploi et de réintégration du personnel. Ils constatent, en effet, que sur les quarante personnes composant l'effectif de l'Opéra-Studio, vingt-neuf sont privés d'emploi. Dix stagiaires de l'Opéra-Studio (neuf chanteurs et un régisseur), et un membre des services administratifs seulement seront intégrés à la rentrée, à la nouvelle école d'art lyrique qui prend la place de l'Opéra-Studio.

● *M. Daniel Hoeffel*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, a annoncé que le gouvernement rechercherait « *une meilleure maîtrise de l'évolution des dépenses d'aide sociale* », dont le budget double pratiquement tous les quatre ans. Selon M. Hoeffel, la lourdeur des procédures de mise en service de l'aide sociale et la complexité des modes de financement pourraient être atténuées dans le cadre de la réforme des collectivités locales. Ces aménagements devraient constituer, a-t-il dit, l'une des priorités de la politique d'action sociale. (*Le Monde* du 1er juillet.)

Après des discussions jugées positives par les syndicats

Les ouvriers des arsenaux se prononcent pour la reprise du travail à Roanne et à Saint-Étienne

Les ouvriers des arsenaux devaient se prononcer, lundi 3 juillet, sur la reprise du travail, après trois semaines de grève.

A l'issue des discussions qui, vendredi 30 juin, ont abouti à des majorations de salaires de 3 à 6 %, en raison notamment de la réduction des abattements de zone (*le Monde* daté 2-3 juillet), les fédérations C.G.T., F.O., C.F.D.T., C.F.T.C. et la Fédération autonome de la défense nationale ont jugé « *positif* » le compromis qui maintient la suspension du décret indexant les salaires des ouvriers des arsenaux sur ceux des métallurgistes parisiens : le ministre s'est toutefois engagé à rétablir cette indexation en juin 1979 ; en outre, les discussions devraient reprendre prochainement pour examiner le problème de l'indemnisation des journées de grève.

Lundi matin, le personnel ouvrier de l'arsenal de Roanne et celui de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne ont décidé (à 72 % dans la première de ces entreprises) la reprise immédiate du travail. On s'attendait à un vote similaire dans les autres arsenaux.

TÉMOIGNAGE

Des ouvriers comme les autres

M. Jacques Pé, secrétaire général de la fédération F.O. des personnels civils de la défense, nous a adressé le témoignage suivant :

« *Attention, en remettant en cause les décrets salariaux de 1951 et 1967 vous allez déclencher un détonnateur.* » Tel est l'avertissement que nous avions donné solennellement au gouvernement, fin mai 1978. S'il est vrai qu'un avertissement en vaut deux, alors le ministre des armées et le gouvernement ont été prévenus plus de dix fois que la remise en cause des dispositions salariales des ouvriers des arsenaux créerait un climat de révolte.

Le premier ministre et M. Bourges ont déclaré récemment : « *Les ouvriers des arsenaux ont la sécurité de l'emploi, et sont bien rémunérés, leur grève ne se justifie pas.* » Mais qu'est-il donc cet ouvrier d'un arsenal ? Un ajusteur, un soudeur, un menuisier, un maçon, un électricien, un électronicien, etc.

Quelle est sa grille hiérarchique ? La grille Parodi, celle qui était encore en vigueur dans les entreprises de la métallurgie française avant l'accord du 26 juillet 1976 mais qui s'applique toujours aux arsenaux :

Le manœuvre est à l'indice 100, son salaire mensuel est de 1 864 francs net. L'ouvrier hautement qualifié, son salaire mensuel est de 3 206 francs net.

Puisque l'opinion publique est prise à témoin, il faut savoir qu'un ouvrier d'un arsenal ne peut pas être mieux rémunéré qu'un ouvrier du secteur privé ou nationalisé, puisque son salaire a été établi par comparaison au niveau de son homologue dans la métallurgie, et que depuis 1967, ce salaire n'évolue que par référence à ce secteur d'industrie : quatre-vingt-cinq mille ouvriers sur un effectif total de treize mille cinq cents travaillent dans des conditions d'hygiène et de sécurité qui ne sont pas toujours enviées par nos camarades du secteur privé.

Les conditions de vie sont souvent en retrait par rapport à d'autres : un ouvrier ou un fonctionnaire du ministère de la défense ne sait pas ce que c'est qu'une prime de vacances, ou de fin d'année, encore moins un treizième mois. Il ne sait pas non plus ce qu'est un pécule de départ à la retraite. Du point de vue maladie, il ne bénéficie que de trois mois avec maintien de plein salaire et vingt-sept jours ouvrables de congés payés. La durée du travail jusqu'aux négociations de vendredi était de quarante et une heures trente pour les ouvriers, quarante et une heures pour les fonctionnaires.

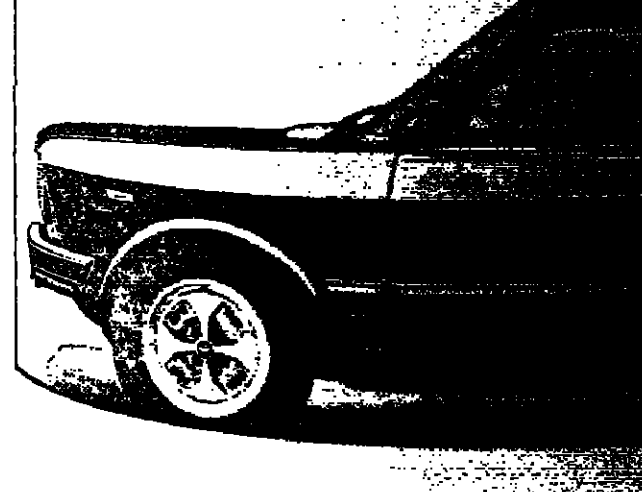
Dans nos arsenaux, il y a des chaînes de fabrication ; on y travaille au boni, comme chez Renault ou ailleurs et les cadences y sont sans cesse augmentées. S'il est exact que les personnels fonctionnaires ne sont pas licenciables, sauf faute professionnelle grave, il est pour le moins abusif d'affirmer que les ouvriers bénéficient de la garantie de l'emploi. Depuis 1947, il n'y a plus de titularisation des ouvriers de l'Etat et le nombre des contractuels, auxiliaires, temporaires, n'a cessé d'augmenter. Quant aux ouvriers d'Etat permanents, mais non titularisés, ils ont été des milliers à être licenciés en 1955 et 1956 à la suite de restructurations. En outre, il n'est pas inutile de rappeler que 75 % des fabrications militaires sont confiées au privé, alors que 25 % seulement sont confiées au secteur nationalisé ou étatique (13 % arsenaux, 12 % entreprises nationalisées).

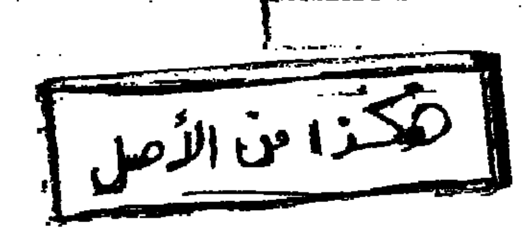
Le jour ou les Etats du monde décideront d'un commun accord de cesser de fabriquer des armements et de faire s'entretuer les peuples, il n'y aura plus d'armée, il n'y aura plus d'ouvriers dans les arsenaux. Mais si aujourd'hui il y a toujours des ouvriers d'Etat, ceux-ci revendiquent la même situation que les autres ouvriers pas moins, mais surtout pas plus.

DU PORC AU PRIX COUTANT POUR LES GRÉVISTES DE BREST

Quimper. — Pour sensibiliser la population aux difficultés des éleveurs de porcs, plusieurs manifestations ont été organisées en Bretagne. Dans le Finistère, après le lâcher de porcs vendredi soir dans les rues de Quimper, des ventes de viande se sont déroulées samedi à Quimperlé et à Brest : 300 kilos de côtes rôties et de saucisses ont été écoulés, au prix coûtant, sur la voie express, à des touristes arrivant en Cornouaille.

A Brest, 12 tonnes de pommes de terre et 1 700 kilos de porc, soit une quarantaine de carcasses, ont été vendus en une heure à la maison des syndicats, principalement aux grévistes des arsenaux qui avaient été prévenus la veille par tract. Le rôti était proposé à 15.50 F et les pommes de terre nouvelles à 40 centimes le kilo. La viande, qui venait d'une coopérative, avait été préalablement pesée, emballée et étiquetée. — (Corr. part.)





Élections professionnelles

F.O. DEVIENT LA PREMIÈRE ORGANISATION A PEUGEOT MULHOUSE

F.O. est devenue la première organisation syndicale à Peugeot Mulhouse, à l'issue des élections des délégués du personnel, qui ont eu lieu jeudi 29 juin.

Dans le collège ouvrier, F.O. arrive en tête et gagne six points par rapport à 1977. La C.G.T. passe *en troisième position* et perd huit points. On note également un léger progrès de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C., gagnant chacune plus d'un point.

La C.G.C. arrive en tête dans le second collège avec plus de 50 % des suffrages exprimés, soit une progression de six points. F.O. arrive en seconde position, suivie de la C.G.T. et de la C.F.T.C.

Voici les résultats :

Premier collège : 11 128 inscrits, 8 470 exprimés.

F.O. : 31,20 % (contre 25,95 %) ; C.F.D.T. : 28,87 % (contre 27,92 %) ; C.G.T. : 28,06 % (contre 36,52 %) ; C.F.T.C. : 11,62 % (contre 8,65 %).

Deuxième collège : 2 330 inscrits, 2 055 exprimés.

C.G.C. : 50,12 % (contre 44,51 %) ; F.O. : 28,22 % (contre 30,78 %) ; C.F.D.T. : 12,16 % (contre 13,98 %) ; C.G.T. : 4,81 % (contre 6,71 %) ; C.F.T.C. : 3,06 % (contre 2,51 %).

A la caisse d'assurance maladie des travailleurs indépendants

LE CID-UNATI PERD LA MAJORITÉ ABSOLUE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION

Aux élections des représentants des commerçants et artisans aux *conseils d'administration* de la CANAM (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs indépendants), le CID-UNATI a perdu la majorité absolue des sièges, qu'il *détenait depuis 1974 : l'organisation* de M. Gérard Nicoud a perdu 57 sièges (soit 11 % de l'effectif).

En effet, sur les 519 sièges à pourvoir, les listes du CID-UNATI emportent 209 sièges (40 % du total), contre 266 sièges (51 %) auparavant. Les listes U.P.A.-U.P.C. (mutualistes) ont 199 sièges (38 %), contre 171, les listes APAM (Action pour le progrès de l'assurance maladie), 21 sièges (4 %), des listes diverses, 90 *sièges* (17 %).

A PROPOS DE LA FIN DE LA SESSION DE L'O.I.T.

Quelques erreurs et coquilles se sont glissées dans l'article du *Monde* daté du 29 juin sur la session de l'O.I.T. Parmi les pays qui se sont abstenus lors du vote sur la résolution sur Israël se trouvait la *Zambie* et non le Zaïre, dont les délégués n'ont pas pris part au scrutin. Plus loin, il fallait lire : « *Plusieurs délégués se sont élevés contre la comparaison abusive faite par les auteurs de la résolution entre la situation en Cisjordanie et l'apartheid en Afrique du Sud. D'ailleurs de telles allégations sont infirmées* (et non « *affirmées* ») *par les conclusions d'une enquête menée en avril dernier en Israël et dans les territoires occupés par un groupe d'experts de l'O.I.T.* »

Dans l'article du *Monde* du 30 juin, sur l'appel du directeur du BIT il fallait lire « *rappelant la vocation d'universalité de l'O.I.T.* » et non pas « *la vocation d'université* ».

ÉTRANGER

La préparation du sommet de Brême

LE CHANCELIER SCHMIDT : les règlements entre les banques centrales des Neuf pourraient se faire en unités de compte européennes.

Le chancelier Schmidt lève un coin de voile sur ses projets monétaires dans une interview à *Business Week* publiée avant le Conseil européen des 6-7 juillet à Brême. « *Je ne pense pas tellement en termes d'élargissement du « serpent » européen ou de quelque chose qui va un peu au-delà du « serpent » actuel*, déclare-t-il. *Je pense à mettre « en pool » certaines monnaies nationales.*

» *Je pense à une unité de compte européenne qui pourrait être également le moyen de règlements entre banques centrales européennes. Je peux imaginer des instruments additionnels d'aide monétaire ou l'élargissement des instruments actuels et leur extrapolation dans le « long terme ».*

Un groupe d'économistes propose la création d'une monnaie européenne l'« europa »

La relance de la demande dans les pays de la Communauté européenne, qui s'impose face aux « *alarmantes* » perspectives, devrait s'opérer par une réduction des impôts plutôt que par un accroissement des dépenses publiques. Elle devrait aussi comporter une diminution des charges sociales et des taxes sur les bénéfices. *L'Allemagne fédérale* a, au même titre d'ailleurs que le Japon, une responsabilité particulière dans ce domaine. Enfin, les Etats-Unis devraient limiter *leurs achats* de pétrole en augmentant les prix intérieurs, sinon en instaurant une taxe à l'importation. Tel est le programme suggéré par le « groupe *Pamphili* » (1) avant les *sommets* de Brême et de Bonn.

Sur le plan monétaire, le groupe estime qu'il est « *particulièrement important de sortir de l'actuelle dualité* » entre le « serpent » européen et les autres monnaies. Il lui apparaît souhaitable de mettre en place un système qui soit cohérent avec la prolongation du « serpent », suffisamment souple pour s'accommoder de la diversité des résultats économiques, capable de réduire progressivement l'instabilité monétaire et rattaché clairement à une formulation politique. Ce système comporterait ensuite des contraintes liées à la définition d'une unité monétaire européenne qui pourrait être appelée « europa ». *Les* prêts de la C.E.E. et une partie des prêts officiels des pays membres pourraient être effectués en « europa », de façon à préparer l'utilisation *de celle-ci* sur les marchés privés financiers et même commerciaux.

(1) Groupe privé d'économistes, comprenant notamment le professeur Robert Triffin et M. Pierre Uri.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,5000	4,5100	— 20	— 5	— 45	— 20	— 135	— 75
$ can.	4,0080	4,0100	+ 5	+ 12	— 23	— 2	— 60	— 5
Yen (100).	2,2140	2,2200	+ 95	+ 120	+ 180	+ 220	+ 535	+ 590
D. M.	2,1650	2,1850	+ 80	+ 100	+ 160	+ 185	+ 550	+ 685
Florin	2,0250	2,0310	+ 60	+ 75	+ 115	+ 135	+ 325	+ 375
F. B. (100).	13,8400	13,8800	+ 220	+ 300	+ 460	+ 590	+1340	+1700
F. S.	2,4400	2,4480	+ 130	+ 150	+ 260	+ 283	+ 790	+ 850
L. (1 000)..	5,2950	5,3050	— 182	— 140	— 360	— 285	—1200	—1020
£	8,3600	8,3900	— 230	— 230	— 510	— 440	—1500	—1300

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 3/8	3 3/4
$ E.-U	7 7/8	8 1/4	8 1/16	8 7/16	8 5/16	8 9/16	9 1/16	9 7/16
Florin	3 3/4	4 1/4	4	4 3/8	4 5/16	4 11/16	5 1/8	5 1/2
F. B. (100).	4 1/2	5 1/4	5 1/4	6	5 1/2	6	6 1/4	7
F. S.	1	1 1/2	1 3/16	1 9/16	1 5/16	1 9/16	1 15/16	2 3/16
L. (1 000)..	8	11 1/2	11	11 1/2	11 1/8	11 3/4	11 3/4	13 1/4
£	10 1/4	10 3/4	11	11 1/2	11 1/4	12	12 1/8	12 5/8
Fr. franç...	9 7/8	10 7/8	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	10 1/4	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Universités : irrégularités dans la gestion

Dix ans après que l'autonomie eut été accordée aux universités par la loi d'orientation du 12 novembre 1968, la Cour des comptes porte un jugement sévère sur leur gestion dans son rapport annuel. Les gaspillages et incohérences relevés concernent notamment les personnels, les immeubles et les relations avec les diverses associations. Le rapport mentionne aussi des difficultés dans l'accueil des étudiants étrangers.

La Cour des comptes attribue essentiellement les « défauts d'adaptation des moyens aux besoins » à une délimitation imprécise des responsabilités des universités et de celles de l'Etat. Elle appelle de ses vœux « une gestion plus stricte et le respect des règles de la comptabilité publique », ainsi que des mesures de redressement de la part de l'administration centrale, des recteurs, des chanceliers et des présidents d'université.

Les moyens en personnels ne paraissent à la Cour des comptes « *guère convenablement utilisés, une insuffisante définition des obligations de service s'accompagne d'un recours généralisé à des « heures complémentaires », liquidées dans des conditions incertaines et souvent irrégulières* ».

Le rapport note que certains enseignants cumulent abusivement les décharges de service et les heures complémentaires. Elle relève certains cumuls irréguliers de rémunérations.

La Cour des comptes déplore que les effectifs d'enseignants ne puissent être connus avec précision par le ministère. « *Les délais excessifs enregistrés entre l'apparition d'une situation nouvelle et sa prise en compte par l'informatique enlèvent toute actualité aux données ainsi recueillies. Ils expliquent sans doute en partie qu'un nombre relativement élevé de postes apparaissent vacants — environ mille cinq cents en 1977, — ce qui semble d'autant plus surprenant que les universités se plaignent de disposer d'un nombre insuffisant d'enseignants.* »

Le niveau hiérarchique des emplois ne correspond pas toujours au grade de leurs occupants, remarque la Cour. « *Ainsi dans les disciplines juridiques, 27 % des postes occupés de maîtres de conférences agrégés de droit le sont par des non-agrégés.* »

La répartition des enseignants fait apparaître des distorsions importantes dans les « taux d'encadrement » entre les disciplines *ou entre les universités. « En 1975-1976, on comptait un enseignant de rang magistral pour quarante étudiants en sciences et un pour cent quarante-quatre en droit (...). On compte moins de six étudiants pour un enseignant à l'université de Caen, mais plus de quinze à Paris-VII.* »

Le ministre des universités répond en faisant état notamment des efforts d'amélioration du fichier informatisé des personnels. Le délai qui s'écoule entre le moment où un emploi devient vacant et celui où il est pourvu s'explique, selon le ministre, « par la nécessité de respecter les procédures prévues par la réglementation en vigueur pour le choix des enseignants ». Selon le ministre, il n'y aurait plus actuellement que six cent cinquante postes vacants. Le ministre explique la disparité dans les taux d'encadrement par le fait que « l'évolution des effectifs d'étudiants n'est pas soumise à une politique autoritaire ».

Gestion des immeubles et dispersion des responsabilités

La Cour des comptes estime que « *l'ensemble des immeubles reste géré et utilisé dans des conditions peu satisfaisantes* ». Elle fait état des incertitudes sur la répartition des charges entre l'Etat et les universités, et cite des cas de sous-utilisation comme de sur-occupation des bâtiments et de nombreux défauts de conception.

La Cour des comptes déplore la « *dispersion des responsabilités* » dans la gestion de nombreuses *universités*, qui aboutit parfois à des engagements financiers supérieurs aux crédits disponibles, à un manque de coordination des achats qui augmente *inutilement* les dépenses et à des déficiences budgétaires et comptables. Le rapport cite divers exemples de dépenses abusives (voir encadré).

Le ministre *répond* que « l'autonomie conférée aux universités (...) limite ses pouvoirs d'intervention (...) dans l'organisation interne des établissements ».

Les associations : rapprochements fâcheux

« *Apparues d'abord dans le domaine de la recherche, les associations (placées sous le régime de la loi de 1901) ont proliféré ensuite dans les divers secteurs où l'intervention des organismes universitaires peut être génératrice de recettes : formation permanente, laboratoires d'analyses (...)* », rappelle la Cour des comptes, qui constate l'existence d'« *un réseau administratif parallèle* » qui encaisse des recettes destinées aux établissements publics et effectue des dépenses abusives ou irrégulières.

Ce sont surtout les Associations pour le développement de l'enseignement et de la recherche (ADER), au *nombre d'une vingtaine*, qui ont retenu l'attention de la Cour, qui relève les « *ambiguïtés* » de la passation de certains contrats. « *Les moyens financiers procurés aux ADER par les contrats de recherche ne sont pas négligeables : environ 50 millions de francs en 1976, soit sensiblement le quart de la subvention accordée la même année à ce titre par l'Etat aux universités.* » Mais les redevances versées par les ADER aux universités « *apparaissent très insuffisantes pour couvrir les frais supportés par les budgets publics (...). Bien souvent, les contrats de recherche, qui sont réputés apporter des ressources supplémentaires aux universités, constituent en réalité une charge pour celles-ci.* »

Le rapport énumère divers abus des *associations. La Cour* a d'ailleurs engagé certaines procédures juridictionnelles. Elle souhaite que les universités fassent apparaître l'intégralité de leurs ressources *dans* leur budget et rendent ainsi « *sans objet le recours au truchement d'associations privées, dont le rôle peut être utile par ailleurs, mais qui ne devraient pas s'immiscer dans la gestion financière des établissements publics* ».

*
* *

Le ministre répond notamment que « l'intervention abusive d'associations (...) doit toutefois être appréciée comme moment d'une évolution déjà entreprise pour remédier à ce type d'abus ». De même, les universités concernées font état des mesures de redressement prises à la suite des remarques de la Cour.

Les étudiants étrangers : un sur quatre n'a pas le bac

La Cour s'émeut des difficultés créées par *le* doublement du nombre d'étudiants étrangers depuis 1973 (100 000 environ actuellement), tout en reconnaissant que celui-ci est favorable à la diffusion de la culture française.

Le rapport déplore l'absence, dans plusieurs villes, de services d'accueil de ces étudiants, une mauvaise répartition entre les *universités, certaines* n'appliquant pas les procédures de pré-inscriptions prévues, et un contrôle insuffisant sur l'aptitude de ces étudiants à suivre l'enseignement *supérieur français*. En '76, 26 % des étudiants étrangers n'étaient titulaires ni du baccalauréat ni d'un titre étranger admis en équivalence, note la Cour, qui affirme *que des difficultés* supplémentaires sont parfois créées par « *une connaissance insuffisante de la langue française* ».

Le ministre répond qu'il va s'efforcer de mettre en place, pour la rentrée 1979, des tests linguistiques, en collaboration avec le ministère des affaires étrangères et la conférence des présidents d'universités.

AUX FRAIS DE LA PRINCESSE

La Cour des comptes a cité *quelques « perles » dans la gestion* des universités. Certaines *reflètent* simplement des comportements peu économes : Paris-VI paie par exemple 50 % plus cher que Paris-VII des prestations similaires de gardiennage assurés dans les mêmes locaux par la même entreprise.

D'autres sont le fait d'enseignants qui cherchent à accroître *aux frais de la princesse* les avantages en nature ou en espèces *de leur profession*. Un couple d'enseignants de Bordeaux-III a ainsi ajouté à une première semaine de colloque au Japon une deuxième semaine de déplacements touristiques à Bangkok et Hongkong. Un assis*tant s'est fait rembourser* le même aller et retour Paris-*Montréal une fois par l'université* et une autre par le C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique).

Le directeur du Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA) relevant de Paris-IV a pu disposer d'une voiture et d'une ligne téléphonique, grâce à des fonds provenant *notamment de la taxe d'apprentissage ; ces fonds ont également permis à l'ancien président de Paris-IV de bénéficier de 1973 à 1976 d'une indemnité irrégulière de 48 000 francs au total.*

La Cour critique aussi la gestion immobilière de la chancellerie de Paris. Au cours des six dernières années par exemple, onze recteurs et membres de cabinets se sont succédé sans payer de loyer dans trois appartements du *boulevard Saint-Germain* achetés en 1954 pour *accueillir des professeurs étrangers*. Nombreux sont ceux qui bénéficient de locations à des prix anormalement bas. Une entreprise commerciale a ainsi occupé 2 600 mètres carrés rue de Vaugirard, à Paris, pour 1 600 francs par an, soit 1 % de la valeur locative estimée par *les Domaines*.

Radio-télévision : la liquidation de l'O.R.T.F.

Nous achevons, avec le chapitre consacré à la radio-télévision, la publication de *nos analyses sur le rapport* de la Cour des comptes dont nous avons rendu compte les les 29 et 30 juin 1978.

La Cour des comptes constate des « difficultés et retards » dans les opérations de liquidation de l'O.R.T.F. qui avaient, rappelle-t-elle, un triple objet après la suppression de l'Office par la la loi du 7 août 1974 : « *Régler l'ensemble des problèmes du personnel ; apurer les comptes et en répartir le solde ; administrer les biens, droits et obligations et en assurer le transfert.* » Or, trois ans après, ces opérations ne sont pas encore terminées et « *les nouveaux organismes n'ont pas été mis en mesure d'établir un bilan d'entrée définitif (...)* ».

Sur le premier point — les charges du personnel, — la Cour relève qu'un nombre beaucoup plus élevé d'agents qu'il n'était prévu (plus de 900 au lieu de 600) ont bénéficié du régime de « position spéciale » et que certains se sont fait réembaucher par les nouvelles sociétés après avoir touché des indemnités de licenciement ou des traitements de préretraite. Sur le second point — l'apurement des dettes et des *créances*, — il a fallu régler des charges « *qui n'avaient fait l'objet d'aucune évaluation ni d'engagement préalable* » et, inversement, des lenteurs ont « *accru les risques d'irrécouvrabilité* » sur un certain nombre de créances, dont plusieurs résultent de services rendus à divers ministères, organismes parapublics, filiales de l'ex-O.R.T.F. ou Etats africains. Sur le troisième point — le transfert des biens, droits et obligations, — la répartition des propriétés immobilières « *reste incomplète* ».

Dans sa réponse, le premier ministre affirme que « *les opérations de liquidation ont été menées dans des délais raisonnables en respectant au mieux les trois impératifs qui devaient guider leur exécution : donner aux nouveaux organismes dès leur naissance les moyens d'assurer leur mission ; régler rapidement et avec le maximum d'équité la situation de tous les personnels qui avaient appartenu à l'O.R.T.F. ; éviter toute perturbation dans le fonctionnement du service public de la radio et de la télévision* ».

Il précise que l'extension du bénéfice de la « *position spéciale* » répondait à « *un double souci d'équité et de bon fonctionnement des nouveaux organismes* » et qu'il n'existe que « *quelques cas* » de réembauchage du personnel licencié ou en position spéciale. Pour les dettes qui n'avaient pas fait l'objet d'évaluation dans le bilan de l'O.R.T.F., il s'agit, dit-il, d'affaires *en cours* dont la solution aurait été normalement trouvée dans le courant de l'année 1975.

MATIÈRES PREMIÈRES

La crainte du gel au Brésil menace de faire flamber le cours mondial du café

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le prix du café va-t-il connaitre une nouvelle flambée sur le marché international ? L'hypothèse de nouvelles gelées dans le sud du Brésil (une région qui produit, bon an mal an, 45 % du café du pays) a provoqué l'émoi, ces dernières semaines, aux Bourses de New-York et de Londres. Gardant en mémoire le précédent de 1975, lorsqu'une forte gelée avait détruit la plus grande partie du café de l'Etat du Panama, les pays consommateurs suivent avec inquiétude la météorologie de cette région.

Au Brésil, toutefois, on fait preuve de plus de circonspection. Les spécialistes rappellent que c'est seulement à partir de juillet, jusqu'à la mi-août, que le pays affrontera les véritables rigueurs de l'hiver austral. C'est durant ce laps de temps que se produisent les fortes gelées, capables éventuellement, comme en 1975, de brûler les plants de café. Il est donc encore trop tôt pour établir un diagnostic sérieux. Mais, ce qui inquiète cette année, c'est qu'il fait froid plus tôt que d'habitude dans le sud du pays, et que la température descend plus vite que de coutume.

De faibles stocks

Ce qui inquiète aussi, c'est que les effets d'une éventuelle gelée viendraient s'ajouter à ceux de la sécheresse qui a frappé ces derniers mois le Brésil méridional. Le manque d'eau ne détruit certes pas les plants de café, mais il en diminue le rendement de 15 % environ, suivant les estimations. Ainsi, l'I.B.C. (Institut brésilien du café) a déjà dû réduire de 20,7 millions à 18,9 millions de sacs ses prévisions de récolte nationale de café pour l'an prochain du fait de la sécheresse.

Psychologiquement, la perspective d'une gelée, fût-elle une simple possibilité, a déjà fait monter les prix. Le Brésil spécule-t-il en achetant sur le marché international pour accélérer la tendance, comme on l'affirme dans certains pays consommateurs ? A l'I.B.C. on réagit vivement à cette interrogation. *« Les opérations d'achat et de vente en fonction du marché sont parfaitement logiques dans le cadre de la loi de l'offre et de la demande,* y souligne-t-on. *Mais il suffit qu'un pays producteur agisse de la même manière que les pays consommateurs pour que ces derniers crient aussitôt à la spéculation. »*

On dément cependant que des achats massifs aient été opérés ces derniers temps. Le gouvernement, dit-on encore, n'envisage pas de réduire les exportations de café dans l'attente de gelées futures, comme le demandent les exportateurs privés, inquiets devant la faiblesse des stocks nationaux. S'il y avait une détérioration sérieuse du climat, affirme-t-on à l'I.B.C., des mesures pourraient être prises ; mais ce n'est pas encore le cas.

En fait, pour le Brésil, une éventuelle flambée des prix n'aurait plus les mêmes conséquences favorables qu'en 1975. Car les stocks, cette fois, sont au niveau le plus bas. On estime que, en ce moment, 10 millions de sacs sont aux mains des producteurs privés du pays. L'I.B.C., de son côté, ne possède actuellement que 700 000 sacs environ. On est loin de l'époque où il en amassait 65 millions (plus que la consommation mondiale annuelle), et où cette masse énorme faisait office de régulateur sur le marché international du café.

La marge de manœuvre est étroite pour le pays. La diminution progressive de ses réserves peut avoir contribué à la montée des prix internationaux. Mais une disparition presque complète de ses stocks l'empêcherait précisément de profiter de cette hausse. C'est là un danger dont chacun est conscient. Après l'euphorie de 1975 et le désenchantement postérieur, le Brésil parle aujourd'hui, avant tout, de stabiliser les prix.

THIERRY MALINIAK.

Avis financiers des sociétés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES EXERCICE 1977

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 27 juin 1978 sous la présidence de M. Henri Lavaill, président de la section des finances du Conseil d'Etat.

M. Guy Verdeil, président du GAN a rendu compte, au nom du conseil d'administration, des résultats des opérations du Groupe

La politique du GAN

Après avoir mis en place les nouvelles structures commerciales, le GAN a pris un ensemble de mesures tendant à accroître les moyens d'action des deux mille agents généraux qui le représentent sur le territoire ainsi qu'à améliorer le service offert au courtage parisien.

Dans les nouvelles formules de contrats mises à la disposition du réseau, la qualité du service est recherchée dans la clarté de la présentation et de la rédaction des polices et dans l'adaptation des garanties aux besoins nouveaux de la clientèle des entreprises et des particuliers. Le Contrat Automobile Sélection (CAS) proposé au public en 1977 est particulièrement significatif de l'effort commun réalisé par la Compagnie et ses agents généraux pour commercialiser des formules modernes, à prix réduit, grâce à une automatisation poussée des traitements administratifs.

Le GAN a poursuivi en 1977 l'effort de diversification de ses activités à l'étranger, en nouant avec des compagnies renommées des relations qui ont conduit à de nouveaux accords.

Le capital social du GAN Incendie Accidents a été porté de 100 à 250 millions de francs. Compte tenu d'une prime d'émission de 49,2 M.F., l'apport en numéraire réalisé par le GAN Vie s'élève à 199,2 M.F.

Cette opération apporte au GAN Incendie Accidents, qui dépassait déjà les nouvelles normes européennes de solvabilité, des moyens de financement supplémentaires qui favoriseront sa politique de développement en France et à l'étranger.

Les résultats d'exploitation des trois sociétés du GAN

(GAN Incendie Accidents, GAN Vie et GAN Capitalisation)

Les primes nettes d'annulation pour l'ensemble des activités des trois sociétés du Groupe (filiales non comprises) se sont élevées à 5.177,3 M.F., en progression de 12,5 % par rapport à 1976.

Le compte d'exploitation générale fait sociétés fait ressortir un solde bénéficiaire cumulé de 111,2 M.F. au lieu de 66 M.F. en 1976.

GAN INCENDIE ACCIDENTS

Les primes émises sont en augmentation de 13,4 % et atteignent 3.049,9 M.F.

Les primes des affaires directes en France ont augmenté de 15,1 % au lieu de 12,9 % l'année précédente. Ce développement plus rapide provient de l'effet cumulé d'une reprise sélective des souscriptions et d'une meilleure tenue du portefeuille.

Le compte d'exploitation générale des trois ressortir un solde créditeur de 17,4 M.F. contre 12,8 M.F. en 1976, résultant d'un accroissement des produits financiers et d'une légère diminution, relativement aux primes, des frais de fonctionnement : la charge globale de sinistres n'augmente pas en valeur relative malgré l'alourdissement du risque automobile.

GAN VIE

La croissance a été, comme dans l'ensemble du marché, sensiblement moins forte qu'en 1976. Les primes émises sont en augmentation de 12,8 % et s'élèvent à 1.859,2 M.F..

Le compte d'exploitation générale fait ressortir un solde créditeur de 83,1 M.F., représentant 4,5 % des primes contre 2,7 % l'année précédente.

La participation des assurés aux bénéfices représente 311 M.F. Pour l'assurance Grande Branche, en excluant les contrats à capitaux variables, la participation atteint 28,2 % des primes contre 24,9 % en 1976, de telle sorte que les placements effectués pour le compte des assurés ont pu être, au cours de l'exercice, bonifiés d'un taux de 9 %. Pour l'assuré, qui, par ailleurs, bénéficie d'un régime fiscal favorable, le rendement de l'opération que constitue la souscription d'un contrat d'assurance GAN Vie se situe donc à un niveau très compétitif.

GAN CAPITALISATION

Le chiffre d'affaires 1977, en faible progression par rapport à 1976, atteint 268,2 M.F.

Le compte d'exploitation générale dégage un bénéfice de 10,7 M.F. contre 7,9 M.F. en 1976.

La participation des souscripteurs aux bénéfices (y compris la participation complémentaire) représente 48,9 M.F., soit 18,2 % des primes.



Les résultats financiers

LE BENEFICE

Le bénéfice de l'exercice à affecter (solde des comptes de pertes et profits augmenté des reports à nouveau de l'exercice précédent) s'élève au total, pour les trois sociétés, du Groupe, à 128,5 M.F. contre 122,4 M.F. en 1976.

LES FONDS PROPRES

Après affectation, le total des fonds propres apparents des trois sociétés, après déduction des participations internes et des frais d'établissement, se trouve porté de 999,4 M.F. à fin 1976, à 1.115,3 M.F. à fin 1977.

LE DIVIDENDE

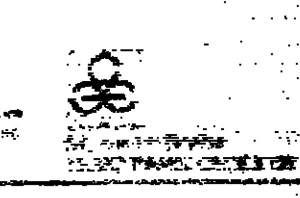
Le dividende global distribué par les trois sociétés du GAN s'élève, pour l'exercice 1977, à 25.775.000 F, en augmentation de 13,7 %. Chaque action de la Société Centrale du GAN reçoit ainsi un dividende de 31,50 F auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance au Trésor de 15,75 F.

Les comptes consolidés du Groupe

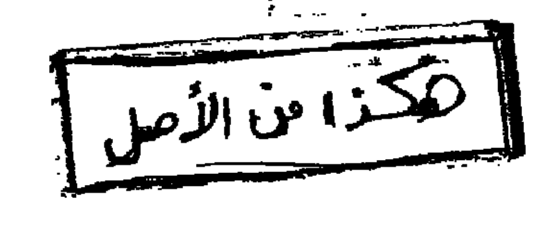
La situation consolidée du Groupe des Assurances Nationales (après intégration globale des principales filiales à 50 % et plus, et l'intégration proportionnelle de celles dans lesquelles sa participation est comprise entre 30 et 50 %) fait ressortir un actif total au 31 décembre 1977 de 17.030 M.F. et des provisions techniques de 13.708 M.F., lesquelles sont en augmentation de 14,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires global du GAN après consolidation — c'est-à-dire le montant des primes émises augmenté de celui du produit des placements, déduction faite des opérations internes — est de 6.773 M.F., en progression de 13,7 % par rapport à celui de l'année précédente.











AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

AUGMENTATION DE CAPITAL



AUGMENTATION DE CAPITAL DE F 504.431.500 à F 605.317.800, par émission de 1.008.863 actions de F 100 nominal

Prix d'émission : F 300. Jouissance 1er janvier 1978.
- à titre irréductible : une action nouvelle pour 5 actions anciennes.
- et à titre réductible.

La souscription sera close le 12 juillet 1978

N° 1 de la construction électrique française
Chiffre d'affaires total : F 32,7 milliards
Effectif : 170 000 personnes

Une note d'information qui a reçu le visa n° 78-46 *de la Commission des Opérations de Bourse,* en date du 30 mai 1978, est mise à la disposition du public au siège social de la CGE, 54, rue La Boétie à Paris, ainsi que chez les banques habilitées à recevoir les souscriptions, et notamment les principales banques françaises.
B.A.L.O. du 5.6.1978



54, rue La Boétie
75382 PARIS CEDEX 08

MOËT - HENNESSY

L'assemblée générale des actionnaires réunie à Paris le 29 juin 1978 sous la présidence de M. Frédéric Chandon de Briailles a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Elle a fixé à 8,40 F par action le dividende de l'exercice, auquel s'ajoute un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 4,20 F, soit un dividende global de 12,60 F. Ce dividende, égal au précédent mais s'appliquant à un exercice de six mois, sera mis en paiement à partir du 10 juillet 1978 contre remise du coupon n° 24.

L'assemblée générale a également renouvelé pour une période de six années le mandat d'administrateur de *M. Alain Chevalier et de M. Ghislain de Voglié.*

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée, a reconduit M. Alain Chevalier dans ses fonctions de vice-président-directeur général.

Il a également confirmé le principe de la distribution en janvier 1979 d'un acompte sur dividende pour l'exercice 1978.

G.I.A.C.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du G.I.A.C. s'est tenue le 29 juin 1978 au siège social sous la présidence de M. Gilbert Imhaus, président du conseil d'administration.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et adopté toutes les résolutions qui lui étaient soumises.

Le G.I.A.C. prépare actuellement son onzième emprunt obligataire dont l'émission est prévue pour le premier trimestre 1979.

elf aquitaine

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société nationale ELF AQUITAINE, qui s'est tenue le 8 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977. Au titre de cet exercice, *le dividende global* par action de 50 F de nominal a été fixé à 26,25 F, dont 17,50 F au titre de dividende net et 8,75 F au titre d'avoir fiscal. Il sera mis en paiement en échange du coupon n° 22 à partir du *6 juillet 1978* aux guichets des établissements suivants (sièges, agences et succursales) :

— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Crédit du Nord ;
— Crédit lyonnais ;
— Banque nationale de Paris ;
— Société générale ;
— Société bordelaise de crédit industriel et *commercial ;*
— Crédit commercial de France ;
— Crédit industriel et commercial ;
— Caisse centrale des banques populaires ;
— *Banque de l'union européenne ;*
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet.

SOMMER - ALLIBERT

L'assemblée générale ordinaire du 29 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé, avec Dalami, s'élève à 2 095 millions de francs. A structure comparable, il se situe à 1 904 millions de francs, en progression de 13,21 % sur 1976.

Les comptes consolidés font ressortir une marge brute d'autofinancement de 129,728 millions de francs et un *bénéfice net de 40,849 millions* de francs. A structure comparable (hors Dalami), la M.B.A. ressort à 129,726 millions de francs et le bénéfice net à 47,475 millions de francs.

Après provision pour dépréciation des titres de Dalami, le bénéfice net de la société holding Sommer-Allibert s'élève à 13,64 millions de francs contre 21 millions en 1976.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 17,90 F auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 8,95 F, soit un revenu global de 26,85 F, identique à celui de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 15 juillet 1978.

Au 31 mai 1978, le chiffre d'affaires (y compris Dalami), s'élève à *934 millions de francs, en progression* d'environ 8 %. A cette même date, le chiffre d'affaires, y compris Balamundi, s'établirait à 1 114 millions de francs.

CESSATION DE GARANTIE

La banque Hervet, succursale Montparnasse, 171, rue de Rennes, 75006 Paris, informe le public que la garantie financière accordée à M. Philippe Bretagnon, conseil juridique, à Paris (8e), 6, rue Jean-Goujon, depuis le 4 avril 1977, a pris fin à l'expiration du contrat de caution.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque Hervet cesse au terme d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 22 du décret du 13 juillet 1972).

Conformément aux dispositions des articles 17 et 23 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie et restent couvertes par la banque Hervet à condition d'être produites dans les trois mois de la présente publication au siège ci-dessus indiqué.

COMPAGNIE CENTRALE SICLI

AUGMENTATION DE CAPITAL DE *10 235 700 F à 51 178 500 F*

Faisant usage de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 juin 1978, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 40 942 800 F, pour le porter de 10 235 700 F à 51 178 500 F.

Cette augmentation de capital fait suite *à la réduction* de capital de 51 178 500 F à 10 235 700 F décidée par la même assemblée générale extraordinaire du 15 juin 1978 dans la proportion de cinq actions anciennes pour une action nouvelle. Les opérations d'échange liées à cette réduction de capital auront lieu matériellement à l'issue de l'augmentation de capital.

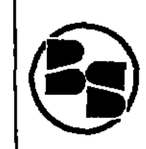
Les 818 856 actions nouvelles de l'augmentation de capital, délivrées jouissance 1er janvier 1978, seront émises au pair, soit 50 F par action et entièrement assimilées dès leur création aux actions anciennes.

Les souscriptions à titre irréductible (quatre actions nouvelles pour cinq actions anciennes) et réductible seront reçues entre le 3 juillet et le 2 août 1978 aux guichets de :

— Banque de l'Indochine et de Suez ;
— Crédit lyonnais ;
— Société financière UFINER « SOFINER ».

Le droit de souscription sera représenté par le coupon n° 19 détaché des actions existantes avant la réduction de capital.

Une note d'information a fait l'objet du visa de la commission des opérations de Bourse n° 78-66 en *date du 15 juin 1978 et a été publiée* au « Bulletin des annonces légales » du 26 juin 1978. Elle peut être obtenue dans les banques indiquées ci-dessus ainsi qu'au siège de la société, rue Blaise-Pascal, 93152-Le Blanc-Mesnil.



BÉGHIN - SAY

L'assemblée générale ordinaire de Beghin-Say, réunie le 30 juin 1978, à Paris, sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes, a approuvé les résolutions qui lui ont été proposées et notamment les comptes et le *bilan de l'exercice 1977 qui se soldent* par une perte de 127 284 102 F après 242 357 997,74 F d'amortissements, 124 223 166,02 F de provision pour dépréciation des titres, 17 927 702,01 F de provision pour créances sur des tiers et 14 824 679,31 F de provision pour créances douteuses.

Il ne sera pas distribué de dividendes et la perte sera imputée sur la prime d'apport et de fusion.

A la suite de cette assemblée, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé la fusion dans Beghin-Say de sa filiale à 99,59 %, la société Unisuc, qui possède la sucrerie de Mamers *et exploite celle de Connantre.*

DUMEZ

L'assemblée générale ordinaire de la *société Dumez* s'est réunie le jeudi 29 juin, sous la présidence de M. André Chaufour.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et a décidé le versement d'un dividende net de 22,50 F, donnant une rémunération globale de 33,75 F de l'actionnaire français, à laquelle s'ajoute le complément de 7,50 F de l'exercice 1976, dont le versement avait été reporté au début de 1978. Ce dividende sera mis en paiement le 13 juillet prochain.

Le chiffre d'affaires des sociétés du groupe, en 1977, a atteint 3 850 millions de francs toutes taxes comprises, et 3 743 millions hors taxes. La croissance est de 20 % par rapport à 1976. Le bénéfice net consolidé de 191 millions marque une progression de 24,8 % et représente 5,1 % du chiffre d'affaires.

Les amortissements et dépréciations se sont élevés à 243 millions *de francs (6,5 %). La marge brute* d'autofinancement est de 434 millions, soit 11,6 % du chiffre d'affaires.

Le carnet de commandes, à la fin de l'année *1977*, atteignait *5 340* millions de francs.

Le groupe Dumez est présent aujourd'hui sur de vastes territoires, où il contribue, par son efficacité, avec ses hommes et ses techniques, à l'équipement des pays. Des chantiers sont ouverts en Europe, en Amérique du Nord, du Centre et du Sud, dans les pays du Proche-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique du Centre et de l'Ouest ; de nouvelles implantations viennent d'être créées au Cameroun et en Indonésie.

U.B.A.F.

UBAF PORTE LE TOTAL DES CAPITAUX D'ACTIONNAIRES A PRES DE 550 MILLIONS DE FRANCS

Au cours de sa réunion du 21 juin 1978, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé d'augmenter le capital de la société de 150 à 250 millions de francs. Cette augmentation sera libérée en deux tranches de 50 millions de francs chacune, respectivement en juillet 1978 et janvier 1979.

En outre, seront émises auprès des actionnaires trois tranches, de 50 millions de francs chacune, d'obligations subordonnées convertibles, en 1979-1980.

Compte tenu des réserves (au sens restrictif) d'ores et déjà accumulées jusqu'à fin 1977 de 43 millions de francs et des 100 millions d'obligations convertibles existantes, le total des capitaux d'actionnaires s'élèvera, par conséquent, d'ici à la fin de l'exercice 1980, à près de 550 millions de francs. Dans ce chiffre, ne sont pas inclus les montants qui pourront être mis en réserve au cours des exercices 1978, 1979 et 1980, ni les provisions ayant ou pouvant avoir effectivement un caractère de réserve.

CHAMPEX S.D.R. DE CHAMPAGNE ARDENNE

PAIEMENT D'UN DIVIDENDE BRUT DE 12,09 F, LE 1er JUILLET

L'assemblée générale réunie le 22 juin à Reims a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 3 071 689 F en progression de près *de 20 %* sur l'exercice précédent (2 578 307 F).

Elle a décidé la mise en paiement le 1er juillet prochain aux 156 000 actions composant le nouveau capital (*contre 104 000*) d'un dividende net de 10,50 F (contre *9* F) assorti d'un avoir fiscal de 1,59 F (contre 2,92 F), soit un dividende brut de 12,09 F en hausse sur l'exercice précédent (11,92 F).

L'intérêt ancien porté par les épargnants à l'action de CHAMPEX, dont le cours a fait preuve d'une remarquable résistance de 1973 à 1977, a été renouvelé par l'annonce de ces résultats : parti de 110 F en début d'année, le titre a atteint 132 F en mai pour se stabiliser aux environs de 125 F. Intervenant auprès de l'ensemble des branches industrielles sur toute la gamme des opérations financières, CHAMPEX *offre* en effet une formule de placement répondant à la fois aux nécessités économiques actuelles et au souci de sécurité et de rendement des épargnants.

TISSMÉTAL LIONEL-DUPONT

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à Lyon le 28 juin sous la présidence de M. Henry Lionel-Dupont. Ratifiant les propositions du conseil d'administration, elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977, se soldant par une perte de 155 000 francs après 5 578 000 francs d'amortissements et provisions contre un bénéfice de 3 480 000 F en 1976 après 4 837 000 francs d'amortissements et provisions.

Dans ces conditions, et compte tenu de la situation des premiers mois de 1978, l'assemblée a décidé de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice.

Dans son allocution, le président a rappelé qu'après un premier semestre satisfaisant, l'activité et les résultats de la société pour 1977 avaient été pénalisés au cours du deuxième semestre par les effets de la conjoncture générale défavorable tant au niveau de l'activité que des prix de vente.

En ce qui concerne 1978, il a indiqué que le chiffre d'affaires du *premier semestre*, fortement handicapé par le niveau très faible du carnet de commandes en début d'exercice (en régression de 36 % sur le début 1977) et en l'absence de toute reprise significative, sera *en réduction d'environ 18 %*, ce qui implique une perte d'exploitation importante.

Cependant, la reprise des enregistrements à la fin du premier semestre (+ 27 % par rapport au premier semestre 1977 et + 42 % par rapport au deuxième semestre 1977) a amené une nette amélioration du carnet de commandes, qui progresse de 14 % par rapport à celui du 30 juin 1977 et de 47 % depuis le début de l'exercice.

Cette amélioration devant provoquer, si elle se poursuit, une activité plus soutenue d'ici la fin de l'exercice et l'effet des mesures d'adaptation prises, notamment au niveau des charges, permettant d'escompter une compensation partielle de la perte par le résultat du deuxième semestre.

SOFINEX

Au cours de la réunion du conseil d'administration du 27 juin 1978, *M. André Loye* a fait connaître que devant être atteint très prochainement par la limite d'âge légale, il donnait sa démission du poste de président-directeur général. Sur sa proposition, le conseil a désigné, pour lui succéder, M. Maurice Dechery qui est directeur général de la société depuis sa création en 1963.

M. André Loye, qui est directeur général honoraire du Crédit lyonnais, reste administrateur de la Sofinex dont il a été nommé président d'honneur.

Au cours de cette même réunion, le conseil a pris acte de la démission de M. Henri Lonjon, administrateur de la société depuis sa fondation, et a coopté, pour le remplacer, M. Gilles Teze, président-directeur général de la Société de banque et de participation.



ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

— Société Centrale des Assurances Générales de France
— Assurances Générales de France Vie
— Assurances Générales de France I.A.R.T.

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société centrale des Assurances générales de France et des sociétés d'assurances constituant le groupe des A.G.F. s'est réuni le 29 juin 1978 sous la présidence de M. Daniel Pepy, conseiller d'État, pour examiner et approuver les comptes de l'exercice 1977.

M. Georges Plescoff, président du groupe des A.G.F., a présenté les comptes des trois sociétés.

● A.G.F. VIE

Le chiffre d'affaires mondial s'est élevé pour l'exercice à 2 392,3 millions de francs, enregistrant une progression de *13,0 %* par rapport à l'exercice précédent.

Après distribution aux assurés des participations bénéficiaires qui sont cette année encore, en forte augmentation : 334 millions (*contre 257 millions* en 1976) les résultats de l'exercice : 30 millions de francs, permettent de distribuer un dividende net de 15 millions, soit compte tenu de l'impôt déjà versé au trésor, de 7,5 millions, un dividende global de 22,5 millions de francs.

● A.G.F. I.A.R.T.

Il est rappelé que la Société A.G.F. I.A.R.T a procédé, sur décision du collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale extraordinaire réuni le 18 novembre 1977, à l'augmentation *de son capital social.*

Le but de cette opération était de permettre à la société en augmentant ses fonds propres, de poursuivre son *expansion en* disposant pour les années à venir de la marge de solvabilité réglementaire.

Le capital a été porté de *65 millions* de francs à 300 millions par émissions de 235 000 actions nouvelles, émises au prix de 1 212 F chacune, comprenant la valeur nominale de 1 000 F et une prime d'émission de *212 F, ces actions nouvelles* portant jouissance au 1er janvier 1978.

L'augmentation de capital a été entièrement souscrite en numéraire par la Société A.G.F. VIE. Le montant global de cette souscription s'est élevé à 284 millions 820 000 F.

A la suite de cette opération, la Société A.G.F. VIE détient 78,33 % du capital de la Société A.G.F.I.A.R.T. : le pourcentage de participation de la Société Centrale des A.G.F. dans le capital d'A.G.F.I.A.R.T. étant ramené à 21,67 %. La Société Centrale continue de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des deux entreprises constituant le groupe A.G.F.

L'augmentation du capital s'est trouvé définitivement réalisée le 14 décembre 1977 après constatation par M. le ministre *des Finances* de sa réalité, et de la libération du capital.

Le chiffre d'affaires mondial des A.G.F.I.A.R.T. s'est élevé à 4 081 millions de francs : par rapport à celui de l'exercice précédent la *progression* est *de* 15,5 %.

Le bénéfice de l'exercice est de 50,4 millions (contre 44 millions en 1976) et permet de distribuer un dividende net aux actions anciennes de 7,50 millions (contre 3,2 en 1976). Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (3,75 millions) le dividende global s'élève donc à 11,25 millions de francs.

La Société Centrale aura ainsi à répartir à ses actionnaires en 1978 la somme de 22,5 millions de francs, à laquelle s'ajoutera un avoir fiscal de 11,25 millions ; soit pour chaque action composant le capital social, la répartition suivante :

	1978	1977	1976
Dividende net	22,50 F	17	*16*
Avoir fiscal	11,25 F	8,50	8
Dividende global	33,75 F	25,50	24

Renseignements généraux sur le groupe des A.G.F.

(en millions de francs)	1976	1977	
Chiffre d'affaires mondial *consolidé*	*6 485*	*7 348*	(+13,2 %)
Chiffre d'affaires mondial	5 650	6 473	(+14,6 %)

La répartition du chiffre d'affaires mondial est la suivante :

● En Assurance Vie
— Assurance de Groupe 774
— Grande Branche 727
— Branche populaire 681
— Capitalisation 7

● En Assurances Dommages
— Incendie Risques Divers 1 175
— Automobile 961
— Assurance de Groupe 728
— Maladie 185
— Transport 88

En acceptation de réassurance 543

A l'étranger 605

— le portefeuille de placements a atteint 12 563 millions de francs, et les revenus *correspondants se sont élevés à 1 014 millions de* francs (en augmentation de 16,2 %).

— Effectifs : environ 12 600 collaborateurs : dont 7 300 pour le personnel administratif, et 5 300 producteurs salariés.

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

L'exercice 1977 a été marqué sur le plan national par un ralentissement des affaires et un fléchissement des investissements. Dans ce contexte peu favorable à une expansion soutenue, la progression de notre chiffre d'affaires, aussi bien pour les Assurances sur la Vie que pour les Assurances contre les Accidents, peut être considérée comme satisfaisante.

Elle traduit l'effort réalisé par nos divers réseaux commerciaux pour maintenir et même, dans certains secteurs, pour accroître notre part du marché dans des conditions pourtant difficiles. Il est juste de leur rendre un hommage particulier.

Les résultats techniques qui vous sont présentés sont également satisfaisants, mais il faut être conscient de leur fragilité. Certaines évolutions, dont nous percevons les contours, nous imposent une vigilance particulière. L'ouverture des frontières dans le cadre du Marché commun va susciter une concurrence plus vive qui, si elle devient excessive, risque d'avoir pour conséquence une dégradation de nos résultats Incendie, notamment dans le risque d'Entreprise. La détérioration constante des risques de particuliers, l'augmentation des charges qui pèsent sur les réseaux de production, la stabilisation des progrès obtenus ces dernières années dans le domaine des accidents de la circulation et l'augmentation du coût des sinistres automobile, sans commune mesure avec l'augmentation des tarifs, doivent nous inciter à une très grande prudence pour les années à venir.

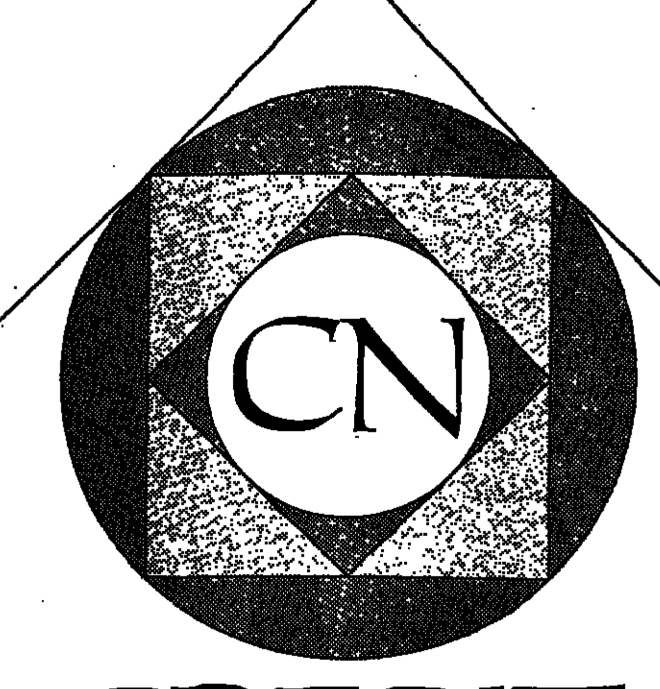
L'exercice 1977 marque aussi le dixième anniversaire de la constitution du Groupe des Assurances Générales de France. Au cours de ces dix années un travail important a été réalisé. La première partie de la reconstruction de notre Siège social a été achevée. Un programme de décentralisation a été mis en œuvre et l'ouverture de la Délégation de Rennes, après celle de Reims, de Lyon et de Marseille, marque une nouvelle étape de sa réalisation. Nous nous sommes dotés des moyens informatiques les plus modernes et le terminal est devenu un instrument de gestion courant dans nos bureaux.

Ces efforts répondent à nos deux préoccupations essentielles : donner à notre personnel de meilleures conditions de travail pour assurer à notre clientèle un service de qualité.

A l'étranger, nous avons poursuivi la filialisation de nos exploitations en Espagne, en Italie, au Sénégal. Les prises de participation réalisées au cours de ces dernières années dans les pays du Golfe Persique, en Irlande et au Canada notamment et la création de la Société de réassurance « A.G.F. Ré », confirment la vocation internationale de notre groupe dont les activités s'étendent à cinquante-cinq pays du monde.

— 1.500 AGENTS GÉNÉRAUX
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DANS 55 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE DISPOSITION.

Avis financiers des sociétés



CREDIT NATIONAL

EMPRUNT JUILLET 1978

F.1.200.000.000

Taux nominal :

10,60%

Amortissement en 10 séries égales le 3 juillet de chacune des années 79, 81, 84, 86,88, 89, 90, 91, 92 et 93.

Émission au pair de 1200000 obligations de F 1000 nominal remboursables en 15 ans.

Taux de rendement actuariel brut :

10,60%

Balo du 3 juillet 1978.

LE CREDIT NATIONAL AU SERVICE DE L'ECONOMIE FRANCAISE

30 milliards d'encours de prêts à long terme consentis aux entreprises industrielles et commerciales ;

des prêts aux entreprises moyennes : en 1977, 70% des prêts ont été inférieurs à 2,5 millions de francs ;

des prêts pour financer la construction et l'équipement d'usines, l'achat de matériels, les investissements à l'étranger...

des concours spéciaux pour les entreprises qui exportent et celles qui économisent l'énergie ou les matières premières ;

une participation active au développement régional : les huit délégations régionales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Paris - Bassin de la Seine - et Strasbourg) ont consenti en 1977 70% du nombre et 27% du montant des prêts accordés ;

des missions spéciales pour le compte de l'État : prêts du F.D.E.S., aides à la recherche - développement, primes de développement régional, primes d'orientation agricole...

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

Cours des principaux marchés du 30 juin 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 686 (701,50) à trois mois, 706 (721,50) ; étain, comptant, 6 585 (6 730) ; à trois mois, 6 485 (6 605) ; plomb, 300,50 (306,50) ; zinc, 298 (302).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 58,60 (59,20) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (74,50) ; *mercure (par bouteille de 76 lbs)*, 149-154 (148-153).

— Penang (en dollars des Détroits *par picul de 133 lbs) : 1 710 (1 702)*.

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juillet, 57,10 (59,75) ; oct., 59,85 (62,15).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juillet, 233 (232) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, 23,60 (23,15).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 600 (660).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 55,50-56,35 (59-59,50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 235,25-235,50 (244,75-245,25).

DENREES. — New-York (en cents *par lb) : cacao, juillet, 147,30* (146) ; sept., 143,15 (140,70) ; sucre, juill., 6,93 (6,92) ; sept., 7,96 (7,07) ; café, juill., 159,50 (161,25) ; sept., 146 (146,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 94,70 (97,60) ; oct., 96,40 (99,70) ; café, juill., 1 597 (1 581) ; sept., 1 475 (1 482) ; cacao, juill., 1 839 (1 813) ; sept., 1 807 (1 782).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 509 (1 510) ; déc., 1 450 (1 445) ; café, sept., 1 320 (1 450) ; nov., 1 233 (1 225) ; sucre (en francs par tonne), août, 846 (862) ; oct., 855 (885).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, *juill., 313 (322)* ; sept., 316 1/2 (326) ; maïs, juill., 246 (259 1/4) ; sept., 249 (260 1/4).

LONDRES

Calme

Les affaires sont calmes, lundi matin, et les cours varient peu. Léger effritement des industrielles dont l'indice perd un point, à 459,8. Les pétroles sont étroitement irrégulières et les mines d'or indécises.

Or (ouverture) (dollars) 183 .. contre 183 65

VALEURS	CLOTURE 30/6	COURS 3/7
Beecham	640	637
British Petroleum	848	838
Courtaulds	113	112
De Beers	396	394
Imperial Chemical	3/1	370
Rio Tinto Zinc Corp	215	217
Shell	552	553
Vickers	165	165
War Loan 3 1/2 %	29 3/4	29 3/4
*West Driefontein	26 1 8	25 ...
*Western Holdings	23 1/16	23 1/16

(*) *En dollars U.S., net de prime sur le* dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/6	3/7
1 dollar (en yens)	204 50	203 35

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

LA MURE. — Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1978 se sont soldés par une perte de 29,74 millions de francs contre une perte de 10,57 millions de francs. D'autre part, la participation de La Mure dans la compagnie centrale Sicil est revenue de 24,86 % à 5 %, cette dernière ayant procédé à une augmentation de capital à laquelle La Mure n'a pas participé.

ENTREPRISE MINIERE ET CHIMIQUE. — *Les comptes consolidés* de 1977 se sont soldés par une perte d'exploitation de 172,7 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé, à structures comparables, (sans A.P.C.-Azote) a augmenté de 22 % à 4,16 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	29 juin	30 juin
Valeurs françaises	132,6	134,4
Valeurs étrangères	99,1	98,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,5	75,3

B.A.L.O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 3 juillet, publie notamment les insertions suivantes :

Crédit national. — Emission au pair d'un emprunt de 1 200 000 000 de francs, divisé en 1 200 000 obligations de 1 000 F et garanti par l'Etat. Les obligations porteront jouissance du 3 juillet 1978 et rapporteront chacune un intérêt annuel égal à 10,80 %.

Elles seront réparties en dix séries égales. Une série sera remboursée en totalité au pair le 3 juillet de chacune des années 1979, 1981, 1984, 1986, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992 et 1993.

Etablissements Goulet-Turpin. — Emission au pair d'un emprunt obligataire d'un montant de 32 millions 050 000 F, représenté par 160 250 obligations de 200 F, convertibles en actions à tout moment à partir du 1er janvier 1979, à raison d'une action pour une obligation. La souscription de ces obligations est réservée par priorité aux actionnaires, du 4 au 18 juillet 1978, à raison d'une obligation pour deux actions.

Créées jouissance 3 juillet 1978, les obligations rapporteront un *intérêt annuel de 9 %, soit 18 F* par titre, payable au moyen d'un seul coupon le 1er janvier de chaque année.

L'Oréal. — *Attribution gratuite de* 630 412 actions de 100 F, créées jouissance 1er janvier 1977 (une pour quatre) représentant l'augmentation du capital de 252 164 800 F à 315 millions 206 000 F.

Oblirea (SICAV). — Insertion faite préalablement à l'offre au public des actions de la société.

Nationale Nederlanden. — Emission de 1 307 770 actions ou certificat « K », jouissance 1er janvier 1978 (une pour dix). Les certificats « K » d'une action nouvelle de 10 florins sont émis au prix de 97,50 florins.

The Rio Tinto Zinc Corporation Limited. — Introduction et cotation éventuelle de 1 769 actions provenant de la conversion d'obligations émise en 1977 en faveur du personnel et de 284 185 actions émises le 3 juillet 1978 à titre de dividende.

East Driefontein Gold Mining Company Limited. — Inscription éventuelle à la cote officielle des 54 510 000 actions ordinaires de 1 rand représentant le capital ordinaire émis de la société.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (*Actions et parts*)	Modalités	Derniers cours
Cie Génér. Electr. c. 36	1 p. 5	9 30
Longométal-Afrique, c. 32	1 a. 4	12 90
Sicli (Cie centrale, c. 19	4 p. 5	.... ..
Finsider, dr.	2 p. 1	.... ..
Rolinco, c. 18	1 a. 20	.. ..

BOURSE DE PARIS - 30 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 10	2 224
5 %	51 90	2 055
5 % 1920-1960	143	2 055
3 % amort. 45-54	71	2 745

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	629	630
Protectrice A.I.R.	235	232
S.P.E.G.	140	145
U.A.P.	546	647

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	132	133 60
Locabail Immob.	266	265
Loca-Expansion	101 20	102
Locafinancière	128 50	123 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	95 20	93 10
Cie Lyon. Imm.	102 40	c102 30
UFIMEG	c 86 50	85 ..
U.G.I.M.O.	122	122

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3248	3180
E.D.F. parts 1958	541	541
E.D.F. parts 1959	..	509
Ch. France 3 %	174	170
A.G.F.(Sté Cent.)	375	375
Ass. Gr. Paris-Vie	1535	1540
Concorde	356	360
Epargne France	C301	294
Financ. Victoire	210 10	210 90
France I.A.R.D.	198 50	208 50

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
746	4,5 % 1973	746 50	745 50	744 50	744 90
2430	C.N.E. 3 %	2501 50	2545	2535	2541
380	Afrique Occ.	368	355 50	355 20	348 50
290	Air Liquide	291	293	294	293
52	Als. Part Ind.	61 10	60	60	60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
365	E. J. Lefebvre	355	359 80	364	365
77	Esso S.A.F.	79 40	82 50	81 80	82 50
250	Eurafrance	251 50	252	252 50	254
450	Europe n° 1	452	452	455	459 90
420	Ferodo	403	425	420	418
465	— obl. conv.	469 50	469 80	469 80	469 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
21	Nord	19 85	20	20	20
119	Nouvel. Gal.	115 50	117	118	115
154	Olida-Caby	156	155 10	155	152
91	Opfi-Paribas	89 50	89 95	89 95	89 10
82	Paris-France	82 60	84 90	85 50	85
84	Pechelbronn	84 50	86	86 20	85

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
446	Tél. Ericsson	413	436	436	430
73	Terres Roug.	76	76 50	75 50	74
197	Thomson-Br.	196	197	197	196
235	— (obl.)	235	237	237	234
295	U.I.S.	306	303	302 90	299
181	U.C.B.	173 50	176	176	179 50
275	Un. F. Bques	276	265	268	265

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
257	Gen. Motors	268 10	266 50	267	268
14 50	Goldfields	14 35	14 50	14 50	14 20
20	Harmony	20 70	20 20	20 20	19 80
	Hitachi	5 55	5 55	5 55	5 45
290	Hoechst Akt	275 40	273	273	271 90
31	Imp. Chem.	30 40	30 80	30 80	30 50
75	Inco Limited	73 40	75 20	75 20	73 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
135	Ericsson	134 10	134	134 10	131 60
205	Exxon Corp.	201 50	200 20	200 30	200 20
210	Ford Motor	211	206	209	209
89	Free State	92 20	89	89 20	88
238	Gen. Electric	238 70	238	230 50	230

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
46	West Deep	45 05	44 50	44 50	43 60
106	West Hold.	104	104	104	102
240	Xerox Corp.	243	C239 10	240	237
0 73	Zambia Corp.	0 74	0 74	0 80	0 73

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 527	4 501	4 53
Allemagne (100 DM)	217 830	217 030	215
Belgique (100 F)	13 836	13 762	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	202 580	201 710	200 500
Danemark (100 krd)	80 310	80 000	81 500
Suède (100 krs)	98 890	98 520	98 250
Norvège (100 k.)	83 830	83 220	85 000
Grande-Bretagne (£ 1)	8 397	8 383	8 450
Italie (1 000 lires)	5 290	5 271	5 450
Suisse (100 fr.)	243 010	242 600	241 500
Autriche (100 sch.)	30 240	30 140	30 450
Espagne (100 pes.)	5 743	5 716	5 800
Portugal (100 esc.)	9 900	9 890	10 525
Canada ($ can. 1)	4 022	4 010	4 095
Japon (100 yens)	2 203	2 205	2 160

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30 6
Or fin (kilo en barre)	27050	26750
Or fin (en lingot)	27100	27000
Pièce française (20 fr.)	257 90	259 80
Pièce française (10 fr.)	208 50	209 50
Pièce suisse (20 fr.)	238	237 60
Union latine (20 fr.)	231 50	232 10
Souverain	254	258
Pièce de 20 dollars	1218 ..	1202
Pièce de 10 dollars	643 ..	645 ..
Pièce de 5 dollars	414 ..	...
Pièce de 50 pesos	1121 ..	1118
Pièce de 10 florins	244 ..	242 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2-3 juillet 1978 a été tiré à 509 782 exemplaires.

PÉKIN CESSE TOUTE AIDE AU VIETNAM

Pékin (A.F.P.). — La Chine a interrompu toute son aide au Vietnam et rappelle ses experts du Vietnam, annonce l'agence Chine nouvelle, citant une note chinoise au gouvernement vietnamien datée de ce lundi 3 juillet.

● *Le Polisario* a annoncé, dimanche 2 juillet à Alger, que ses combattants avaient attaqué le 29 juin le train minéralier Zouérate-Nouadhibou, tuant douze membres de l'escorte, détruisant deux locomotives et mettant la voie ferrée hors d'usage sur 150 mètres. On confirme à Nouakchott que le train a sauté sur des explosifs, mais on dément qu'il y ait eu des victimes

● *A l'issue d'une visite officielle de trois jours en Pologne*, le colonel Kadhafi, chef de l'État libyen, a demandé, samedi 1er juillet, à la France de retirer se troupes du Tchad, ajoutant que son pays *« n'autoriserait jamais une intervention étrangère sur un territoire avec lequel la Libye a une frontière commune »*. — (Reuter.)

SÉRIE D'ATTENTATS DANS LE SUD DE LA FRANCE

Un ancien militant basque est blessé à coups de mitraillette par des inconnus

son épouse a été tuée lors de l'agression

A Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), un ancien militant basque espagnol, M. Juan-José Etchave, trente-sept ans, et son épouse ont été victimes d'un attentat, dimanche 2 juillet à 23 h 30, devant le restaurant qu'il exploite dans cette ville. Deux rafales de mitraillette tirées d'une Peugeot 104 verte, immatriculée à Paris et conduite par une femme blonde, ont criblé de balles le couple. Mme Etchave a été tuée sur le coup ; son mari a été transporté dans le coma à l'hôpital de Bayonne. Vingt-neuf douilles ont été retrouvées sur les lieux. L'hypothèse d'un attentat politique paraît toutefois écartée, nous rapporte notre correspondant à Bayonne. La police croit à un règlement de comptes et oriente ses investigations vers le « milieu » de la côte basque avec lequel ces derniers temps, M. Etchave avait quelques démêlés.

Juan José Etchave fut, de 1960 à 1970, une figure de proue du mouvement révolutionnaire basque ETA, dont il est un des membres fondateurs. C'est lui qui, le premier, lança l'ETA dans la lutte armée en Pays basque espagnol, se taillant une réputation légendaire au sein des défenseurs de la cause basque. Il connut les prisons espagnoles et la torture. Il fut condamné à mort par contumace au procès de Burgos, en 1970, alors qu'il était déjà réfugié politique à Bayonne. Il entreprit également, dans sa situation d'exilé en France, des campagnes de grève de la faim jusqu'à la limite de ses forces, toujours en faveur de la lutte qu'il menait pour l'indépendance du Pays basque.

Mais, au fil des années, Juan José Etchave s'éloigna du combat, tout en restant fidèle à ses convictions, et s'installa comme restaurateur à Saint-Jean-de-Luz. Il fut encore l'objet de menaces, notamment de la part des commandos du Christo-Rey (Christ-Roi), qui tuèrent son frère Inaki Etchave en octobre 1975 à Bilbao.

Ces derniers mois, Etchave avait ouvert, en plus de son restaurant, deux autres bars où se pratiquait la prostitution. C'est au retour d'une tournée à pied de ses établissements qu'il a été tué.

● A NIMES, quelques heures après l'explosion qui a provoqué d'importants dégâts, dans l'immeuble où se trouve la maison d'Espagne (*le Monde* daté 2-3 juillet), deux jeunes gens, MM. Daniel Villanova, vingt-cinq ans, et Pierre Segura, vingt-quatre ans, ont été arrêtés, samedi 1er juillet, alors qu'ils transportaient deux pains de dynamite. Ils ont nié avoir commis l'attentat de la maison d'Espagne, mais expliqué qu'ils s'apprêtaient à déposer leurs bombes devant la représentation consulaire espagnole de Nîmes. Les jeunes gens, qui se disent membres d'un mouvement libertaire, ont affirmé vouloir protester contre la détention à Barcelone de militants qui partagent leurs idéaux.

● PRES DE PERPIGNAN, tel aurait été aussi le but de l'attentat à l'explosif commis dans la nuit du 30 juin au 1er juillet contre les bâtiments de deux sociétés espagnoles, dans la zone industrielle de Saint-Estève. Les établissements Punto Blanco, qui fabriquent des sous-vêtements, et les entrepôts des liqueurs espagnoles « 43 » avaient été endommagés par des explosions. En revanche, l'origine et le but de l'explosion de source criminelle qui, au même moment, a détruit en partie une villa de Sorède (Pyrénées-Orientales) ne sont pas connus.

Dans la région parisienne

● A POISSY (Yvelines), le hall d'entrée d'un immeuble où sont installés les locaux du parti communiste a été endommagé, dans la nuit du 1er au 2 juillet, par un incendie provoqué par des engins explosifs de nature et d'origine inconnues.

● A PARIS, un petit local paroissial, situé 154, rue Saint-Maur (onzième arrondissement), a été incendié, dimanche 2 juillet vers minuit. La vitrine en avait été brisée quelques heures plus tôt. Des réunions de travailleurs immigrés avaient lieu régulièrement dans ce local sur les murs duquel a été trouvée une inscription assimilant l'O.L.P. au régime nazi.

Dans un communiqué à l'Agence France-Presse, un groupe s'intitulant « la loi du talion » a revendiqué cet incendie, qualifié de *« réponse au dernier attentat de Jérusalem accompli par les assassins de l'O.L.P. »*. Le correspondant anonyme a ajouté : *« Nous harcèlerons les officines palestiniennes tant que le bureau de l'O.L.P. à Paris ne sera pas fermé. »* Il a annoncé le dépôt d'une bombe devant une librairie palestinienne, 24, rue de la Réunion (vingtième arrondissement). L'engin, découvert sur place, s'est révélé factice.

● *Bretagne : nouvelles interpellations.* — Les policiers du S.R.P.J. de Rennes ont interpellé, pendant le week-end, une dizaine de personnes en Bretagne dans les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord. Trois personnes, interpellées vendredi matin 30 juin, se sont vu signifier une prolongation de leur garde à vue. Les policiers bretons sont toujours à la recherche des chefs du F.L.B.-ARB, en particulier de Youenn Ar Sorn, qui a revendiqué une vingtaine d'attentats depuis le mois de septembre 1976. MM. Montauzier et Chenevière, qui ont reconnu être les auteurs de l'attentat commis le 26 juin contre le château de Versailles, devaient être déférés ce lundi matin à la Cour de sûreté de l'Etat. — (Corresp.)

● *Les Ateliers genevois de Secherons* — une importante entreprise métallurgique — ont été l'objet dimanche 2 juillet d'un attentat, une forte charge d'explosif ayant endommagé un transformateur géant destiné à l'équipement de la centrale nucléaire de Leibstadt, située dans le canton d'Argovie. Cette explosion a provoqué une fuite de 40 tonnes d'hydrocarbures, qui ont pu être rapidement récupérées par pompage, et des dégâts matériels importants. — (Corresp.)

Les représentants des formations politiques reçus à l'Élysée

M. Fiterman (P.C.F.) : sans illusion

Comme il l'avait annoncé dans sa conférence de presse du 14 juin, M. Valéry Giscard d'Estaing recevra les représentants des quatre principales formations politiques avant la réunion du conseil européen, à Brême, les 6 et 7 juillet, et le sommet des pays industrialisés, qui se tiendra les 16 et 17 juillet à Bonn. Mardi 4 juillet, en fin d'après-midi, le chef de l'Etat s'entretiendra avec MM. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., et Roger Chinaud, président du groupe N.D.F. de l'Assemblée nationale, puis avec MM. Jacques Chirac, président du R.P.R., et Claude Labbé, président du groupe. MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée, seront reçus dans l'après-midi de mercredi. Ils précéderont M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, qui viendra seul, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., étant absent de Paris.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a indiqué dimanche 2 juillet que M. Ballanger se rendra à l'Elysée *« sans se faire aucune illusion sur une concertation dont le vrai caractère est de plus en plus apparent »*, pour dire au président de la République : *« Nous ne voulons pas d'un programme renforcé d'austérité pour les travailleurs de France. Nous ne voulons pas d'une France aliénant gravement, pour quelques marks, son indépendance et sa liberté de décision. Pas d'Europe allemande, et coopération la plus large, dans l'indépendance, avec les pays du Marché commun et tous les autres pays. »* M. Fiterman a précisé que le parti communiste s'interroge *« sérieusement sur l'utilité de participer à de telles rencontres »*. *« Je sais bien*, a-t-il ajouté, *qu'aussitôt, certains nous présenteront comme des « sauvages » et nous montreront du doigt... de l'autre côté des Pyrénées. Nous ne sommes pas des sauvages, mais nous n'avons pas le goût pour les ronds de jambe et les bavardages dans les salons mondains. »*

De son côté, *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., écrit, lundi 3 juillet : *« Jacques Chirac aura demain à l'Elysée un nouveau sujet de conversation avec le président de la République. Ce ne sera ni le moins grave ni le moins épineux : l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. »*

M. JACQUES CHIRAC A ROME JEUDI PROCHAIN

M. Jacques Chirac se rendra, le jeudi 6 juillet, dans la capitale italienne, dans le cadre du jumelage Paris-Rome, annonce un communiqué du cabinet du maire de Paris. M. Jacques Chirac sera l'hôte officiel du professeur Argan et de la municipalité de Rome.

MALGRÉ UNE REPRISE DU TRAVAIL A ALENÇON

Les grèves se poursuivent chez Moulinex

De notre correspondant

Caen. — Contrairement aux prévisions de la semaine dernière, la grève se poursuivait peu ou prou lundi matin 3 juillet chez Moulinex, dans huit des douze usines (Villaines, La Judrel, Saint-Lô, Mamers, Fresnay-sur-Sarthe, Argentan, Falaise et Caen). Il est vrai qu'à Alençon (2 800 salariés), la plus grande partie du personnel avait repris le travail. Or c'est à l'usine d'Alençon, la plus importante du groupe, que grève totale et occupation avaient commencé, même si c'est à l'établissement de Caen (2 550 personnes) que les premiers débrayages avaient été observés.

Il semble bien que le directoire patronal ait relativement pris au piège les syndicats, tout particulièrement la C.F.D.T. Ce syndicat avait réussi à étendre le mouvement en soulignant la faiblesse des salaires des O.S. ; même les non-grévistes reconnaissaient le bien-fondé des revendications. Or, les bas salaires ont été légèrement améliorés : 90 F de plus par mois au titre de l'amélioration du pouvoir d'achat pour tous ceux qui gagnent moins de 2 500 F par mois (pour quarante heures), cette somme allant en décroissant jusqu'à un salaire de 2 700 F. Compte tenu des augmentations au titre du coût de la vie d'au moins 6 % d'ici au 1er décembre (3,5 % ont déjà été accordés depuis le début de l'année), le salaire minimum passera de 2 195 F à 2 300 F au 1er juillet et à 2 450 F en décembre.

Ce sont là des mesures profitables pour tous les O.S. de Moulinex, environ huit mille personnes sur les onze mille salariés de l'entreprise. Ces mesures auraient dû faire basculer la majorité vers la reprise du travail, d'autant plus que, dans la plupart des usines, les grévistes sont essentiellement les O.S. Tel n'a pas été le cas à l'usine de Caen, où les débrayages furent, à l'origine, le fait d'ouvriers professionnels, fer de lance de l'action et de l'implantation de la C.F.D.T. Ces derniers n'obtiennent rien, car la somme que la direction était prête à leur accorder pour payer deux ponts par an a été transférée, en cours de négociations, sur les bas salaires.

Les responsables cédétistes qui ne pouvaient, sans risque, donner aux professionnels un mot d'ordre de reprise du travail, ont réussi à convaincre les O.S. de poursuivre la grève. Lundi matin, lors d'un vote à main levée, une forte majorité de travailleurs se sont prononcés en ce sens.

Durcissement du conflit de Gravelines

A la centrale nucléaire de Gravelines (Nord), on notait, lundi, un certain durcissement après l'ordonnance d'évacuation prise à l'encontre des piquets de grève, qui contrôlent depuis le 29 juin les accès du chantier. Le secrétaire de l'union locale C.G.T. de Dunkerque a notamment annoncé une mobilisation des travailleurs « *sur tout le littoral* » en cas d'intervention des forces de l'ordre. Cette grève, qui oppose à leurs employeurs les ouvriers de plusieurs entreprises participant à la construction de quatre unités électronucléaires, risque d'avoir de sérieuses conséquences sur le programme d'E.D.F.

Autre point de tension : près de Grenoble, l'usine Becton-Dickinson du Pont-de-Claix-Echirolles (Isère) a été évacuée sans incidents lundi matin, à 6 h. 30, par les forces de l'ordre. Cette entreprise, occupée depuis huit jours par les ouvriers en grève depuis deux semaines pour leurs salaires, emploie 450 personnes et produit des aiguilles hypodermiques. La C.F.D.T. et la C.G.T. ont appelé à un arrêt de travail dans toutes les entreprises de la région grenobloise, lundi, à 17 heures.

NOUVELLES BRÈVES

● *Serge Cacciari cesse la grève de la faim.* — Serge Cacciari, qui faisait la grève de la faim depuis trente-trois jours à la centrale de Melun (Seine-et-Marne), a mis fin à son jeûne, le 1er juillet, après avoir été transféré à la prison de Fresnes. Trois autres Bastiais, dont le frère de Serge Cacciari, qui avaient entamé le 29 juin une grève de la faim de solidarité dans une église de Bastia, ont cessé leur mouvement dès que cette nouvelle leur a été communiquée. Le jeune détenu purge une peine de dix ans de réclusion criminelle, après le meurtre d'un C.R.S. durant les événements d'août 1975 à Bastia.

● *Des militants de la Fédération des anarchistes* ont essayé d'interrompre, samedi 1er juillet, l'émission « Ce soir l'armée », retransmise en direct sur TF 1. Ils voulaient réclamer, entre autres, *« la libération des insoumis et déserteurs »*. Les téléspectateurs ont pu entendre crier un bref « Fédération anarchiste », ce qui n'a pas empêché, selon TF 1, l'émission de se poursuivre normalement.

● *Un consortium de banques japonaises*, ayant pour chef de file la Nippon Credit Bank, vient d'accorder un prêt de 18 milliards de yens (87 millions de dollars) à la Compagnie nationale algérienne de navigation (C.N.A.N.). Cet emprunt, le second réalisé par la Compagnie algérienne de navigation sur le marché financier japonais, est garanti par la Banque extérieure d'Algérie et porte sur une durée de dix ans, avec un différé de quatre ans. Il permettra à la C.N.A.N. de renforcer sa flotte maritime. Il constitue, selon l'Agence algérienne d'information, *« une manifestation supplémentaire de la consolidation de la coopération algéro-japonaise et du développement des relations économiques entre les deux pays »*. — (A.F.P.)

● *Les pertes de Manufrance* en 1977 se sont élevées à 108 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 598 millions de francs, en baisse de 3 % sur 1976 (617 millions). A ces pertes s'ajoutent les dettes de la firme de Saint-Etienne, qui s'élèvent à 474 millions, dont 102 millions à court terme.

LE P.S. PROPOSE UN NOUVEAU MODE D'ÉLECTION DES SÉNATEURS REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Marcel Champeix et les membres du groupe socialiste du Sénat viennent de déposer sur le bureau de leur assemblée une proposition de loi tendant à modifier le mode d'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France. Dans l'exposé des motifs de sa proposition, le président du groupe socialiste reproche au système actuel de *« procéder davantage de la cooptation que de l'élection »*. Les candidats, en effet, sont élus par le Sénat sur présentation du Conseil supérieur des Français de l'étranger. *« Certes*, écrit-il, *les deux sections [Afrique et Amérique-Europe-Asie] électorales du Conseil, qui ont pour mission de lui proposer les six candidats sénatoriaux, ne comportent en principe que des membres élus. Mais ceux-ci le sont par des délégués des associations de Français de l'étranger eux-mêmes désignés dans des conditions tout à fait contraires aux principes fondamentaux de notre droit électoral. »*

Le groupe socialiste propose donc de remplacer ce régime par un système électif à deux degrés, le collège des « grands électeurs » étant lui-même constitué par des comités élus au niveau des Etats étrangers ou des groupements d'Etats.

POLÉMIQUE ENTRE « LE NOUVEL OBSERVATEUR », « LE MATIN » ET « LIBÉRATION ».

Dans le numéro de cette semaine du *Nouvel Observateur*, M. Bernard-Henri Lévy s'en prend vivement à *Libération* en raison d'un article consacré par ce journal au numéro d'*Art Press* sur la nouvelle philosophie et signé « V.X.Z. 375 ».

Dans cet article, plusieurs des auteurs de contributions parues dans *Art Press* étaient pris à partie, présentés comme *« des folles »*, et on y lisait aussi, à propos de Françoise P. Lévy : *« Ce n'est ni la sœur, ni la femme de Bernard-Henry Lévy. Elle appartient au même peuple, c'est tout. »*

Dénonçant *« cette « insolence » qui reprend les vieilles ficelles du ragot et de la délation sexuelle »*, M. Bernard-Henri Lévy écrit : *« Même dans un journal d'extrême gauche, l'antisémitisme reste l'antisémitisme. »*

Le Matin, dans son numéro de lundi, reprend tout l'essentiel de cet article sous le titre : *« Libération est-il antisémite ? »*.

En Rhodésie

LES GUÉRILLEROS TUENT TRENTE CIVILS AFRICAINS

Salisbury. — (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les guérilleros nationalistes rhodésiens ont tué trente civils africains au cours du dernier week-end, dont quatorze pendant un raid qui a eu lieu au cours de la nuit de samedi 1er au dimanche 2 juillet contre une ferme située à 200 kilomètres au sud-ouest de Salisbury. Parmi les quatorze victimes figuraient cinq enfants âgés de deux à dix ans.

De leur côté, les forces de sécurité ont tué quatorze « rebelles », dont trois membres des forces régulières mozambicaines qui, selon un communiqué publié à Salisbury, *« aidaient les terroristes à commettre des actes de banditisme à l'intérieur de la Rhodésie »*.

Dans une interview accordée en début de semaine à l'hebdomadaire *Newsweek*, M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, estime que *« l'avenir apparaît très sombre »* dans son pays. M. Smith prend une nouvelle fois la défense du règlement interne mis en œuvre en mars dernier à Salisbury avec les dirigeants noirs modérés, affirmant : *« Nous autres Rhodésiens ne pouvons comprendre, alors que nous avons accepté ce que la Grande-Bretagne, les Etat-Unis et le reste du « monde libre » nous ont demandé pendant des années de reconnaître — à savoir un gouvernement de la majorité noire — pourquoi ces pays ne sont pas prêts maintenant à nous apporter leur soutien. »*

En Nouvelle-Calédonie

M. DIJOUD ANNONCE L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'URGENCE

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est arrivé samedi 1er juillet à Nouméa. Il a annoncé qu'un plan d'urgence assorti d'un programme contractuel de développement économique, social et culturel sera arrêté avant la fin de l'année. M. Dijoud a précisé : *« Conçu à long terme, ce plan permettra aux Européens de se sentir chez eux et à la communauté mélanésienne de sentir qu'elle est française et de trouver l'harmonie par le respect de son identité. Elaboré par les responsables locaux et le secrétariat d'Etat, ce programme contractuel sera soumis aux collectivités locales, à toutes les tendances politiques et à l'ensemble de la population. (...) Le territoire ne pourra pas survivre dans les mois qui viennent sans que des concours lui soient apportés. Il faut injecter des crédits territoriaux ou nationaux qui compensent le manque à gagner du fait de la crise du nickel (...) Je suis un secrétaire d'Etat des plus défavorisés et des plus démunis, de ceux que l'avenir inquiète. La Nouvelle-Calédonie est française, le territoire ne trouvera pas son avenir dans la séparation d'avec la France, l'indépendance conduirait à des affrontements violents, à des conflits qui ne tourneraient au profit de personne et aboutiraient à la régression. »*